

LE MAGNÉTISME  
LE SPIRITISME  
ET  
LA POSSESSION

---

ENTRETIENS SUR LES ESPRITS

ENTRE  
UN THÉOLOGIEU, UN AVOCAT, UN PHILOSOPHE  
ET UN MÉDECIN

PAR  
LE R. P. XAVIER PAILLOUX  
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

---

PARIS  
JACQUES LECOFFRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29

---

PARIS. — IMP. SIMON BAÇON ET C<sup>o</sup>, RUE D'EFFRATIN, 1.

---

LE MAGNÉTISME  
LE SPIRITISME

ET  
LA POSSESSION

---

ENTRETIENS SUR LES ESPRITS

ENTRE  
UN THÉOLOGIEN, UN AVOCAT, UN PHILOSOPHE  
ET UN MÉDECIN

PAR  
LE R. P. XAVIER PAILLOUX  
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS



---

PARIS  
JACQUES LECOFFRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR  
RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29

1863

## AVERTISSEMENT

---

Ce n'est qu'après avoir lu avec une grande satisfaction, et sérieusement étudié quelques-uns des livres de M. de Mirville et de M. Gougenot des Mousseaux sur les Esprits frappeurs et leurs manifestations, que la pensée m'est venue de rédiger des notes sur le même sujet et de les livrer au public.

Deux raisons m'y ont déterminé :

La première est de mettre un plus grand nombre de lecteurs à même d'arrêter leurs réflexions sur des phénomènes dont l'importance devient égale à celle d'un danger public, et d'un intérêt tellement actuel, que de simples jeux de salon, fort innocents en apparence, prennent les proportions d'une épidémie, qui se répand activement dans nos grands

centres de population, et commence à exercer parmi nous, comme en Amérique, de notables ravages contre la morale chrétienne et le dogme catholique.

La seconde est de montrer, en me plaçant à un point de vue différent, et surtout par des preuves intrinsèques, tirées de la nature même des éléments d'action, l'incapacité radicale où sont les causes ordinaires de produire les faits prodigieux qu'on leur attribue, et que je cite en grand nombre sur d'irrécusables autorités.

Comme prêtre et religieux, j'ai qualité pour offrir mon livre à des mains inexpérimentées, à bien des familles qui tremblent à la vue d'un écrit nouveau sur une matière aussi délicate, à bien des bibliothèques fermées, par nécessité ou par prudence, à mille productions qui ne présentent pas la même garantie.

Comme théologien et philosophe catholique, j'ai pu, avec plus de facilité que bien d'autres, et des données plus sûres, interroger l'essence même et la constitution des agents naturels auxquels on attribue de semblables phénomènes, pour en obtenir l'aveu de leur impuissance; et j'ai emprunté aux plus grandes autorités de la religion et de la science leur enseignement. Ni la science profane ni la théologie n'ont pu sérieusement toucher encore à ces prodiges contemporains dont nous avons subi, il y a peu de temps, la soudaine invasion; mais elles offrent des

traditions et des doctrines qui nous serviront aisément de fil conducteur parmi les détours d'un labyrinthe presque inexploré.

Saint Thomas, expliqué par Suarez, a été mon principal guide.

Or quelle mission pensé-je accomplir, en offrant mon travail au public ?

— La mission d'une sentinelle à son poste, et qui, frappée des bruits tumultueux qu'elle entend, s'écrie : Attention, voilà l'ennemi !

Sentinelle avancée au camp d'Israël, et détachée des guerriers généreux qui veillent sous la tente, j'arrive pour signaler aux soldats et aux chefs l'approche d'un danger.

Les chefs et les soldats sont loin de passer leurs nuits dans un indigne repos et leurs jours en vaines parades ; ils soutiennent pour leur religion et son Pontife de vaillants combats.

Ils me disent :

— Sentinelle, que se passe-t-il dans les ombres de la nuit ? Et de quel danger la menace imprévue peut ainsi ramener vos pas au milieu de nous ?

— Guerriers, des bruits étranges ont frappé mon oreille ; des lueurs inquiétantes ont attiré mon regard, et j'accours vous annoncer une formidable invasion de forces ennemies.

— Ces ennemis, quels sont-ils et quel est leur nombre ?

— L'enfer me semble avoir déchainé toutes ses légions; mille indices alarmants témoignent de leur présence et des maux qu'elles préparent au peuple fidèle que Dieu s'est choisi.

L'avouerais-je? Parmi nos saintes cohortes, tous les guerriers n'ont point également partagé mes terreurs.

Les uns ont répondu :

Les seuls ennemis à redouter maintenant sont ceux que lancent contre le sanctuaire et le Saint des saints l'impiété et la révolution. Les démons restent enchaînés dans l'abîme, tandis que l'ambition parmi les hommes ne connaît plus de frein. Apaisez vos craintes : et que Dieu nous aide seulement à briser l'épée du fort ; nous avons plus de puissance contre l'enfer que de foudres contre l'émeute.

Les autres :

Notre époque n'est plus celle où Satan se plaisait à quitter sa prison ténébreuse pour venir respirer l'air pur et rafraîchissant de notre globe lumineux, converser avec les mortels et s'occuper de leurs menus intérêts. Il a laissé périr ses lauriers à Delphes : les antres sacrés ne rendent plus d'oracles ; les pythonisses sont tombées de leurs trépieds vermoulus, et les terreurs mêmes du moyen âge ont disparu avec le sortilège et la magie. Il est plus sérieux de nos jours, et, à tant faire que de nous donner une représentation, il préférerait, au lieu

de guéridons et de tables, animer les chemins de fer, le fil télégraphique ou les machines gouvernementales. Sentinelle, le bruit qui a frappé votre oreille n'était que le murmure du vent parmi le feuillage et les arbres de la forêt.

Les autres :

Vous élevez à la hauteur de faits surnaturels des faits surprenants, à la vérité, mais qui ne dépassent nullement les forces de la nature : soit les innocents stratagèmes d'une réunion d'amis, soit les tours intéressés du compérage et de la jonglerie, soit l'impulsion nerveuse et involontaire des fibres de la main, soit l'heureux désordre d'une imagination vivement frappée, soit même une puissance inconnue qui émane spontanément d'une révolution dans nos organes. Ce ne sont en définitive que récréations pures, charlataneries effrontées, illusions des sens, ou jeux du hasard.

Les autres :

Non point, ce ne sont ni jeux, ni illusions, ni tours d'escrocs, mais les effets naturels d'un fluide précieux qui jette une perturbation favorable dans l'organisme humain, en fait échapper des éclairs, et, brisant ainsi des liens, déchirant des bandeaux, laisse à l'œil de l'esprit sa liberté d'action, lui ouvre un monde nouveau et des horizons inconnus ; tellement que notre âme plus dégagée peut d'ores et déjà entrer, par intervalles, dans son rôle de pur

esprit, qu'elle jouera plus tard et définitivement dans la sphère des anges. Le magnétisme est la clef d'or qui ouvre le jardin des merveilles.

Et les autres :

Sentinelle, vous avez été trompée, et les légions pressées qui s'avancent vers nous des confins de l'autre monde, dont vous sentez les mouvements, les pas tumultueux, dont vous apercevez briller les armes, dont vous entendez le cri de guerre et les chants belliqueux, sont loin d'être des forces ennemies lancées contre nous ; ce sont nos voisins d'outre-tombe, les âmes de nos parents qui nous protègent, les anges bénis du ciel auxquels est confiée notre garde, ou même des Esprits malheureux que la fatalité voue à notre service : ce sont des forces alliées qui viennent nous prêter aide et secours parmi les difficultés de la vie.

La disposition de notre ouvrage nous est ainsi tout naturellement imposée : répondre à ces dénégations ; et, pour cela, produire en quantité suffisante des faits si étranges qu'ils éveillent en nous l'attention la plus vive, et tellement authentiques que les témoignages sur lesquels ils reposent, offrant toutes les garanties de gravité, de sincérité et de désintéressement, ne laissent prise ni au doute ni à l'hésitation.

L'existence matérielle des phénomènes une fois prouvée, remonter à leur source et chercher à en

découvrir l'origine et le principe, en procédant de deux manières :

Négativement d'abord, et par voie d'exclusion; par exemple :

Le principe n'en est

Ni une force inconnue de la nature,

Ni l'influence du système nerveux,

Ni la jonglerie,

Ni le magnétisme;

Ni le délire, l'ivresse, la maladie, l'hallucination,

Ni un ange du ciel ou une âme des trépassés.

Positivement ensuite, en amenant le lecteur à confesser que le démon seul

En est le principe, en fournit les moyens, en produit les effets,

Comme seul jadis il anima

Le baquet de Mesmer, l'arbre de Puysegur, le miroir de du Potet;

Comme seul il fut l'acteur principal

Dans le drame de Cideville,

Dans les miracles de Saint-Médard,

Dans les possessions de Loudun,

Dans les oracles du paganisme.

Oracles, possessions, prodiges, sortilèges, prestiges inconcevables, cures merveilleuses, puissance inouïe et rotation de tables, tout ensemble ne forment qu'un même arbre, dont la racine puise une sève pestilentielle au puits de l'abîme, et dont toutes les

branches portent le même fruit de corruption.

Tant de matériaux suffiraient à un important ouvrage, et formeraient une thèse complète, dont nous déduirions avantageusement notre conclusion unique : que tant de manifestations prétendues naturelles ne sont que des manifestations de l'enfer.

Une thèse, oui ; et la marche en serait plus nette, plus logique et plus claire.

Toutefois les formes scolastiques sont, de leur nature, assez peu attrayantes, je l'avoue, et feraient aisément fermer un livre qu'aurait ouvert la curiosité : j'en ai vu l'inconvénient. Aussi, pour éviter la monotonie et la roideur, ai-je adopté la façon plus vive, plus souple, plus dégagée de l'entretien familial, où les personnages, en opposant à leurs interlocuteurs les mêmes difficultés que la lecture susciterait en notre esprit, l'obligent à s'expliquer avec précision, relèvent ses moindres oublis, obtiennent réponse à tout, nous intéressent par leurs saillies, leurs piquantes attaques, et finissent par nous communiquer la conviction à laquelle leurs préjugés n'ont pu les soustraire eux-mêmes.

J'ai dû faire de nombreuses recherches, qui m'ont amené sous la main bien des livres, traitant de près ou de loin la question du surnaturel : les uns excellents ; je les ai cités, en abusant presque de la permission que M. de Mirville et M. des Mousseaux en particulier m'ont accordée avec une bienveillance

## AVERTISSEMENT.

parfaite : les autres, mauvais, et ne valant pas une réfutation ; les autres, détestables ; et, comme un guerrier qui, tout en montant à l'assaut et sans se détourner de son chemin, délivre çà et là quelques vaillants coups de sabre à qui en vaut la peine, j'en ai brièvement signalé les erreurs et les plus dangereuses doctrines. Il est une pléiade d'écrivains dont le nom est cher aux Esprits ; M. Home les dépasse de la tête ; ou mieux, il en éclipse la lumière, comme une comète éteint le feu des constellations parmi lesquelles elle s'élève ; aussi lui avons-nous fait les honneurs de notre livre en lui consacrant un entretien particulier.

Chercherai-je à excuser deux particularités de cet écrit : un ton souvent léger qui pourrait nuire à la gravité du sujet ; l'allure aventureuse du dialogue, qui pourrait quelquefois égarer le raisonnement et faire oublier les conclusions ?

Si ce sont des fautes, je m'en avoue coupable, et c'est de propos délibéré que je les ai commises. Car, pour ce qui est du ton, des traits d'esprit, de la vivacité des reparties, de quelques plaisanteries même, outre que j'ai eu l'intention de piquer la curiosité et de faire franchir des buissons d'épine, à la vue d'une simple fleur à cueillir, en obtenant que le lecteur, à bout de courage, tourne une feuille de plus dans l'espérance de rencontrer un passage qui égaye la scène, je n'ai pas voulu non plus brusquer

les convenances littéraires, ni prêter le langage des héros de Corneille ou des Pères d'un concile œcuménique à une réunion d'amis qui, avant leur partie de whist, se livrent à une utile conversation avec le style et la familiarité qui en sont inséparables.

Quant aux répliques imprévues qu'impose le naturel même de la conversation, elles entraînent nécessairement à des écarts qui interrompent une démonstration, obligent à relever, dans un récit, des incidents qui ne viennent pas à la preuve, amènent des citations prématurées et mieux placées ailleurs, en renvoient à plus tard d'autres dont on aurait besoin maintenant, et amollissent ainsi peut-être le nerf de la dialectique. Je ne le pense pas, et je crois de plus que les agressions un peu hardies et les ripostes non moins vives, voire même quelques excursions aux champs voisins, loin d'affaiblir la valeur des preuves, que je tiens pour aussi concluantes et aussi solidement établies que si l'on avait procédé par thèses hérissées et syllogismes en forme, ne font que les confirmer davantage, en fixant l'attention sur le point précis du litige, et en fournissant, soit à l'attaque, soit à la défense, les termes mêmes, les mêmes difficultés et les mêmes solutions qui ont été jetés dans la lutte par des savants, des illustrations et des hommes spéciaux, combattant sous l'une et l'autre bannière.

Au retour des mêmes objections, que soulèvent

des sujets nouveaux qui, pour être différents, ont néanmoins des points de contact et offrent des côtés semblables, — par exemple, la jonglerie, les fluides de toutes dénominations, les erreurs des sens, reviennent embarrasser presque chaque question nouvelle, — j'ai pensé qu'il suffit d'y répondre une fois, et de renvoyer à la solution donnée, quand l'occasion s'en présente.

Je prévien enfin nos lecteurs que, pour éviter l'ennui d'un chapitre entier et compacte de citations à perte d'haleine, comme l'aurait, à toute force, exigé la démonstration matérielle de l'existence des faits, j'ai préféré les disséminer dans tout le corps de l'ouvrage ou les renvoyer à la fin ; de sorte que l'on ne perd rien pour attendre ; on y gagne de plus l'agrément de la variété, et les témoignages, qu'on suppose un instant, ne tardent pas à se grouper dans notre esprit, et à nous offrir la masse imposante que, pour s'asseoir solidement, réclamaient nos convictions.

---

## **PERSONNAGES :**

**M. l'abbé DUVAL**, théologien.  
**ADOLPHE**, avocat.

**JULES**, philosophe.  
**M. LATOUCHE**, médecin.

# LE MAGNÉTISME

# LE SPIRITISME

# ET LA POSSESSION

---

## PREMIER ENTRETIEN

### **LA PRESSION DES MAINS N'EST PAS LE MOBILE DES TABLES TOURNANTES**

Croire au démon, croire à Dieu. — Forces inconnues de la nature. — Effet et cause, semblables en espèce. — L'inconnu connu. — Sa limite extrême. — Expériences. — Pression des mains. — Explication des savants. — Résistance des tables. — Réponses verbales.

L'AVOCAT. — Sérieusement, mes amis, j'ai failli avoir peur : je viens d'assister à une séance de tables tournantes, qui, pour peu que je ne me tienne sur mes gardes, va me faire modifier mon acte de foi et y insérer ce menu détail : Je crois au diable et à ses cornes.

LE PHILOSOPHE. — C'est une heureuse disposition, et

partant d'un bon naturel, Adolphe ; et, si vous avez vu ce personnage lui-même ou quelqu'un de sa suite, je comprends aisément vos troubles de conscience. Quant à moi, qui suis loin d'être un Père de l'Église, il me suffirait d'un simple aperçu de la queue de Satan, rien de plus, pour être prêt à souscrire tous les articles du symbole de Nicée.

L'AVOCAT. — Mon don n'est pas le discernement des esprits, et, Lucifer me favorisant assez peu de ses apparitions, je ne saurais jurer de son identité, ni assurer qu'il soit l'auteur des faits que volontiers lui attribue mon instinct religieux. Quoi qu'il en soit, les prodiges dont je viens d'être témoin dépassent visiblement les forces connues de la nature, je le proteste.

LE PHILOSOPHE. — Il ne faut pas trop hardiment vous prononcer, Adolphe. Peut-être auriez-vous de la peine à poser les limites du connu et de l'inconnu dans les forces de la nature. Le mieux serait de faire comme moi, et de trancher la question en niant l'inconnu. J'incline vivement à croire que ce qui surpasse, en certaines matières, au moins, les forces connues de la nature, en dépasse également les forces inconnues.

L'AVOCAT. — C'est tout simplement un paradoxe.

LE PHILOSOPHE. — Non. Il est au monde des forces cachées ; il en est dont on ne saurait prévoir toutes les applications possibles, et dont les mille ressorts qui les font mouvoir nous échappent ; il est des moyens qu'on déguise et dont le déploiement habile est le fait de la jon-

glerie ; mais les forces proprement inconnues de la nature n'existent pas, veuillez m'en croire.

L'AVOCAT. — Je suis tout prêt à m'incliner devant votre autorité, quand surtout de fortes raisons et de bonnes preuves seront venues à son appui.

LE PHILOSOPHE. — Les forces inconnues de la nature ne sont que la ressource des ignorants et l'épouvantail des sots : c'est, dans un étui brillant, un grand sabre émoussé qui toujours menace plus qu'il ne saurait blesser jamais. Et je prétends que, la nature tout entière étant à destination de l'homme, et l'homme ayant au moins atteint sa majorité, ses forces, comme de fidèles ministres, se sont présentées à lui dans leur substance même et leurs phénomènes générateurs, sinon dans leurs détails, leurs perfectionnements et leurs applications. Aussi, par le monde entier, veuillez bien l'observer, aucun génie ne fit jamais une découverte qu'il ne l'eût trouvée, à l'état de germe, dans une connaissance antécédente, comme le chêne est renfermé dans le gland destiné à le produire. Et, de même que du gland il ne sort jamais un oranger, qu'il ne naisse pas un dragon de l'œuf d'une colombe, il n'existera jamais des forces de la nature que des effets naturels et semblables à leurs causes pour le genre et l'espèce : *Juxta genus suum et speciem suam.*

L'AVOCAT. — L'invention de la poudre, par exemple, je ne lui vois guère d'antécédents dans l'histoire des connaissances humaines.

LE PHILOSOPHE. — Je ne vous en recommande pas

moins cette loi invariable de filiation et cette constante similitude entre l'effet et la cause, *In similitudinem naturæ*. Et j'ajoute : Le chêne eut un gland, la colombe un œuf, et toute invention son germe parmi les principes déposés par la main de Dieu dans les trésors de la création. La poudre n'est que la mise en œuvre d'agents divers empruntés à des éléments bien connus dans leurs propriétés, et dont la rencontre fortuite ou la combinaison intelligente a produit des explosions terribles, et mis sur la voie des étonnants résultats qu'on en obtient. Les ballons ont été précédés, dans leur course aérienne, par la plume qui s'envole, et qui improvise ainsi le premier aéronaute en élevant dans les nues la fourmi qui s'y est malencontreusement attachée. Les prodiges de la vapeur sont renfermés dans le pot-au-feu de la ménagère. Et l'électricité, avant de déployer ses ailes et de prendre la parole pour devenir la messagère des rois, franchissant tous les horizons avec la rapidité d'un esprit, fut captive dans une bouteille; et, si nous sommes parvenus à dompter le tonnerre, à faire de la foudre un ardent courrier, déjà la foudre existait avec ses invariables lois, aussi bien que les chaînes qu'on lui a imposées.

L'AVOCAT. — Vous avouez vous-même que l'électricité prit la parole; la parole est esprit et donne tort à votre doctrine sur l'identité de genre et d'espèce entre la cause et l'effet.

LE PHILOSOPHE. — La cause peut être multiple et emprunter son action à des agents divers. Le caillou glacé,

qu'on ramasse sous la neige, produit bien la brûlante étincelle ; mais il n'est pas seul principe de cette génération singulière : l'acier le frappe, et, réunissant ainsi les éléments propres à la combustion, en fait jaillir un éclatant météore. L'électricité a son action propre aussi, qui se borne, suivant les lois de son auteur, à s'échapper avec une incomparable vitesse, — je ne parle pas de ses autres effets ; — cette impétuosité, le génie s'en empare, la subjugue, la transforme en signaux, qu'il anime de sa pensée, absolument comme je donne la vie aux caractères qui coulent de ma plume, ou même le sentiment aux paroles qui s'échappent de mes lèvres. De sorte que l'électricité, procédant de deux principes, qui sont le mouvement et le génie, a la parole comme les presses de l'imprimeur, comme la télégraphie ancienne, dont les polichinelles aux bras gigantesques exécutaient leur pantomime au sommet des montagnes.

L'AVOCAT. — Il est étonnant que nulle des mystérieuses forces de la création ne vous reste inconnue.

LE PHILOSOPHE. — Parce que l'inconnu cesse de l'être, daignez vous en souvenir. L'inconnu nous est suffisamment connu, — du moins pour ce qui vient à la question présente ; — dès lors que l'extrême limite de sa puissance ne saurait nous échapper, et qu'au delà de cette limite sont visiblement placés les prodiges qui nous occupent.

L'AVOCAT. — Qu'appellez-vous la limite extrême d'une puissance ?

LE PHILOSOPHE. — La limite qu'elle ne saurait dépasser sans se dépasser elle-même et sans faire un acte impossible à sa nature.

Ainsi je ne connais assurément pas toutes les ressources de l'organisation humaine, et, parmi les forces de l'homme, bon nombre peuvent échapper à ma pénétration ; je ne saurais donc pas plus en poser la limite prochaine que je ne pourrais dire le grain de sable où s'arrêtera chaque flot de l'Océan ; mais je parviendrai aisément à indiquer la limite extrême qui sépare la puissance humaine d'une puissance supérieure à sa constitution : *Usque huc venies... hic confringes tumentes fluctus tuos.* Je ne sais pas tout ce que peut l'homme ; mais je sais, à ne pas m'y méprendre, ce qu'il ne peut pas : il peut faire l'œuvre de l'homme, il ne saurait prétendre à celle de l'ange ; il peut faire l'œuvre d'une âme enchaînée à des organes, et non point celle d'un pur esprit. Je ne sais pas tous les stratagèmes, en vérité, que peut fournir au renard son rusé naturel ; mais je sais bien qu'il ne prendra pas son vol pour faire la chasse aux colombes qui jouent dans les nues. J'ignore les mille moyens que peut mettre en œuvre le monstre de l'Océan, le cruel tyran des mers, pour saisir sa proie ; mais ce que je ne saurais ignorer, c'est que le requin ne se promène pas sur la grève du rivage, et qu'au sommet des monts l'on est à l'abri de ses attaques.

L'AVOCAT. — Cette distinction me paraît satisfaisante. Toutefois, au siècle où vivait Homère, quand le genre

humain commençait déjà passablement à avoir l'âge de raison, ce me semble, et touchait à sa majorité peut-être, on aurait à coup sûr placé la poudre au delà de l'extrême limite de la puissance militaire; les chevaliers des croisades en eussent fait autant des canons rayés, et Napoléon lui-même n'aurait pas été loin de mettre au rang des chimères les chemins de fer et le télégraphe électrique.

LE PHILOSOPHE. — Le génie même peut avoir ses surprises, mais il est prompt à en revenir, et d'un coup d'œil il saisit la ligne qui sépare chaque sphère des mondes de notre univers moral, et sait reconnaître la loi qui les gouverne, la même que nous avons posée en principe incontestable, celle de la similitude de nature dans la génération des phénomènes entre les effets et leurs causes, comme elle existe dans la génération des êtres vivants à tous les degrés de l'existence : *Juxta genus suum et speciem suam*. Il se souvient que tout phénomène doit être contenu dans sa cause complète et en reproduire l'espèce. Connaissant, en conséquence, la constitution essentielle des forces mères, il en conclut que ni perfectionnement aucun, ni filiation quelconque, ni mille effets qui en émanent, ni mille combinaisons qui nous étonnent, ni mille amalgames qui en résultent, ne sauraient rien nous offrir qui diffère, en nature, des éléments générateurs.

Je connais le mouvement et ses lois; il en ressort néanmoins des résultats bizarres inscrutables à mon imagina-

tion, mais rien jamais, je le proteste, qui puisse être une pensée : la pensée a pour mère unique l'intelligence. Je connais les lois de l'attraction et de la gravité ; elles peuvent donner naissance à d'étonnants phénomènes ; mais des lois constantes et invariables ne disent jamais oui et non sur le même sujet, ni n'imposent point le pour et le contre ; et si, de par la volonté créatrice, les corps pèsent et l'attraction les précipite, un corps sans pesanteur est étranger à l'ordre de l'univers et accuse nécessairement une intervention surhumaine.

L'AVOCAT. — Or, voici ce que j'ai vu...

LE PHILOSOPHE. — Mais admettez-vous, auparavant, que nulle force n'est véritablement inconnue dans sa nature, et que les effets ne sauraient être étrangers ni supérieurs à leur cause ?

L'AVOCAT. — Le moyen de ne pas l'admettre, au sens que vous y mettez, puisque c'est tout simplement professer que la nature ne peut se dépasser elle-même, ni les effets être plus grands que la cause qui les contient.

Voici donc ce que j'ai vu, et veuillez me dire s'il n'est plus rien aux forces de la nature qui ait échappé à la perspicacité de votre regard :

« Les acteurs et les témoins étaient un archiprêtre, deux vicaires, un aumônier, un ingénieur des ponts et chaussées, ancien élève de l'École polytechnique ; enfin c'étaient encore quelques autres personnes de ma connaissance intime. Les doigts armés d'un crayon, je dres-

sai mon procès-verbal au fur et à mesure des réponses et des incidents.

« La table (guéridon à trois pieds) ne tourne qu'à regret et après un temps fort long. Elle s'arrête presque aussitôt. — Lève-toi sur deux pieds et frappe du troisième si tu consens à parler. — Elle reste immobile. — Si tu ne veux pas répondre, tourne. — Elle tourne immédiatement et s'arrête. — Si tu persistes à ne rien répondre, tourne et conduis-nous à la porte. — Aussitôt fait que dit ; la table accomplit deux ou trois révolutions sur elle-même, comme pour prendre son élan, puis elle file d'une traite en droite ligne, jusqu'à la porte, où elle semble nous pousser brutalement. On ne dit guère aux gens en meilleur français : Sortez !

« .... L'impatience s'empara de nous, et nous nous disions : La présence de ces messieurs les ecclésiastiques la paralyse. Tout aussitôt, lentement et spontanément, elle se lève et frappe un coup... L'Esprit est là.

« — Es-tu l'Esprit? — Oui. -- Mauvais Esprit? — Oui. — Aimez-vous le Christ? — Non. — Ton nom? — ..... — Quand tu ne réponds point, agis-tu d'après un mouvement de ta volonté, n'est-ce au contraire qu'impuissance? — Je ne le veux. — Combien M. l'aumônier a-t-il de frères? — Deux (ce qui est vrai). — Son nom de baptême? — André. — N'est-ce pas Aimé? (André est un de mes noms, dit l'aumônier; *on n'y pensait pas.*) — Lorsque tu tournes, est-ce sous l'action d'un fluide? — Oui. — Es-tu soumise à notre volonté? — Non. — Si tu n'es pas soumise au

diable, frappe deux coups. — .... — Aimes-tu ce que j'ai dans la main (des médailles de la sainte Vierge) ? — Non. — Aimes-tu la Société de Saint-Vincent de Paul ? — Non. — Où résides-tu ? — Dans l'air. — Vos manifestations sont-elles pour notre bien ou pour notre mal ? — Mal.

« Comme depuis quelques instants la table répond avec une vivacité croissante et presque fiévreuse, nous lui demandons : — Es-tu le premier Esprit qui nous a répondu ? — Je suis un autre. — Comment se dit chêne en latin ? *Quercus*. — Où étais-tu lorsque tout à l'heure l'autre Esprit répondait si lentement. — *Infimo*. — En enfer ? — Oui. — Souffres-tu ? — Deux énormes coups répondent : Oui. — Tu n'as pas été toujours Esprit ? — Toujours. — Tu mentais... (en telle circonstance) ? — Oui. — L'aveu d'être menteur te coûte-t-il ? — Oui. — Tu es soumis au Christ ? — Oui. — Y a-t-il un enfer éternel, comme le disent les chrétiens ? — Un grand coup répond : Non.

« Depuis quelque temps les coups sont frappés avec une singulière énergie. La table, qui se tait quand bon lui semble, se lève de temps en temps comme un cheval qui se cabre ; plus d'une fois nous croyons qu'elle va se renverser. On peut dire que, dans ses mouvements, dans ses hésitations, dans ses empressements, il y a une passion tantôt libre, tantôt contenue. Elle a de la physionomie, une accentuation visible et variée, du *sentiment*. On y sent une âme, un esprit. Plus d'une fois elle excite en nous un mouvement interne de terreur.

« .... — Un Esprit est-il dans la table? — Oui. — Va chercher ton maître. Peut-il venir? — Oui... dans trois minutes.... — ... Ton maître est-il là? — Oui. — D'où viens-tu? — De l'enfer. — Souffres-tu? — (Avec force et lenteur) Oui. — (La table est levée sur deux pieds, on lui dit :) — Résiste à qui veut t'abaisser à terre. (Le propre poids du petit guéridon devrait l'y ramener naturellement : j'essaye de le faire, et je ne le puis. Le pied fait entendre un craquement, il se brisera si je persiste. Elle s'abaisse ; quelqu'un lui dit alors :) — Adhère au sol. (Ayant un genou en terre et, de mes deux bras prenant mon point d'appui sur l'autre genou, je ne la soulève que fort médiocrement au-dessus du parquet et avec grand effort.) — Tu es éternel? — Non. — Dans combien de siècles cesseras-tu d'être? — (Elle frappe toujours, on l'arrête au trente-cinquième coup.) Tu mens! — Oui. — Le Christ est-il le Fils de Dieu? — Non. — Je t'ordonne de dire si effectivement tu le reconnais. — Oui. — Est-ce sincèrement? — Oui. — Es-tu forcé de l'avouer? — Oui. — Reconnais-tu la présence réelle dans l'Eucharistie? — Oui. — L'éternité des peines? — Oui. — Tu as donc menti en disant que tu n'es pas éternel? — Oui (et à ce coup elle se renverse presque). — Tu es condamné pour orgueil? — Oui. — Parles-tu pour notre bien ou notre mal? — Mal. — Change de pied pour frapper. (Elle en change.) — As-tu souffert au moment de la mort du Christ? — Non. — Sa mort a-t-elle augmenté tes souffrances? — Oui. (La table est agitée et se lève sans commande-

ment.) — Tiens-toi tranquille. (Elle s'arrête.) — Lève-toi sur un seul pied. (Elle essaye, et, semblant d'abord ne le pouvoir, elle se prend à tourner avec rage ; par suite de ces mouvements, elle se trouve enfin posée sur un seul pied.) — Y a-t-il un sabbat ? (Elle se démène et frappe :) — Oui. — Tourne. (Elle pivote rapidement sur un seul pied et tombe...)<sup>1</sup>. »

Telle est la scène qui m'a si vivement impressionné, et dont je vous laisse à caractériser la vie qui l'anime.

LE PHILOSOPHE. — Je comprends vos hésitations et vos embarras, mon cher Adolphe, car le drame, tout joué qu'il est, est admirablement joué ; c'est pourquoi ma doctrine n'en est nullement ébranlée. Prenez dix grains, dont un de supercherie et neuf de simplicité et de bonne foi : mêlez bien, tournez et retournez, il en sortira positivement tous les faits merveilleux dont vous avez été l'in-

<sup>1</sup> *Mœurs et Pratiques du démon*, par M. le chevalier des Mousseaux.

Rien de plus curieux et de plus intéressant que les ouvrages de nos devanciers, M. de Mirville, M. des Mousseaux, M. de Résie, etc. Notre travail était achevé quand a paru *les Morts et les Vivants* par le R. P. Matignon.

C'est à MM. des Mousseaux et de Mirville que nous devons la plupart des faits sur lesquels nous amenons la discussion, et quiconque veut connaître à fond ces questions pleines d'intérêt ne peut se passer de consulter leurs ouvrages. Nous servir de l'autorité de leurs consciencieuses recherches, ce n'était pas seulement épargner à nos lecteurs la preuve trop prolixie de faits nouveaux, c'était aussi constater la faveur que l'opinion publique a déjà accordée à la thèse que nous soutenons ici.

nocent témoin. C'est-à-dire que l'un de vos expérimentateurs était un madré compère, et les autres de fort bonnes gens aux croyances vives, à l'imagination neuve, doués d'une légère inclination au surnaturel. Le compère donnait la première impulsion au meuble docile ; les dupes, dans leur extatique surprise, l'aidaient à leur insu : l'un dirigeait les mouvements, les autres le secondaient, la table tournait, et tous criaient au miracle.

L'AVOCAT. — Voulez-vous me permettre, Jules, d'exclure l'élément de supercherie ? Je crois pouvoir vous garantir l'entière bonne foi de ma société.

LE PHILOSOPHE. — Jamais, mon cher, jamais.

L'AVOCAT. — Mais encore, supposez-le ; M. l'abbé Duval nous promet de le démontrer plus tard.

LE PHILOSOPHE. — Eh bien, alors même, puisque vous le voulez, abandonnant l'importante initiative d'un chef habile, et par conséquent l'unité d'impulsion que sa direction impose, me privant ainsi de ma principale ressource, je découvre néanmoins, dans l'ensemble des expérimentateurs, d'abord une volonté très-déterminée d'obtenir un mouvement de rotation que chacun sollicite de tous ses désirs.

L'AVOCAT. — J'avoue que chacun presse de ses vœux le moment où la table cède à un premier tressaillement de la vie.

LE PHILOSOPHE. — Il existe donc de la part des opérateurs une volonté intense de voir le bois céder à une pression qu'ils tiennent pour exclusivement intentionnelle.

Mais de cette pression s'échappe, à imperceptibles doses, une puissance obédientielle qui dirige son impulsion purement vitale vers le mouvement de rotation, et l'imprime plus efficacement que ne le ferait une force brutale.

L'AVOCAT. — Supposons-le gratuitement, car où sont les preuves d'une semblable impulsion nerveuse suffisante pour faire bondir une table sur le parquet? Supposons-le; encore est-il qu'il faut que le mouvement circulaire s'établisse par la droite ou par la gauche; l'accord des impulsions individuelles, qui seul peut en déterminer la direction, découle de l'entente préalable; et quelle entente a pu intervenir entre des expérimentateurs dont essentiellement la bonne foi exclut tout accord de ce genre? Au surplus, la table, en votant par pied levé, quelle impulsion, supposée circulaire, deviendra à son insu une pression de haut en bas pour amener la table à lever le pied, tandis que l'impulsion, diamétralement opposée deviendra, toujours à son insu, une pression de bas en haut pour favoriser le même manège? Je ne suis pas assez clair; pour plus de simplicité, bornons-nous à deux acteurs, A et B, de la plus entière bonne foi. Pour que la table parvienne à soulever un de ses pieds, il faut nécessairement que la pression A s'abaisse et la pression B s'élève, et *vice versa*; mais quel instinct a donc déterminé deux forces aveugles à cette opération contradictoire et d'un si parfait accord?

LE PHILOSOPHE. — Le grand mobile est la puissance in-

tentionnelle ; l'intention de recevoir une réponse la formule elle-même, en imprimant à la table un geste affirmatif ou négatif. Ainsi, quand la force affirmative prédomine, elle exige *oui*, et la table le frappe ; quand la force négative domine à son tour, elle impose le *non*, et la table le prononce. Quand les forces opposées s'équilibrent, la table hésite et s'abstient.

L'AVOCAT. — Cette théorie ne vous tire nullement de l'embarras où vous jettent la nécessité tout ensemble et l'impossibilité d'un accord préalable pour l'exécution simultanée de deux mouvements contradictoires. En outre, il arrive au meuble capricieux de répondre quelquefois diamétralement à l'inverse de toutes les convictions des opérateurs qui l'animent.

LE PHILOSOPHE. — Et il a raison jusque dans ses caprices, puisqu'il ne reproduit, même alors, que la conviction des acteurs, mais factice et passagère. Quelle est cette conviction qui leur est propre et passagère, tandis que leur conviction propre encore et permanente lui est entièrement contradictoire ? Ils attendent ordinairement — n'est-il pas vrai ? — sous l'impression de leur vive croyance au surnaturel, une réponse de Satan lui-même. Ils connaissent son caractère, son humeur, et lui prêtent d'instinct un langage en harmonie avec ses sentiments ; ils nient dès lors ce que lui-même nierait, comme l'éternité des peines, la divinité de Jésus-Christ, et par cette conviction d'emprunt, ils prononcent intérieurement des blasphèmes, que répète la table en s'en faisant le brutal

écho. Ils jouent un personnage, tout en restant de la meilleure foi du monde.

Écoutez le journal *la Patrie*, 18 mai 1853 ; il reproduit à peu de chose près la même doctrine : « Explication donnée par les savants : Les tourneurs de tables et de chapeaux sont presque tous de bonne foi, — c'est votre opinion, Adolphe ; — mais ils se trompent : ils croient faire tourner, par un acte de leur volonté, ou par une effusion de fluide magnétique, l'objet inanimé placé sous leurs doigts, tandis que c'est par une action musculaire imperceptible pour tous et pour eux-mêmes ; c'est par un mouvement vibratoire, partant de milliers de petits rameaux nerveux... Ajoutez à cela la lassitude, l'humidité des mains, et vous aurez une explication, sinon complètement satisfaisante, du moins *assez plausible*, du phénomène qui nous occupe... M. Chevreul (de l'Institut) a remarqué cette prédisposition physiologique, et l'a *illustrée* par ce fait familier du joueur de billard qui, après avoir lancé sa bille, la suit des yeux, des épaules et de tout le corps, et fait des efforts bizarres *comme pour* la pousser... »

L'AVOCAT. — Mais le joueur de billard en reste malheureusement au *comme pour*, ce qui rend *assez peu plausible* l'explication des savants.

LE PHILOSOPHE. — Aussi n'obtient-on souvent que l'immobilité et le silence.

L'AVOCAT. — J'ai voulu abaisser jusqu'au sol le guéridon revêché qui se dressait sous mes mains pour frapper éner-

giquement ses réponses, et mes efforts n'ont eu d'autre succès que de le briser plutôt que de le réduire. Vous me répondrez qu'il y avait une pression douce sur la partie opposée *agissant plus efficacement qu'une force brutale*. Je n'en crois rien ; mais soit ! vous parvenez de la sorte, non sans peine, à frapper le oui et le non. En sera-t-il ainsi d'un mot plus compliqué ? Prenons dix opérateurs, que nous tiendrons, si vous le voulez bien, séquestrés, en cellules particulières et sans communication entre eux. Demandez alors à chacun d'eux dans combien de temps viendra l'Esprit. Chacun proférera, de toute évidence, un nombre différent, dix, vingt, trente minutes. Ramenés maintenant autour de la table, on adresse à la table la question : Dans combien de temps viendra l'Esprit ? je vous prie de nous dire quel nombre prévaudra pour formuler la réponse.

LE PHILOSOPHE. — Aucun, et qu'importe ? La table frappera au hasard et tout nombre sera bon. Qu'elle prononce dix minutes ou un quart d'heure, nous sommes contents.

L'AVOCAT. — C'est vrai, la réponse ne présente aucune difficulté à cause de la nature même de la question. Mais quel sera le moyen de satisfaire à cette autre question : Dis-nous quel est le lieu de ton séjour ? En charte privée, chacun répond l'un de ces cinq mots : air, purgatoire, ciel, terre et enfer. De retour à la table, vous posez la question : Où fais-tu ton séjour ? Chaque influence, d'après votre opinion, imprime à la table le saut qui répond à la première lettre de son mot. Laissons prévaloir la lettre c

du mot ciel. Au second tour, il est grandement à croire que l'influence dominante sera déplacée; assignons-lui l'*e* de terre; au troisième l'*f*, d'enfer; au quatrième, l'*l* de ciel, et au cinquième, l'*a* de purgatoire, ce qui nous fournira l'expression lumineuse de *cefla*. Quant à la réponse que j'ai moi-même obtenue *infirmo*, je jure que tous mes partenaires et moi n'attendions qu'*inferno* après les trois premières lettres, et n'offrions à la table qu'un *e* au lieu d'un *i*, qu'à notre grand étonnement nous en avons obtenu.

LE PHILOSOPHE. — Aussi n'est-ce qu'à mon corps défendant que je me suis départi du compère.

L'AVOCAT. — Vous regrettez le compère ! Mais, de bonne foi, même à l'aide du compère, parviendriez-vous à expliquer avec quelque aisance l'adhésion de la table au sol quand nul de propos délibéré ne l'y retient, et qu'un homme exerce vainement sa force à la soulever ? Nous rendriez-vous bien raison de ses prodiges d'équilibre, et de l'injonction peu cérémonieuse qu'elle nous fit d'avoir à passer la porte ? J'ai tort, Jules, on ne discute pas de semblables faits, et la citation seule en suffit pour montrer d'une manière éclatante l'insuffisance des moyens qu'on leur assigne. Essayez donc, vous philosophe, d'en faire autant, et je vous tiens pour le premier physicien de l'Europe si, après quinze jours de préparation et d'exercice, vous parvenez à imprimer à une table, sans efforts visibles, de semblables mouvements.

## DEUXIÈME ENTRETIEN

### LE MAGNÉTISME NE SAURAIT COMMUNIQUER LE MOUVEMENT AUX TABLES

Sauts et convulsions des tables. — Historique. — Faits américains, européens.  
— Mouvement au moyen de la chaîne. — Magnétisme animal. — Son existence douteuse. — Moyen de le produire inconnu. — Sa force insuffisante.  
— Singulier moulin à vent. — Mouvement sans contact.

L'AVOCAT. — Telles sont, mon cher philosophe, les difficultés que nous offre la rotation des tables. Encore est-il qu'elles ne vous ont pas dit le dernier mot, m'assure-t-on. Et, toutefois, vous ne craignez pas, dans votre loyauté, de nous laisser apercevoir quelque hésitation. Car, premièrement, vous avez hasardé, d'accord avec le journal *la Patrie*, une force musculaire, à doses infinitésimales, dont vous n'avez aucune notion positive, et dont vous ne découvririez aucun analogue parmi les innombrables phénomènes de l'existence. Secondement, vous avez appelé à l'aide de votre système des impulsions tout intentionnelles, auxquelles, malgré ses gestes rien moins qu'imperceptibles, aurait une fort médiocre confiance le joueur de billard pour gagner la partie; impulsions au moyen desquelles vous-même auriez mille embarras à vous tirer

d'affaire, supposé que, muni de toutes les ressources de la science, vous eussiez à produire les mêmes effets, soit seul, soit secondé par des gens naïfs et enclins à toute la crédulité désirable. Troisièmement, vous n'expliquez ni les sauts de la table, ni ses convulsions, ni sa résistance, ni son inexplicable pesanteur de circonstance, non plus que ses réponses verbales <sup>1</sup>. Ses sauts, ses convulsions ! Voyez plutôt ce qui se passe, et dont je reçois à l'instant même communication :

« La table, dit le procès verbal, signé de quatre honorables témoins, se meut dans toutes les directions et avec une très-grande force; nous ne découvrons aucune cause apparente de ce mouvement. Elle s'avance sur nous et nous repousse de plusieurs pieds, assis que nous sommes dans nos fauteuils.

« MM. Edwards et Wells, qui la saisissent, luttent sans avantage contre le pouvoir invisible qui l'anime. Pressée sous les mains d'un cercle de personnes, elle s'élève en l'air et y flotte pendant quelques secondes.

« M. Wells s'assoit sur la table, qu'aucune autre per-

<sup>1</sup> Il est fort à désirer, avant de passer à des scènes où se montre d'une manière plus éclatante une force étrangère aux opérateurs, que le lecteur se rende compte, par la réflexion et l'expérience, de l'impossibilité physique où l'on est d'imprimer de semblables mouvements au moyen de l'impulsion musculaire, ou même d'efforts extérieurs et parfaitement visibles. Cette impossibilité radicale coupe court à bien des chicanes, auxquelles il faut savoir répondre, affermit notre marche, éloigne l'hésitation, et nous met sur la voie d'importantes découvertes.

sonne ne touche; la table le secoue avec une singulière énergie, puis elle se lève sur deux pieds, et s'y maintient en équilibre l'espace de trente secondes.

« Trois personnes étant assises sur la table, celle-ci les promène dans des directions variées. Mais un autre phénomène accompagne celui de la table : car, de temps en temps, un choc puissant se fait sentir, le plancher tremble; il semble que l'action d'un tonnerre lointain remue, ébranle les tables, les sièges et les objets inanimés de cet appartement, que nous sentons frissonner. »

Tel est, j'espère, le dernier mot des tables tournantes.

LE PHILOSOPHE. — Auquel nous donnerons, je l'espère aussi, le dernier mot de la science.

L'AVOCAT. — Ce dernier mot devrait être celui-ci : Montrer des causes agissant au grand jour, et produisant des effets qui s'y rattachent logiquement, comme la télégraphie se rattache, par voie de causalité, à l'action électrique domptée par le génie.

LE PHILOSOPHE. — Vous nous jetez de prime-saut parmi tous ces faits étourdissants; ne seriez-vous pas prêt à nous en montrer auparavant l'origine<sup>1</sup>?

L'AVOCAT. — Pas assez; mais M. l'abbé Duval me viendra sans doute volontiers en aide.

<sup>1</sup> Ces phénomènes, si étourdissants, en effet, que volontiers on leur soupçonnerait un vice d'origine, sont néanmoins énormément dépassés aujourd'hui parmi nous, en Europe, à Paris, et jusque dans les plus obscures villes de province.

LE THÉOLOGIEN. — Oui, mes amis, de tout mon cœur. Les Esprits frappeurs étaient connus déjà de toute antiquité, mais ils semblaient vouloir laisser dormir en paix notre siècle, lorsque, il y a peu d'années, ils ont entrepris une campagne nouvelle, et levé leur premier étendard dans l'État de New-York, Amérique du Nord. C'était en 1848.

« Au sein d'une famille méthodiste du nom de Fox, des coups, dont la curiosité publique, réveillée en sursaut, ne pouvait se rendre compte, résonnèrent périodiquement dans les différentes parties de la maison. Impatentée de ces importunités mystérieuses, l'une des deux jeunes filles de M. Fox se prit enfin à dire à l'invisible frappeur : « Frappe à « cette place, puis frappe à cette autre; » et l'invisible obéissait tout aussitôt. Elle dit plus tard : « Réponds à mes questions par tel nombre de coups pour l'affirmation, et par « tel autre en signe de négation. » Or, à chaque injonction nouvelle, l'Esprit mystique s'empressait d'agir, de répondre et de donner les preuves invariablement soutenues de sa haute intelligence. Le commerce entre le monde des esprits et le nôtre se trouva dès lors établi; ce n'était encore que du cabotage. Mais, peu de temps après, ces curieux, ces inquiétants, ces désolants phénomènes avaient pululé, s'étaient multipliés, s'étaient élancés partout, presque à la fois, et sous je ne sais quelle immense variété de formes. Forts de leur nombre, ils envahirent l'Amérique presque tout entière, produisirent dans les âmes de profonds ravages, et occasionnèrent une quantité vraiment considérable de folies et de suicides. Bientôt nul phéno-

mène ne devint plus vulgaire que celui de l'action de ces Esprits ; rien ne fut plus varié que leurs opérations, ni moins indigne de foi que leur présence. Aussi, très-peu d'années furent-elles amplement suffisantes à mettre plus de cinq cent mille individus en rapport plus ou moins direct avec ces êtres. Il dépendait du premier venu de converser avec eux par des moyens et des intermédiaires que l'on s'accordait amiablement à désigner. Quelquefois même, et tout spontanément, on les entendait parler ; ou, mieux encore, on les voyait, se manifestant sous la forme et sous le costume de parents ou d'amis décédés.

« D'autres fois, et sans cause apparente, les choses prenaient un tour moins sérieux ou moins attendrissant. Les Invisibles se prenaient à battre des marches, à imiter les bruits de la scie, du rabot, de la pluie, de la mer, de la foudre, à jouer des airs sur le violon, sur la guitare, à sonner des cloches, et, sans aucun instrument quelconque, à exécuter des concerts.

« Ou bien, sans que personne les touchât, et sur la simple demande des assistants, des meubles de toute nature et de toutes dimensions, chargés de plusieurs centaines de livres, se mettaient en mouvement. D'autres meubles, d'une insigne légèreté, contractaient une telle adhérence avec la surface du plancher, — ce que j'affirme pour l'avoir éprouvé personnellement, — qu'il fallait de véritables efforts pour les soulever, et que souvent les en arracher était chose impossible. D'autres, sautant sur un pied, exécutaient de véritables danses, malgré le poids de plu-

sieurs personnes. Des hommes même, enlevés en l'air, étaient tout à coup transportés d'une place à une autre. Des mains sans corps se faisaient voir ou sentir, et reproduisaient l'écriture de personnes mortes les mieux connues. Mieux encore, on apercevait parfois des formes humaines toutes diaphanes, et des voix distinctes parlaient nos langages : »

LE PHILOSOPHE. — J'aimerais autant ne pas aborder les faits américains, qui offrent plus de difficulté peut-être que d'authenticité.

L'AVOCAT. — Vous ne seriez pas de ceux, je présume, Jules, qui croiraient l'authenticité des faits sujette aux avaries d'une traversée sur l'Océan. Et ceux qui précèdent sont loin de mériter la note sévère que vous leur infligez, pour l'unique raison qu'ils sont de quelque embarras à votre cause. Mais voici des faits européens et nationaux :

« Depuis huit jours environ, dit *la Gazette d'Augsbourg*, notre bonne ville est dans une agitation difficile à décrire : elle est complètement absorbée par une merveille, à laquelle on ne songeait pas avant l'arrivée du vapeur de New-York, *le Washington*. Le nouveau phénomène est importé d'Amérique.

« Un certain docteur André le décrit ainsi :

« Après avoir formé une chaîne de sept ou huit personnes, le doigt auriculaire droit de chacun touchant le doigt auriculaire gauche de son voisin, la table que l'on entoure se met à tourner aussi longtemps que dure la chaîne, et s'arrête quand une personne se retire.

« A Brème, à Vienne, à Berlin, il n'y avait plus une table en repos.

« Le 4 du mois de mai 1853, le journal de l'Empire, *le Pays*, en France, vint nous apprendre que, depuis la Baltique jusqu'aux rives du Danube, toute l'Allemagne avait la fièvre.

« L'épidémie fait irruption en France vers les derniers jours d'avril, et fait tourner guéridons, tables, assiettes et chapeaux.

« Le 11 mai on lit dans *la Patrie* : « Faire danser les tables est un tour de force ; mais les faire parler, obtenir d'elles réponse aux questions les plus indiscretes, leur faire prédire la pluie et le beau temps, cela paraît beaucoup plus fort et de plus dure digestion. Cependant, au train dont vont les choses, il ne faut jurer de rien. »

« 20 mai. *La Revue médicale*, citée par *la Patrie* de ce jour, déclare à son tour l'explication, soit par l'imagination, soit par les vibrations musculaires, entièrement ruinée par le fait du simple changement dans les rapports des petits doigts.

« 21 mai. On lit dans *la Patrie* le récit de tables promenées et renversées sans contact, par de pures volitions mentales, ou même par une simple passe magnétique, précaution très-superflue de l'expérimentateur.

« 25 mai. Communication très-importante de M. Bonjean, membre de l'Académie royale de Savoie, à Chambéry, rapportant plusieurs expériences faites à l'Académie même, et constatant la parfaite intelligence des tables. »

Ainsi :

Mouvement de rotation imprimé par le contact et une certaine disposition des mains des expérimentateurs.

Le même effet produit indépendamment de cette disposition indispensable, dont on se dispense fort bien.

Danse et rotation sans contact, au seul commandement de la volonté.

Intelligence incontestable des objets agités de la sorte.

Veillez me faire le plaisir, mon cher ami, de leur assigner une cause naturelle parmi les forces qui n'ont pour vous rien d'inconnu dans la création.

LE PHILOSOPHE. — J'accepte cette succession de phénomènes tels qu'ils nous sont présentés : et qui ne le ferait, après le développement bien autrement singulier que la science leur a donné de nos jours !

Sans me départir absolument de mon double auxiliaire, soit la jonglerie, jusqu'à preuve positive du contraire, soit les forces à doses infinitésimales, malgré vos sarcasmes, j'appelle à mon aide un mobile, que je tenais en réserve, et dont on ne saurait jusqu'ici mesurer la puissance, je veux dire le magnétisme animal.

L'AVOCAT. — Pardon, cher philosophe, j'aurais autant de raison, pour le moins, d'invoquer un mobile bien autrement puissant encore, je veux dire Satan de l'enfer.

LE PHILOSOPHE. — Mais c'est franchir les limites du naturel<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'explication de ces phénomènes par les lois de la nature, nous

L'AVOCAT. — Qu'importe, en vérité? Quand l'Église catholique, qui a bien au moins la portée intellectuelle des écoles et des Académies, nous assure que ces deux ordres, le naturel et le surnaturel, se compénètrent dans les relations les plus habituelles de la vie, et qu'il est un pont jeté sur l'abîme qui sépare nos deux mondes, fort fréquenté des esprits habitants des sphères étrangères; cette doctrine de l'Église, ne fût-elle considérée qu'au point de vue philosophique, est au moins propre à jeter en ma conscience les bases d'une grande probabilité; qu'en pensez-vous? Ou bien vous paraîtrait-il plus rationnel, plus logique, plus véritablement incontestable d'admettre l'influence du magnétisme animal que la présence et l'œuvre du démon dans nos affaires?

LE PHILOSOPHE. — Non, à vrai dire, mille fois non; car je suis l'enfant de l'Église; mais je préfère, vous le concevez, une force naturelle, si je puis, sans trop lui faire violence, l'amener à produire les merveilles soumises à notre discussion.

L'AVOCAT. — Comment arriverons-nous dès lors à la satisfaction de constater, comme force purement naturelle, l'existence du magnétisme animal?

LE PHILOSOPHE. — Il règne dans tout le système du monde un courant magnétique, dont la découverte nous a valu la création de la boussole.

L'AVOCAT. — Oui, c'est le magnétisme terrestre.

le verrons, offre plus de mystère que n'en suppose l'intervention diabolique.

LE PHILOSOPHE. — Nous obtenons l'aimantation de l'acier par des *passes* identiques à celles qu'emploient sur leur *medium* animé nos magnétiseurs dans les salons.

L'AVOCAT. — C'est toujours, et de toute vraisemblance, le même fluide, soit qu'il se produise spontanément par le mouvement des mondes, ou, d'une manière factice, par le frottement des métaux et par le moyen des piles ; mais ce n'est pas encore le magnétisme animal, ni rien qui puisse faire soupçonner les effets qu'on lui attribue.

LE PHILOSOPHE. — Il est l'âme du somnambulisme, et suscite des prodiges que vous ne sauriez lui disputer.

L'AVOCAT. — Que lui disputera fort bien M. l'abbé Duval. C'est pourquoi vous tombez dans un cercle vicieux, en supposant la question. Car nous nous réservons le somnambulisme comme étant le frère aîné des tables tournantes, le fils du même père, qui fut toujours le père du mensonge.

Toutefois, pour ne point vous fermer trop soudain le champ de la discussion par une fin de non-recevoir, j'accepte provisoirement l'existence du magnétisme animal, tout en signalant que rien ne le prouve, sinon des effets qu'on lui conteste. Veuillez bien nous le montrer à l'œuvre : à l'œuvre on reconnaît l'ouvrier.

LE PHILOSOPHE. — Le fluide, s'échappant à flots des extrémités...

L'AVOCAT. — Pardon si je vous interromps. Votre Philosophie daignerait-elle nous révéler avant tout par quel

moyen votre glande magnétique sécrète ce précieux fluide, et quelles en sont les invariables lois ?

LE PHILOSOPHE. — Vous abusez de ma position, Adolphe ; vous n'ignorez pas que je tâtonne ; et je ne saurais rendre raison de tout. Le moyen ordinaire d'émettre le fluide est la chaîne décrite par le docteur André. Laissez-moi passer à l'explication des phénomènes.

L'AVOCAT. — Très-volontiers, mais en constatant, sans y mettre un grain de malice, que ni l'existence du fluide n'est prouvée, ni le moyen de le produire connu. D'ailleurs faut-il être exclusivement table ou chapeau pour jouir de ses prodigieuses faveurs ? La truëlle du maçon ne saurait-elle y prétendre, ou bien le soc du laboureur, ou encore le mousquet du soldat ? Vit-on jamais progrès semblable ? La faux intelligente scie nos blés dans la campagne sans la main du moissonneur qui se borne à confectionner une provision raisonnable de magnétisme ; nos canons remportent la victoire sans le concours du canonnier fumant sa pipe à son aise loin du danger ; et, tandis qu'autrefois :

Aux accords d'Amphyon les pierres se mouvaient,  
Et sur les murs thébains en ordre s'élevaient,

nos palais se construisent à moins de frais encore et sans l'aide de la musique.

Eh bien, nous attendons l'explication de vos phénomènes.

LE PHILOSOPHE. — Le courant magnétique une fois éta-

bli, on comprend aisément qu'il imprime à la table une impulsion rotatoire.

L'AVOCAT. — Ni le courant magnétique ne me paraît établi, ni, le fût-il, sa force ne me semble suffisante pour imprimer aisément à la table une impulsion rotatoire.

*Le courant n'est pas établi.* Car ou chacun des dix opérateurs qui forment la chaîne autour de la table est libre de donner à son fluide individuel la direction qu'il lui plaît de choisir, soit à droite soit à gauche, ou le fluide individuel est essentiellement prédéterminé à sa direction soit à droite soit à gauche. — Dans la première supposition, le courant est impossible, puisque cinq peuvent pousser à droite, tandis que les cinq autres pousseront à gauche. Dans la seconde, il n'est pas davantage réalisable; puisque, si l'effluve a sa direction prédéterminée, ou bien elle sera, pour tous et chacun, toute à droite ou toute à gauche, ce qui est contredit par l'expérience, car la rotation s'exécute indifféremment en toute direction; ou bien les uns jouiront d'un fluide positif pour la droite, les autres d'un fluide négatif pour la gauche, ce qui arrête encore le courant, car nécessairement le fluide que j'appelle négatif neutralisera l'effet de celui que j'appelle positif. Le courant magnétique n'est donc pas établi, ni ne peut nullement s'établir. En outre :

*Sa force est insuffisante.* — Une force est insuffisante quand elle est incapable de produire l'effet qu'on lui attribue. Mais telle est la force magnétique, considérée maintenant sous l'unique point de vue de force physique,

brute et inanimée. Elle ne me paraît pas être, dans l'espèce, une force d'attraction, comme l'est, croit-on, celle du magnétisme terrestre, mais plutôt une force de répulsion, puisqu'il s'échappe un courant fluïdique de notre organisation comme de sa source, entraînant loin d'elle les objets qu'il emporte. Or une telle force est insuffisante. Je ramène encore mes dix opérateurs, représentant exactement, s'il vous plaît, par leur propre poids et celui de leurs sièges, le poids de la table qu'ils entourent : c'est dans l'ordre de la plus entière possibilité ; et je fais trois hypothèses.

*Première hypothèse.*— La table est mobile, tandis que les sièges qui l'entourent sont adhérents au sol. Les acteurs fonctionnent ; et le meuble tourne ou ne tourne pas. S'il ne tourne pas, quand les acteurs sont immobiles eux-mêmes sur leurs sièges immobiles, c'est un indice favorable à la pression musculaire, et ses partisans peuvent dire : Voyez-vous ? l'agitation seule des moteurs imprime le mouvement à la table ; un fluide l'emporterait, alors même que les agents seraient dans la plus entière inertie. Et ce raisonnement est victorieux contre le magnétisme. S'il tourne, au contraire, toute pression musculaire, toute supercherie est exclue, et les magnétistes peuvent s'écrier : Vous voyez bien que le courant fluïdique suffit à la rotation des tables ! — Je réponds : Oui, il paraîtrait être suffisant dans ce cas ; mais, ce qu'affirme la première hypothèse, la seconde le nie avec une désolante persistance.

*Deuxième hypothèse.* — La table reste mobile, de manière à pouvoir tourner sur son pied comme sur un pivot ; mais les sièges qui, tout à l'heure, étaient fixés au sol, ne portent, cette fois, que sur des roulettes, qui leur donnent une mobilité semblable à celle de la table. Qu'arrivera-t-il ? D'après toutes les expériences jusqu'ici connues, la table tournera, les expérimentateurs la suivront, et tous, pêle-mêle, seront emportés dans sa course vertigineuse. Et les partisans du fluide de s'écrier : Eh bien ! le magnétisme ne vous paraît-il pas se prouver assez lui-même, en emportant dans son tourbillon la société tout entière ? — Et je répons : Il y a trop ; car, si le démon peut aisément produire cette fureur qui anime et le bois et les gens, le magnétisme ne le peut en aucune façon, puisque, supposé qu'il imprime ce mouvement à la table, il ne le fait, aux termes de notre hypothèse, qu'à la condition d'en imprimer un semblable aux opérateurs, mais dans un sens contraire. Car nulle force physique mobile n'est capable de donner le mouvement à un objet également mobile sans subir une répulsion proportionnée à l'impulsion qu'elle communique. Sur un lac paisible deux embarcations vont bientôt se rejoindre et menacent d'une collision imminente ; mais, dans l'une, un rameur, voulant éloigner sa dangereuse rivale, la repousse d'un vigoureux coup de gaffe au flanc : quel en est le résultat ? L'une et l'autre recule et s'éloigne en raison inverse de sa force de résistance, et en raison directe de sa mobilité. — Il faut bien, direz-vous, que la force suffise, puisque la table

tourne ! — Je réponds que la conséquence peut s'éluder en attribuant à une autre cause l'effet obtenu ; et j'en nie absolument la légitimité. Mais, dussé-je l'admettre, et avouer la vertu du magnétisme d'après la seconde hypothèse, que la troisième en montrerait l'incapacité absolue.

*Troisième hypothèse.* — La table est à son tour solidement clouée au plancher qui la supporte, et les sièges néanmoins, comme dans la seconde hypothèse, restent sur leurs roulettes mobiles. Le courant magnétique s'établit ; et l'expérience prouve qu'alors tout demeure dans la plus complète immobilité ; mais la même expérience prouve aussi, en vertu des lois physiques, que nul fluide ne saurait être le moteur des tables ; autrement il imprimait aux expérimentateurs sur leurs sièges tournants un mouvement de recul égal au mouvement en avant qu'il communiquait à la table dans les données de la première hypothèse. Une barque légère qui prétendrait éloigner par ses efforts un vaisseau à l'ancre, s'en éloignerait elle-même de toute la force qu'elle y aurait déployée.

Et voilà bien des raisonnements ; me permettriez-vous de les *illustrer*, comme M. Chevreul (de l'Institut), par une comparaison ?

Il y avait aux environs d'une grande ville un moulin à vent, — ce début ressemble bien à un conte de ma grand'mère, — un moulin qui tournait aux vents les plus forts comme aux brises les plus douces, et nourrissait bon nombre de familles et bon nombre... de rats. De

hauts édifices venant à s'élever tout alentour, il manqua bientôt de souffle : les chalands partirent, les meuniers ensuite, mais les rats restèrent. « Les temps sont devenus mauvais, dit le doyen de la troupe, et, depuis six mois nous gémissons dans un calme plat plus désastreux que la tempête. Ah ça ! est-ce donc pour rien que nous vivons au dix-neuvième siècle ? Qu'on monte aux ailes stupides de ce moulin, qu'on y souffle tout l'air de ses poumons ; et, par ce moyen, l'abondance remplira de nouveau nos celliers ! » L'armée obéit ; et, comme sur un vaisseau de guerre, les matelots, en un clin d'œil, montent sur tous les mâts, toutes les vergues et tous les cordages, les rats gravirent aux ailes du moulin, en tel nombre que la toile en fut noircie : et là, par mille efforts, chacun faisait plus que son devoir et s'épuisait ;

L'attelage suait, soufflait, était rendu.

Du pied de la tour, le chef allait, venait, regardait de son lorgnon : « Allons, mes camarades, courage, disait-il, ça commence à tourner, ça tourne !... » Mais rien ne tournait, pour deux excellentes raisons, c'est qu'ils soufflaient en tous sens et qu'adhérant à la roue qu'ils voulaient faire mouvoir, en même temps qu'ils lui imprimaient une mesure de force, ils lui opposaient la même mesure de résistance. Il eût fallu se placer tous sur un même point indépendant de l'engin, et souffler cent mille fois plus de souffle qu'ils n'avaient d'haleine.

LE PHILOSOPHE. — Les opérateurs adhèrent si peu à la

table, qu'on obtient maintenant aisément le mouvement sans le contact.

L'AVOCAT. — Nous y viendrons. Mais ils y adhèrent si bien, en d'autres circonstances, comme on nous l'a montré, qu'il n'est pas rare de voir le meuble enragé prendre le mors aux dents et tourner, tourner de manière à emporter tous les moteurs dans son irrésistible élan.

Le courant magnétique est donc impossible, et sa force est en tous cas insuffisante, dans la position même la plus favorable au développement et à l'application du fluide, c'est-à-dire quand les expérimentateurs, commodément assis, forment régulièrement la chaîne ; que sera-ce si les moteurs montent sur la table et se trouvent emportés par la même force qu'eux-mêmes sont censés produire et communiquer ? Ce sont positivement les rats du moulin qui soufflent sur ses ailes tout en les recouvrant de leur nombre. C'est l'enfant qui, lancé seul au milieu d'un étang, sur une nacelle, prétend toucher à la rive en liant au mât une corde que vainement il tire de toute sa force. C'est un navigateur avisé qui, pour parer aux inconvénients des calmes, avait muni son navire d'un soufflet gigantesque, mû par la vapeur, et dont la puissante haleine devait en enfler les voiles, rivaliser avec les vents et lui faire franchir, sous un ciel paisible, d'infranchissables abîmes.

La communication du mouvement est alors impossible, avons-nous dit, parce que l'impulsion qu'on donne est né-

cessairement neutralisée par la résistance qu'on oppose.

LE PHILOSOPHE. — Aussi vous ai-je prévenu, mon éloquent ami, que l'on compte sur d'autres réserves encore, puisque maintenant, sans le secours des petits doigts, sans pression musculaire, sans la moindre chaîne et sans contact, les tables plus exercées obéissent à un signe et à un pur commandement d'une volition mentale.

L'AVOCAT. — Vous connaissez sans doute le secret mécanisme de votre organisation, qui fait ainsi mouvoir des objets physiques à distance et sur un simple signe de votre volonté?

LE PHILOSOPHE. — Je connais simplement la docilité du fluide magnétique, qui, me semble-t-il, ayant une fois tracé son canal, veut bien, à l'ordre de la volonté, rétablir son courant.

L'AVOCAT. — C'est joli : *le fluide veut bien...* Toutefois je vous prie de remarquer que nous supposons cette émission du fluide à distance sans preuves, ni antécédents, ni témoignages, ni aucune sorte d'analogie.

LE PHILOSOPHE. — Si nous parvenons, sans contact, à lancer le fluide jusqu'à l'objet, dont il s'empare et qu'il agite, les mêmes phénomènes en découlent avec la même aisance qu'au moyen du contact.

L'AVOCAT. — Et ce n'est pas beaucoup dire, car l'aisance, vous avez pu en juger. Mais, en outre, les difficultés grandissent inerveilleusement avec cette nouvelle modification.

L'émission d'un fluide est une difficulté, mais que sem-

blaient affaiblir le contact des mains entre elles et le toucher du bois; ici elle est sensiblement augmentée quand il s'agit de lancer le même fluide jusque sur un objet éloigné.

La forme circulaire qu'affecte le courant magnétique est une difficulté, mais que semblaient diminuer la superposition des doigts et la formation de la chaîne; maintenant elle est démesurément grandie par la distance.

Les sauts, les révérences, l'élévation du pied, l'équilibre impossible, le vol dans les airs, l'adhérence au sol, présentent mille difficultés, mais que masquaient en partie le mouvement qui environne la table et l'activité qui la meut; dans le cas présent, dix mille difficultés surgissent à la vue des mêmes prodiges qui répondent à la simple indication de la volonté.

Connait-on, en dehors du cours des astres et des mondes, un mouvement circulaire émanant ainsi directement des causes naturelles? Le connait-on aux fluides calorifique, lumineux ou électrique? Eût-on fait cette découverte, encore est-il que, par les lois immuables de la nature, une direction unique dans le sens circulaire eût été imprimée à ce mouvement, uniquement à droite ou uniquement à gauche, comme dans l'univers entier le liseron qui affecte, en grim pant, la spirale, dirige invariablement son ascension par la droite du bâton qu'il escalade, tandis que le houblon exécute invariablement la même manœuvre, mais par la gauche. Ainsi, soit que le fluide

prenne le parti du houblon à la dure écorce, soit qu'il incline à suivre le gracieux volubilis, il doit s'en tenir à un seul côté, au point qu'un courant circulaire régulier, libre de se déterminer à l'une ou à l'autre des deux directions opposées, me paraît entièrement contraire aux lois de la nature, et ne se trouve point, je pense, parmi les œuvres de la création. .

LE PHILOSOPHE. — Cent difficultés, mille embarras, dix mille impossibilités, auxquels je répons d'un mot qui va tout aplanir, mon pauvre avocat : et l'aiguille aimantée, qu'en dites-vous ? Le courant magnétique terrestre n'est-il pas en ligne droite, et ne produit-il pas néanmoins, dans la boussole, le mouvement circulaire ?

L'AVOCAT. — Vous triompherez, Jules, jusqu'à ce que vous ayez appris qu'une table n'est pas une aiguille. Et, pour vous convaincre de la différence, en ce qui touche à la question, mettez sur un pivot un disque métallique entièrement aimanté, j'avance et je maintiens que vous n'obtiendrez jamais un mouvement de rotation, fussiez-vous y faire passer le fleuve entier du magnétisme terrestre.

LE PHILOSOPHE. — Aussi l'aiguille aimantée ne l'est que d'un bout.

L'AVOCAT. — Et de la sorte, le courant l'agite et la tourne. Mais il n'est pas aux tables un point réservé à l'attraction magnétique, le fluide les saisit dans leur ensemble, et ne saurait nullement en conséquence produire le moindre mouvement de rotation. Tous les ouragans du

monde tomberaient sur elles qu'ils en renverseraient mille sans en faire tourner une <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On pourrait nous objecter que le courant uniforme qui fait tourner le moulin-à-vent, donne bien pourtant en plein dans ses ailes éployées, sans avoir de sa part aucune prédétermination ni à droite ni à gauche. Je réponds que la prédétermination vient de la forme en hélice qu'affectent les toiles étendues sur leurs échelles, ce qui n'a point lieu dans les tables.

## TROISIÈME ENTRETEN

### LE MAGNÉTISME NE SAURAIT COMMUNIQUER L'INTELLIGENCE

Intelligence des tables. — Fluide animé, inanimé. — Réponse, écho de la pensée. — Lettre d'outre-tombe. — M. Simmons. — Intelligence égale, supérieure. — Action à distance. — Ame inséparable du corps ; forme du corps. — Son action sans les organes. — Corps fluidique. — Prolongation fluidique.

L'AVOCAT. — Nous avons prouvé l'incapacité radicale du magnétisme à produire le mouvement et la rotation des tables, surtout à distance. Mais il y a plus : sous la même influence, obéissant au même commandement, les tables parlent, répondent, montrent du sentiment : elles sont douées d'intelligence ; comment expliquez-vous, au moyen du fluide magnétique, l'intelligence des tables, monsieur le philosophe ? Puisque vous vous en êtes fait l'avocat, continuez votre plaidoirie.

LE PHILOSOPHE. — J'avoue, en effet, mes amis, que j'ai pris la défense d'une cause détestable. Au premier coup d'œil tout paraît facile et couler de source : quoi de plus simple qu'un courant magnétique, auquel on laisse le soin de tous les phénomènes et de toutes les explications ? Mais, quand il s'agit de s'ingénier soi-même à donner

toutes ces explications sans trop scandaliser la logique, quand il faut justifier en particulier de tous les moyens mis en œuvre, les difficultés deviennent autant de montagnes infranchissables. Aussi je renonce à mon entreprise...

L'AVOCAT. — Le tribunal vous requiert d'office : il faut bien plaider la cause des pauvres et des malheureux, fussent-ils de grands criminels !

LE PHILOSOPHE. — Dans ce cas, voici la naïveté la plus plausible qu'on puisse mettre en avant pour disculper les tables de l'intelligence qui les anime : leur parole n'est que l'écho de votre parole, et leur pensée n'est que la reproduction de votre propre pensée qui vous reviendrait par un choc en retour.

L'AVOCAT. — Tâchez, en conséquence, de rendre raison des faits que voici :

*Lettre de M. Agénor de Gasparin à la Gazette de France,  
le 3 juin.*

« Le phénomène de la rotation, s'il était seul, ne me paraîtrait pas entièrement concluant. Je suis défiant, quoique je ne sois pas académicien, et j'admets qu'il soit possible, à la rigueur, qu'une impulsion mécanique soit involontairement imprimée. Mais la rotation ne sert qu'à préparer d'autres phénomènes dont il est impossible de demander l'explication à une force musculaire quelconque.

« Chacun de nous à son tour a adressé à la table des

ordres auxquels elle a ponctuellement obéi, et je réussis difficilement à vous peindre le caractère étrange de ces mouvements, de ces coups frappés avec une netteté, avec une solennité qui nous épouvantait presque. — Frappe trois coups, frappe dix coups, frappe avec le pied gauche, avec le pied droit, avec le pied du milieu. Lève-toi sur deux de tes pieds, tiens-toi debout ; résiste à l'effort de ceux qui, placés du côté où tu te lèves, cherchent à te ramener à terre. Après chaque commandement la table obéissait. Elle opérait des mouvements qu'aucune complicité involontaire ou volontaire n'aurait pu provoquer ; car nous aurions vainement tenté ensuite de l'amener et de la maintenir par une pression des mains dans une situation qu'elle prenait sur un seul pied, résistant d'une manière incontestable aux efforts destinés à la faire redescendre.

« Chacun de nous a donné des ordres avec un égal succès. Les enfants se sont fait obéir comme les grandes personnes.

« Il y a plus : on est convenu que celui qui commanderait ne prononcerait pas à haute voix le nombre des coups, mais se contenterait de les penser, après les avoir communiqués à l'oreille de son voisin. Eh bien ! la table a obéi. Il n'y a jamais eu la moindre erreur.

« Chacun a ordonné à la table de frapper autant de coups qu'il avait d'années, et la table a indiqué notre âge tel qu'il était dans notre esprit, se hâtant même de la manière la plus comique, lorsque le nombre des coups à

frapper était un peu considérable. — Je dois avouer, à ma honte, que j'ai été repris par elle ; car, ayant involontairement diminué mon âge, la table a frappé quarante-trois coups, au lieu de quarante-deux, parce que ma femme, ayant meilleure mémoire, avait pensé au chiffre véritable.

« Enfin, après avoir continué plus d'une heure ces expériences, auxquelles les voisins et les valets de ferme sont venus prendre part, j'ai senti qu'il était temps d'y mettre un terme. J'ai ordonné à la table de se dresser, de se dresser encore, et de se renverser de mon côté, ce qu'elle a fait. »

Frappe trois coups, et la table répond en frappant trois coups : voilà une pensée que la table a comprise, et à laquelle elle a donné une réponse intelligente.

LE PHILOSOPHE. — La pensée qui commande anime le fluide que développe chacun des acteurs, et répond elle-même à la question qu'elle-même a faite.

L'AVOCAT. — Mais est-il possible qu'une pensée anime un fluide émanant de mon corps plus qu'il n'est possible que ma pensée anime le souffle sorti de mes lèvres pour éteindre la flamme du flambeau qui m'éclaire ? Est-il possible qu'un fluide se fasse le véhicule de la pensée plus qu'il n'est possible que mon imagination soit emportée sur l'aile des vents, ou sur le chariot des nues ? Il suffirait, ce me semble, pour répondre à ces questions, de savoir ce que c'est qu'une pensée et ce que c'est qu'un fluide.

LE THÉOLOGIEN. — En temps et lieu nous en donnerons les notions, Adolphe : tâchons, pour le moment, de débayer la place, s'il est possible, en expédiant le détail de la question.

L'AVOCAT. — Eh bien, Jules, comment se fait-il que, sur dix acteurs, dont cinq veulent que la table se soulève, et cinq font leurs efforts pour comprimer son élan, la volonté des uns l'emporte sur celle des autres, quand l'ordre lui a été imposé de se soulever ?

Un seul pense le nombre de coups à imposer à la table, et ne le communique à personne, si ce n'est à son voisin ; de telle façon qu'il n'en est que deux qui envoient ainsi un fluide animé d'une intention formelle ; tandis que tous les autres émettent un fluide sans mandat déterminé. Comment, si la force des deux pressions provoque trois coups, la force bien supérieure des autres, quoiqu'ils n'aient assigné aucun nombre, n'en ajoutera-t-elle pas quelques-uns, dussent-ils être affaiblis au prorata des forces qui se sont arrêtées ? Et comment les influences indéterminées ont-elles connu la volonté des deux autres pour se borner précisément au nombre de coups qu'elles avaient fixé d'avance ?

LE PHILOSOPHE. — La pensée s'était sans doute emparée des forces neutres.

L'AVOCAT. — C'est plus facile à dire, — quand on en a le courage, — qu'à comprendre. — Frappe mon âge, dit à la table M. de Gasparin. — Ici nous négligeons les fluides ignorants ; mais au moins en est-il deux animés

d'une intention formelle, et prétendant savoir l'âge qu'on demande; toutefois l'un pense 42 et se trompe, l'autre 43 et obtient une réponse conforme à sa pensée et à la vérité; qui donc a fait le discernement?

LE PHILOSOPHE. — Je répons, sans y croire, que, quand l'influence de M. de Gasparin a cessé, celle de sa femme, animant encore le fluide, a frappé le quarante-troisième coup.

Non, je ne le crois pas, et c'est une insoutenable naïveté. Ma pensée ne vit pas plus hors de moi, qu'elle ne vit dans une lettre que j'envoie par la poste, et elle n'agite pas plus la table ici, que ma prose n'est capable d'ébranler le monolithe égyptien sur la place de la Concorde. Nous nous plaisons à accumuler les mystères pour en expliquer un seul, qu'ils n'expliquent pas! Et, pour repousser la simple merveille du surnaturel, si admirablement en harmonie avec notre monde, si mêlée à tous nos actes, que rien, sans elle, ne saurait se comprendre, nous créons des absurdités sans nom, qui n'apportent que choc et malaise dans les habitudes morales aussi bien que dans les lois physiques de l'univers. Aussi tout homme, je veux dire tout penseur, qui étudiera la question, se verra, dès l'abord, enveloppé d'une nuée d'impossibilités.

L'AVOCAT. — D'autant plus que la réponse que j'obtiens, — fussé-je seul, — de la table qu'on suppose animée de ma propre pensée, et de ma pensée unique, me surprend; ma propre pensée me frappe d'étonnement! Je demande à l'esprit de la table: Où demeures-tu? et je reçois en

réponse une parole entièrement neuve à mon intelligence, complètement étrangère à ma conception : *Infimo*. Comment! le retentissement de ma parole me remplit de stupeur par la pensée qu'elle me renvoie! et cette pensée était la mienne! Comment! l'écho de ma propre pensée me fait tressaillir à l'étrangeté de cette même pensée qui m'est inconnue, et tout à fait en dehors du courant de mes idées!

LE PHILOSOPHE. — Que sera-ce si, comme il en advint à un certain M. Simmons et à bien d'autres, ce retour de la pensée, dont on fait si grand bruit, devient l'âme d'un fils bien-aimé, qu'on a perdu depuis peu, et qui vous écrit d'outre-tombe des lettres entières d'un sentiment tout filial, lettres autographes, je vous prie de croire, de sa propre main et de sa propre écriture, avec son style, ses locutions, et jusqu'à ses fautes d'orthographe bien connues?... Or, ce que ne pourrait faire homme qui vive, imiter une écriture, sans étude, sans préparation, sans modèle sous les yeux, sans une patience que rien ne décourage et des précautions infinies, votre fluide, agitant un crayon au moyen du pied d'une table, votre mystérieux fluide le fait! L'impossible est insuffisant pour répondre à un semblable défi.

L'AVOCAT. — Seriez-vous à même, monsieur l'abbé, de nous rappeler les phénomènes singuliers obtenus par ce M. Simmons?

LE THÉOLOGIEN. — Parfaitement, mes amis, et je m'en fais un plaisir.

« M. Simmons, magistrat des plus considérés, venant de perdre son fils, se laisse aller au désir de l'évoquer dans un cercle. Le *medium* voit ce fils et le dépeint; cela ne suffit pas au malheureux père; il reconnaît son langage, cela ne lui suffit pas encore. — Qu'il m'écrive, s'écrie-t-il, et je le reconnaitrai certainement. — Un crayon est alors placé sur la table, et toute l'assistance observe et palpite; le crayon s'agite, mais retombe à plusieurs reprises : on le place alors dans un support annulaire, et, grâce à ce léger support, le crayon marche seul, écrit la plus touchante des lettres, et confond l'heureux père, moins encore par l'expression de sentiments bien connus, que par l'imitation parfaite de l'écriture, par les incorrections du style, et surtout par quelques fautes d'orthographe habituelles à son fils. A partir de ce moment, M. Simmons devient un des prosélytes les plus ardents de la nouvelle doctrine. »

Tirons d'abord, si vous le voulez bien, mes amis, quelques conclusions. Il vous paraît difficile, monsieur Jules, notre cher philosophe, d'obtenir, au moyen des petits doigts et des infiniment petits, le mouvement de bas en haut, les soubresauts, le vol dans les airs, vous sentiriez-vous dans la nécessité d'avouer que cela vous paraît impossible ?

LE PHILOSOPHE. — Absolument impossible, sinon par le compérage, et encore impossible par le compérage, dans la plupart de nos réunions bourgeoises, où personne ne saurait se piquer d'être habile prestidigitateur.

LE THÉOLOGIEN. — Ne vous semble-t-il pas également impossible d'obtenir de dix expérimentateurs une réponse verbale autre que le oui et le non, composée de cinq ou six lettres de l'alphabet ?

LE PHILOSOPHE. — Il faudrait une dose de crédulité capable d'en fournir abondamment à dix visionnaires, pour attribuer aux causes naturelles de semblables effets ; à moins que le fluide magnétique...

L'AVOCAT. — Ce fluide magnétique est légèrement contradictoire, il me semble, à la pompeuse doctrine que vous nous développiez naguère avec une certaine complaisance sur les forces inconnues de la nature, que vous appelez l'arme des ignorants et l'épouvantail des sots.

LE PHILOSOPHE. — Aussi n'ai-je fait que réciter un rôle dans toute cette théorie du magnétisme, jonchée d'impossibilités ; et je n'y crois en nulle manière, parce que l'existence de ce fluide est supposée, les moyens de le produire inconnus ou capricieux, les lois nulles ou variables, et la cause inégale aux effets. Quant à l'intelligence...

LE THÉOLOGIEN. — Quant à l'intelligence, il faut en distinguer de deux sortes : premièrement une intelligence inférieure ou égale à celle des opérateurs ; secondement une intelligence étrangère ou supérieure. J'appelle intelligence inférieure ou égale celle qui ne fait point preuve de connaissances dépassant la mesure des connaissances réunies de toute l'assemblée, et intelligence étrangère ou supérieure, celle qui fournirait des éléments de science inconnus à la masse et à chacun des assistants. Or l'une

et l'autre répugnent aux principes de la saine philosophie pour des raisons qui leur sont communes, et la seconde doit être repoussée en outre pour un motif tout spécial.

Veillez, messieurs, vous donner la peine de suivre mon raisonnement : il s'agit d'abord de l'une et l'autre intelligence, soit égale ou inférieure, soit supérieure ou étrangère, peu importe le degré; et je dis qu'elles vont à l'encontre des plus simples données de la philosophie.

Il est évident que, quelle que soit la lueur d'intelligence que manifeste la table, comme répercussion de je ne sais quel rayonnement de l'intelligence des acteurs, cette intelligence porte un coup mortel à la théorie du magnétisme, dès lors que nous prouvons d'un côté, au moyen des principes les plus incontestables de la philosophie et de la théologie, que ni âme, ni corps, ni ange, ni démon, ni Dieu même, *ne peuvent agir à distance*; et que, d'un autre côté, nous démontrons que, dans le cas d'intelligence des tables animées par le fluide magnétique, il y aurait de la part du corps et de l'âme nécessairement action à distance.

La question présente est si capitale en cette matière, que je me permets un syllogisme, si vous le voulez bien :

Ni l'âme ni le corps ne peuvent agir à distance;

Or de l'une et l'autre il y aurait, au cas présent, action à distance;

Donc l'intelligence des tables, qui la suppose, renverse la théorie du fluide magnétique.

Tel est notre raisonnement.

Le principe en parait de la plus incontestable évidence et de la logique la plus élémentaire, pour la bonne raison que, l'action n'étant et ne pouvant être que la substance agissante, l'on ne peut pas plus agir où l'on n'est pas que l'on ne saurait être où l'on n'est pas. *Movens oportet esse cum mobili*, dit saint Thomas.

L'AVOCAT. — Peste! monsieur l'abbé, il faut avoir un front d'avocat pour oser soulever une difficulté contre un principe qui vient d'être déclaré d'une incontestable évidence, et le rudiment même de la logique. Et pourtant, en dépit de mon amour-propre, je ne le comprends pas. Je fais mieux : je produis des phénomènes en désaccord flagrant avec cette si parfaite évidence. Ainsi que direz-vous de mon âme qui, par la pensée, parcourt le monde et les cieux, les nuages, les déserts et les abîmes? Que direz-vous de mon corps lui-même qui, de sa main, lance une pierre à cinquante pas, et, de son œil, va presque aussi loin que la pensée se promener au milieu des astres et en mesurer la distance?

LE THÉOLOGIEEN. — Ni la pensée, pour s'élever dans les cieux, ne sort de l'âme, ni l'âme, pour parcourir les espaces, ne sort du corps, ni l'œil de son orbite, ni le corps de la place qu'il occupe.

Il y aurait bien un léger inconvénient, je crois, à ce que la pensée, pour atteindre son objet, s'élançât à sa poursuite, et en enfermât la réalité dans sa *compréhension*, ce serait tout simplement égaler l'âme à l'objet qu'elle atteint et en faire un dieu, puisque cet objet peut

être Dieu lui-même. La pensée ne saisit donc ni n'embrasse les réalités, elle ne fait que recevoir et réfléchir leur image. Quant au bras qui lance une pierre, il est clair qu'il ne sort pas de lui-même, et qu'il n'agit que jusqu'au terme de sa longueur; seulement il a déployé une force de répulsion qui, secondée par les lois physiques, a produit un mouvement à distance. Je n'ai pas dit qu'on ne pût, au moyen d'instruments, faire sentir son action à distance et y produire des effets; mais uniquement que l'on ne peut agir à distance. Et si l'œil voit les objets éloignés, il ne se dérange pas pour autant, mais la lumière elle-même vient imprimer à sa rétine le double exact et la copie fidèle du spectacle qu'il contemple. Il ne se déplace pas plus, ni n'envoie pas plus un effluve de lui-même que ne le fait une glace qui, dans la campagne, du fond d'un salon, réfléchit l'image des prés, des vignes, des forêts et des montagnes.

L'AVOCAT. — Aussi pensé-je que l'émission fluidique pourrait être un instrument aux mains de l'âme, comme la pierre ou tout engin l'est aux mains du corps.

LE THÉOLOGIEN. — Patience! Nous aurons occasion de traiter de l'instrument fluidique.

Or, en supposant la transmission de l'intelligence à la table par l'intermédiaire d'un fluide, il y aurait de la part de l'âme et du corps véritable action à distance.

Car ni l'âme ni le corps ne sont dans le bois sec, où réside l'intelligence et où, par conséquent, ils agissent l'un et l'autre.

LE PHILOSOPHE. — Vous pensiez dire l'un *ou* l'autre; car à l'action de l'intelligence suffit, il me semble, la présence du principe intelligent.

LE THÉOLOGIEEN. — A moins que le principe intelligent ne soit avec l'âme une indivisible unité, et que l'âme en cette vie ne tienne à son corps par une inséparable union.

L'AVOCAT. — Pourquoi l'une et l'autre n'y seraient-ils pas également ?

LE THÉOLOGIEEN. — Le corps n'y est pas, puisque le contact n'est plus nécessaire. L'âme n'y est pas davantage, puisqu'elle est inséparable de son corps, dont les organes, du reste, sont pour elle les seuls moyens d'action extérieure.

LE PHILOSOPHE. — Vous évoquez, mon cher abbé, une montagne de difficultés.

LE THÉOLOGIEEN. — Qu'il faut franchir; nous sommes au point culminant de la question.

LE PHILOSOPHE. — Vous avez dit, si je ne me trompe, que l'âme est, cette vie durant, inséparable de son corps, vous seriez embarrassé d'en fournir des preuves; et vous avez ajouté, si j'ai bien entendu, que les organes de ce même corps sont pour elle les seuls moyens d'action extérieure, cela me paraît exorbitant.

LE THÉOLOGIEEN. — Et il en doit être ainsi pourtant, comme vous allez vous en convaincre en suivant mon raisonnement, en discutant les témoignages que j'apporte, et en pesant, s'il vous plaît, les autorités dont je m'appuie.

Aristote définit l'âme : L'acte premier et substantiel d'un corps organique et vivant : *Est actus primus substantialis corporis physici, organici, potentia vitam habentis.*

Saint Thomas ajoute : L'âme étant destinée à mouvoir son corps, dont elle est la forme, elle ne peut, de sa puissance propre, agir sur aucun autre corps : *Cum anima, secundum suam naturam, determinetur ad movendum corpus (suum), cujus est forma, nullum aliud corpus sua naturali virtute movere potest.*

Et Suarez reprend, en expliquant Aristote et saint Thomas : Il est donc de l'essence de l'âme qu'elle soit la forme véritable et substantielle du corps, et, pour l'âme de l'homme, cette assertion est de foi : *De essentia animæ est ut sit vera et substantialis forma corporis ; hæc assertio, in anima rationali, est de fide certa.*

Il dit encore : L'âme n'est pas seulement une substance attachée au corps, mais elle en est véritablement la forme : *Anima non est tantum substantia assistens alteri, sed eam informans.*

*Cujus est forma... Eam informans... Substantialis forma... Actus primus substantialis corporis...* Nous sommes bien loin, messieurs, dans notre siècle, à qui nous prodiguons si gratuitement le don exclusif des lumières, comme si chaque siècle n'avait pas été pour ses contemporains, et au même titre au moins, le siècle des lumières, — les vivants ont tant de supériorité sur les morts pour se décerner la prééminence ! — nous sommes bien loin de la phi-

losophie des anciens, et je ne sais si je pourrai parvenir à vous expliquer assez clairement ce qui autrefois, dans les écoles, était un axiome, et reste maintenant une vérité et un dogme, à savoir qu'en nous l'âme est la forme du corps, *cujus est forma*, ce qui n'est pas indifférent pour l'explication du phénomène qui fait l'objet de notre étude.

La forme est élevée, dans la hiérarchie des êtres, à une dignité plus haute que ne l'est la substance. En effet la forme, qui ne serait rien néanmoins sans la substance, — j'entends ici la forme accidentelle, et non point l'âme, — de même que sans elle la substance ne serait rien, la forme honore la substance et lui prête tous ses moyens d'action. C'est par sa forme que roule toute sphère, que vole toute flèche dans les nues, que fend les flots tout vaisseau sur l'Océan.

Et, dans la combinaison des éléments qui composent l'échelle des existences et chaque degré des êtres, l'élément supérieur devient la forme de ceux qui lui sont subordonnés. Aussi la substance n'a qu'une forme brute dans le minéral ; mais l'arbre s'élève en ajoutant à ce premier élément une forme de vie que les théologiens et les philosophes exprimeraient en disant : *Arborem informat quoddam principium vitæ — aut anima vegetativa*. L'animal monte un degré dans l'échelle : *Illud informat vita animalis — aut anima sensitiva*. L'homme est le sommet de la création, et sur sa vie végétale et sensitive il revêt la forme intellectuelle : *Corpus humanum informat vita intellectualis — aut anima rationalis*.

Or une forme, et en cette qualité, n'agit pas indépendamment de la substance à laquelle elle est unie; de même qu'elle circonscrit la substance, elle en est, en tant que forme, essentiellement circonscrite. *Anima, natura sua, interna est forma corporis*, dit encore Suarez. Vous n'avez pas vu, que je sache, rouler la rondeur sans la boule.

Mais l'âme n'est pas une forme à la manière seulement des accidents : c'est une forme substantielle, ayant elle-même son action propre, qu'elle n'emprunte pas au corps, mais qu'elle n'exerce pas non plus, — au moins pour les effets extérieurs, — indépendamment des organes du corps. Supposons une boule d'acier, blanchie, en outre de sa constitution, aux ardeurs d'une fournaise. Elle est d'acier et jouit des propriétés de ce métal : elle est ronde et ajoute à sa nature les qualités de cette forme ; elle devient brûlante et acquiert ainsi l'action du feu ; c'est un acier arrondi et brûlant, c'est une boule de feu et d'acier, c'est un feu d'acier sphérique. L'acier agit comme acier, mais point indépendamment de sa double forme ronde et ignée ; la boule agit suivant sa nature de boule et fait rouler avec elle les propriétés, actuellement inhérentes à son existence, de l'acier et du feu ; le feu exerce aussi, dans ce composé, son œuvre spéciale, mais subordonnée à la substance et à la forme de la boule, qui modifient son action suivant leur propre essence.

L'âme est donc la forme substantielle du corps. Faisons maintenant l'application de cette théorie quelque peu métaphysique.

L'âme est la forme du corps, et, pendant la vie, c'est-à-dire pendant qu'elle reste sa forme, elle est nécessairement *incorporée*, et ne vit et n'agit qu'avec lui. Et le corps, qui lui fournit ses organes, en est essentiellement *animé*, et ne vit et n'agit qu'avec elle. Le corps *animé*, l'âme *incorporée* : voilà l'homme. Et l'âme dégagée, transmise par un fluide, ne peut être que le rêve d'une tête creuse.

L'AVOCAT. — Je prévoyais bien que je m'exposais fort à ne pas me tirer de là sans recevoir quelque éclaboussure. N'importe, je pousserai ma pointe, et, me glissant à la suite de M. de Mirville et de M. des Mousseaux, pour lesquels je sais toute votre estime, je vous dirai : Ne pourrait-on pas admettre un corps fluïdique ?

LE THÉOLOGIEN. — J'honore très-grandement M. de Mirville et M. des Mousseaux pour les avoir vus combattre parmi les forts d'Israël et porter de vigoureux coups aux Philistins ; je leur emprunte, du reste, tous les faits que nous discutons ici. Cependant je ne saurais partager leur avis touchant les corps fluïdiques, dont ils ne supposeraient l'existence que comme moyen d'expliquer un incident du drame de Cideville, dont nous aurons occasion de parler plus tard. Ils me paraissent gratuitement supposés, ne nous sont d'aucune aide et créent même un embarras.

*Ils sont gratuitement supposés.* Saint Paul, dont on invoque l'autorité, si j'ai rencontré le texte auquel on fait allusion, est pris à contre-sens ; il dit : *Orabo spiritu, orabo et mente ; psallam spiritu, psallam et mente* : ce que M. de Mirville explique ainsi : « Saint Paul nous parle

du don des langues inconnues, don qui, pour quelques-uns, siégeait dans leur *esprit*, pendant que leur *âme* ne comprenait pas ce qu'ils disaient. Aussi recommande-t-il aux fidèles de demander le don des langues *in spiritu et mente*, c'est-à-dire en même temps dans leur *âme* et dans leur *esprit*, afin, dit-il, qu'ils puissent se comprendre : *donc l'âme n'a pas toujours conscience de ce que fait son esprit.*

Cette conclusion a lieu de me surprendre. Comment! l'âme n'a pas toujours conscience de ce que fait son esprit! Mais la conscience est, il me semble, un acte intellectuel, et procède naturellement du même principe. L'âme a nécessairement conscience des pensées de son esprit. Au surplus, cette explication du texte de saint Paul rend le reste du texte même entièrement inexplicable. En voici le passage tout entier :

*Si orem lingua, spiritus meus orat, mens autem mea sine fructu est. Quid ergo est? Orabo spiritu, orabo et mente; psallam spiritu, psallam et mente. Cæterum si benedixeris spiritu, qui supplet locum idiotæ quomodo dicet amen super tuam benedictionem, quoniam quid dicas nescit? nam tu quidem bene gratias agis, sed alter non ædificatur. Gratias ago Deo meo quod omnium vestrum lingua loquor. Sed in Ecclesia volo quinque verba sensu meo loqui ut alios instruam, quam decem millia verborum in lingua. Et je le rends ainsi suivant le sens que lui donne Cornelius à Lapeire : Si je prie publiquement en une langue qui vous soit inconnue, je prie pour moi-même qui la comprends, c'est vrai, mon esprit s'en nour-*

rit; mais mon intelligence d'une langue étrangère ne vous est d'aucune utilité, puisque je ne me fais pas comprendre. Que ferai-je donc? Je prierai de manière à goûter ma prière, je prierai de manière à vous la faire goûter vous-mêmes : je chanterai pour vivifier mon esprit, je chanterai pour éclairer votre intelligence. Autrement si vous bénissez le Seigneur en une langue inconnue du peuple, comment celui qui représente l'assemblée dira-t-il *amen* à une bénédiction qu'il ne comprend pas? Vous rendez grâce pour vous-même, mais vous n'édifiez personne. Quant à moi je bénis Dieu pour le don qu'il m'a fait de parler toutes vos langues; mais j'aimerais mieux, aux assemblées, ne dire que cinq paroles intelligibles et propres à vous instruire que dix mille dont vous n'eussiez point l'intelligence.

Ce sens, le seul véritable et d'accord avec le contexte, est loin de l'interprétation quelque peu forcée de M. de Mirville, et qui me semble plus propre à prouver deux esprits en nous que deux corps.

Les mêmes honorables écrivains ont une inclination particulière à admettre un corps fluïdique, et ne seraient pas éloignés d'en attribuer même aux anges, d'après une croyance de quelques anciens Pères, qui tenaient spécialement les anges déchus pour n'être pas d'une entière et absolue spiritualité; mais l'opinion en est tellement abandonnée par la théologie et par l'Église, que ce serait s'exposer peut-être à encourir une note de témérité que d'en soutenir maintenant la doctrine.

Les corps fluidiques me paraissent donc gratuitement supposés.

*Ils ne sont en outre d'aucune aide à notre théorie.* L'unique secours qu'on puisse en espérer serait d'obtenir, par leur moyen, l'explication plus facile d'une sorte de double présence qui se manifeste en certains cas d'intervention diabolique. Tel sorcier, par exemple, dort paisiblement dans son lit, et néanmoins fait simultanément le sabbat au presbytère de Cideville<sup>1</sup>, où, recevant des blessures, tout invisible qu'il est, ces mêmes blessures atteignent son corps absent, et lui laissent de profondes plaies. Le fait admis, l'explication en devient fort épineuse. — Prêtons au sorcier un corps fluidique, dit M. de Mirville, et nous parviendrons à tout concilier; le corps de chair et d'os dormira, son Sosie gazeiforme bataillera; celui-ci recevra les blessures, celui-là les aura, et tout se passe ainsi pour le mieux.

Mais le mystère n'en reste pas moins impénétrable, et le corps fluidique ne parvient nullement à y jeter la lumière. Car comment se fait-il que, frappée du glaive, une ombre, tellement compressible qu'elle passe par le trou d'une serrure, tellement diaphane qu'elle ne réfléchisse aucun rayon de lumière, tellement déliée que personne ne puisse parvenir à la toucher, ait pu être déchirée par une pointe, quelque acérée qu'on la suppose, quand ma main qui cherche à la saisir la coupe en tout sens, comme

<sup>1</sup> Voir drame de Cideville, onzième entretien.

elle couperait une colonne d'air, sans lui imprimer ni lésion ni douleur? Comment se fait-il qu'un coup porté ici à un fluide, tant organisé soit-il, et jouissant maintenant de sa propre subsistance indépendamment du corps proprement dit qui dort, frappe là, à plus de deux cents mètres, un corps soustrait à son atteinte? Comment se fait-il que l'âme, qui est la forme et la vie du corps, puisse l'abandonner, ne fût-ce que pour un instant? Ou, si elle ne le quitte pas, comment est-elle doublement présente à deux corps séparés? Ou, s'ils ne sont pas séparés, qu'est-ce donc que la séparation, qu'est-ce donc que la réunion? Mystère!

J'aimerais mieux avouer franchement, comme M. de Mirville sait le faire, que le démon, pour nous tromper, joue à Cideville la comédie du magicien, comme, aux tables tournantes, il joue la comédie des âmes de nos amis; au point que le sorcier serait bien, corps et âme, resté dans son lit, tandis qu'à lui seul le démon remplissait tous les rôles au presbytère; et, comme pour un autre phénomène, au dire, je crois, de Görres dans sa mystique, les orgies du sabbat se passent le plus souvent dans les sens de l'énergumène, qui subirait alors une puissante hallucination diabolique, notre malheureux sorcier en recevait l'impression et les blessures dans un épouvantable cauchemar.

Les corps fluidiques ne nous sont donc d'aucune aide.

*Et ils nous créent de plus un grave embarras.* Accordons en effet que l'admission de ces corps étranges

puisse faciliter certaines explications, appuyer quelques flatteuses théories, ne devrions-nous pas hésiter devant la nouveauté, craindre notre isolement dans une doctrine singulière, et trembler d'introduire un ennemi dans nos murs? Eh bien, je le crois, c'est un ennemi. Et qui empêche les partisans du naturel dans les opérations des tables tournantes, que vous combattez si bien, M. de Mirville, et dont vous démontrez si vivement, si spirituellement l'incapacité, de vous répondre : — Eh ! nous détachons notre corps fluïdique, dûment vivifié par notre âme, il s'empare de la table, et y produit aisément tous les phénomènes que si haut vous proclamez impossibles?

L'AVOCAT. — Je verrais peut-être une utilité aux corps fluidiques, si vous voulez permettre, c'est de servir d'intermédiaire aux esprits dans leur action sur les corps.

LE THÉOLOGIEN. — Vous me faites plaisir de me mettre sur la voie d'une erreur qui tendrait assez à se généraliser, et qui consiste à croire que les purs esprits, anges ou démons, aient besoin d'un instrument pour agir sur les corps et les mouvoir. Quelle bizarrerie n'est-ce pas de vouloir assigner à l'action des esprits sur les corps un médiateur? Comme s'il y avait une substance mixte entre le corps et l'esprit! comme si l'esprit ne pouvait aussi bien atteindre la chair et les os qu'un gaz vaporeux! et comme si le fluide le plus intangible était plus spirituel que les plus grossiers éléments!

L'AVOCAT. — Enfin, voyez-vous l'impossibilité d'une éma-

nation fluidique et d'un courant continu qui fût comme une prolongation du corps?

LE THÉOLOGIEEN. — Les *comme* jouent un grand rôle dans les doctrines où l'on n'a d'autres sûretés que les hésitations et les tâtonnements. Retranchez-les, je vous prie, et dites, oui ou non, une prolongation du corps. Cette prolongation sera vivante ou inanimée. Inanimée? rien de tel ne saurait être le véhicule de l'âme, qui ne peut naturellement exercer aucun mouvement qu'au moyen d'un corps animé dont elle soit la forme vivante : *Manifestum est, dit saint Thomas, quod, cum anima est corpori unita, non movet corpus nisi vivificatum; unde, si aliquod membrum corporis mortificetur, non obedit animæ ad motum localem*. L'âme ne peut donc mouvoir un organe mort, fût-ce un membre de son propre corps, que serait-ce d'un corps étranger? Du reste, Suarez enseigne que l'âme est incapable d'agir sur les corps étrangers, si ce n'est par l'intermédiaire de ses organes : *Cum, natura sua, dit-il, interna sit forma corporis*. Vivante? rien dans le corps n'est vivant et animé sans être doué de sensibilité; sentez-vous cet organe fluidique? Vivante? ce n'est pas encore une condition suffisante pour qu'elle soit soumise à la puissance motrice de l'âme; il faut qu'elle soit organique; et l'organisation d'un fluide en membres, nervure, veines, articulations et artères, cerveau véritable, cœur, et sens aptes à remplir la fonction des yeux et des oreilles, me paraît soumise à de singulières difficultés; sans cela néanmoins l'âme ne saurait en être ni l'acte ni la forme : *actus*

*primus corporis organici*. Au surplus l'âme, dans ces excursions lointaines en dehors de sa sphère, agit, pense et raisonne; mais la pensée n'est jamais sans la conscience d'elle-même; et l'âme s'est-elle jamais rendu compte des compromettantes aberrations auxquelles elle se livre dans ses familiers tête-à-tête avec sa prolongation fluidique? Encore une fois ce fluide, empêché d'ailleurs par mille impossibilités, ne pourrait être au plus que comme le souffle qui s'échappe de notre bouche.

L'AVOCAT. — Mais encore seriez-vous bien embarrassé de l'admettre?

LE THÉOLOGIEEN. — On est toujours embarrassé d'un meuble sans destination, d'une monstrueuse chimère, d'un membre essentiellement paralysé, et d'un auxiliaire plus compromettant encore qu'il n'est utile. Et, après tout, pour la centième fois, il ne peut entrer dans les attributions d'un fluide d'être le porteur de la pensée.

LE PHILOSOPHE. — Pardon, l'effluve est animé par l'esprit, et l'esprit porte la pensée.

LE THÉOLOGIEEN. — Poussons la complaisance à l'extrême. Nous accordons, par impossible, une vaporeuse prolongation de nous-mêmes tellement organisée, que l'âme la vivifie, et s'en serve comme d'instrument à son action. Que sera-ce que cette prolongation, cette ombre animée, totalement diaphane, intangible, invisible, insensible? Tantôt une main, car elle saisit; tantôt une oreille, car elle entend; un œil, une voix, car elle voit et parle; un nerf d'acier, une robuste constitution, car elle agit puis-

samment ; une énorme pesanteur, car nulle force ne sou-  
lève ce qu'elle abaisse ; une inconcevable légèreté, car nul  
poids n'abaisse ce qu'elle élève. Une main nerveuse, et  
faite de gaz sans adhésion, y pensez-vous ? une oreille,  
quand nul corps solide en elle n'est capable soit d'être  
atteint par le son, soit d'en répercuter l'écho ? un œil,  
quand elle est plus perméable à la lumière que l'éther le  
plus subtil ? une voix, quand elle est si pénétrante qu'elle  
frappe l'air sans l'ébranler ? une constitution assez dure  
pour me serrer comme dans un étau, quand elle est plus  
mobile que l'eau, l'air ou la vapeur ? une pesanteur  
énorme, quand rien d'aussi léger ne pourrait se trouver  
parmi les éléments ? Non, c'en est trop, faites-moi grâce  
de tous ces miracles !

L'AVOCAT. — Vous oubliez sans doute que vous nous avez  
promis une raison spéciale de repousser, dans l'animation  
des tables, une intelligence étrangère et supérieure  
à celle que fournit la partie afférente de la société.

LE THÉOLOGIEN. — Je l'avais, en effet, complètement ou-  
blié, à raison même du peu d'importance que je vois à  
prouver ce que chacun reconnaît aisément d'avance. L'in-  
telligence des opérateurs est censée le principe et la source  
des réponses animées et raisonnables rendues par l'or-  
gane du meuble enchanté, l'intelligence du même meu-  
ble ainsi vivifié en est censée le résultat et l'effet total ;  
mais l'effet ne saurait être ni étranger ni supérieur à sa  
cause. L'intelligence étrangère ou supérieure est donc en  
opposition directe avec la théorie du magnétisme animal ;

attendu que, si ma pensée dit blanc, ce qui n'en est que l'écho ne peut répondre noir ; si ma pensée dit ce qu'elle sait, ce qui n'est encore qu'elle-même ne peut lui apprendre ce qu'elle ne sait pas.

L'AVOCAT. — Et cependant le fait de l'intelligence des tables, étrangère à celle des assistants, ou même supérieure, est généralement, nécessairement accepté.

LE PHILOSOPHE. — Je conclus à une odieuse mystification.

LE THÉOLOGIEEN. — Mais quel est le mystificateur?

## QUATRIÈME ENTRETEN

### LE MAGNÉTISME, LE BON SENS ET LES SAVANTS

Indifférents et savants : négation des faits par les uns, atténuation par les autres. — Leur certitude. — M. Home et ses prestiges. — Femmes médiums, pourquoi. — Témoignage et surnaturel. — L'Académie; rapport de 1831. — M. de Gasparin; son système. — La science. — Morzine. — Solutions des savants.

LE MÉDECIN. — Si vous voulez bien me le permettre, messieurs, — il me vient un léger scrupule, — je vous dirai nettement, sans aller plus loin, que tous ces faits du magnétisme sont doublement réprouvés par le sens commun et par la science. Le simple bon sens les accable de son dédain; la science indépendante a, depuis longtemps, prononcé leur condamnation.

LE THÉOLOGIEN. — C'est précisément une des ruses favorites de l'ancien serpent de parvenir à entourer de froide indifférence et de mépris ses pratiques les plus chères. Il y arrive par deux moyens :

La négation des faits par les indifférents, qui ne se donnent pas même le souci de les examiner ;

L'atténuation des faits par les savants, qui n'en entreprennent l'étude qu'à un point de vue exclusif.

La classe des indifférents — supposez-la composée des trois quarts et demi du genre humain tout entier, vous resterez au-dessous du vrai — fait bon marché des phénomènes les plus irrécusables, appuyés sur les attestations les mieux qualifiées pour entraîner l'assentiment de tout homme qui réfléchit.

LE MÉDECIN. — On a raison de le faire, ce me semble, si, dans son raisonnement, l'on procède suivant les règles de la plus saine philosophie ; or dites-moi si la philosophie trouverait à redire au raisonnement que voici : de tels faits sont impossibles, donc ils n'existent pas.

LE THÉOLOGIEN. — Nous n'offenserions guère plus la logique, je pense, en répondant de notre côté : de tels faits existent, donc ils ne sont pas impossibles. Et la preuve de notre antécédent, si nous parvenions à la donner, porterait un rude coup à votre chef-d'œuvre de dialectique, il faut en convenir.

Or ils existent : et d'emblée vous admettez vous-mêmes, sur la foi d'incontestables autorités, trois ordres de prodiges qui ne le cèdent en rien à ceux dont il est question, sous le rapport du mystérieux agent qui les produit :

Les prodiges évangéliques : apparitions des anges sous des formes diverses ; manifestations des démons, revêtus de corps visibles ; possessions caractérisées ; guérisons miraculeuses et directement opérées par la main de Jésus ; guérisons non moins miraculeuses obtenues à la piscine de Siloë par le ministère des anges ; guérisons aussi sur-

prenantes dues à l'ombre seule des apôtres, ou au simple toucher de leur vêtement ; et plusieurs résurrections de morts.

Les prodiges contenus aux livres de l'Ancien Testament : Évocation sacrilège de l'âme de Samuel par la Pythonisse d'Endor ; transport d'un prophète au milieu des airs par la main d'un ange ; faits de haute magie, divinement attestés, produits par les mages de Pharaon admis à l'honneur de lutter avec les miracles de Moïse, et que donnent comme dépassant toute force humaine saint Augustin, saint Thomas et presque tous les théologiens à leur suite.

Les prodiges que nous transmet l'histoire profane, étayés de toutes les traditions, et aussi merveilleux qu'inexplicables : théogonie païenne, culte et sacrifices, intervention des dieux, divinations, génies familiers, antres sacrés, voix souterraines des oracles.

Vos faits impossibles existent donc, puisque vous admettez la divinité des saints livres et l'autorité des monuments historiques.

Et les chrétiens ne sont pas seuls à certifier de semblables interventions, écoutez leur implacable ennemi, le philosophe théurge Porphyre.

« Tout l'art et l'emploi des démons, c'est de dresser des embûches. Tantôt ils se précipitent avec emportement pour commettre le mal, et leurs attaques sont la violence même ; tantôt ils couvrent et déguisent ces attaques sous la ruse. De là ces désordres et ces souf-

frances aiguës dont les bons génies ne produisent que si lentement la cure. Auteurs de toutes les calamités qui affligent le monde, des pestes, des disettes, des tremblements de terre, des incendies, des sécheresses, ces mauvais démons nous persuadent que c'est là l'œuvre des dieux, à qui nous devons l'abondance et la prospérité... » (Liv. des sacrif.)

Ils existent, je vous assure ; et ce n'est que par une inexplicable distraction que vous vous êtes laissé aller à les révoquer en doute.

Vous ne sauriez avoir oublié, par exemple, qu'en 1852 toutes les tables aient tourné en Europe, parlé, écrit et prophétisé. Autant vaudrait hésiter à croire l'existence réelle de la guerre de Crimée ou de la campagne d'Italie, qui n'eurent pas plus de retentissement en vérité.

Vous n'iriez pas jusqu'à contester, je pense, la vie et les mœurs du célèbre Mesmer, qui fit autant de bruit que pas un homme d'État de son siècle, et dont les faits et gestes sont attestés par les combats qu'il eut à soutenir.

De Puységur ne fut pas non plus un personnage purement mythologique.

Du Potet, un des plus ardents défenseurs du magnétisme, s'est immortalisé aux mêmes titres, et fut, en ces dernières années, le créateur d'un journal pour le maintien de ses principes.

Les faits de Saint-Médard sont aussi incontestables que la condamnation du jansénisme par le Saint-Siège<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir Convulsions de Saint-Médard, quinzième entretien.

Les faits de Loudun retentissent encore de tout l'éclat qui environna le jugement d'une cause fameuse, et restent éclairés des flammes du bûcher où expira Grandier<sup>1</sup>.

Les faits de Cideville sont inscrits aux archives du tribunal de Yerville parmi les dépositions juridiques de plus de vingt témoins encore vivants<sup>2</sup>

Nieriez-vous l'existence du célèbre Home ?

LE MÉDECIN. — Non, à coup sûr, je m'en garderai bien ; car cette prestigieuse existence vient singulièrement à l'appui de ma thèse.

LE THÉOLOGIEEN. — Moins que vous ne pensez, peut-être. Des peuples entiers, sans en excepter les empereurs et les rois, rendraient au besoin un illustre témoignage des incompréhensibles merveilles qu'il produit.

M. Home est bien certainement, dans les temps modernes, le médium le plus favorisé que se soient choisis les esprits pour accomplir leurs innombrables exploits dans les deux mondes. A un médium il faut pour l'ordinaire des qualités innées : *Un medium lo è naturalmente, e non per arte*, nous dit un Italien, fort initié aux pratiques du merveilleux. Home les possédait à un souverain degré. Venu des États d'Amérique, jeune homme à la blonde chevelure, au teint pâle, à la complexion maladive, aux manières aisées, à l'imagination brûlante, rien ne lui manquait pour être éminemment propre, soit à recevoir les communications surnaturelles, soit à les ré-

<sup>1</sup> Voir la question de Loudun, quatorzième entretien.

<sup>2</sup> Voir Cideville, onzième entretien.

pandre au milieu des masses : simple et docile mandataire des forces invisibles, il était l'envoyé le plus capable d'en propager les séductions.

LE MÉDECIN. — D'où vient qu'à toutes les époques les plus fervents adeptes des sciences occultes aient été, de préférence, des femmes, dont la nature est d'ordinaire si impressionnable, ou des hommes qui, par leur tempérament, leurs goûts, la délicatesse de leur constitution, leur santé frêle, leur imagination, se rapprochent davantage de la femme ? Il faut bien que les mystères des tables et les prodiges du magnétisme ne dépassent point les forces des agents naturels, puisqu'ils en suivent les lois et en exigent les dispositions prérequisées. Convenez avec moi qu'un agent surnaturel saurait fièrement se dégager de toutes ces conditions de sensibilité nerveuse.

LE THÉOLOGIEN. — Nous avons déjà dit ailleurs, si je m'en souviens bien, que notre artificieux ennemi se fait la partie belle en cachant son jeu ; et, par conséquent, il obéit volontiers à ces conditions d'impressionnabilité qui, étant plus favorables à la pénétration et à l'action d'un fluide, le laisseraient prendre lui-même pour une simple exhalaison terrestre, et je ne sais quelle émanation de nos corps. En outre, il ne dédaignerait pas, sans aucun doute, de s'emparer d'un tempérament d'airain ; mais il ne saurait, paraît-il, communiquer son caractère à un sujet, et se le sacrer ministre, sans son agrément ; il s'abstient, dès lors, de s'adresser à des âmes énergiques, qui n'auraient aucune inclination à des pratiques semblables ; il s'en abstient,

dis-je, et pour cause : un homme généreux, un intrépide guerrier, un esprit positif, un négociant laborieux, une ménagère active, un robuste campagnard, un garçon vigoureux, une fille vertueuse, une femme forte, eussent-ils reçu ces prophétiques faveurs et des facultés si peu en harmonie avec leurs goûts, laisseraient là les antres, les trépieds, les bois sacrés et les oracles pour de plus importantes affaires. Et voilà pourquoi M. Home est, de tous les hiérophantes de la divination tabulaire, le plus mémorable dont le nom soit venu à notre connaissance.

Dans sa mise en scène, et en préludant à ses rites mystérieux, il reste fidèle, dit-on, au classique du genre, et n'exige des spectateurs, pour se mettre en communication avec les esprits, que la condition unique de s'unir à lui et de placer, sur le premier meuble venu, leurs mains en contact avec les siennes.

Aussitôt il se produit, au gré des assistants ou spontanément de la part des invisibles auteurs, une interminable série de phénomènes. Le sol tressaille sous vos pieds, tout l'appartement oscille et se balance, les meubles et les porcelaines, les lampes et les candélabres s'agitent avec frénésie, des craquements et des bruits sourds se font entendre de toutes parts. On frissonne doublement à se sentir caressé par une froide haleine, par un souffle glacial qui pénètre dans les pièces les mieux fermées et devient sensible jusqu'à agiter et gonfler des robes de velours. Un contact plus pénible encore est celui d'une invisible main qui vous presse et vous palpe sur les genoux,

les bras, le cou, les épaules ! Et, sur ces entrefaites, la table, comme ferait un animal qui se prépare à la lutte au milieu d'un amphithéâtre, semble vouloir prendre son essor, se cabrer et piétiner dans son élan contenu, et laisse entendre des volées de coups s'échappant de ses entrailles de bois.

Les invisibles comédiens ont ainsi annoncé leur arrivée sur le lieu de la scène. Ils attendent maintenant et sollicitent vos questions. Impatients, ils font au hasard des tours de lutins, renversent un meuble, transportent un siège, produisent quelques vagues et fugitives apparitions, ou se plaisent à caresser le visage, à serrer la main de quelque curieux, rien moins que rassuré de familiarités semblables. Demandez au hasard, posez telle question qu'il vous plaira, vous êtes sûr d'avoir réponse à tout. Vous hésitez ! Ah ! je comprends votre perplexité : tant d'enchantements n'ont pas laissé que de faire naître en vous une légitime défiance.

LE MÉDECIN. — Oui, cet appartement a pu être d'avance préparé ; il serait plus sûr de passer dans un autre, avec l'agrément de M. Home, qui, après tout, me paraît être un fort étonnant homme.

LE THÉOLOGIEN. — Qu'à cela ne tienne. Montons au grenier, descendons à la cave, comme il vous plaira. Opérons l'émigration : allons nous installer dans une pièce nouvelle. Mais les Esprits, d'une ravissante humeur, ne sont pas en retard, je vous assure ; ils nous suivent, ils nous accompagnent, ils nous précèdent. Les uns battent

gaiement la retraite, et les autres font retentir sous leurs coups joyeux toutes les parties sonores de la maison. Les chaises veulent être de la partie et prennent spontanément leur essor à notre suite; les fauteuils se piquent d'émulation et s'élancent à travers corridors et antichambres jusqu'au nouveau théâtre que nous avons choisi pour nos expériences.

Évoquons maintenant l'âme d'un trépassé, celle de Voltaire, si vous le voulez, ou de Mahomet, ou de Julien l'Apostat, celle d'un ami peut-être tendrement aimé. — Estu-là? — Oui. — Donnes-en des preuves. Et la table, se détachant du sol, se lève, puis elle redescend avec lenteur à sa place. — Lève la table à deux reprises. — La table se soulève deux fois de suite. — Il me faut une autre preuve encore. — La table se lève, reste en l'air et cède à un mouvement rotatoire alternatif, semblable à celui du crible aux mains d'un cribleur. Tournant de la sorte, elle s'approche et se meut si près de mon menton, que je me jette en arrière pour l'éviter. Elle recule alors, puis redescend avec lenteur à sa place. Voulez-vous d'autres signes? Un fauteuil s'avance gravement, glissant sur le parquet, et s'inclinera devant vous; ou tout autre objet qu'il vous plaira quittera sa place pour venir se déposer entre vos mains.

Aimez-vous la musique? Les fluides sont fort accommodants à cet endroit, et vous serviront à votre gré l'air le plus excentrique, les plus touchantes mélodies que vous puissiez désirer. On les a vus ailleurs exécuter sans instru-

ments les morceaux les plus difficiles; ici ils préfèrent avoir un instrument, quel qu'il puisse être. On apporte un accordéon. L'un de nous le tient légèrement dans l'une de ses mains, et spontanément, sans plus tarder, il se meut de lui-même et reproduit l'air qu'on lui a demandé. Un autre le prend à son tour, avec la même délicatesse : soudain le soufflet se gonfle, l'instrument s'agite, d'elles-mêmes les touches se soulèvent, mues par d'invisibles doigts; et le morceau s'exécute au ravissement de toute l'assemblée.

Seriez-vous tellement dédaigneux que vous ne voulussiez point vous déranger pour faire vous-mêmes cette prodigieuse expérience? ou pousseriez-vous la défiance au point de ne vouloir prendre aucune initiative? Rien ne les déconcerte : l'instrument fera les avances; s'élancera sur vos genoux, se hissera jusqu'entre vos mains, et là, de plus belle, fera retentir ses plus gracieux accords.

Ce qu'il y a de moins gai, à mon avis, c'est ce souffle sépulcral qui, de temps en temps, vous vient effleurer les membres et la figure; ce sont ces invisibles mains, tantôt molles et froides, tantôt brûlantes et dures, qui se permettent sur vous de grossières caresses; ce sont ces baisers des morts dont nulle expression de dégoût ne saurait reproduire le sentiment. Rien de cela ne se voit; mais ce qui se voit, et ce que je n'aime pas, c'est tout autre chose encore. Oh! je n'aime pas ces mains coupées au poignet, vivantes néanmoins, et s'agitant sur la table! Touchez-les, si vous l'osez; et vous sentirez, tantôt leur brûlante étreinte,

tantôt leur froide moiteur, tantôt leur pression cotonneuse et repoussante!

Tel est l'ensemble des faits que M. Home produit et re-produit tous les jours à la face de l'Europe : vous les attribuez aux forces de la nature ; j'ai recours, quant à moi, à l'intervention diabolique ; lequel de nous deux suppose le plus de mystère ? quel est le plus crédule ?

LE MÉDECIN. — Vous penserez que c'est moi. Mais j'ai ouï dire que l'Académie est loin de partager votre avis.

LE THÉOLOGIEN. — L'Académie elle-même vous prouvera, jusqu'à l'évidence, nous le verrons, la certitude des faits dont vous cherchez à nier la possibilité.

Ces faits existent. Et veuillez bien vous souvenir que, contre le témoignage des hommes, muni de toutes ses conditions de certitude, on est mal venu à arguer de l'impossibilité. L'impossible cesse de l'être quand cent mille hommes l'ont vu réalisé. Et une seule hésitation à cet égard bifferait d'un coup tous les miracles qu'offre à notre croyance la sainte Église, ainsi que tous les prodiges dont surabonde chaque page de l'un et l'autre Testament. Le moindre caprice suffirait donc pour enlever au témoignage toute sa valeur ; il n'y aurait qu'à dire : C'est impossible.

La mort de César ! dirait-on ; comment donc ! quelques conjurés, en nombre extrêmement restreint, auraient osé donner la mort à un empereur, l'idole du peuple ! en plein sénat ! une telle témérité dépasse toutes les bornes de la démence ! César ne put être assassiné !

La mort de Louis XVI ! Y pensez-vous, au milieu d'un peuple civilisé, catholique, en France, au sein de la capitale ! Non, jamais la France n'aurait laissé dresser un échafaud au plus innocent de ses monarques ! L'exécution de Louis XVI sur la place de la Concorde est un mensonge historique !

La mort de Jésus-Christ ! Bien moins encore, lui le bienfaiteur de l'humanité, un grand homme, un étonnant génie ! La passion humaine sait reconnaître des limites ! Et puis, ne dites-vous pas qu'il fut Dieu ? un Dieu ne saurait être crucifié ! La mort du Christ fut une odieuse invention des prêtres !

LE MÉDECIN. — Un fait surnaturel n'est-il pas essentiellement et de droit insaisissable à nos organes ? Il récuse la compétence du témoignage des hommes, et se dérobe à la certitude acquise par le moyen des sens.

LE THÉOLOGIEN. — Après un raisonnement de cette force, il est permis à son auteur de prendre un instant de repos pour savourer une légitime satisfaction.

Après quoi nous hasarderons une réponse :

Le baptême, dirons-nous, est un fait surnaturel, et cependant bien des registres, jusque dans les plus humbles hameaux, osent en rendre témoignage à la face de l'Europe ; en contesterez-vous la valeur testimoniale ? Le divin sacrifice de nos autels est également un fait surnaturel, et cent millions de fidèles en sont tous les jours témoins de leurs yeux et de leurs oreilles ; les tiendrez-vous pour être sourds et muets à cet égard ?

LE MÉDECIN. — Vous confondez à dessein des notions fort disparates; il y a moyen, ce me semble, de distinguer entre le sensible et l'impalpable, entre l'humain qui est l'objet du témoignage, et le divin qui, résistant de sa nature à la pénétration de nos organes, se refuse, par conséquent, à toute relation des sens. De sorte que vos cent millions de témoins se bornent à dire qu'ils ont assisté à une cérémonie religieuse.

LE THÉOLOGIEN. — Et que dis-je autre chose, quand je proteste que toutes les tables ont tourné en Europe, et que toute l'Europe en fut témoin ?

Un fait surnaturel ne saurait, dites-vous, devenir l'objet du témoignage ! — Tous les faits sont l'objet du témoignage, qui n'a pas à en discerner la nature. La nature de ces faits est plus tard soumise au raisonnement qui, suivant les caractères qu'il y découvre, peut en faire la classification.

Le fait de Simon le Magicien volant dans les airs, par exemple, nous fournit le moyen de distinguer avec aisance l'élément du témoignage, et celui de l'induction philosophique. Ce qu'on n'a pas vu, et ce dont on ne peut certifier, c'est que le démon l'ait pris sur sa croupe de dragon pour l'élever jusqu'aux nues; mais ce qu'on a vu, et ce que certifie l'histoire, c'est qu'il se soit élevé à une certaine hauteur au-dessus de la foule émerveillée. Ce qu'on n'a pas vu, et ce dont on ne peut certifier, c'est qu'à la parole de Pierre l'ange de Dieu ait frappé et mis en fuite le serpent infernal; mais ce que l'on a vu et ce

que l'histoire redira à la dernière postérité, c'est que le malheureux énergumène fit une chute honteuse et se brisa les jambes.

Le fait des tables tournantes nous paraît surnaturel, disons-nous ; et, pour nous en convaincre, nous traitons au moyen du raisonnement la question du surnaturel, après avoir emprunté au témoignage et à la lucidité de nos propres organes la certitude des phénomènes.

Les faits sont donc possibles, puisqu'ils existent.

LE MÉDECIN. — Mais au moins les savants parviennent sans peine à en atténuer la valeur, et vingt fois les prodiges du magnétisme furent condamnés par les académies.

LE THÉOLOGIEEN. — Les académies se respectent trop pour s'aventurer jamais à condamner de la sorte : nulle académie n'a jamais prononcé contre les faits du magnétisme un verdict de condamnation. Voici en trois mots l'histoire du surnaturel dans ses rapports avec l'Académie :

Après quelques expériences privées que Mesmer fut appelé à faire devant le directeur et un membre de l'Académie des sciences, il y eut, en 1784, un rapport de la même académie, signé Bailly, où l'on déclare n'avoir découvert dans la série de ces expériences aucun agent électrique... Mais on ajoute, en parlant de l'enfer aux convulsions : « Rien n'est plus étonnant que ces convulsions. Quand on ne l'a pas vu, on ne peut s'en faire une idée, et en le voyant on est également surpris... Tous sont soumis à celui qui magnétise : ils ont beau être dans un as-

soupiement apparent, sa voix, un regard, un signe les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnaître, à ces effets constants, une grande puissance qui agit les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire. »

Est-ce condamner le magnétisme que de lui reconnaître une grande et incontestable puissance?

L'Académie de médecine est en même temps saisie de la même question, et il en émane un rapport également solennel, où l'on rencontre cet aveu : « Nous avons cru ne pas devoir fixer notre attention sur des faits rares, insolites, merveilleux, qui paraissent contredire toutes les lois de la physique, parce que ces cas sont toujours le résultat de causes compliquées, variables, cachées, inextricables... ».

Au moins, si nous sommes condamnés, c'est sans être jugés, et l'on nous laisse la consolation d'avoir fourni des faits merveilleux et inextricables, avec un léger embarras, à la docte Académie.

Le temps marche, et la question du surnaturel, grandissant, grossissant, envahit tout, et soulève, dans leur repos, jusqu'aux fauteuils académiques, sollicitant un regard, un examen, un jugement. La science se prend à s'en émouvoir, et en 1820 et 1821, MM. du Potet et Robouam, sous la direction des docteurs Bertrand, Husson et Récamier, et sous les yeux de trente médecins, entreprennent leurs fameuses expériences de l'Hôtel-Dieu. Elles sortent de l'épreuve entièrement favorables à la cause.

L'Académie en est troublée, et cède à la pression générale qui réclame un nouvel examen. Il se forme une commission de onze membres les plus distingués de la science ; à dater du 10 janvier 1826, on lui laisse cinq années d'enquêtes ; et, le 28 janvier 1831, M. Husson, rapporteur, vint lire à l'Académie un admirable rapport, qu'il faut relire en entier, et dont voici les principales conclusions :

« Les moyens extérieurs et visibles ne sont pas toujours nécessaires, puisque, dans plusieurs occasions, la volonté, la fixité du regard, ont suffi pour produire les phénomènes magnétiques, même à l'insu des magnétisés.

« Le magnétisme a agi sur des personnes de sexe et d'âge différents. Quelques-uns des malades magnétisés n'ont ressenti aucun bien, d'autres ont éprouvé un soulagement plus ou moins marqué, savoir : l'un, la suppression de douleurs habituelles ; l'autre, le retour des forces ; un troisième, un retard de plusieurs mois dans l'apparition des accès épileptiques ; et un quatrième, la guérison complète d'une paralysie grave et ancienne.

« Considéré comme agent de phénomènes physiologiques, ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales... L'Académie devrait encourager les recherches sur le magnétisme, comme une branche très-curieuse de psychologie et d'histoire naturelle.

« Lorsqu'on a fait tomber une fois une personne dans

le sommeil magnétique, on n'a pas toujours besoin de recourir au contact et aux passes pour la magnétiser de nouveau. Le regard du magnétiseur, sa volonté seule, ont sur elle la même influence. On peut non-seulement agir sur le magnétisé, mais encore le mettre complètement en somnambulisme, et l'en faire sortir à son insu, hors de sa vue, à une certaine distance, et au travers des portes.

« La plupart des somnambules que nous avons vus étaient complètement insensibles... Le phénomène (de la clairvoyance) a eu lieu, alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières.

« Les prévisions de deux somnambules se sont réalisées avec une exactitude remarquable...

« Nous ne réclamons pas de vous, messieurs, une croyance aveugle à tout ce que nous avons rapporté. Nous concevons qu'une grande partie de ces faits sont si extraordinaires, que vous ne pouvez pas nous l'accorder. Peut-être nous-mêmes oserions-nous vous refuser la nôtre, si, changeant de rôle, vous veniez les annoncer à cette tribune, à nous qui, comme vous aujourd'hui, n'aurions rien vu, rien observé, rien étudié, rien suivi. Nous demandons seulement que vous nous jugiez comme nous vous jugerions, c'est-à-dire que vous demeuriez bien persuadés que ni l'amour du merveilleux, ni le désir de la célébrité, ni un intérêt quelconque, ne nous ont guidés dans nos travaux. Nous étions animés par des motifs plus élevés, plus dignes de vous, par l'amour de la science, et

le besoin de justifier les espérances que vous aviez conçues de notre zèle et de notre dévouement.

« *Signé* : BAUDOIR DE LA MOTHE, président ; FOUQUIER, GUÉNEAU DE MUSSY, GUERSANT, ITARD, HUSSON, LEROUX, MARC, THILLAYE. »

Qui fut bien embarrassé d'un rapport semblable, et signé de tels noms? — L'Académie, qui, rougissant de tant d'aveux, ordonna, non point l'impression, mais l'autographie du rapport, qu'elle ensevelit soigneusement dans ses cartons.

Elle se devait une revanche aussi solennelle que l'avait été son échec. Le docteur Berna lui en offrit l'occasion, en amenant mademoiselle Pigeaire concourir au prix de trois mille francs proposé à quiconque lirait sans le secours de ses yeux. Neuf juges sont nommés, dont cinq adversaires déclarés du somnambulisme. Mademoiselle Pigeaire succombe à l'épreuve, en refusant de prendre un masque au lieu des bandeaux ordinaires. Elle était condamnée d'avance.

Et telle est l'histoire véridique du magnétisme dans ses démêlés avec les corps savants.

En conséquence :

Ni la certitude des faits sur lesquels est basée notre doctrine du surnaturel n'est ébranlée par la négation des indifférents ;

Ni la valeur de ces mêmes faits n'est atténuée par les prétendues condamnations de la science et des académies.

LE MÉDECIN. — Vous comptez sans un des plus vaillants champions du surnaturel, M. de Gasparin. M. de Gasparin avance que « l'absurdité de la croyance à l'intervention des Esprits est scientifiquement démontrée. »

LE THÉOLOGIEEN. — M. de Gasparin, un des plus rudes jouteurs, en effet, qui aient paru dans l'arène, à l'occasion des tables et de leurs surprenantes manifestations, est profondément convaincu de la réalité des phénomènes les plus extraordinaires dont mille fois il fut le témoin, et que mille fois, en garde contre toute possibilité de supercherie, il a obtenus lui-même. Il n'est point des nôtres cependant ; toujours prêt à attaquer nos conclusions, il a combattu hors de nos rangs, et se pose en adversaire de toute intervention des Esprits. D'après lui, les plus merveilleuses évolutions des tables, jusqu'à leur langage, jusqu'à leur don prophétique, ne sont dues qu'à des forces naturelles ; et il s'évertue à en donner l'explication. Il use pour cela de deux procédés : par l'un — qui lui sert simplement d'auxiliaire négatif — il attribue timidement à l'hallucination tout ce qui ne rentre pas dans les cadres de son système ; par l'autre — et telle est la spécialité de son école — il explique tous les prodiges, à l'aide d'une transfusion de nous-mêmes ou d'un fluide personnel qui, dérivant de notre corps et de notre âme, s'élance dans les fibres du bois mort, qu'il envahit, et anime toute la substance de la table.

« Cette table, dit-il, est momentanément transformée en l'un de nos membres ; elle est une prolongation de

notre personne, et notre pensée, comme dissoute en notre fluide, s'insinue dans la table aussitôt que ce même fluide la pénètre. Mais cette merveille s'opère à notre insu ; de là notre étonnement, de là notre conviction erronée qu'un être tout autre que nous-mêmes nous apprend ce que se borne à nous répéter la table, à peu près comme un écho qui nous renverrait notre pensée en répercutant nos paroles. En d'autres termes, nous rappelant ce que nous avons oublié, ce que nous avons su jadis, nous transmettons machinalement à la table, avec l'écoulement de notre fluide, les notions fugaces qu'elle nous traduit dans son langage de convention. Alors la table nous semble animée par un esprit qui n'est point le nôtre, parce que notre esprit, s'épanchant en elle, ne se souvient ni ne se doute de ce qu'il épanche. Alors nous semble-t-elle être une magicienne ; un devin, tandis que son rôle machinal consiste à nous rappeler le fait et la pensée qu'un acte inconscient de notre personne vient d'infuser en elle en le confiant au fluide qui la traversait. » (*La Magie au dix-neuvième siècle.*)

Voici la quintessence doctrinale — à son point de vue, cela s'entend, — des faits qu'il a obtenus, dont il donne lui-même et de nombreux exemples et d'amples explications :

« Le fluide... soulève un poids que les forces réunies des opérateurs ne sauraient ébranler.

« Il pénètre la table, la fait tourner, la détache du sol, l'atteint à distance et l'anime de sa vie.

« Au commandement de l'un des opérateurs, et sans contact, elle se dresse, elle s'insurge et résiste à la pression des mains qui tentent de la ramener à terre.

« L'action musculaire de l'homme est moins puissante que celle du fluide dont la table s'imprègne, et le fluide pourtant vient de la personne et non des meubles.

« La table devine, et fort naturellement, ce que sait l'une des personnes dont se compose la chaîne magnétique, pourvu que cette personne soit douée d'une grande puissance fluïdique et puisse l'exercer à distance<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> M. de Gasparin ajoute : « Je le répète, elle devine ce que sait un des assistants..... » C'est une assez jolie merveille, assurément, que cette divination; mais ce n'est là qu'une moitié du savoir faire de nos tables, et vainement M. de Gasparin le contesterait encore. Ce que j'affirme, c'est que le fluide tabulaire a dicté devant moi plusieurs petites phrases hébraïco-syriaques, c'est-à-dire du patois ancien, et dont j'étais bien sûr de ne point savoir le premier mot. Les témoins de ce fait, et qui partageaient ma très-complète ignorance de ces idiomes orientaux, étaient M. Ferrand, ingénieur des ponts et chaussées de l'arrondissement de Coulommiers, MM. les abbés Denis, aumônier de l'hospice, et Rémond, premier vicaire de cette même ville.....

Aucun de nous ne s'avisait de penser que ces mots, qui nous semblaient une dérision, eussent un sens. M. de Saulcy, membre de l'Institut, fut le premier qui m'en avertit quelques mois après..... Et plus tard je priai le célèbre polyglotte Drach, l'un des premiers orientalistes de l'Europe, de vouloir bien me les traduire... Et je m'assurai que chez plusieurs expérimentateurs sérieux — chez M. de Saulcy, par exemple, — le même phénomène de dictée en langage inconnu des auditeurs s'était produit avec éclat. Je doute qu'il soit aujourd'hui contesté par les personnes qui se sont tenues au courant de cette question. (*La Magie au dix-neuvième siècle.*)

« Mais elle ne pourra lire une ligne dans un livre si nul des individus présents ne l'a lu.

« Cette table est momentanément transformée en l'un de nos membres.

« Tout animée qu'elle nous semble par un Esprit, son rôle machinal ne consiste qu'à nous rappeler le fait ou la pensée qu'un acte inconscient de notre personne vient de lui infuser. »

Rien n'est plus facile à saisir — je ne dis pas à comprendre ; — et le système de M. de Gasparin a le mérite de la simplicité. La réponse des tables n'est que le témoignage animé d'un rêve de notre intelligence.

Mais il ne se borne pas à émettre ses idées, il veut encore les abriter du manteau de la science, qu'il dispute et prétend arracher au spiritisme, en assurant, comme nous l'avons dit, que « l'absurdité de la croyance à l'intervention des Esprits est scientifiquement démontrée. » Et il relève avec vivacité la conclusion contradictoire d'un de ses amis sur cette matière, M. Thury, protestant comme lui, témoin de ses expériences, professeur de l'Académie de Genève et membre de la Société de physique et d'histoire naturelle. Celui-ci lui répond à son tour, et voici deux mots de sa réplique, dont M. de Gasparin fera son profit :

« ..... En m'abstenant de dire de la part de la science, telle que je la conçois, que l'absurdité de la croyance à l'intervention des Esprits n'est pas démontrée scientifiquement, en m'abstenant de dire cela à ceux qui, après avoir lu mon travail, seraient disposés à s'occuper expé-

rimentalement de ces choses, je risquerais de les engager sans précaution dans une voie dont plusieurs issues seraient équivoques.

« Sans sortir du domaine scientifique, comme je l'estime, j'irai donc jusqu'au bout... Je soutiens que ceci est *tout aussi scientifique qu'autre chose...* Bon gré, mal gré, il faudra que les savants apprennent, par *l'expérience de leurs erreurs*, à suspendre leur jugement sur les choses qu'ils n'ont point suffisamment examinées. »

M. Thury applique donc à son ami, invoquant la science, une dénégation bien formelle au nom de la science. Et je lui en sais bon gré. Il faut savoir répondre à ces prétendus délégués de la science que leur science est tout simplement en désaccord avec la nôtre, sans qu'il soit encore précisément décidé à laquelle des deux on doit donner la préférence. A vrai dire, de nos jours on est un peu prodigue de ce raisonnement aisé, qui semble vouloir dominer tout autre : « La science vous condamne. Vous n'êtes pas au niveau de la science ! » Mais daignez donc alors nous montrer le code de la science, et ses jurisconsultes, et ses magistrats et ses sentences. Le plaider d'un avocat, dans sa propre cause, ne me paraît ni une loi immuable ni une incontestable doctrine.

Quelle est donc la science qui nous condamne<sup>1</sup>? L'his-

<sup>1</sup> Nous avons écrit ces pages quand la première conférence du P. Félix à Notre-Dame — Carême de 1863 — nous est tombée sous la main. J'ai été heureux d'y trouver en ces termes l'éclatante confirmation de notre doctrine :

toire nous rappelle de grands génies qui ont illustré nos rangs, et se sont nourris de nos croyances.

LE MÉDECIN. — La science a bien marché depuis.

LE THÉOLOGIEEN. — Nous avons encore d'innombrables

« Un mot célèbre est prononcé contre nous pour confondre le progrès par le christianisme : *la science*. Telle est la formidable évocation dont on essaye de nous faire peur. A tout ce que nous pouvons dire....., des hommes ont une réponse toujours prête : Cela n'est pas *scientifique*. Nous disons : la révélation. — La révélation n'est pas scientifique. Nous disons : le miracle. — Le miracle n'est pas scientifique.

« Ainsi l'antichristianisme, fidèle à ses traditions, aujourd'hui comme toujours, et aujourd'hui plus que jamais, prétend nous tuer par la science. Principe de ténèbres, il nous menace de sa lumière..... Un jour que j'annonçais la parole sainte dans une de nos bonnes villes de province, je reçus d'une illustration anonyme de l'endroit une lettre qui portait à peu près ces mots : « Vous avez beau faire, vous défendez une cause perdue. Fussiez-vous tous éloquentes comme Bossuet, vous ne pourriez vaincre. Vous avez un ennemi qui triomphera de vous; vous avez contre vous *la science*. »

« Depuis ce temps, messieurs, peu s'en est fallu que la science ne devînt pour moi comme l'une de ces visions fantastiques dont on essaye de faire peur aux enfants. Cent fois depuis je me suis demandé quelle est donc cette science terrible qui s'apprête à nous dévorer? Serait-ce la science mathématique? Mais nous avons, nous aussi, nos mathématiciens; et en quoi l'algèbre et la géométrie, si puissantes qu'on les suppose, pourraient-elles nous faire peur? Serait-ce la physique, l'astronomie, la physiologie, la géologie? Mais nous comptons, dans la catholicité, des astronomes, des physiciens, des géologues, des physiologistes qui font quelque figure dans le monde savant, qui ont leur place à l'Académie et leur nom dans l'histoire. A ce qui paraît, ce qui doit nous pulvériser, ce n'est pas cette science ou cette autre, c'est la science en général.

« Et pourquoi avons-nous contre nous la science? Pourquoi nous

illustrations catholiques, qui ne font tache ni dans vos chaires ni sur vos fauteuils.

LE MÉDECIN. — Non, vous n'êtes pas à la hauteur de la science moderne.

LE THÉOLOGIEEN. — De grâce, veuillez me dire alors quelle est la science moderne? A-t-elle la vertu d'un talisman secret, ou bien prononce-t-elle ses arrêts au grand jour de l'intelligence? Est-elle un mot ou est-elle une doctrine? La science des nombres nous laisse parfaitement en paix, je suppose; la science des astres n'a guère affaire, je crois, qu'avec les plus ardents coryphées des pratiques occultes. La chimie ne saurait décomposer la vie pour en saisir le principe dans ses creusets, et sa nomenclature ne comprend encore ni les esprits ni les âmes. La physique nous offre avec hésitation son électricité et ses expériences d'optique. La physiologie n'a pas encore saisi, dans l'organisation de l'homme, l'émanation fluidique, dont auraient si grand besoin certains savants pour étayer leur système. Où sont donc, en vérité, les condamnations de la science? La science de M. de Gasparin affirme, il est vrai, avoir rencontré le fluide porte-âme au sein du bois mort; mais la science de son ami, M. Thury, affirme tout le contraire.

annonce-t-on la fin du christianisme par la science? Écoutez, messieurs : voici le point central de l'objection scientifique, nous devons périr par la science, parce que nous enseignons des mystères, et que les mystères chrétiens sont l'antagonisme radical de la science moderne. »

Et, en effet, signalez-moi, je vous prie, monsieur de Gasparin, la science où l'on apprend :

Qu'une force peut être supérieure à elle-même ; car vous dites que la force résultante de toutes les forces réunies soulève un poids que ces mêmes forces ne sauraient ébranler ;

Qu'un fluide s'échappe de notre corps, porteur de notre âme, atteint à distance un meuble, le fait tourner, le soulève, l'anime de sa vie ;

Qu'à l'ordre mental d'un opérateur, et sans contact, il se dresse, s'insurge et résiste ;

Qu'une table parle, pense, devine et lit dans un livre ;

Qu'elle devient la vivante prolongation de nous-mêmes et sert d'instrument à nos rêves.

Daignez nous signaler cette science, autrement nous serons portés à croire qu'elle n'est autre que la science occulte elle-même, et nous vous trouverons bien osé de proclamer si haut la science en faveur de vos théories !

Dans l'intention de me renseigner sur cette matière, l'avouerai-je avec simplicité ? j'ai cru pouvoir découvrir des trésors de lumière dans les livres de la science, — j'entends la science hostile, — des convictions sincères et solidement appuyées, des attaques généreuses. Je m'y suis livré avec entrain et bonne foi. Oserai-je dire le résultat de mes recherches ? C'est à ne pas y croire. On ne nous oppose, je crois, que quatre objections de quelque valeur : La première, au nom du bon sens, donne aux tables la jonglerie pour mobile ; la seconde, au nom de

la physiologie, leur attribue un fluide vivant ; la troisième, au nom de la physique, leur offre l'électricité ; et la quatrième, au nom de la médecine, a recours aux hallucinations. Et, quoi qu'on en dise, ou quoi qu'on en pense, le formidable arsenal de la science ne contient que ce léger bagage !

LE MÉDECIN. — Vous êtes les ennemis de la science.

LE THÉOLOGIEEN. — Comment sommes-nous les ennemis de la science ?

LE MÉDECIN. — Comment ne le seriez-vous pas ? Vos doctrines sont diamétralement opposées à tout ce qu'elle enseigne.

Elle enseigne que les corps sont pesants, et vous faites marcher vos énergumènes aux voûtes des églises ;

Elle enseigne que l'on voit par les yeux, et il vous est égal de vous servir, comme organes de la vue, de l'occiput, de l'épigastre, des pieds ou des mains ;

Elle enseigne que nul ne sait ce qu'il ne sait pas, et vous faites parler grec à votre palefrenier, syriaque à votre cuisinière ;

Elle enseigne qu'on ne saurait voir que ce qui est présent, à toute peine encore, et vos tables, sans intelligence et sans yeux, discernent ce qui se passe à Pékin, et pénètrent jusque dans le dédale inexploable de l'avenir.

LE THÉOLOGIEEN. — Premièrement, parler de la sorte, c'est attaquer tous les systèmes, puisque c'est nier tous les faits.

Secondement, nous sommes bien, en vérité, les meilleurs amis de la science : c'est précisément parce que nul de ces faits ne peut s'expliquer d'après ses principes que nous avons recours à une intervention surnaturelle.

LE MÉDECIN. — Enfin, ne sauriez-vous donner quelques exemples des explications les plus satisfaisantes que puisse fournir la science par la bouche de ses doctes représentants?

LE THÉOLOGIEEN. — Voyez notre entretien sur la possession de saint Médard<sup>1</sup>. — Lisez ce que nous avons écrit à l'adresse de M. Salverte sur les murailles de Jéricho renversées par les bombes de Gédéon<sup>2</sup>. Quant à maintenant, je puis bien, au surplus, mettre sous vos yeux quelques passages des superbes solutions jetées à notre ignorance par les savants pourfendeurs du surnaturel. Écoutez M. le docteur Littré, son assurance seule est capable de convaincre plus d'un esprit chancelant : « La croyance au miracle et l'absence de science positive vont ensemble et sont étroitement liées. » Le moyen de résister, puisque nous sommes fatalement dépourvus de toute science positive ! — « La science tua la magie, et c'est là que nous en sommes ; elle ne s'arrêtera pas qu'elle n'en ait détruit les derniers restes. » « Il est certain, ajoute un certain M. Figuié, que la physique moderne nous donne les moyens de répéter les miracles des anciens, » et de les

<sup>1</sup> Saint-Médard, quatorzième entretien.

<sup>2</sup> M. Salverte et le docteur Littré, douzième entretien.

opérer plus adroitement, comme elle l'a fait en fournissant des grenades pyrotechniques à Gédéon pour renverser les murailles de Jéricho.

LE MÉDECIN. — Mais après ces phrases à épouvantail, ils en viennent aux solutions, sans doute ?

LE THÉOLOGIEEN. — Sans doute ! Il s'agit, par exemple, d'un fait extraordinairement frappant, connu de tout le monde, et presque existant encore, je crois, c'est-à-dire la singulière possession d'une grande partie des habitants d'un bourg nommé Morzine, en Savoie, et, s'il vous plaît, d'une grande partie des animaux eux-mêmes. Des procès-verbaux le constatent, des milliers de témoins le certifient, la science ne le nie pas. Nul ne peut nier non plus que le mal, irrité par les remèdes, ne se laissait apaiser qu'aux exorcismes de l'Église.

LE MÉDECIN. — Ce que personne ne nie, tout le monde l'explique, et, en particulier, M. le docteur Chiara au nom de la science. « Serait-ce, dit-il, une véritable possession diabolique, une maladie surnaturelle ? Cette assertion n'est pas discutable aujourd'hui que les progrès de la science l'ont éclairée. »

LE THÉOLOGIEEN. — Mais les progrès de la science, en l'éclairant, ne sauraient-ils nous révéler le nom, nous indiquer la nature de cette cruelle épidémie ?

LE MÉDECIN. — « Ce n'est pas la démonopathie, ajoute M. Chiara, la science réprouve une semblable intervention ; ce n'est pas l'hystérie, une foule de symptômes nous défendent d'y croire ; c'est donc un mal *sui generis*. »

LE THÉOLOGIEEN. — Comme on pourrait dire qu'un médecin est un savant *sui generis*, sans nous éclairer souverainement sur les qualités de sa science.

LE MÉDECIN. — Parbleu ! si vous tenez tant à en savoir le nom, appelez-le hystéro-démonie, M. Chiara y consent.

LE THÉOLOGIEEN. — C'est-à-dire maladie compliquée d'hystérie et de diablerie.

LE MÉDECIN. — Oui.

LE THÉOLOGIEEN. — Sans doute, parce que, d'après M. Chiara, elle n'est essentiellement ni l'une ni l'autre !

LE MÉDECIN. — Telle est la solution de M. le docteur Chiara.

LE THÉOLOGIEEN. — J'avoue que, tout en étant singulièrement *sui generis*, elle ne vaut guère moins que la plupart de celles de ses confrères. Connaissez-vous M. Michéa ?

LE MÉDECIN. — En aucune manière.

LE THÉOLOGIEEN. — M. le docteur Michéa, venant à la rescousse, s'écrie triomphalement :

« Naguère tout était chaos dans l'idée qu'on se formait de la magie. D'où venait cet art, prétendu surnaturel ? Sur tout cela on ne savait rien. » Après un début semblable, imprimé dans la *Revue contemporaine* (février 1862), on s'attend à voir quelque foudre olympienne écraser et mettre en poudre ce malencontreux surnaturel.

Voici la suite : « La pathologie est en mesure de se prononcer sur le soi-disant pouvoir de s'élever volontairement du sol et de se tenir suspendu en l'air. Dans quel-

ques maladies nerveuses, l'homme perd la conscience du poids d'une partie ou de la totalité de son corps... L'illusion, en vertu de laquelle on s'imagine ainsi quitter le sol pour planer dans l'espace, est un problème dont la solution fut longtemps introuvable. » Enfin, mieux vaut tard que jamais, M. Michéa n'a fait que passer, et le problème est résolu.

Ainsi, tous ceux qui, depuis Simon le Magicien jusqu'à Loudun, jusqu'à Morzine, et jusqu'à nous, ont cru marcher, voler dans les airs, n'ont fait que rêver! — Oui, dit la science de M. Michéa. — Mais les milliers de témoins qui les ont vus!... — Silence, indiscret! c'est bien assez que la science ait expliqué la moitié du phénomène, sans avoir encore à s'occuper de l'autre!...

Et, là-dessus, de plus en plus triomphant, M. Michéa de chanter victoire! « Il était réservé à la science contemporaine de projeter la plus vive lumière sur cette question. » Ne dirait-on pas qu'il croit sérieusement l'avoir éclairée? Et il continue: « Les conquêtes toutes récentes de la pathologie font donc disparaître la dernière trace de la démonologie! »

« O pathos! » s'écrie M. des Mousseaux. — O science! pourrions-nous dire à notre tour.

## CINQUIÈME ENTRETIEN

### LES TABLES NE PEUVENT ÊTRE ANIMÉES QUE PAR UN ESPRIT MAUVAIS

Le médium et ses facultés. — Lois de l'intelligence. — L'âme dégagée des sens; grave question. — Solution de saint Thomas et de Suarez. — Vue par l'occiput et clairvoyance. — Ames des trépassés, anges et démons. — Seulement les démons : saint Augustin, Jamblique. — Initiation d'un médium. — L'âme de saint Fare. — Scènes fantastiques. — Musique. — Portraits de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge par un médium.

L'AVOCAT. — A vrai dire, je trouve bien maltraité, bien battu, ce pauvre magnétisme qui, jusqu'ici, m'avait semblé fort et vigoureux, sortant presque intact de toutes les épreuves qu'on lui a fait subir, et prêt à se mesurer avantageusement avec les meilleurs athlètes. J'ai regret, ou peu s'en faut, à nous voir privés de ses ressources; car nous serons réduits, mon cher Jules, à recourir aux forces inconnues de la nature, contre lesquelles vous vous êtes trop violemment déchainé, il me semble. Qu'en dites-vous, monsieur l'abbé, et sait-on, après tout, où peuvent aller ces forces latentes, dont jamais nous n'avons eu le dernier mot, et jamais nous n'aurons la dernière explication?

LE THÉOLOGIEN. — Personne ne sait où elles peuvent aller; mais, comme vous le disait avec raison notre ami, on

sait pertinemment où elles ne peuvent pas aller. Elles ne peuvent pas aller à se détruire, à jeter le chaos dans la création morale, à anéantir toute personnalité et toute intelligence, à dire non, quand la nécessité des lois éternelles a dit oui.

LE PHILOSOPHE. — Au moins le médium, qui est la grande manifestation du magnétisme à tous ses degrés, ou le magnétisme même vivant et personnifié, me semble jouir d'une puissance que nous placerons en deçà de la limite extrême des forces inconnues.

LE THÉOLOGIEU. — Vous abandonnez donc la question des tables ?

LE PHILOSOPHE. — Non pas, le médium en est la transition, et si d'une main il atteint déjà le somnambulisme, de l'autre, il touche encore aux tables et aux guéridons. Or le médium se charge de résoudre bien des difficultés peut-être.

LE THÉOLOGIEU. — Si peu, que vous êtes peu fixé vous-même sur ses fonctions et sa capacité.

LE PHILOSOPHE. — Je me représente le médium comme un personnage qui, dans son état de préparation, d'éducation perfectionnée, jouit d'une sensibilité exquise et d'une impressionnabilité rare, disposé de la sorte à recevoir toutes les empreintes morales des objets qui l'environnent ; ainsi que, dans la photographie, une plaque de métal, ou une feuille de papier, est préparée par des procédés spéciaux à recevoir les empreintes corporelles et les plus délicates nuances des rayons lumineux. Le médium,

dans un salon, autour d'une table, se fait donc le miroir de toutes les pensées, et le réflecteur de toutes les âmes avec lesquelles il entre et reste en communion.

LE THÉOLOGIEN. — C'est peu clair, et ne détruit rien de tout ce que nous avons établi jusqu'à présent ; car encore faut-il bien que sa science, de manière ou d'autre, lui vienne ou nous vienne par l'intermédiaire d'une planche de bois mort : et toutes les difficultés que nous avons soulevées, toutes les impossibilités dont nous avons argué, demeurent encore sans solution. Toutefois, malgré le brouillard qui enveloppe une puissance si vague et si indéfinie que l'est celle qu'on attribue au médium, raisonnons à nouveaux frais, et disséquons, s'il le faut, les facultés naturelles, tant prodigieuses soient-elles, du médium. Il n'a qu'une âme, semblable à la nôtre, bien que plus perfectionnée, si cela vous fait plaisir, plus sensible, plus impressionnable, plus chargée de fluide, tout ce que vous voudrez ; mais en dernière analyse, après avoir épuisé les dons à lui décerner, c'est une âme humaine, et rien qu'une âme humaine, avec ses facultés purement naturelles. Or, ici comme partout et toujours, il est de l'immuable nature de toute âme, qui est la forme de son corps, de ne point agir indépendamment de lui. Et les seules issues de communication avec l'extérieur ne sont essentiellement que les sens, la parole et les signes avec le mouvement qu'elle imprime. Le médium, dites-vous, emprunte aux autres acteurs leurs pensées, et s'en fait à tous les regards le miroir fidèle ; mais comment le ferait-

il, quand nulle âme, nul esprit que Dieu, ni ange, ni démon, ne peut lire les pensées secrètes enveloppées dans les replis de l'intelligence? Quand aucune substance créée, pour subtile qu'elle soit, ne saurait pénétrer une autre substance spirituelle? « Ce qui est de l'homme, personne ne le connaît, dit saint Paul, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui. »

LE PHILOSOPHE. — Prouver trop, c'est ne rien prouver ; or, d'après vos principes, le démon lui-même ne saurait pénétrer les pensées secrètes ; par conséquent, il est aussi incapable de produire les phénomènes en question que le médium lui-même.

LE THÉOLOGIEN. — Le démon, comme tout ange, lit la pensée dans l'impression qu'elle peut laisser aux organes internes du corps, ce que ne saurait faire une âme qui n'agit, encore une fois, que par les facultés corporelles qu'elle anime.

Le médium miroir des âmes ! Oui, si vous le voulez, mais aux conditions des âmes, dont les deux principales sont celles-ci : Rien n'y entre qu'au moyen des sens ; rien n'en sort qu'au moyen des signes. Quels sont les signes qui ont transmis votre pensée au miroir intellectuel du médium ? il n'y en a pas. Quels sont en lui les sens qui ont fourni, pour arriver à son âme, une voie à votre pensée ? il n'y en a pas.

Il faudrait se souvenir de ces deux lois des intelligences humaines dans leurs relations extérieures, — je dis dans leurs relations extérieures : — Rien n'y entre

que par les sens, rien n'en sort que par les signes.

LE PHILOSOPHE. — Vous vous épuisez en théories sur les sens, et vos adversaires vous échappent en plaçant précisément la lucidité dans le dégagement des sens, et dans l'émancipation de l'âme, qui secoue sa grossière enveloppe pour acquérir et la force et l'action des esprits, devenant pur esprit elle-même, et laissant là son embarrassante chrysalide.

LE THÉOLOGIEN. — Je tiens cette spécieuse opinion pour une erreur capitale; et je la combats d'autant plus volontiers qu'elle aurait plus de chance de s'accréditer. Non, le perfectionnement philosophique de l'âme ne consiste pas dans le dégagement des organes, ni dans le dépouillement du corps; non, le perfectionnement de l'âme ne consiste pas à devenir un pur esprit; mais, chaque être se perfectionnant suivant sa nature, l'âme, dont la nature est de vivifier un corps, et de faire de ses organes l'instrument de ses facultés, sera d'autant plus puissante et lucide que premièrement ses organes corporels se rapprocheront davantage de leur état normal de santé, de souplesse et de vigueur; et que, secondement, elle y adhèrera par des liens en même temps plus solides et plus purs. Il est faux de dire que l'âme verra d'autant mieux qu'elle sera plus dégagée de l'organe de la vue; il est faux de dire que l'âme entendra d'autant mieux qu'elle se servira moins de son oreille; puisqu'elle est destinée à voir par l'un et à entendre par l'autre. Mais ce qui est vrai, c'est que l'âme verra d'autant mieux qu'elle sera plus intimement adap-

tée à un œil plus intègre, éclairé d'une lumière plus convenable; ébranlez-les liens qui l'attachent à la fibre visuelle, interceptez en partie le rayon lumineux, elle verra moins; brisez toute attache, toute communication avec ce conduit de l'irradiation solaire, ou interceptez-la entièrement par un bandeau, elle ne verra plus. Pourquoi ne verra-t-elle plus? parce qu'elle n'est destinée à voir que par ses organes; parce que la première condition pour user d'un organe, c'est d'y être attaché; parce que la seconde, c'est qu'il soit en présence de son objet. Pourquoi ne verra-t-elle plus? parce qu'elle n'est destinée à voir que par son œil; parce que la première condition pour user de l'œil, c'est d'y être adaptée, parce que la seconde, c'est que nul corps opaque n'intercepte la lumière.

LE PHILOSOPHE. — Cette fois, mon cher et très-osé théologien, vous avez moissonné en plein champ de la philosophie, et tranché bien des épis que n'a pas encore mûris l'étude, ni cueillis la science. Vous suscitez un monde de questions, qui, malgré votre sentence fort dogmatique, me semblent encore pendantes.

Premièrement, vous posez fort à votre aise deux axiomes que je n'ai vus nulle part : « Rien n'y entre que par les sens, rien n'en sort que par les signes. »

LE THÉOLOGIEEN. — Vous avez partout vu le premier, qui s'exprime ainsi : *Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu*; et comment ne pas l'admettre en ce qui touche au monde extérieur? Le second n'en est que la contre-partie obligée; car si rien n'entre dans l'âme que

par la voie des sens, rien ne saurait en sortir, pour être communiqué à une autre âme, que par la voie des signes, qui sont : pour les yeux la lumière, pour l'oreille le son, pour l'odorat l'odeur, pour le goût la saveur, et pour le toucher le contact. Des deux principaux de ces éléments, on a formé le langage et les gestes, qui sont les moyens les plus communs d'arriver à l'âme par l'intermédiaire des sens.

LE PHILOSOPHE — Secondement, vous placez le plus grand perfectionnement de l'âme dans sa plus intime union avec le corps; c'est une assertion assez étrange dans votre bouche, car elle est assez peu théologique, attendu que la Sagesse dit : *Corpus quod corrumpitur aggravat animam*; et que votre auteur favori, Suarez, entre entièrement dans ce sentiment.

LE THÉOLOGIEU. — J'avoue avoir cherché à ne point me mettre en opposition avec le texte de la Sagesse en disant : « Le perfectionnement *philosophique* de l'âme ne consiste pas dans le dégagement des organes, ni dans le dépouillement du corps... ni à devenir un pur esprit. » Je confesse de plus que Suarez semblerait pencher à condamner mon opinion, si l'on ne la restreint pas aux fonctions sensibles de l'âme, qui sont, du reste, uniquement en cause dans le sujet qui nous occupe. Mais, une fois cette distinction admise, d'abord le texte sacré ne nous atteint point; car, ou il s'applique à l'âme en tant qu'intellectuelle, et ne nous concerne plus, puisqu'il s'agit de l'âme en tant que sensitive : ou il s'applique à l'âme,

même sous le rapport de la perfection des sens, et nous sommes complètement d'avis alors, en acceptant la légère violence qu'on fait au texte, qu'un sens malade — *corpus quod corrumpitur* — est un obstacle à la finesse de nos sensations — *aggravat animam*. Ensuite Suarez, avec qui en effet j'ambitionne singulièrement de me tenir en accord, Suarez tombe ici dans une étrange perplexité : le passage du livre de la Sagesse le sollicite d'un côté ; mais, de l'autre, saint Thomas, son maître, professe un sentiment contraire ; et, de plus, le raisonnement semblerait bien devoir amener cette conclusion : qu'une âme destinée à un corps ne trouvera jamais son entier perfectionnement en dehors de sa destination. Alors il s'évertue à prouver métaphysiquement sa thèse, et reste convaincu, il est vrai, que, par la séparation de son corps, l'âme entre en un état de plus parfaite connaissance purement intellectuelle ; il le proclame sans se dissimuler néanmoins qu'il y a nécessairement dans cette mystérieuse union de l'âme et du corps d'inexplicables mystères. Puis, comme pour se rédimmer de cette conclusion, que son esprit semble arracher à son cœur, il tire une série d'autres conclusions subsidiaires qui secondent merveilleusement nos vues : « J'ajoute néanmoins, dit-il, qu'il paraît certain que l'âme en sa substance n'est pas rendue plus imparfaite par son union avec le corps ; mais que bien plutôt elle ne fait que développer sa perfection, en la communiquant à un autre : *Dico videri certum ex unione ad corpus animam non reddi imperfectionem in*

*substantia sua, quin potius explicare perfectionem perficiendo aliud.* Ne considérant que la substance même de l'âme, il n'y a pas de doute que l'état d'union ne lui soit meilleur que la séparation : *Considerando ergo substantiam animæ, non dubium quin melior sit illi status in corpore quam extra corpus.* Et, absolument parlant, l'état d'union est plus naturel à l'âme : *Absolute loquendo, status in corpore est magis naturalis animæ.* » Et il dit ailleurs : « Que par son union avec le corps, l'âme acquiert plusieurs perfectionnements : *Animam ex unione ad corpus in multis perfici.* » D'ailleurs, saint Thomas favorise en plein, je crois, l'opinion qui reconnaît à l'âme une perfection d'autant plus entière, qu'elle atteint mieux sa destination, qui est de vivifier un corps, et Suarez en convient lui-même : « *Non placet divo Thomæ, dit-il, hæc sententia — statum separationis non esse animæ magis naturalem, magisque perfectum — quoniam essentia animæ tota est ad informandum corpus.* » Par conséquent, notre langage est beaucoup plus théologique qu'il n'est étrange, quand nous disons, en traitant précisément des opérations sensitives de l'âme, que l'âme « sera d'autant plus puissante et lucide que ses organes corporels se rapprocheront davantage de leur état normal, et qu'elle y adhérera par des liens en même temps plus solides et plus purs. »

LE PHILOSOPHE. — Troisièmement, vous exigez la lumière comme élément essentiel à l'acte de la vision ; mais il est telle organisation qui ne voit que dans les

ténèbres et qu'aveugle la lumière : l'organisation, par exemple, des oiseaux de nuit et des papillons nocturnes, qui font de la nuit le jour, et qui, par conséquent, se servent des ténèbres pour voir, comme nous de la lumière.

LE THÉOLOGIEEN. — Voilà une curieuse imagination, en vérité ! Les ténèbres sont la lumière des oiseaux de nuit ! non, il n'en est rien, je ne vous l'apprends pas, et les animaux nocturnes ne diffèrent de nous, quant à l'acte visuel, qu'en ce qu'il leur suffit de moins de lumière ; mais la lumière n'en est pas moins l'objet immédiat de leur vision, et la condition essentielle pour rendre l'objet sensible à leur organe.

L'AVOCAT. — Comment, avec une semblable théorie, expliquerez-vous le phénomène de la vision par l'occiput, si commun parmi les magnétisés ?

LE THÉOLOGIEEN. — Je ne l'explique pas : il est naturellement d'entière impossibilité, pour la bonne raison que le conduit de la lumière manque à l'âme, que l'âme ne peut voir que par son œil, que l'occiput n'est nullement un œil, que par là toute entrée est interdite à la lumière, et que, pût-elle y pénétrer, l'âme ne lui en resterait pas moins inaccessible.

L'âme ne peut voir que par son œil, qui est véritablement *son œil* ; elle n'a pas d'autre organe pour voir et discerner les objets physiques : sans l'œil elle ne voit pas ; car, dit encore Suarez, « l'âme séparée ne conserve de toutes ses puissances que l'intellect, la volonté et la force de se mouvoir : *In anima separata manent, ex poten-*

*tiis, solus intellectus, voluntas ac motiva sui potentia.* »

Par l'occiput le conduit manque à l'âme, et toute entrée est interdite à la lumière, puisque le crâne est un corps opaque, et que la lumière ne saurait pas plus y pénétrer que les rayons du soleil ne peuvent percer les murailles.

Et, pût-elle y pénétrer, l'âme ne lui en resterait pas moins inaccessible, puisque, encore une fois, elle ne voit pas; elle n'agit extérieurement que par le corps, et ne varie ou ne spécifie son action que par la diversité des organes : *Anima ordinatur ad corpus*, dit le même auteur, *et, ex coaptatione ad illud, specificatur.*

Les magnétisés lisent également dans un livre fermé, après s'être fait appliquer un triple bandeau sur les yeux; or c'est positivement voir sans lumière, c'est-à-dire exercer un acte sans un de ses éléments constitutifs, et privé d'une de ses conditions *sine qua non*; c'est voir l'invisible, c'est-à-dire faire l'impossible. Vous avez beau jouir d'un organe infiniment exercé; de même qu'un chien courant, quelle que soit la finesse de son odorat, ne peut suivre une piste où le gibier n'aurait laissé aucune émanation, puisque l'émanation n'est autre que la piste elle-même, de même l'œil ne peut voir sans la lumière, qui est l'objet immédiat et nécessaire du phénomène de la vision.

L'AVOCAT. — Donc, seigneur philosophe, il faudra prier votre philosophie de s'incliner devant messire Satan, comme ayant fort bien le droit et l'habitude de venir mettre la main dans vos affaires.

LE PHILOSOPHE. — On ne s'y résoudrait, maître avocat, qu'en tant que l'on ne trouverait pas dans l'immensité des mondes d'autres agents d'un commerce moins compromettant que ne l'est celui que vous nous imposez.

Au vrai, la théologie de notre ami l'abbé Duval pourrait bien avoir raison : il n'y a du moins guère moyen d'y répondre. Quant à moi, je m'en réjouis, et, battu pour battu, j'aime à l'être de bonne façon. Notre ami manie bien son arme, et son arme, n'étant que la dialectique de saint Thomas, aussi profond philosophe que grand théologien, est d'une trempe supérieure ; de sorte qu'il n'y a ressource qu'à céder, et honneur à se rendre. Pour ma part, je le fais de la meilleure grâce du monde.

Toutefois, pour admettre le surnaturel, on ne se jette pas de prime-saut entre les cornes de Satan : il nous reste à opter encore entre les bons anges et les âmes de nos amis trépassés.

L'AVOCAT. — La rotation des tables et les phénomènes qui s'y rattachent font à mon instinct religieux l'effet d'un serpent sous la feuille ; je m'en défie, et crains d'y trouver tout autre chose que des anges.

LE PHILOSOPHE. — Aussi, dès le premier récit qui m'en fut fait, je tressaillis comme vous ; j'y refusai ma croyance, et la négation absolue est ce qui conviendrait le mieux à mon inclination. Mais, la négation n'étant plus possible, je franchis volontiers tous les moyens naturels, qui n'offrent qu'impossibilités, et je demande aux trois ordres d'esprits qui nous sont connus quel est celui qu'intéres-

sent nos affaires au point de changer de sphère, et de venir y mêler son action. Celui-là est présumé l'auteur d'un fait à qui le fait est utile : *Is auctor cui prodest*. Or chacun des trois ordres y trouve précisément un intérêt en harmonie avec sa nature : les démons jouissent de la consolation du mal qu'ils peuvent faire ; les anges, contre une si formidable invasion que l'est celle de l'enfer, viennent nous apporter leur secours ; et les âmes de nos amis défunts sont amenées au milieu de nous, tant par l'attrait du souvenir que par l'inclination qu'elles ont de nous être utiles, ou même de recevoir de nous quelque soulagement, si c'était nécessaire. Du reste, l'expérience vient exactement en aide à la théorie ; car, suivant les réponses qu'on obtient dans tous les salons, tantôt c'est un esprit déchu qui trahit sa présence ; tantôt un ange béni, qui fait découler sur nous les flots de sa douce parole et de sa doctrine céleste ; tantôt un ami qui tient à relier avec nous un commerce brisé par la séparation. A tant faire que d'avaler cette amère potion d'une intervention surnaturelle, je boirai tout le calice des conclusions, et je vote pour les trois ordres d'esprits qui peuvent avoir intérêt à fréquenter notre univers.

L'AVOCAT. — Gare au glaive de saint Thomas ! Saint Thomas nous enseigne qu'il est contraire à la nature des âmes séparées de communiquer le mouvement à la matière ; et, conséquemment, l'âme d'un trépassé ne peut pas plus concourir à la danse des tables que votre âme, unie à votre corps, ne peut le faire à distance, pour cause

d'incapacité radicale. Et la raison bien simple en est, que l'âme n'a nulle destination aux autres corps que par l'intermédiaire du sien propre. En conséquence, *Anima separata*, dit Suarez, *non potest sortiri circa corpora actionem aut passionem ullam.*

LE PHILOSOPHE. — Vous tranchez d'un mot la difficile question des revenants, et vous biffez une croyance catholique, la condamnation des âmes et des anges au feu de l'enfer.

L'AVOCAT. — Je ne tranche ni ne biffe quoi que ce soit, supposant en ces deux cas la nécessité de l'intervention divine, soit pour què les âmes nous apparaissent, soit pour qu'un feu matériel ait prise sur des substances spirituelles.

LE PHILOSOPHE. — Si l'animation des tables répugne aux fonctions des âmes, comment se fait-il alors qu'en pure perte les esprits qui les vivifient se donnent néanmoins pour tels?

L'AVOCAT. — Jamais un mensonge, de la part de celui qui en est le père, n'est à pure perte : le mensonge est le rayonnement de sa nature ; il ment comme on respire.

LE THÉOLOGIEN. — Je suis bien aise d'apporter à l'appui de cette doctrine une autre parole de saint Thomas : « D'après saint Augustin et saint Jean Chrysostome, dit-il, fréquemment les démons se font passer pour les âmes des morts, afin de confirmer les gentils dans leur erreur. »

LE PHILOSOPHE. — Il faudrait ainsi nous borner à deux sortes d'apparition.

**L'AVOCAT.** — Sinon à une seule. Tous ceux qui se disent faussement des âmes sont donc en effet des démons. Mais ne pourraient-ils pas également et aussi faussement se dire des anges du ciel ?

**LE PHILOSOPHE.** — Rien ne siérait mieux à leur nature. Mais il est une considération qui nécessite au milieu de nous une intervention des anges de lumière, c'est la balance à établir entre la résistance et l'attaque, c'est le parallélisme des deux missions, angélique et diabolique. Autant est grande l'impétuosité de l'enfer à envahir le monde pour l'entraîner dans l'abîme, autant sera puissante l'inclination du ciel à nous tendre la main pour nous prêter son aide. Et les mêmes moyens efficaces dont se sert le démon pour séduire et pour perdre doivent être aux mains de l'ange pour prémunir et sauver. Dirai-je même que, pour assurer mieux ses stratagèmes, l'enfer se fait souvent l'imitateur des anges de lumière ?

**LE THÉOLOGIEEN.** — Et c'est en cela précisément que cette preuve, excellente du reste, se tourne maintenant contre vous, et vous démontrerait peut-être que les anges, loin d'avoir à imiter leurs collègues malheureux dans leurs ignobles manifestations, ne font que d'être suivis et grossièrement imités par eux. Les anges sont les apôtres de Dieu et les ministres de sa grâce : ils protègent les sacrements, président à tout ce qui est béni et l'instrument des bénédictions, n'ayant pour enseignement que l'unique enseignement catholique, le symbole, et la parole de l'Église. Les démons vraisemblablement ont voulu avoir leurs sacre-

ments, signes sensibles de leur action, et, comme de mauvais singes qu'ils sont, ayant pris des signes sans signification, des sacrements sans forme ni parole, ils ont dû montrer l'oreille et dire : « C'est nous ! nous voici ! » ce que ne dit jamais l'ange dans les sacrements de Dieu, puisqu'il a le signe, la forme, la tradition et la parole de l'Église.

« Les démons, dit saint Augustin (*de Doctr. christ.*, cap. xxii et xxiii), séduisent, par des choses qui n'ont que l'apparence, les hommes dont l'esprit s'adonne aux vanités. Inspirés par leur astuce, ils aiment à copier Dieu. Voyant Dieu attacher ses grâces à des sacrements ou à des signes sensibles, qui cependant n'en sont point la cause productrice, ils adoptent, de leur côté, certains moyens qu'ils livrent aux hommes pour en faire usage. Et, quoique ces moyens, ces signes, ne produisent par eux-mêmes aucun des effets obtenus, on contracte l'habitude de s'en servir comme s'ils en étaient les générateurs. »

« Lorsqu'ils s'insinuent dans les créatures, dit-il ailleurs, ils sont attirés par des charmes aussi divers que leur génie... Ils se rendent à des *signes* conformes à la volonté de chacun. Aussi les voyez-vous affecter différentes espèces de pierres, d'herbes, de bois, d'animaux, d'enchantements ou de rites. Afin donc d'engager les hommes à *les attirer à eux*, ils commencent par les séduire, soit en versant dans leur cœur un poison secret, soit en leur offrant l'appât d'*amitiés perfides*; et, de la sorte, *ils se forment un petit nombre de disciples qui deviennent les mat-*

*tres des autres.* Comment savoir en effet, s'ils ne l'eussent eux-mêmes enseigné, ce qu'ils aiment ou ce qu'ils abhorrent, le nom qui les attire ou qui les contraint, tout l'art enfin de la magie, toute la science du magicien? »

Il ajoute ailleurs : « Quant aux gens de qui tout l'entretien avec *les dieux* se réduit à de misérables instances, pour un esclave à retrouver, une terre à acquérir..., soins futiles dont ils importunent la Providence, ils font en vain profession de sagesse... Ces dieux, malgré la vérité de leurs prédictions sur tout le reste, *ces dieux d'une complaisante familiarité*, ne sont ni des dieux ni de bons esprits, ils sont ou l'esprit séducteur ou un mensonge de l'homme. »

« La Providence, dit Jamblique (*livr. des Myst.*), — et il entend les dieux, — nous prodigue les signes avec une telle abondance, qu'elle nous offre les indices de l'avenir, et nous l'annonce jusque par les cailloux, *les baguettes, le bois, les pierres*... Dans ces objets, elle donne miraculeusement une âme aux choses inanimées, le mouvement à celles qui sont immobiles, l'intelligence à celles qui sont privées de raison. Et ces dons, les objets inanimés les reçoivent de telle sorte que vous les croiriez doués de la connaissance de l'avenir qu'ils présagent. »

LE PHILOSOPHE. — Et vous en concluez, monsieur l'abbé?

LE THÉOLOGIEN. — Que toutes les tables tournantes, saut aux cas de supercherie, sont animées par un esprit mauvais. Ne serait-il pas, du reste, malséant à un ange de se

livrer aux amusements de la foule, et de se rendre à l'évocation d'un ivrogne ou d'une prostituée?

Un ange ! Lisez ce trait que je rapporte sur la foi de M. des Mousseaux :

« J'aime M. des Mousseaux, se prend à dire un jour un esprit. — Bon ; mais M. des Mousseaux aime la religion, lui riposte avec malice une des personnes présentes. Quel est ton goût sur ce chapitre ? Que te faut-il ? — Dieu et la bonne sainte Vierge. La croix de Notre-Seigneur nous a déjà rachetés, elle nous sauvera. » Puis, tournant bride à l'improviste : « Mais voulez-vous que j'aille querir Molriva ; je ne serai que le temps de l'éclair ? » On accepte. Oh ! la faveur insigne ! Car savez-vous bien quel est ce Molriva, d'après la parole de nos esprits frappeurs ? Ce n'est ni plus ni moins qu'un ange de lumière !... Mais, si vous êtes du nombre très-exigu des catholiques qui possèdent la doctrine de leur petit catéchisme, vous le jugerez peut-être assez singulier dans son espèce. Il fut homme, il a vécu : puis Dieu l'a fait *passer ange* ! Voilà ce que vous devez commencer à croire, si vous ne craignez de lui déplaire ; et, sur sa parole, je vois quelques-uns de mes voisins faire acte de foi.

« Mais voici venir Molriva. Vous l'entendez, il s'annonce par une volée de petits coups *très-moelleux*, presque suaves et *ungéliques* ; car il a dans cet acte, selon l'usage de ces drôles (anglais *droll*), son timbre nettement caractérisé. De prime abord, il est facile de sentir que nous nous trouvons en présence d'un personnage

tout confit et béat : je devrais dire *patelin* et cafard.

« Te voici donc, Molriva (on tutoie les esprits) ? — Oui, je suis toujours prêt à répondre aux gens qui ont de la religion. — En ce cas, parle vite, et dis-nous la destinée future des deux enfants de ce monsieur que tu vois assis au milieu de nous. — Je vois l'ange du petit garçon. Dieu ! qu'il est beau, cet ange ! Il s'appelle Scaroldius, *qui* veut dire ange protecteur, *qui* guidera la rame de sa barque de vie, comme Dieu guidera sa barque dans l'éternité ; car la vie n'est qu'un fleuve rapide sur lequel on glisse, et si rapidement qu'un enfant vit et meurt sans la comprendre.

« Ce français n'est pas angélique, à coup sûr, mais il est littéralement dicté par l'ange Molriva.

« Cet enfant a tant de feu dans son regard ! il sera bon, docile, excellent ; il aura bien de la religion. Il aimera *de* faire le bien, aura bon cœur ; il aura un bonheur inouï ; Dieu le prédestine à de grandes choses. La prière sera sa base ; et, sur ce bâton de soutien, il ne faiblira jamais.

« Sa sœur sera plus vive, bonne aussi ; mais lui, plus ! Elle sera un peu entêtée. Elle aura une dévotion plus grande pour la Vierge que pour Dieu même. Elle se passionnera facilement ; son bon ange s'appelle Verva, *qui* veut dire *vérité pure*. Sa santé sera bonne ; mais il faut la tenir un peu ferme pour la tête. Son cœur est si bon, qu'elle deviendra d'un caractère charmant. — L'avenir t'est-il donc connu, Molriva ? — Oui. — Mais tu ne dois

pas nous le révéler? — Non. — Aimes-tu M. de M\*\*\* (qui se moquait intérieurement de lui)? — Oui. »

L'AVOCAT. — Décidément l'ange Molriva se néglige pour le style.

LE THÉOLOGIEN. — Au point qu'il y a impossibilité de s'y méprendre; car, en y réfléchissant, qui jamais accepterait de semblables niaiseries pour le langage d'un prince de la cour céleste? Dieu, pour éloigner de nous une trop puissante séduction, je pense, n'a point permis que l'ange de la tentation pût jamais entièrement imiter le port, la tenue, ni l'accent des anges de lumière; il laisse toujours inconsidérément échapper des termes qui dénotent la bassesse de ses sentiments : sa vertu n'est qu'hypocrisie palpable, sa grandeur que jactance, son dévouement que servilité puérile. Et, lors même que jusqu'au bout il serait une fois parvenu à soutenir son caractère emprunté d'ange céleste, il ne faillira pas de montrer à la fin l'oreille, en détournant son masque, pour mieux contempler, dirait-on, l'effet qu'il a produit, et recevoir les applaudissements du parterre. Et, s'il se tient assez sur ses gardes pour ne point se trahir par ses paroles, il se trahit par ses actes, ou son ton, ou ses manières, ou le genre même de services qu'il aime à rendre, services indignes de l'angélique noblesse qu'il usurpe; témoin ces esprit familier dont parle encore, et avec tant d'autorité, M. des Mousseaux :

« Pour ma part, dit-il, j'ai connu tout particulièrement des personnes qui furent pendant une série de mois sur-

naturellement nourries, en présence les unes des autres, de ce langage intérieur (des esprits). Pleines de défiance d'elles-mêmes, et redoutant le singulier mirage des hallucinations, *elles exigèrent*, et l'on sollicita d'elles des signes et des preuves auxquels ne pouvaient se refuser leurs merveilleux inspirateurs. Elles les obtinrent, et je les connus.

« Parmi les personnes dont se compose la réunion d'intimes que je désigne figure un ecclésiastique fort incrédule... aux faits démoniaques. Il se rencontra avec plusieurs hommes d'âge mûr, adonnés à des études et à des professions sérieuses ; puis enfin, au milieu d'eux, est un tout jeune homme. Celui-ci était devenu, sous leurs yeux, le principal instrument des phénomènes les plus étranges, et la date de leur éclosion précédait de quelques années l'ère des tables savantes. Les esprits dont ces personnes sont obsédées ne se servent que dans les plus rares circonstances d'un langage audible et dont le son frappe l'oreille ; mais leur parole muette et inspirée se fait sans cesse entendre. L'un d'eux se donne pour un ange céleste, et s'adresse de préférence à mon honorable ami, M. le comte de X., que distingue une intelligence aussi cultivée que riche et sérieuse.....

« Il arriva bientôt que quelques-unes de ces personnes, liées entre elles par les liens de la famille ou de l'affection, entreprirent de concert un lointain voyage, et que ces esprits, si l'on veut me passer l'expression, les suivirent en croupe : l'un d'eux précédait la calèche, et la plupart

du temps il se rendait visible aux yeux du jeune de X., qui se plaisait à décrire ses allures.

« Le bon ange conducteur me parle, se prit à dire le jeune homme un beau jour. — Mais qui nous le prouvera? — Ce que je vais vous dire en son nom : « Halte-là, cocher! et nous, messieurs, descendons. Avancez de vingt pas. Creusez là, sous l'herbe de cette vieille prairie : la terre y sera bien dure ; creusez jusqu'à la profondeur de dix-huit pouces, et là vous découvrirez l'anneau pastoral de saint Augustin. »

« On se mit à fouiller cette terre que, depuis plus de vingt ans peut-être, le fer du cultivateur n'avait point effleurée, et bientôt un anneau d'or, — était-il ou non de saint Augustin? — brilla dans le sol à la profondeur annoncée. Une autre fois, ce fut une croix de bois et de nacre, perdue jadis par un pèlerin qui s'en revenait de la terre sainte ; ce fut encore une médaille ; ce furent successivement d'autres objets de dévotion dont la collection passa sous mes yeux. La fouille faisait sortir du sol chacun de ces objets à quelques pas de la route, dans des lieux que l'on traversait *ensemble et pour la première fois*, la nature de l'endroit indiquant démontrant l'impossibilité de toute imaginable supercherie. Or les rieurs commençaient à perdre contenance, car on se trouvait non-seulement en pays inconnu, mais à près de deux cents lieues déjà du point de départ ! Il faut ajouter que, par la bouche du jeune de X., l'esprit inspirateur décrivait d'avance avec une minutieuse précision les objets

qu'il se plaisait à faire découvrir. Menteur ou véridique, qui le saura jamais? il en nommait à son gré les propriétaires, morts depuis bien des siècles. Mais un jour, et comme on continuait de voyager, le chien du jeune de X. précédait en courant la voiture : « Attention, messieurs, « s'écria-t-il, car mon chien va fournir trois courses; il « s'arrêtera trois fois. Observez avec exactitude sa troisième station, et là, creusez la terre, vous y découvrirez « un antique anneau d'argent reconnaissable à ces deux « signes... » et son crayon traça les deux signes. Quelques instants après le chien s'élança, fit un écart et, fournissant trois courses successives, il s'arrêta. Le sol aussitôt creusé justifia la parole du parleur interne, dont les perfides intentions ne furent démasquées que beaucoup plus tard.

« Ce dont je puis répondre, pour ma part, c'est qu'un homme sensé *rougirait* de ne point accepter le témoignage de ces personnes aussi distinguées d'esprit que de cœur, et dont je répondrais au moins autant que de moi-même. Je ne fus point en position de les voir à l'époque même de ces phénomènes, que l'on cachait alors! Mais depuis, et maintes fois, je les interrogeai, je les pressai de questions; et tantôt je les rencontrai isolément, tantôt en présence les unes des autres. Pièces en main, elles me convinrent par leur accord de la réalité de cette série d'épisodes. »

LE PHILOSOPHE. — La futilité de ces inspirations et de ces découvertes convient assez peu à un ange.

LE THÉOLOGIEEN. — Les âmes supposées ne jouent pas mieux leur rôle, et ne peuvent, l'espace de deux minutes, soutenir un caractère qui leur est foncièrement antipathique. Écoutez :

« Chez une personne, placée dans une position sociale éminente, un table rendait de fréquents oracles. Elle se plaisait à converser... Elle était une âme souffrante, une âme dolente; et comment la justice de Dieu eût-elle pu la ménager?

« Du vivant de son corps, elle avait commis un acte de la plus insoutenable improbité. Rien ne manquait à l'accusation que cette âme portait contre elle-même; elle rapportait le siècle et l'année de son crime, elle en précisait la date, elle disait le lieu même où l'acte coupable s'était accompli!...

« Cependant, un peu plus tard, la même âme prétendait être un démon : elle refusa de répondre aux questions importantes qui lui étaient adressées, si l'on ne consentait à s'engager avec elle *par un pacte*. Et de quoi s'agissait-il dans ce pacte? De peu de chose en vérité : de lui livrer son âme!...

« — Qui donc es-tu, lui disait la personne qui l'interrogeait? — Je suis le démon. — Et que me veux-tu? — T'avoir!...

« Va, dit ailleurs l'esprit de la table, cesse de travailler, cesse de peiner, je suis là tout prêt à t'aider, à te soutenir; écoute mes paroles, accepte mes conseils; y es-tu? Que t'en semble? Laisse en paix ta sotte con-

science. N'as-tu pas gagné quelque chose à me croire? Mais, toi que j'aide, il faut me payer à ton tour : je me donne à toi... il faut te donner à moi.... Que dis-je? tu viens d'accepter mon secours... et, je te le déclare, tu m'appartiens... Cesse de craindre, et prends quelque confiance en moi...

« — Mais tu n'as point toujours parlé de la sorte, esprit menteur et jaloux ! Tu souffrais, tu prétendais souffrir, tu te donnais pour une âme, et tu parlais comme un enfant de l'Église. Tu désirais nos prières, tu sollicitais le saint sacrifice de la messe pour obtenir la paix et le bonheur !

« — Eh bien, ne fallait-il point d'abord parler votre langage? C'est afin de ne point trop brusquement vous offusquer, que je cheminais en apparence dans l'ornière des préjugés catholiques. Si j'ai menti, je veux dire vrai : Le Purgatoire n'est pas... — Et l'Enfer? — L'Enfer est moins encore ! — Quelle est donc la loi de l'éternelle justice, quel est le lieu de l'éternelle miséricorde? — L'une est le ciel, et l'autre est le ciel encore ! — Le criminel et l'innocent éprouveront donc à jamais le même sort ! Nulle différence n'est donc après la mort entre la victime et le bourreau? — Non, sans doute : cela vous étonne ici-bas ; mais, en vérité, la différence est nulle. — Et quel est donc le nom du Dieu de ce monde et de ce ciel? — *Fatalité.* »

Dans une autre occasion, on évoque l'âme d'un prêtre, d'un excellent prêtre de son vivant, et qui avait servi l'Église avec honneur.

« Voulez-vous me répondre à quelques questions physiologiques? lui est-il dit — C'est selon. — Avez-vous une âme? — Vous le voyez, j'en suis une. — Quelle forme a-t-elle? — Celle du corps. — Où va-t-elle après sa séparation du corps? — Dans les lieux célestes. — Qu'y fait-elle? boit-elle? mange-t-elle? — Elle y satisfait ses principales affections. — Y a-t-il des lieux bons et mauvais? — Oui. — Les mauvais sont-ils ce que les chrétiens nomment enfer? — Oui. — Y brûle-t-on, comme ils le disent? — Ils disent ce qu'ils ne croient pas. — Mais vous êtes prêtre, vous avez enseigné ces croyances. — Je n'ai jamais cru à ces choses. — Alors que fait-on dans ces mauvais lieux, y souffre-t-on? — On y satisfait ses affections, on s'y trouve heureux, quoique ce soient des lieux de purification dans lesquels Dieu nous place pour nous appeler plus tard près de lui, en nous pardonnant. — Y reste-t-on éternellement? — Dans les bons, oui, et non dans les mauvais. — Quelles sont les connaissances de l'âme dans ces lieux? — Celles qu'elle désire posséder et qu'elle acquiert à son gré. — Que pensez-vous des talismans? — Il y en a de très-bons, c'est un don de Dieu, il faut les mériter. Mais il en est un qui les vaut tous, c'est de se placer sous la protection de Dieu avec pureté de cœur : aucun autre ne vaut celui-là. »

Mais les tables ne sont qu'un conducteur, un instrument, un médium secondaire, un signe, un sacrement, dont le ministre est ordinairement un premier médium, sacré pour cela, de bonne foi ou non, suivant la parole

de saint Augustin : « Ils se font un petit nombre de disciples qui deviennent les maîtres des autres. »

Le médium proprement dit, médiateur entre son chef — le chef des légions infernales — et le signe matériel, est un magicien, qui exerce le sortilège et la magie.

Vous plairait-il d'assister aux cérémonies d'initiation par où s'élève un élu au rôle de médium ? Écoutez Spicer (*Sights and sounds*, London 1853) :

« Le premier fait qui fit naître quelque doute dans l'esprit du juge Edmonds, jusqu'ici incroyant aux faits surnaturels, fut une apparition de sa femme, qu'il avait perdue quelques jours auparavant. Invité, pour la seconde fois, à jouir de la même consolation, par une dame à laquelle sa femme était également apparue, cette seconde séance lui donna le désir d'approfondir sérieusement la nature de faits aussi extraordinaires. C'est alors qu'on le vit porter dans ses investigations toute la prudence et l'habileté d'un homme habitué depuis longtemps aux recherches judiciaires. Il demanda des preuves, ne voulant pas se contenter des coups, des frappements, des rotations de table ordinaires.

« Les vagues communications avec le monde spirituel ne le satisfaisant pas entièrement, fatigué de résultats qui ne répondaient pas complètement à son attente, peut-être se fût-il définitivement éloigné, si quelques phénomènes plus significatifs n'étaient venus le forcer à se rendre, mais seulement, comme il le dit lui-même, au

moment où un esprit sain ne pouvait plus se refuser à l'évidence.

« Le 21 mai 1852, une assemblée avait lieu dans la maison d'un M. Partridge de New-York. Vingt personnes environ s'y trouvaient avec lui. Des coups furent bientôt entendus, et des esprits firent savoir qu'il fallait jouer d'un piano qui se trouvait au milieu du salon. On obéit : et, pendant l'exécution, les coups battirent exactement la mesure ; mais ils furent suivis des plus étranges soubresauts dans toutes les tables et les chaises, dont plusieurs furent transportées et bientôt remises à la place qu'elles occupaient d'abord. Ces démonstrations n'étaient qu'un prélude. Quelqu'un ayant proposé de plonger dans l'obscurité la pièce dans laquelle on se trouvait, des lumières jaillirent des différents points de l'appartement, quelques-unes ressemblant à des flammes phosphorescentes, quelques autres formant des nuages lumineux et mobiles, d'autres prenant la forme d'étoiles brillantes, de cristaux, de diamants. Ces démonstrations physiques augmentèrent de plus en plus d'éclat et d'intensité et se prolongèrent pendant trois heures. Durant tout ce temps, le juge semblait être lui-même au pouvoir des esprits, et annonça plusieurs fois que ceux-ci lui révélaient des choses qui lui étaient arrivées autrefois, et dont lui seul pouvait avoir la mémoire et le sentiment. Pendant ces révélations, on s'apercevait bien que quelque chose agissait sur lui et autour de lui.

« Cette soirée s'acheva d'une manière ravissante, car

plusieurs instruments de musique, placés dans la chambre contiguë, s'étant mis à jouer séparément d'abord, puis tous ensemble, soit par terre, soit dans les airs, ce fut un concert admirable pendant lequel la mesure fut battue comme par la main du plus habile des chefs d'orchestre.

« Enfin, à une réunion subséquente, le juge Edmonds reçut d'une voix invisible l'annonce qu'il deviendrait un *médium*. Cette promesse se réalisa, car il devint bientôt un lucide de premier ordre et l'un des premiers *médiums* de l'Amérique. »

« Nous ajouterons au récit de Spicer, dit M. de Mirville, qu'à partir de ce moment le même juge Edmonds n'est plus seulement un *médium*, il est devenu apôtre, prophète, initié aux contemplations, aux révélations les plus hautes, et vivant dans les régions les plus apocalyptiques possibles. En un mot, c'est aujourd'hui la plus grande et la plus mystique autorité de la nouvelle doctrine. »

LE PHILOSOPHE. — Ceci passe toutes les permissions imaginables.

LE THÉOLOGIEEN. — N'en croyez rien. M. des Mousseaux, de ses propres yeux, a mieux vu que cela, et le raconte avec un inimitable accent de vérité (*la Magie au dix-neuvième siècle*).

La scène se passe à Paris, dans un salon, nous a-t-il semblé, fort aristocratique, occupé, dans la circonstance actuelle, par une société aussi peu nombreuse que bien choisie. Au milieu se trouve une table d'acajou massif, du

mécanisme le plus simple, sans tiroirs, sans aucune complication, et nullement propre à recéler le moindre engin de supercherie. Du reste, aucun des assistants ne la touche, si ce n'est le médiateur, et à peine encore le fait-il du bout des doigts. Le médiateur, ici, est une jeune fille de seize ans, dégagée, vive, gracieuse, amie de la maison et croyant fermement, avec la plupart de ceux qui l'entourent, n'avoir affaire qu'avec des esprits bienheureux. Esprits bienheureux ! la plupart du moins, car le principal d'entre eux est loin de se donner pour tel : c'est M. de Saint-Fare — ainsi se nomme-t-il lui-même. — M. de Saint-Fare n'est donc point un ange, mais simplement une âme humaine, habitant encore la terre des vivants, et momentanément séparée de son corps vivant aussi, qu'elle laisse ailleurs, de son côté, prendre ses ébats comme bon lui semble. M. de Saint-Fare est l'âme de ces réunions intimes et l'auteur indispensable de tous les drames qui se déploient aux yeux des spectateurs. La manière de communiquer ses pensées nous est nouvelle. Il frappe des coups retentissants dont les adeptes connaissent la signification, et que, sans être initié, l'on parvient très-vite à comprendre. La jeune fille tient un crayon, et, sans aucune participation de sa volonté propre, sans aucun mouvement personnel de sa main, elle écrit d'étonnantes révélations dont elle n'a point conscience.

« Elle seule touche légèrement la table de son doigt mignon. C'est là le *signe sacramentel* et le *point de départ ordinaire* des phénomènes auxquels nous assistons,

et bien souvent elle ne la touche d'aucune sorte ! On la dirait aussi quelquefois absorbée dans un *colloque* interne avec l'invisible qui paraît s'y loger. Il faut voir, aussitôt que l'esprit se met en action, les phénomènes jaillir de ce meuble ou des *lieux voisins*, et jaillir avec la verve la plus soutenue ; il faut voir ce meuble lui-même exprimer, à la façon des corps qu'un *esprit anime et tourmente*, une série de sentiments et de passions diverses, et se livrer aux plus singulières avances.

« Je l'ai vu, ce meuble, je l'ai clairement vu s'avancer et *se frotter* aux gens, comme avec des dispositions caressantes ; je l'ai vu sauter et bondir à la façon d'un animal joyeux ; je l'ai vu se porter vers quelques-uns de nous avec une menaçante brusquerie ; je l'ai vu s'élançer avec colère et retomber avec violence. *Personne* alors ne le touchait le moins du monde.

« Un soir — étais-je donc à mon insu mon propre compère ? — un soir, tranquillement appuyé sur cette table, je rédigeais quelques notes ; nul autre que moi ne se trouvait en contact avec elle, et, soudainement, elle se prit à *bondir*. Elle bondit en ligne oblique, ainsi qu'eût pu le faire un bélier, secouant avec brutalité mes bras et le crayon que je tenais en main, pour retomber à près d'un mètre de son point de départ.

« .... On me demandera, sans doute, un mot sur la nature et la variété des bruits qui se font entendre. Eh bien, soit ! et, par exemple, nous sommons l'invisible M. de Saint-Fare de battre la retraite dans une des minces vo-

liges de la table : « Va, pars, disons-nous, et que le tambour marche et s'éloigne. » A l'instant même la retraite est battue, le bruit s'éloigne, s'éloigne et meurt. « Al-lons, fort bien ; continue de battre ta caisse, et reviens vers nous. » Aussitôt dit, le tambour se ranime, se ravive, se rapproche et revient à nous au diapason du départ. L'illusion d'acoustique est complète ; et, pour trancher du gamin généreux, le sieur de Saint-Fare ajoute à cette marche l'air de carrefour *des lampions*, que personne ne lui demande.

« — Scie du bois, » dit l'un de nous. A peine le mot est-il achevé, que, sous les dents agaçantes de la scie, la fibre du bois crie et recrie dans l'intérieur de la planche.

« — A merveille ! et continue de travailler en bon ouvrier ; frappe, taille, rabote. » Tous les bruits du travail attaquent aussitôt l'oreille ; la varlope se promène et débite ses copeaux ; le marteau s'abaisse, se relève et rebondit sur des clous. Il y a donc, dans les atomes de cette planche, *tout un atelier féerique* qui se joue de nos yeux.

« L'un de nous s'approche et dit : « Imite et répète le bruit que je vais produire. » Puis il trace du pouce avec effort et rapidité, sur le vernis de la table qui résiste et grince, un interminable méandre, la plus tortueuse et la plus compliquée de toutes les figures dédaliques. L'invisible attend la fin du tracé, de crainte, je le suppose, qu'on ne confonde le son primitif avec l'écho. Il attend ; mais à peine la figure est-elle terminée, qu'il répète le

bruit grinçant du pouce dans toute l'irritante délicatesse de ses nuances. Il suit avec une fidélité servile les méandres et les circonvolutions du labyrinthe décrit. « Avec quel instrument peux-tu donc imiter ce bruit? — Avec mes ongles. — Fort bien! mais veux-tu nous faire entendre l'air populaire de *Drin, drin?* » L'air est exécuté — « Voyons, maintenant, *Au clair de la lune.* » *Au clair de la lune* est dit. — « Assez, assez. Et saurais-tu : *Le jour me dure bien?* » Ce nouvel air résonne, et chacun de s'écrier : « On ne peut mieux ! » Etc. etc. »

LE PHILOSOPHE. — Je ne sais que dire à tout cela, vraiment.

LE THÉOLOGIEEN. — Voici bien autre chose. Le lieu de la scène est changé; la société n'est plus la même, et le médium est une femme douée d'un remarquable talent de peindre... Quelques intimes s'étaient réunis à Paris chez une personne dont la position sociale commande un profond respect. Le crépuscule épaississait ses ombres, et la nuit commençait à effacer les dernières teintes du jour. Le médium reçut l'invitation de demander au *bon ange* si les portraits du Christ connus dans le monde artistique étaient ou non ressemblants.

« Sont-ils d'une exacte similitude? — Non, réplique le médium. — Bien! sachez de lui maintenant s'il se rappelle le visage du Christ et de sa mère; et s'il a conservé le souvenir de leurs traits, ne saurait-il le rendre au monde religieux? S'il le peut, qu'il exprime dans la figure du Christ la douleur du Fils de Dieu, contemplant d'un

regard prophétique l'inutilité de ses souffrances pour la multitude des pécheurs opiniâtres.

« L'une des personnes présentes de s'écrier alors sur l'heure du jour, dont les dernières clartés s'éteignaient : « Que n'allume-t-on d'abord des flambeaux?—Non, je n'ai pas besoin de votre lumière. » Et le crayon de prendre son essor vagabond sur le papier.

« Ce récit, que répète ma plume, je le reçus de la bouche même de celui qui fut le principal témoin du phénomène, et dans la maison duquel il s'accomplit. M. de Mirville et moi, nous l'écoutions de compagnie. Ma mémoire ne sera pas infidèle, et la haute intelligence, la moralité, *le caractère* dont est revêtu notre grave interlocuteur, ne nous permettent aucun doute sur la partie matérielle de son témoignage.

« Ce fut, nous dit-il — au moment où il déposait sous nos yeux les deux originaux, — ce fut sans porter son attention sur le papier et « de longueur de bras, » c'est-à-dire à peu près à bras tendu, que le médium entreprit sa tâche et la termina. Le crayon semblait presque fou, tant ses écarts le jetaient hors des règles qui président au tracé des esquisses. Il fallait le voir partout, du bas de la tête, s'élançant d'une course vive et suivie, en traçant le dédale de la chevelure; puis en descendant, laisser naître de sa fuite le détail des linéaments du visage et se jouer en enfantant, disons plutôt en jetant, en précipitant sur le papier ce chef-d'œuvre d'expression.

« Voyez comme ces yeux s'élèvent vers le ciel; voyez

quelle divine accentuation dans les grosses larmes qui triomphent de la force d'âme du Christ et sillonnent ses joues ! Élévation, profondeur, mélancolie céleste, que de choses indicibles dans ce regard ! Et, dans ce visage où la délicatesse et la pureté des lignes nous paraissent inimitables, l'expression morale et religieuse n'a-t-elle point tout l'idéal du grandiose ? Mais ce qui nous semble non moins admirable que la beauté même de cette touche, c'est de voir les traits du Christ se répéter, en juste variante, dans les traits augustes de sa mère. Quoi de plus sublime et de plus divin !

« M. de Mirville et moi, nous ne pouvons contempler sans stupeur ces deux pages étranges, et notre étonnement est loin d'étonner le personnage qui les vit si bizarrement naître sous le crayon.

« L'un de nos grands maîtres, M. Paul Delaroche, n'éprouva point, en leur faisant subir son examen, une surprise moindre que la vôtre, nous dit-il. A l'entendre, il ne pouvait soupçonner aucun peintre dont le crayon eût tracé pareille figure dans des conditions tellement anormales ! Un artiste, *moins que tout autre*, eût essayé des inutiles et scabreuses irrégularités de ce procédé, et nous nous respectons trop pour attribuer au hasard, qui produirait les caprices d'un parafe, *ces deux magistrales figures*, ces deux types si prodigieusement judaïques. »

LE PHILOSOPHE — Jamais rien de semblable ne s'était vu !

LE THÉOLOGIEN : — Cependant Nathaniel Tallmadgè, au-

cien gouverneur de l'État de Wisconsin, affirme en avoir eu sous les yeux plusieurs exemples au moins aussi frappants : « J'ai vu, dit-il, des dessins du style le plus fin et le plus exquis, faits par des personnes entièrement étrangères à cet art; ils étaient remarquables par une délicatesse de traits et d'ombres qui défiait le talent des artistes les plus distingués. La main du médium, *involontairement entraînée*, termine ces dessins dans un espace de temps *incroyablement court*. J'ai entendu les artistes les plus éminents de Washington, qui *ont vu ces médiums* à l'œuvre, dire que ce qui s'opérait en une heure par la main de ceux-ci exigerait de leur part un jour entier, s'ils entreprenaient d'en faire la copie, encore ne pourraient-ils égaler l'original. Et, tandis que le médium ne fait usage que d'un seul crayon, ils sont forcés, eux autres, d'avoir recours aux crayons de toutes qualités qu'ils possèdent : *They would have to use the whole range of pencils.* »

LE PHILOSOPHE. — Où allons-nous? Où tout cela nous mène-t-il?

LE THÉOLOGIEU. — Cela nous mène, et par voie de médium, vous le voyez, à une autre classe de phénomènes, — les phénomènes du somnambulisme, — qui me paraissent avoir avec ceux-ci la plus complète similitude. Passons-y sans plus de retard, il serait vain de tirer de tous ces faits des conclusions qui en découlent naturellement d'elles-mêmes.

## SIXIÈME ENTRETEN

### LE MÊME ESPRIT ANIME LE SOMNAMBULISME MAGNÉTIQUE

Faits de transition. — Un médium contrôlé par un somnambule. — Walbins et Joncourils. — Marche des esprits. — Identité du somnambulisme avec les tables divinatoires. — Robert Houdin et la partie d'écarté. — Mesmérisme : historique ; phénomènes. — M. Rostan. — Rapport de l'Académie. — Mademoiselle Pigcaire. — Arbres enchantés. — Somnambulisme naturel, ivresse, sommeil. — Vision par l'occiput. — Polarisation de l'âme. — Système de Görres. — Miroir magique.

L'AVOCAT. — Voyez-vous donc une ressemblance véritable entre la divination des tables et les effets du somnambulisme ? S'il en était ainsi, l'éclat des faits qui nous viennent de part et d'autre servirait utilement à éclairer la question ; et, quand une fois nous aurions prouvé l'incapacité de l'un des deux agents à produire les merveilles qu'on lui attribue, nous posséderions, pour attaquer l'autre, un formidable antécédent.

LE THÉOLOGIEN. — La ressemblance est réelle ; je crois même à une identité parfaite. Et peut-être n'est-il pas inutile, pour vous en convaincre, de placer ici quelques réflexions sur des faits qu'on peut regarder précisément comme intermédiaire entre ceux qui précèdent et ceux qui vont suivre ; ils sont comme les anneaux qui relient

deux ordres de choses, se rattachant d'un côté au fluide tabulaire, et atteignant de l'autre le fluide magnétique ; ils nous font voir deux rivaux de comédie se donnant amicalement la main derrière les coulisses.

Voici comment tout se passe : Nous assistons à une séance de tables savantes, et, comme nous nous défions de tout le monde, de nous-mêmes et de notre ombre, parmi tant de merveilleux prodiges, nous amenons avec nous, du camp ennemi, c'est-à-dire des tribus magnétistes, un sujet des plus lucides qu'on puisse imaginer. « L'un de nous, dit M. des Mousseaux, le magnétise à distance, sans savoir où le rencontrer, opérant au hasard, et l'endormant du sommeil magnétique là où il se trouve, fût-ce au milieu des rues. L'agent magnétique, allant le chercher, le trouve et le lie ! » L'ayant choisi nous-mêmes, il ne peut s'entendre avec nos propres acteurs ni se faire leur compère. Le même salon où nous avons admiré le savoir faire de M. de Saint-Fare est encore le théâtre des nouveaux exploits dont nous allons être témoins, et dont il est encore le héros. Nous sommes assis au fond de la pièce, ayant devant nous la table d'acajou près de laquelle se tient la même jeune fille qui nous a déjà servi de médium, et à côté de nous, dans une pièce voisine, le jeune somnambule, qu'une porte ouverte nous laisse voir, mais qu'une forte cloison sépare du médium ; de sorte que, par aucun moyen naturel, ils ne peuvent se voir ni se faire des signes.

Or, quand tout le matériel de la séance est ainsi disposé,

la jeune fille touche légèrement de son doigt la table, qui s'agite, et soudain les bruits accoutumés, comme signaux d'annonces, retentissent de toute part, dans la table, aux cloisons, sous les fauteuils, sur les parquets. Qu'est-ce donc ? Interrogez le somnambule, qui n'est nullement au courant de ce qui se passe dans nos réunions. Il répond sans hésiter : « Saint-Fare vient de tracer autour de vous un cercle lumineux. Mais il existe une faible brèche à cette enceinte protectrice, je vois les mauvais esprits qui s'y précipitent pour passer jusqu'à vous ; je les vois, ce sont des Walbins et des Jonconrils. » (Les Jonconrils et les Walbins, au dire des esprits, sont des bourreaux et des argousins de l'enfer.) En même temps le médium écrivait, ou, pour mieux dire, son crayon : « Si vous les voyiez, ils sont drôles, les Jonconrils et les Walbins ! » — « Ah ! ah ! reprend le somnambule, ils veulent franchir le cercle lumineux ; voyez ! ils présentent à Saint-Fare des lettres de passe et cherchent à le surprendre en exhibant un faux permis d'entrée. » Le crayon du médium traçait au même instant ces lignes : « Je n'accepterai point ces lettres, elles sont fausses, elles sont sur une plaque de galguick, espèce de métal qui ressemble pas mal à du cuivre. » — « Voyez de Saint-Fare, dit le somnambule, jolie figure, ma parole, cheveux châtons, cravate et habit à la française, boutons brillants... » Il n'avait pas achevé, qu'un meuble se soulève avec colère, et retombe avec une violence qui nous fait tressaillir. « Saint-Fare se courrouce, dit le somnambule

revenant de sa frayeur ; il me défend de dire ce que je vois... C'est qu'il veut être ici le maître absolu. » — « Demandez-lui de marcher et de faire entendre ses pas. » Aussitôt Saint-Fare marche, chacun l'entend, c'est le pas d'un gros quadrupède, d'un loup, d'un chien, dont les pattes cauteleuses fouleraient le parquet d'un salon.

L'AVOCAT. — Il me paraît en effet ressortir de cet étonnant accord une particularité frappante : c'est qu'évidemment le même esprit, quelles que soient ses tendances à laisser croire le contraire, anime le crayon du médium et la langue du somnambule.

LE THÉOLOGIEN. — Aussi le disais-je bien : pleine ressemblance et identité parfaite ; car on obtient les mêmes effets de causes aussi inefficaces, et par des moyens aussi insuffisants.

LE PHILOSOPHE. — Mêmes effets, sans doute, et plus surprenants, s'il est possible, je l'avoue, mais non pas même insuffisance dans les causes et les moyens, s'il vous plaît ; car il ne s'agit plus ici d'un bois mort, mais d'une belle et bonne intelligence.

L'AVOCAT. — Le charlatanisme paraîtrait aussi plus aisément pouvoir y mettre la main.

LE THÉOLOGIEN. — L'anecdote que je vais citer d'après M. de Mirville fait disparaître toute possibilité de supercherie, et nous offre naturellement une entrée en matière, pour aller au fond de la question. Il s'agit de Robert Houdin ; qui n'a connu le roi des prestidigitateurs ?

Pour convaincre M. Houdin, incrédule en fait de ma-

gnétisme, dont il attribuait les effets à une grossière jonglerie, M. de Mirville lui-même le conduisit chez Marcillet, je crois, rue des Victoires, n° 42, où se trouvait un médium fort lucide nommé Alexis. Laissons la parole à M. de Mirville :

« Robert Houdin, qui s'y connaît, demande à bander lui-même les yeux d'Alexis. Après avoir considéré attentivement la ouate et les trois énormes foulards qu'on lui présente, il couvre avec la première tout le visage de son sujet ; mais, quand il a croisé deux foulards sur ces balles de coton, qui l'enveloppent comme la plus précieuse des statuettes, et qui, du haut du front jusqu'au bas des lèvres, ne laisseraient pas de place à la pointe d'une aiguille, il refuse d'appliquer le troisième, et ne demande pas, comme certains médecins, un masque tout entier. Pourquoi cela ? si ce n'est parce que Robert Houdin s'y connaît, lui, et que le roi des escamoteurs ne s'amuse pas à de pareilles minuties.

« Ces deux yeux si suspects une fois bien bardés de ouate et recouverts de bandeaux, calfeutrés en un mot, Robert Houdin tire de sa poche deux paquets de cartes portant encore l'enveloppe et le cachet de la régie, les ouvre, les mêle, et invite Alexis à couper. Il dépose cinq cartes devant son adversaire qui se garde bien d'y toucher, en prend cinq lui-même, et s'en va les relever quand Alexis l'arrête en lui disant : « C'est inutile, j'ai fait la vole ; » et lui nomme les dix cartes qui, sans avoir été retournées, se trouvent encore sur la table.

« — Re commençons, dit froidement Robert-Houdin, tout étourdi cependant comme d'un coup de massue. Dix nouvelles cartes viennent remplacer les premières. — J'écarte, dit Robert-Houdin. — Pourquoi gardez-vous ces deux cartes et cet atout si minime? — Peu importe, donnez-m'en trois. Quelles sont-elles? dit-il en les recouvrant de ses mains. — Dame de carreau, dame de trèfle et huit de trèfle. — Vite une troisième partie. Même exactitude, même infailibilité. — Où sommes-nous? C'est magnifique, s'écrie Houdin livide d'étonnement! On reprend la séance... Houdin, après avoir fait sauter les inutiles bandeaux du somnambule, tire de sa poche un livre à lui, et le prie de lire à huit pages de là, à une hauteur indiquée. Alexis pique avec une épingle aux deux tiers de la page et lit : « Après cette triste cérémonie... » — Assez, dit Houdin, cherchons! Rien de semblable à la huitième page, mais à la page suivante, même hauteur, on lit : « Après cette triste cérémonie... »

« — Quel prodige!... Pourriez-vous dire qui m'a écrit cette lettre?

« — Un tel (signalement). — D'où vient-elle? — De \*\*\*. — Dans quelle rue? — Rue d'A... n° \*\*. — C'est trop fort, je ne sais plus où j'en suis... — Que fait en ce moment celui qui l'a écrite? — Il vous trompe odieusement. — Sottise! (De fait, attesté par Houdin, il lui volait alors dix mille francs.)

« A son tour madame Houdin s'avance : — Pourriez-vous dire, monsieur, à quoi je pense en ce moment? —

Donnez moi la main... à qui vous pensez ? à un enfant, un bien jeune enfant, pauvre mère ! — Mais, monsieur, vous le voyez donc ? — Oui, il est mort le 15 juillet dernier. — A quelle heure ? — A quatre heures du matin. — A Paris ? — Non pas, à trois lieues de Paris... mais c'était trop tard.. — Quoi donc ? — Je veux dire que vous avez changé trop tard de nourrice ; son lait l'a empoisonné. — Oh ! c'est vrai !... Pourriez-vous me dire à qui je pense en ce moment ? — A un enfant bien plus jeune, car il n'existe pas encore. (C'était vrai.)

« De son côté Alexis, nous voyant écrire sur un calepin, nous l'arrache des mains, le pose vivement sur sa tête, en lit deux ou trois lignes écrites au crayon et que nous retrouvons à la page indiquée. — Quel est, lui dimes-nous, cet objet détaché qu'il renferme ? — Un carton. — Qu'est-ce que ce carton ? — Je n'en sais rien, il est entouré de petites gravures, ce sont des petites lignes toutes courtes, mais je ne sais pas ce que c'est. — Cherchez bien. — Attendez... c'est une grande carte de visite... un papier à plumes de fer,... une adresse de marchand. (C'était un calendrier.) — Et le papier voisin ? — Ployé en quatre ? — Oui. — Oh ! celui-là, ce n'est pas difficile : « Quittance de MM. Sagnier et Bray, libraires, rue des « Saints-Pères, n° 64, portant quinze francs vingt centimes. »

« — De qui sont ces cheveux ? ajoute Houdin. — D'un jeune homme. — Lequel ? — Votre fils. — Quel âge ? — Trois ans de moins que vous ne lui donnez. — C'est vrai.

Qu'éprouve-t-il? Il est malade. — Oui, il souffre beaucoup du côté droit... mais... attendez, vous venez de toucher ces cheveux, et je me trompe de fluide : c'est vous qui souffrez du côté droit, et même en ce moment. — C'est très-vrai ; mais mon fils? — Votre fils! il n'a rien. — Si fait, cherchez bien. Alexis se tâte, promène sa main sur ses jambes, remonte à l'estomac, au cœur, à la poitrine, à la tête... — Cherchez donc bien. — Ah! j'y suis... vous vous inquiétez pour cela,... pour ce petit point imperceptible que je vois à l'extrémité droite de l'œil droit?... Il a maintenant seize ans trois mois, à dix-huit ans cela sera passé. — C'est écrasant, dit M. Robert Houdin. Monsieur, s'il y avait dans le monde entier un escamoteur capable d'opérer de semblables merveilles, il me confondrait mille fois plus, comme escamoteur, que l'agent mystérieux que vous venez de me montrer... »

« — Mais enfin, j'entends toujours répéter, lui dit M. de Mirville, que vos parties d'écarté ressemblent à celle-ci comme un œuf ressemble à un œuf. — Oh! monsieur, pour celui qui n'y entend rien, mais pour les praticiens! Songez donc, monsieur, que toutes mes cartes à moi sont frelatées, travaillées, rangées, et de grandeur inégale. Puis n'ai-je pas mes signaux, mes télégraphes? Mais ici des *cartes vierges*, que le somnambule n'a pu étudier!... Et par-dessus tout cette cécité complète... Il ne pouvait pas y voir, c'était mille fois impossible. — Et puis d'ailleurs, quand il y verrait, que ferions-nous du reste?

« Le lendemain Robert Houdin m'a signé la déclaration suivante :

« ..... Je ne puis m'empêcher de déclarer que les faits  
« rapportés ci-dessus sont de la plus complète exactitude,  
« et que, plus j'y réfléchis, plus il m'est impossible de les  
« ranger parmi ceux qui font l'objet de mon art et de mes  
« travaux. »

« Quinze jours plus tard nous recevions la lettre suivante :

« Monsieur, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire,  
« je tenais à une seconde séance. Celle à laquelle j'assis-  
« tai hier chez Marcillet a été plus merveilleuse encore  
« que la première, et ne me laisse plus aucun doute sur  
« la lucidité d'Alexis. Je me rendis à cette séance avec  
« l'arrière-pensée de bien surveiller la partie d'écarté qui  
« m'avait tant étonné. Je pris, cette fois, de bien plus  
« grandes précautions encore qu'à la première ; car, me  
« méfiant de moi-même, je me fis accompagner d'un de  
« mes amis, dont le caractère calme pouvait apprécier  
« froidement, et établir une sorte d'équilibre dans mon ju-  
« gement. Voici ce qui s'est passé, et l'on verra si jamais  
« *des subtilités* ont pu produire des effets semblables à  
« celui que je vais citer. Je décachette un jeu apporté par  
« moi, et dont j'avais marqué l'enveloppe afin qu'il ne  
« pût être changé.... Je mêle.... c'est à moi de donner.  
« Je donne avec toutes les précautions d'un homme exercé  
« aux finesses de cet art. Précautions inutiles ! Alexis m'ar-

« rêté, et, me désignant une des cartes que je venais de  
 « poser devant lui sur la table, — J'ai le roi, me dit-il.  
 « — Mais vous n'en savez rien encore, puisque la re-  
 « tourne n'est pas sortie. — Vous allez voir. — Effective-  
 « ment je retourne le huit de carreau, et la sienne était  
 « le roi. La partie fut continuée d'une manière assez bi-  
 « zarre, car il me disait les cartes que je devais jouer,  
 « quoique mon jeu fût caché sous la table et serré dans  
 « mes mains. A chacune de ces cartes jouées, il en por-  
 « tait une de son jeu sans la retourner, et toujours elle se  
 « trouvait parfaitement en rapport avec celle que j'avais  
 « jouée moi-même. Je suis donc revenu de cette séance  
 « aussi émerveillé que je puisse l'être, et persuadé qu'il  
 « est tout à fait impossible que le hasard ou l'adresse  
 « puisse jamais produire des effets aussi merveilleux.

« 16 mai 1847.

« *Signé* : R. H. »

L'AVOCAT. — J'avoue que ce témoignage est d'une in-  
 contestable valeur.

LE PHILOSOPHE. — Il a une double importance : impor-  
 tance de spécialité pour exclure tout soupçon d'escamo-  
 tage et de supercherie ; et importance de désintéresse-  
 ment dans des aveux arrachés par la vérité. J'accepte  
 donc les faits qu'a vus de ses yeux Robert Houdin, et j'é-  
 carte volontiers sur sa parole toute possibilité de jonglerie ;  
 mais je suis loin de voir encore l'insuffisance des autres  
 moyens naturels. Dans nos autres opérations, quand il  
 s'agissait des tables, nous avions un médium communi-

quant l'intelligence à un morceau de bois sec. Ici les éléments sont changés : nous revenons au médium, il est vrai, mais ne faisant qu'obtenir, par certains procédés, d'une intelligence l'intelligence, seulement à un degré de lucidité supérieur.

LE THÉOLOGIEIN. — Je vous ferai observer que le mot de médium, d'une origine moderne, n'est pas bien fixé dans sa signification : les uns l'appliquent à la table, les autres à celui qui la fait mouvoir, les uns au magnétiseur, les autres au magnétisé. Il vaudrait mieux se servir des expressions *principe, instrument, phénomène*. Le magnétiseur est le principe — premier ou secondaire; — le magnétisé est l'instrument : les prodiges qu'il opère sont les phénomènes. Et j'aurai satisfait à toutes vos exigences, monsieur Jules, si j'ai l'honneur de vous montrer, entre les pratiques singulières des tables et celles du somnambulisme magnétique, une parfaite analogie — pour ne pas dire une identité parfaite — de principe, d'instrument et de phénomènes.

Nous sommes sur votre terrain, monsieur le docteur, et vos lumières ne nous demeureront pas inutiles. Voudriez-vous bien nous faire part de votre manière de voir à ce sujet ?

LE MÉDECIN. — J'ai ma manière de voir toute formulée : mais je ne saurais, devant vous, poser mon opinion sur la base étroite d'un fait isolé. N'auriez-vous point, monsieur l'abbé, la facilité d'en produire d'autres également avérés, et surtout fondés sur le témoignage spécial d'hommes de l'art ?

LE THÉOLOGIEEN. — Abondamment. Je laisse donc un instant la discussion que nous avons entamée pour constater historiquement et scientifiquement les faits du magnétisme.

Vers l'an 1780, Mesmer florissait. Il avait ouvert à Paris ce qu'on appelait alors l'*Enfer aux convulsions*, c'est-à-dire ses laboratoires et ses salons magnétiques.

En 1784, un rapport solennel de l'Académie des sciences déclare ne pouvoir admettre l'existence d'un fluide qui, ne s'étant révélé à aucun des sens des commissaires, ne saurait leur être prouvé, et en attribue à l'imagination tous les phénomènes. Or les mêmes savants, signataires du rapport, qui ne voient là que de l'imagination, ajoutent : « Rien n'est plus étonnant que le spectacle de ces convulsions. Quand on ne l'a pas vu, on ne peut pas s'en faire une idée, et, en le voyant, on est également surpris. Tous sont soumis à celui qui magnétise : ils ont beau être dans un assoupissement apparent, sa voix, un regard, un signe, les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnaître, à ces effets constants, *une grande puissance* qui agite les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire. »

Je vous recommande cette grande puissance, docteur.

LE MÉDECIN. — J'en prends une note exacte.

LE THÉOLOGIEEN. — Et j'ajoute qu'elle consistait tout simplement, pour Mesmer, « à assoupir et réveiller d'un geste » son nombreux auditoire; « à faire enfler et dés-

enfler ses malades » par la seule présentation de la main ; « à réchauffer un bain avec sa canne, » et enfin à communiquer « sa toute-puissance à des arbres qu'il préparait. »

L'AVOCAT. — Charmants petits phénomènes, en vérité.

LE THÉOLOGIEEN. — Vous avez connu le docteur Rostan, professeur à l'École de médecine. Il a, entre autres choses, inséré, dans son grand *Dictionnaire de médecine*, ce qui suit :

« Pendant plus de dix ans, je parlai et j'écrivis dans ce sens — contre le magnétisme. — Enfin le hasard voulut que, par simple curiosité et par voie d'expérimentation, j'exerçasse le magnétisme. La personne qui s'y soumettait n'en connaissait nullement les effets. »

Notez, monsieur le docteur : « N'en connaissait nullement les effets. »

« Quel fut mon étonnement lorsque, au bout de quelques instants, je produisis des phénomènes si singuliers, tellement inaccoutumés, que je n'osai en parler à qui que ce fût, dans la crainte de paraître ridicule. »

L'AVOCAT. — Les a-t-on connus depuis ?

LE THÉOLOGIEEN. — Ils consistaient : à *paralyser et dé-paralyser les membres à volonté ; à transporter le sens de la vue à l'occiput ; à communiquer à une malade le don de divination* : « Je sens, dit-elle de son lit, et portes fermées, je sens Félicité qui approche. Les médecins croient qu'elle est attaquée de la poitrine, il n'en est rien, c'est le cœur qui est malade. Dans quatre jours, samedi à

cinq heures, elle aura une violente hémorrhagie; vous la ferez saigner, mais vous ne l'empêcherez pas de mourir six jours après. » Et la prédiction fut littéralement accomplie. C'est le docteur Rostan lui-même qui vous l'assure, monsieur le docteur.

LE MÉDECIN. — Je m'incline devant une semblable autorité.

LE THÉOLOGIEN. — J'en passe et des plus belles. Mais voici ce que dépose une commission nommée en 1826, par l'Académie, pour un nouvel examen de la question :

« Les moyens extérieurs et visibles ne sont pas toujours nécessaires, puisque, dans plusieurs occasions, la volonté, la fixité du regard, ont suffi pour produire les phénomènes magnétiques, *même à l'insu des magnétisés*... Lorsqu'on a fait tomber une personne dans le sommeil magnétique, on n'a pas toujours besoin de recourir aux passes pour la magnétiser de nouveau. Le regard du magnétiseur, sa volonté seule, ont sur elle la même influence. On peut non-seulement agir sur le magnétisé, mais encore le mettre complètement en somnambulisme, et l'en faire sortir à son insu, hors de sa vue, à une certaine distance, et au travers des portes.

« La plupart des somnambules que nous avons vus étaient complètement insensibles... La clairvoyance a eu lieu, alors même qu'avec les doigts on fermait exactement l'ouverture des paupières... Leurs prévisions (relativement à leur santé) se sont réalisées avec une exactitude remarquable.

« Nous ne réclamons pas de vous, messieurs, une croyance aveugle à tout ce que nous avons rapporté. Nous convenons qu'une grande partie de ces faits sont si extraordinaires, que vous ne pouvez pas nous l'accorder. Peut-être nous-mêmes oserions-nous vous refuser la nôtre, si, changeant de rôle, vous veniez les annoncer à cette tribune, à nous qui, comme vous aujourd'hui, n'aurions rien vu, rien observé, rien étudié, rien suivi... »

Et l'Académie a enseveli ce rapport dans ses cartons.

L'AVOCAT. — Elle a eu raison. Des académiciens doivent-ils se permettre de voir des choses semblables ? Demandez-lui si mademoiselle Pigeaire gagna le prix : tous les académiciens diraient oui qu'elle répondrait non, par dignité.

LE THÉOLOGIEEN. — Voici le fait. Un prix de trois mille francs est proposé à celui qui lira sans le sens de ses yeux. M. le docteur Pigeaire accourt de Montpellier, avec sa fille, reconnue par nombre de savants pour avoir accompli ces conditions. On lui adapte un appareil consistant en un bandeau large de six travers de doigt, composé d'une bande de toile, de deux tampons de coton en rame et de trois couches de velours noir, dépassant les sourcils et collés sous le nez par deux bandes de taffetas d'Angleterre. — Pends-toi, Robert Houdin ! l'Académie te gagnerait à l'écarté avec le bandeau que tu passes à Alexis. — Elle lit couramment. Mais l'Académie ne se contente pas de si peu. M. Pigeaire se retire fort contrarié. Et le docteur Berna adresse au président de l'Académie

une lettre dont voici le dernier paragraphe : « L'Académie refuse à mademoiselle Pigeaire le prix de trois mille francs sous le prétexte de l'insuffisance du bandeau ; je viens faire à MM. les commissaires la proposition suivante : Cinquante mille francs sont offerts à celui d'entre eux qui pourra lire un seul mot avec le bandeau ordinaire de mademoiselle Pigeaire ; et, dans le cas où MM. Bouillaud et Dubois (d'Amiens) prouveraient qu'on y voit à merveille, on y ajoutera vingt mille francs. »

L'AVOCAT. — L'offre était aussi compromettante pour l'immortel corps que généreuse de la part du docteur offensé.

LE THÉOLOGIEN. — Mais l'Académie ne se compromet pas, je vous assure ; et, si elle pousse la défiance d'un côté jusqu'à noter de supercherie la clairvoyance de mademoiselle Pigeaire, parce que, cette clairvoyance admise, on pourrait taxer l'Académie de superstitieuse crédulité, elle pousse, d'un côté diamétralement opposé, la même défiance jusqu'à redouter que cette même clairvoyance ne défie toute rivalité, et n'oblige à se déjuger la plus grande représentation scientifique de notre pays.

LE PHILOSOPHE. — Les faits attestés par elle en sont d'autant plus précieux pour servir de base à nos discussions. Nous en étions, si je ne me trompe, à l'analogie parfaite que doit établir M. l'abbé Duval entre les phénomènes des tables tournantes et ceux du magnétisme animal. Nous avons écarté le charlatanisme, et certes la bonne foi surabonde. Il reste à démontrer la nullité de tout autre

principe naturel, l'incapacité de tout instrument humain, et la disproportion des effets à la cause qui leur est assignée. J'espère que notre bon docteur puisera dans son art des réponses plus victorieuses que celles qu'a fournies aux tables la philosophie par mon organe.

LE MÉDECIN. — Je ne puis récuser des faits appuyés sur le témoignage de mes plus illustres confrères et la gloire du corps médical en France. Je les accepte donc, et ne produis, pour les expliquer, qu'une cause qui, pour être vulgarisée maintenant, n'en est pas moins puissante, et qui, pour avoir été battue en brèche dans nos entretiens, en ce qui concerne ses applications aux tables, n'en revient pas moins triomphante aujourd'hui dans la question du somnambulisme. Cette cause, messieurs, vous l'avez nommée, n'est autre que le fluide magnétique. — Encore le fluide magnétique ! direz-vous. — Oui, le fluide magnétique encore, lequel engendre le somnambulisme, lequel à son tour produit tous les phénomènes qu'apporte l'expérience pour les soumettre à notre étude.

L'AVOCAT. — Je vous signale, messieurs, la surprenante répugnance des corps savants de toutes les époques à s'occuper de ces prodiges, intéressant néanmoins au premier chef la physique, la psychologie et la médecine, eux qu'on voit toujours disposés à intervenir pour les moindres incidents, quand ils n'ont pas à craindre de se trouver face à face avec des agents qui les épouvantent. Ils reculent instinctivement devant les faits du magnétisme. Cet effroi constant me donne à soupçonner précisément ce qu'ils re-

doutent. Je vous rappelle aussi l'étonnement universel, mêlé de stupeur, qui accueillit toujours l'apparition de ces faits d'un caractère plus qu'équivoque au milieu des populations ; le même étonnement qu'excita plus tard la rotation des tables, des chapeaux et des guéridons. Or aucune des plus surprenantes inventions de notre temps ne fit jamais naître une terreur de cette nature, et si remplie de défiance. Est-ce donc que le bon sens des masses verrait plus loin que la science des savants ? Ou bien la religion donnerait-elle aux uns la droiture, qu'arrache aux autres la philosophie ?

Quoi qu'il en soit, il y a dix ans j'aurais été moi-même frappé d'une étrange surprise de voir un homme, après avoir arraché un arbre, qu'il laisse deux ans dans son bûcher, ne l'en retirer que pour le jeter au feu, dont la flamme dévore les racines et une partie du tronc, le prendre alors à demi consumé, et le replanter en m'assurant que, par un simple contact de sa main, il le fera revivre et porter des fruits : j'aurais été saisi d'un étonnement immense à voir de mes yeux cette souche carbonisée reverdir et porter des fruits ; mais moindre, je l'avoue, que si cet homme, d'un signe de son regard, d'un acte de sa volonté, eût fait tressaillir cet arbre mort, et l'eût fait aller, venir, sauter, danser, me faire la révérence et m'adresser la parole. Dans le premier cas, dont je regarde la réalisation comme impossible, je me dis : Pourtant l'arbre a des veines encore à toute force, il jouit d'une organisation destinée à la vie après tout, et l'on

trouve au sol de la sève pour l'alimenter ! mais , dans le second , on ne trouve jamais sur le parquet d'un salon l'intelligence et la parole , ni dans le bois d'une table la fibre qui les conduit !

Or expliquez-moi ceci , mon cher docteur :

Je possède un jardin où , par un procédé à moi connu , et de facile exécution , mes poiriers , — de vrais poiriers en vérité , alignés , taillés , inclinés suivant le système Dubreuil , entendons-nous , — se chargent d'oranges et de la plus belle sorte ; les ananas se plaisent à couronner les plantes d'artichauts ; le prunier plie sous le poids des dattes , le maïs porte des bananes , et les noyers produisent le coco . Ce n'est rien : j'ai des carrés de massepains , les gâteaux viennent sur bandes , et , croyant tirer une carotte , il vous vient aux mains des brioches toutes chaudes sortant du four !

LE MÉDECIN. — Pour parler sérieusement...

L'AVOCAT. — Mais c'est fort sérieux , je vous assure : n'ai-je pas autant de magnétisme qu'un autre ?

LE PHILOSOPHE. — Ma foi , c'est vrai , pourquoi le magnétisme ne pourrait-il pas se charger de faire tout cela ?

LE MÉDECIN. — D'abord , le magnétiseur...

L'AVOCAT. — C'est moi qui le suis , vous dis-je , souvenez-vous-en bien .

LE MÉDECIN. — Le magnétiseur , par des procédés que lui fournit l'expérience ou l'étude , établit , entre lui et le sujet qu'il prend pour instrument des effets qu'il veut produire , un courant magnétique qui lui infuse le som-

meil ; pendant ce sommeil particulier, les organes étant plus subtilisés, l'âme plus dégagée des sens subit une illumination soudaine, lit d'intuition dans les ténèbres, à travers les corps, au fond des consciences et partout.

L'AVOCAT. — Ainsi fais-je de mon côté : j'établis — et pourquoi pas, messeigneurs ? — un courant magnétique entre moi et mon arbre, qui, suspendant sa vie ordinaire, subtilise ses suc grossiers, et fait porter à mes poiriers la mandarine parfumée, et à mes laitues d'irréprochables omelettes au rhum.

LE MÉDECIN. — Le magnétiseur trouve dans son sujet l'intelligence..., mais alourdie par la matière.

L'AVOCAT. — L'intelligence alourdie suffit aux pensées ordinaires. comme le suc grossier suffit aux prunes et aux abricots... ; mais ce suc est électrisé par le souffle de mon inspiration magnétique, et, grâce à Dieu, je n'ai que des primeurs de premier choix.

LE MÉDECIN. — Le somnambulisme naturel en est une preuve, le sommeil une autre, et une autre l'ivresse.

L'AVOCAT. — Au sérieux, que fait l'ivresse ? Elle imprime aux organes une surexcitation qui, agissant sur l'âme, réveille en elle des mouvements inaccoutumés, mais toujours propres à sa nature, et qu'un philosophe appellerait *connaturels*, sans y ajouter d'autre degré de lucidité que celui que peut produire accidentellement une plus grande activité animale ou l'affluence des esprits vitaux.

Que fait le sommeil ? il ne cause que l'incohérence des songes : et ses effets, nécessairement *connaturels*, n'ont

rien d'extraordinaire que le décousu et la bizarrerie dans les pensées, auxquelles ne préside pas la réflexion de l'intelligence.

Que fait le somnambulisme naturel ? Il produit les deux mêmes effets ensemble, parce qu'il réunit en lui seul les deux mêmes causes : sommeil et surexcitation nerveuse. Que si, malgré notre incrédulité à cet égard, on nous opposait des faits de lucidité spontanée analogues à ceux du magnétisme, je n'hésiterais pas à les attribuer aussi bien à une influence surnaturelle. Ainsi, docteur, voilà des prunes et des noix, mais pas une orange.

D'un autre côté, comme nous l'avons largement établi dans nos discussions précédentes, l'état de lucidité, pour notre âme, n'est point la séparation de ses organes ; sa nature n'est nullement d'être un pur esprit ; et la plus grande extension de ses perfections, — je ne dis pas sa plus haute intelligence, — est dans l'adhésion pleine à ses organes, dans leur santé normale et leur parfait équilibre.

LE THÉOLOGIEEN. — *In ordine ad operationes*, dit en effet Suarez, qui ne peut être taxé de partialité en cette matière, *extensive perficitur anima in corpore* : dans l'ordre de ses opérations, l'âme est perfectionnée par l'union avec son corps.

L'AVOCAT. — Notre âme ne peut donc naturellement, eussiez-vous à sa disposition une machine électrique de la force de cinquante chevaux, pas plus voir par l'occiput ou les yeux bandés que je ne puis parler du pied et marcher

des yeux, et que ne peut une laitue produire des omelettes soufflées; parce que, dans l'une et l'autre supposition, il manque à l'acte visuel un élément constitutif, soit le sens de la vue, soit la lumière nécessaire à la vue.

LE PHILOSOPHE. — Serait-ce notablement dévier de la ligne que de dire, avec l'illustre Arago, qu'à toute force la lumière pourrait peut-être tellement se modifier, qu'un malade voie par l'estomac.

L'AVOCAT. — Je respecte grandement le célèbre astronome, qui du reste a fait un acte de courage en saisissant l'Académie des prodiges attribués au magnétisme; mais on peut excellemment lire dans les astres, et connaître plus ou moins les lois de la lumière, sans connaître aussi bien la constitution de l'âme dans sa nature intime et dans ses rapports avec les organes du corps. Et si, par une concession exagérée, la science admettait qu'il fût absolument possible à la lumière de pénétrer jusque dans l'appareil intestinal, la saine philosophie serait encore là pour y mettre son *veto* et dénier à l'âme la faculté de voir sans l'organe indispensable à la vue.

LE MÉDECIN. — Vous êtes un philosophe bien candide, Jules; et vous avez grand tort d'emprunter vos raisons à la science et de choisir vos autorités parmi les savants. Douteriez-vous que le mot d'ordre soit, chez les partisans du merveilleux, de souffler sur les lumières et de professer un suprême dédain pour les savants? Je fais mieux, quant à moi: je pénètre dans leur propre camp pour y prendre mes autorités parmi leurs meilleurs champions. Par

exemple, connaissez-vous Görres, monsieur l'abbé? Görres tant prôné par *l'Univers*, manigraphe distingué, Allemand sur le tout, et traduit en français par M. Charles Sainte-Foi. Or cet homme, si ancré dans vos principes en apparence, et si bien suivant votre cœur, jette à vos théories une poignante contradiction. Il s'agit d'expliquer certains cas remarquables de clairvoyance supposée produite par l'emploi de puissants narcotiques, et voici comment il s'exprime dans sa *Mystique diabolique* :

« On voit clairement par là que dans cet état la vie, exaltée par des substances irritantes, éprouve une modification profonde. Tournée vers le dehors dans l'état ordinaire, ouverte dans toute sa largeur pour ainsi dire aux objets extérieurs, elle agit sur eux aussi avec une plus grande énergie, tandis qu'elle est comme fermée au monde intérieur, et que celui-ci est bien plus encore fermé pour elle. Sous l'action de ces substances, au contraire, elle se détourne du monde extérieur pour se replier au dedans ; elle s'ouvre au monde intérieur, et celui-ci s'ouvre bien davantage encore à elle. A ce bouleversement spirituel doit correspondre un bouleversement non moins profond dans l'organisme. Auparavant, c'était le cerveau, qui, ouvert par dehors et fermé par dedans, éclairé d'ailleurs par la lumière naturelle, était chargé de toutes les opérations de l'esprit et de la volonté, tandis qu'au système ganglionnaire étaient réservés les sentiments obscurs, confus, spontanés et irréfléchis, les actions involontaires et toutes les opérations de la vie plastique.

C'est le contraire qui arrive maintenant. Le cerveau, fermé au dehors, ouvert au dedans, prend sur lui les fonctions du système ganglionnaire, tandis que celui-ci, ouvert au dehors et fermé au dedans, exerce les fonctions du système cérébral les plus élevées, de la pensée, de l'action et de la vie. On voit alors se produire tous les phénomènes de la clairvoyance.... Si Davy avait continué d'aspirer ce gaz en quantité suffisante, il serait tombé à la fin dans l'état de la Pythie du temple d'Apollon. Si l'état d'Helmont s'était développé un peu davantage encore..., tous ses sens se seraient ramassés et recueillis dans la région épigastrique. C'est par elle qu'il aurait vu, entendu, senti et goûté.... »

Que pensez-vous de « ces sens tous ramassés et recueillis dans la région épigastrique, par laquelle il aurait vu, entendu, senti et goûté ? » Quel parti prendrez-vous, mon cher abbé? Renier Görres doit être peu de votre goût, puisqu'il est un des principaux coryphées du merveilleux ; accepter ses doctrines vous répugnera bien autant, puisqu'elles battent en brèche tous vos travaux construits à l'aide de saint Thomas et de Suarez.

LE THÉOLOGIEN. — J'en serai peu embarrassé. L'*Univers* m'était en effet une recommandation puissante en faveur de la *Mystique* de Görres ; M. Sainte-Foi, par sa traduction, ne pouvait manquer d'en augmenter les charmes ; l'auteur est un célèbre manigraphe, comme vous le dites si bien, et je ne m'en alarme pas ; enfin il est Allemand, ce qui n'est pas même propre à ébranler ma confiance.

Mais j'ai lu cet ouvrage, et, l'avouerai-je ? il ne m'a point semblé valoir sa réputation. J'y trouvai dès l'abord, malgré les applaudissements dont il était accueilli, beaucoup de raisonnements et peu de clarté ; une tendance singulière à naturaliser le surnaturel ; avec une crédulité peut-être exagérée ; j'ajouterais aujourd'hui : et une philosophie vague et incertaine <sup>1</sup>. Prenons-en pour exemple son explication du phénomène de la clairvoyance :

<sup>1</sup> Je n'avais entendu jusqu'ici, à l'endroit du célèbre Görres, qu'un unanime concert d'éloges, et ce n'est pas sans hésitation que j'ai laissé tomber de ma plume l'énoncé d'un jugement qu'on aurait pu croire sévère. Mais je le maintiens aujourd'hui avec d'autant plus de sécurité que je le trouve confirmé par un juge compétent. Voici ce que dit M. des Mousseaux dans son curieux ouvrage, *le Monde magique*, en citant les fragments d'une lettre d'un vénérable religieux : « Görres a touché, en passant, la distinction féconde dont je viens de parler ; mais il n'a pas songé à prendre le fil qu'elle lui offrait pour le guider au sein du dédale où il est entré. Disons plus, Görres est un créateur de dédales dans lesquels il se perd avec ceux qu'il prétend guider. Il va chercher bien loin des explications scientifiques inacceptables en maintes occasions, et fort souvent pseudoscientifiques. . . »

Plus loin :

« Cet illustre Allemand ne portera que difficilement ombrage aux rationalistes ; car si par la surabondance, si par l'authenticité des merveilles que groupe sa main loyale, nul écrivain n'élève un trophée plus splendide à la gloire des puissances surnaturelles, nul sophiste non plus ne se perd en plus infatigables subtilités pour rattacher aux lois de la nature corporelle des phénomènes que la science et le bon sens déclarent unanimement inexplicables en dehors de l'intervention du prodige. »

Ensuite :

« Prêtons l'oreille à ce philosophe protestant devenu catholique,

Premièrement, elle n'est pas claire. Comprenez-vous bien « le cerveau tantôt tourné vers le dehors, tantôt tourné vers le dedans » en vertu d'exhalaisons pénétrantes ou de l'absorption de quelques gouttes d'opium et d'aconit ; et, en vertu de la même influence, l'épigastre jouant aux quatre coins avec le cerveau son émule, et fermant les yeux quand l'autre les ouvre, pour les ouvrir quand il les ferme ? Et tout cela produit dans l'organisme humain une transformation tellement substantielle, que le noble instrument de la pensée abdique pour céder ses droits et ses prérogatives aux grossiers instruments des impressions abdominales. Ne comprendriez-vous pas aussi bien qu'en vertu de certaines fumigations la pendule devienne un tournebroche, tandis que celui-ci s'investirait de la fonction d'indiquer les heures ? Cette explication paraît donc assez peu claire.

Secondement, elle révèle une tendance au naturalisme. On s'attendait en effet, de la part d'un écrivain catholique, traitant *ex professo* de l'intervention diabolique, à une conclusion tout autre que ne l'est celle qu'il tire des faits en discussion, et dont il attribue au magnétisme et à l'électricité les effets évidemment surhumains. Surhumains, il le proclame, puisqu'ils sont à la hauteur des inspira-

dont les doctrines ne sont que trop souvent différentes de celles de l'Église et de la science, et qui ne peut se déshabituer de donner au merveilleux, devant lequel il se prosterne, une raison d'être naturelle qui le tue. Il fait école, hélas ! je dois donc le citer..... Mais qui me donnera de le comprendre ? »

tions « de la Pythie d'Apollon » et des médiums les plus lucides que puissent nous présenter les annales du mesmerisme. « Si l'état d'Helmont — dont il cite un trait de clairvoyance — s'était développé davantage encore, ajoute-t-il, tous ses sens se seraient ramassés et recueillis dans la région épigastrique. C'est par elle qu'il aurait vu, entendu, senti et goûté. Les conducteurs électriques lui auraient amené de très-loin ces impressions, tandis que les corps isolants y auraient mis obstacle. Si, plusieurs personnes se tenant par la main, la première avait mis la main sur son cœur à lui, il aurait entendu ce que la dernière aurait dit tout bas, dans sa main. Mais, si un bâton de cire à cacheter avait interrompu la chaîne, il n'aurait rien compris, même de ce qu'on aurait dit à voix haute. Il aurait avec cela pénétré l'avenir et le passé. » Il ajoute, en parlant du sabbat : « On voit par l'exemple d'un grand nombre de prisonniers que les sorcières, lorsqu'elles étaient devenues virtuoses dans leur art, n'avaient plus besoin d'onguent... La nature magnétique de cet état apparaissait aussi en ce qu'il pouvait se communiquer. Tous les enfants qui avaient été au sabbat, au nombre de deux ou trois cents, déclarèrent unanimement que ceux qui les y avaient conduits n'avaient fait que leur passer la main sur la tête, et qu'ils s'étaient sentis pris aussitôt et tout troublés. D'autres fois, on leur avait donné à manger une pomme ou un morceau de pain de mil noir ; puis, la nuit d'après, on venait les chercher jusque dans les bras de leurs pères ou de leurs mères, de leurs frères ou

de leurs sœurs, sans que personne pût s'éveiller. Leurs déclarations ne portent point que la main qui leur caressait magnétiquement la tête fût graissée de quelque onguent. Elle n'avait pas besoin d'onguent en effet, car elle avait en elle une vertu qui lui était propre, et qu'elle communiquait même à d'autres objets, comme aux pommes et au pain de mil. » Il y a donc tendance à tout naturaliser, même le sabbat, où les enfants ne sont transportés que sur l'aile du magnétisme.

Troisièmement, il y a crédulité exagérée. Et ces deux ou trois cents enfants qui se rendent au sabbat comme d'autres vont à l'école n'en sont qu'un faible spécimen. Au moins faudrait-il que l'auteur produisit les irrécusables témoignages sur lesquels il fonde des faits de cette nature et d'autres plus étonnants encore.

Quatrièmement, ses principes de philosophie sont vagues et incertains. Quel est le fil conducteur dans le labyrinthe de son système ? et sur quelle école s'appuie-t-il, dans le cas présent, pour nous offrir toute cette scène de bons offices entre le cerveau et l'épigastre ? Il est donc supposé que l'intelligence ait recours à un instrument pour opérer sa pensée, et que cet instrument soit le cerveau : nous n'y voyons aucun obstacle ; encore est-il que cet instrument devra mettre aux ordres de l'intelligence un organisme d'une extrême délicatesse, disposé à son service, avec des correspondances et des ramifications qui touchent à toutes les frontières de son domaine, pour que de là chaque impression soit, par un

messenger spécial, rapportée jusqu'au centre de ses opérations : telle doit être, pour le siège de l'âme, l'organisation du cerveau. Or le vent du magnétisme a soufflé ; le cerveau regarde en dedans ; partant l'intelligence en déluge et va établir son siège aux régions de l'épigastre, qui regarde en dehors. Mais l'épigastre, qui ne logeait que des goujats, sera-t-il approvisionné d'un matériel suffisant à la cour d'une reine ? Une révolution, par les tempêtes qui sont habituelles aux révolutions, chasse de Paris ses monarques ; Lyon peut bien leur offrir un refuge ; mais que de changements à faire ? Et pourtant la tempête aura plus tôt construit un Louvre et des Tuileries, le palais des Ministères, le Luxembourg et le Palais-Bourbon, renouvelé la direction des télégraphes électriques et des chemins de fer, que l'électricité n'aura changé l'épigastre en capitale du corps humain, et que l'aconit et l'opium n'auront approprié l'appareil intestinal et sa grossière enveloppe aux fonctions de voir et d'entendre.

Donc, j'abandonne volontiers l'appui que pourraient me prêter les doctrines de Görres, dont je respecte les intentions, mais dont je tiens l'ouvrage pour un livre qu'on ne peut guère lire sans quelque danger.

L'AVOCAT. — Je crains, monsieur l'abbé, qu'un jugement si sévère ne découle d'une rancune. Tout livre qui n'est pas d'accord avec nous ne saurait être pour cela même condamnable.

LE THÉOLOGIEN. -- Une erreur capitale sur la constitution

de nos âmes et sur les liens qui les unissent à nos corps peut aisément porter atteinte aux dogmes catholiques ; et une puissance étrange comme celle qu'on prête au magnétisme n'irait-elle pas à saper l'autorité des miracles évangéliques ?

**LE MÉDECIN.** — On ne saurait connaître toutes les forces de la nature.

**L'AVOCAT.** — Vous êtes, je crois, le troisième à relever cette difficulté triviale, qu'on jette à son adversaire, faute de mieux, en attendant qu'il en vienne une autre plus satisfaisante. Mais, puisque cela vous fait plaisir, si je ne connais pas toutes les ressources de la nature, je me sers du moins admirablement de celles qui me sont connues, et mes arbres jouissent d'une lucidité parfaite.

**LE THÉOLOGIEEN.** — Il est permis à notre ami de parler ainsi, mon cher docteur, voire même de plaisanter un peu. Il est tellement dans ses droits, que l'on peut ajouter, sans crainte d'être sérieusement contredit, que personne n'aurait raison d'être plus étonné de voir ses espaliers porter en fruits des rossignols chantants <sup>1</sup> que de voir un ma-

<sup>1</sup> M. Huc a vu en quelque sorte, et d'une manière aussi étonnante, se vérifier un semblable prodige : « L'arbre kounboun, c'est-à-dire l'arbre aux dix mille images, cet arbre qu'il fut impossible à la culture de multiplier, je l'ai vu, bien vu, parfaitement observé. Chacune de ses feuilles, en s'épanouissant, reproduit soit une lettre, soit une sentence religieuse écrite en caractères sacrés ; et ces lettres sont dans leur genre d'une netteté si parfaite, que les ateliers typographiques de Didot ne vous offrent rien de plus pur. Ouvrez les

gnétiseur faire naître le don de prophétie dans la tête d'un sot : la distance n'est pas plus grande de l'un à l'autre, je le proteste, et la disproportion des effets à la cause n'est pas plus énorme. Nous ririons si maître Adolphe nous disait : « Pardon, mes amis, attendez-moi, je vais voir si mes gâteaux de Savoie sont mûrs à point ! » Or le baron du Potet, une illustration du magnétisme, n'avance-t-il pas un paradoxe aussi peu vraisemblable ? Voici ce qu'il dit :

« C'est un jeu pour les magnétiseurs de faire que le magnétisé voie un spectateur à tête d'ours ou de chien, — Je prends un verre d'eau, et ce liquide devient, à ma volonté, de l'eau-de-vie ou bien une médecine, produisant les effets positifs que ces agents produisent. On peut de la sorte empoisonner, il faut qu'on le sache ! Et, pour tous ces phénomènes, est-il besoin que celui sur lequel on opère soit endormi ? Nullement. Il est éveillé, il a sa raison, mais il ne peut résister. Il est facile encore de donner naissance à des passions coupables. Les philtres,

feuilles que la végétation s'apprête à dérouler, et vous y découvrez, sur le point d'apparaître, les lettres ou les paroles diverses qui sont la merveille de cet arbre unique. Que votre attention se transporte des feuilles de la plante sur l'écorce de ses rameaux, et de nouveaux caractères frapperont vos regards. Ne vous laissez point de scruter, cependant ; soulevez les feuilles de cette écorce, et d'autres caractères encore se montrent au-dessous des premiers. Car ne vous figurez point que ces couches superposées répètent une empreinte identique : non, nullement, c'est tout le contraire, et chaque lamelle soulevée vous offre un type distinct. »

oh ! ma foi, la belle chose ! Il n'en est plus besoin, non. Et ne croyez pas que l'homme fort ait une garantie dans sa force. Un magnétiste, fût-il un ignorant, prend un objet et dit : Je veux que telle personne, à telle heure, éprouve et ressente tel effet. Eh bien, ce même objet remis produit à l'heure dite la crise demandée.... Souvent même les effets obtenus persisteront, non quelques heures, mais quelques jours, malgré des impressions contraires et la volonté énergique du magnétiseur.

« Une ligne que vous tracez avec de la craie ou du charbon captive un homme et lui cause d'affreuses visions, des crises horribles ; elle le tord, elle le torture, il faut vite effacer la ligne, ou bien l'homme meurt : cette ligne, ce signe, ce sacrement magique le tue.

« Le maître lui-même, qui a tracé les lignes magnétiques, est quelquefois saisi par elles et bouleversé comme par l'ouragan. Des signes sont faits, un acte de volonté s'opère, une invocation ou une évocation sort de la pensée de telle personne, et cette personne elle-même, ou telle autre encore, parlent couramment des langues qu'elles n'ont jamais apprises. »

L'AVOCAT. — Que dites-vous de toutes ces gentilleses, docteur ? Ne vous gênez pas.

LE MÉDECIN. — Tout cela s'explique par....

L'AVOCAT. — Oui, tout cela s'explique mille fois, et reste toujours aussi inexpliqué qu'inexplicable.

## SEPTIÈME ENTRETIEN

### LE SOMNAMBULISME A DONC POUR PRINCIPE LE DÉMON

Fascination. — Od et fluide odique. — Dieu fluïdique; esprit-matière. — Od et Lucifer. — Distinguer entre science et abus. — Singulières guérisons magnétiques. — Science médicale innée. — Théorie de l'acte visuel. — La vigie et sa polarisation. — Caractères diaboliques. — Discernement des esprits.

L'AVOCAT. — La Faculté se charge donc, par votre ministère, monsieur le docteur, de nous expliquer, au moyen du magnétisme, deux sortes de phénomènes : soit la clairvoyance à travers des bandeaux, et l'exercice de l'acte visuel par l'occiput ou l'épigastre ; soit les cures merveilleuses de Mesmer, et les terribles opérations du baron du Potet.

Il faut, pour en venir là, reconnaître au magnétisme de singulières propriétés ! Et il me serait particulièrement agréable d'être renseigné d'une manière plus positive sur sa nature intime et sa physiologie, sur ce qu'il est en lui-même, et sur les ressources dont il dispose pour obtenir de si étranges résultats.

LE MÉDECIN. — Le physiologie du magnétisme ? *Bone Deus !* pour qui donc me prenez-vous ? La Faculté, Adolphe, est douée de certaines qualités — qui manquent gé-

néralement aux avocats, allais-je dire, si je n'en avais un glorieux démenti sous les yeux; — elle est peu curieuse, s'occupe de ses propres affaires, et fait plus qu'elle ne dit.

L'AVOCAT. — Décidément vous visez à la modestie, mon cher docteur, du moins, en ce qui concerne votre savante corporation, et je serais assurément autorisé à dire, — si je n'en avais une illustre exception devant moi, — que les disciples d'Esculape sont moins dénués du don de la parole que vous ne le supposez; et j'ajouterais qu'il leur arrive quelquefois peut-être de ne guérir le plus petit mal que par les plus grands mots, si je ne craignais de commettre un calembour.

LE MÉDECIN. — J'avais simplement l'intention de vous faire observer, monsieur l'avocat, que nous n'oserions prétendre à la philosophie de la médecine — comme on fait maintenant la philosophie de tout. — Nous nous bornons assez généralement à la modeste application des principes que nous ont transmis nos devanciers et nos ancêtres dans la science. A mon avis, le mérite d'un médecin consiste moins à raisonner beaucoup qu'à répandre autour de lui les bienfaits et les consolations de son art.

L'AVOCAT. — Aussi veux-je en venir au sérieux. Croyez-vous, dites-moi, que les passes appelées magnétiques soient capables de faire tomber en état de somnambulisme le sujet magnétisé? Supposons qu'elles aient une telle vertu, l'attribueriez-vous également à un regard? puis également encore à une simple volition mentale?

LE MÉDECIN. — Ni les passes, ni le regard, ni même une volition mentale, ne me paraissent incapables de produire un semblable effet. Car, malgré vos raisonnements à perte de vue et à perte d'intelligence, il n'en est pas moins vrai, en langage humain, que la fascination existe *in natura rerum*. Appelez-la magnétisme, ou donnez-lui tel autre nom qu'il vous plaira, la fascination existe. L'épervier, balancé dans la nue, convoite sa proie et l'endort par l'immobilité de son corps et le battement régulier de ses ailes. L'alouette est attirée dans le filet par le miroir perfide qui tourne et brille à son regard trop attentif. Le serpent parvient à tellement épouvanter de sa bouche béante l'œil timide de la fauvette, qu'elle n'a recours ni à son aile ni à la fuite. Le précipice redoutable semble lancer d'invisibles liens, en étreindre l'imprudent qui approche et l'attirer dans ses horribles profondeurs. Le malade, à qui l'on suspend au front un anneau où le diamant scintille, y fixe tellement son regard, y tourne tellement ses facultés, qu'il tombe dans un sommeil de plomb, dans une insensibilité complète : il est fasciné ; nous l'avons magnétisé !

L'AVOCAT. — Et tout cela n'est qu'un magnétisme moral, soit d'imagination, soit de fatigue, soit d'ennui ; c'est une fascination, vous le disiez. Mais rien, dans tous ces cas, ne pénètre l'organisme animal pour lui prêter une puissance étrangère, comparable à celle que semblerait communiquer le magnétisme.

LE MÉDECIN. — Pardon ! il y a bien, dans les âmes,

transfusion d'une puissance réellement impersonnelle, au moyen de la fascination. Le génie, qui brille à mon esprit, m'envahit, me pénètre de ses feux, et m'élève à des sphères supérieures; l'éloquence me ravit et m'enchaîne; la gloire m'agite et me transporte; les arts créent dans mon imagination d'incomparables mondes; la beauté s'élanche sur un rayon de mon regard, répand et promène dans mes veines sa dévorante flamme; et la musique, qui en est la voix, y porte des passions qui la troublent.

L'AVOCAT. — Aucune de ces influences, qui électrisent l'âme, comme on dit métaphoriquement, n'est le magnétisme substantiel, ni ne saurait en révéler la nature.

LE MÉDECIN. — Il vous faudrait des théories! Connaissez-vous l'od, le fluide odique, ou odylique?

L'AVOCAT. — N'est-ce plus le magnétisme?

LE MÉDECIN. — On peut aussi bien l'appeler le magnétisme; et c'est un fluide universel répandu dans les infinis espaces: fluide spirituel, élément des esprits, âme de l'univers, science cachée, trésor de la vie, et double de Dieu, qui dispense au monde entier la force et la puissance.

Lui seul suffit à toutes les explications, comme il suffit à tous les prodiges.

Il est la force des forts.

Vous agitez seulement la main, et, s'en échappant, il se fait votre courrier docile.

Vous soufflez de votre bouche, et il se précipite pour être le porteur de votre pensée.

Vous lancez votre regard, et, plus subtil que la lumière, dont il anime les rayons, comme l'électricité fait les fils télégraphiques, il vole plus rapide que la foudre.

Vous le soumettez à un signe muet de votre volonté ; il le devance ; ses ailes sont de feu, il est esprit.

Vous lui commandez les merveilles qu'il vous plaît d'obtenir : Endormir un malade ? il tourbillonne sur son front, et lui jette à pleines mains le sommeil et l'insensibilité. Obtenir la clairvoyance ou la double vue ? il est la source de la lumière et voit à travers les bandeaux, car il est partout. Rendre aux infirmes la santé ? il est l'océan de la vie. Communiquer le don des langues ? c'est lui qui les fit au pied de la tour de Babel.

L'AVOCAT. — Je comprends qu'avec un tel auxiliaire il n'y ait plus aucune difficulté au ciel et sur la terre. A moins que l'auxiliaire ne soit lui-même l'impossible réalisé dans la cervelle de l'impie ! Odieuse chimère ! impiété repoussante ! blasphème épouvantable ! un dieu fluide !!! Et la doctrine s'en est répandue ! le dieu od est devenu un dogme ; et l'on attend mille bienfaits de la providence odique ! Il fallait bien être témoin de ces humiliantes défaillances de la raison. Grand Dieu ! que l'orgueil abaisse notre pauvre nature ! Et l'on est obligé de répondre à de semblables énormités ; car plus une erreur est absurde, plus elle paraît avoir de chances de séduction.

Votre déclamation — vous excuserez cette expression, docteur — se laisse aller d'abord à tout le lyrisme de l'inspiration, et me dispense par conséquent d'y ré-

pondre. Ni le génie, ni l'éloquence, ni la gloire, ni la beauté, ni la musique, ni les arts, ne déposent en nos âmes un seul élément de puissance étrangère. Elle passe ensuite à l'odieux, et l'odieux ne mérite que la pitié. Mais il n'est pas de monstruosité qui ne fassent leur chemin ; il faut donc brièvement répondre à cette affreuse invention, comme à une des formes les plus effrontées du panthéisme, dont elle renferme toutes les contradictions. Écoutez-les.

Ce fluide est dieu : car il est partout et infini.

Il n'est pas dieu : car, ombre ténébreuse du Dieu véritable, la religion le réprouve.

Il est ange : car en lui resplendit tout l'éclat dont sont investies les célestes intelligences.

Il est démon : car il se fait le complaisant de toutes les volontés et de tous les vices.

Il est âme : car il en a les facultés, le langage et les habitudes.

Il est corps : car il s'échappe de la matière organisée comme souffle, vapeur, exhalaison.

Il est notre âme : car ses pensées nous animent, et nos organes lui prêtent un docile concours.

Il est notre corps, dont il représente au moins le doublement fluïdique.

Il est tout âme et tout corps, et le vivant résumé de l'univers.

Il est tout ; cherchez ce qu'il n'est pas.

Il n'est rien ; l'impossible chimère peut-elle exister ?

C'est un fluide, assurez-vous ; j'aurais par conséquent un droit logique d'en conclure qu'il est matériel, et de fouler aux pieds ses prétentions gratuites à la puissance des esprits. Mais, en matière si raffinée, vous ne vous croyez pas obligé d'être positivement esclave de la logique. Aussi je veux bien vous poser ce dilemme : Ou ce fluide est matière, ou il est esprit. Il n'y a pas de notion intermédiaire.

LE MÉDECIN. — Et quand il serait matière, quel inconvénient y trouveriez-vous ?

L'AVOCAT. — De ne pouvoir opérer aucun des prodiges que vous mettez à sa charge, aucun des effets qui précèdent essentiellement d'une substance spirituelle, c'est évident ; mais aucun non plus de ceux que produisent les corps vivants, car il ne saurait être organisé. Le fût-il, il ne serait pas tout œil pour tout voir, ni tout oreille pour tout entendre ; ni n'aurait une âme pour vivifier les perceptions des sens, les rendre rationnelles, et les rapporter à une indivisible personnalité.

LE MÉDECIN. — Il sera plus simple alors de le donner pour esprit.

L'AVOCAT. — Le premier inconvénient que j'y vois, c'est que ce n'est plus un fluide. Vous avez une forte inclination, vous autres médecins, à regarder l'esprit comme une matière infiniment subtile et gazéiforme. Mais il n'en est rien ; un esprit n'est pas un fluide.

Esprit ?

S'il est infini, c'est Dieu lui-même. Vous n'auriez garde

de vous achopper jamais à une croyance si orthodoxe.

S'il n'est pas infini, c'est peut-être un ange. Mais nous avons prouvé que les anges n'ont pas des habitudes si cavalières, et ne sauraient prêter leur ministère à de semblables manœuvres.

Ou peut être un démon, une armée d'esprits infernaux. Mais... nous sommes d'accord ; et le plus grand effort du parti pour élever sa force à la plus haute puissance et mettre ainsi la plus insurmontable barrière à l'invasion du surnaturel, lui ouvre précisément toutes les portes par l'invention du fluide universel, du dieu od, qui n'est qu'un démon, véritable puissance de l'air.

J'ai donc eu tort de m'indigner. Je tiens pour le fluide odique. Il a toute la puissance qu'on lui attribue. Il est esprit ; son nom est légion.

LE THÉOLOGIEN. — Dites plutôt qu'il s'est fait dieu et qu'on lui a dressé des autels ! Si l'on ne savait pertinemment, et par la vue de ce qui se passe tous les jours, à quelles odieuses extrémités peuvent se porter les inventeurs de religions, on regarderait comme une plaisanterie, — du plus insigne mauvais goût sans doute, — la création d'un dieu nouveau, composé d'esprit, de gaz et de vapeur. Mais, loin d'être une plaisanterie, c'est un fait ; et ce dieu, de facile composition du reste, a trouvé des adorateurs qui l'invoquent sous le titre de fluide odique. En fait de divinité, c'est tout ce qu'on a pu trouver de mieux pour notre époque.

Il fut créé et mis au monde, avait-on cru, par M. le

baron de Reichenbach, savant physicien de l'Allemagne. — Ne calomnions pas la science, elle n'est pas toujours incrédule. — Lui-même, avec ses disciples, l'a découvert se dégageant de tous les corps sous la forme d'une sorte de transsudation d'esprit, de lumière et de feu.

M. Cahagnet le regarde comme la substance unique, la lumière divine, le souffle de l'Éternel, l'âme substantielle du monde, rendue visible à l'œil nu.

Une publication spiritualiste américaine, *l'Ère nouvelle, the New Era, or heaven open to man*, l'appelle l'esprit de l'humanité divine, ou de l'humanité devenue dieu.

L'incrédule Rogers — incrédule! — le tient pour la force unique et universelle : *The mundane force*.

Les uns le disent corporel, les autres spirituel : ils ont également raison, car il est certainement l'un et l'autre.

Je ne sais quel visionnaire, sous l'obsession du *fluide*, s'écrie : « L'Esprit est un ! Fussions-nous des milliers d'hommes, le même esprit nous anime tous. De là découlent la fraternité et le principe d'amour : car, en aimant ton frère, c'est toi que tu aimes ! Chaque individu est un exemplaire de son semblable, une molécule d'un même tout, l'esprit ; et d'un autre même tout, la matière. L'esprit est un, mais cette unité se subdivise ; et, dans chacune de ses subdivisions, il se rencontre une subdivision de la matière avec laquelle il s'unit et forme une âme. Le somnambulisme est la faculté qui nous a été

donnée d'augmenter cette âme, c'est-à-dire de la faire remonter vers ses *tout*, en les appelant sur elle, et de désunir chacune des parties qui la composent, en portant chacun vers son *tout*. » (D'Orient, t. III.)

L'AVOCAT. — La clarté ne règne pas souverainement dans les révélations du dieu fluide.

LE THÉOLOGIEN. — On avait cru, disais-je, le baron de Reichenbach créateur du dieu nouveau, et voici qu'à peine il en est le parrain. Au siècle de la Renaissance, Cornélius Agrippa revendique l'honneur de l'invention. L'a-t-il créé lui-même, ou le tient-il de ses ancêtres dans les sciences occultes? Nous ne saurions le dire; ce qui est certain, c'est qu'il affecte d'entourer son berceau, et, comme une fée protectrice, de lui prodiguer les dons les plus rares.

« C'est l'âme du monde, nous dit-il, fécondant toute chose, tant ce que la nature enfante que ce que l'art façonne. Elle le féconde en y infusant ses propriétés célestes. Arrangées selon la formule que la science enseigne, ces choses reçoivent le don de nous communiquer leurs vertus. Il suffit alors de les porter sur soi pour qu'elles opèrent sur le corps et sur l'âme. Tout aussitôt vous les sentez produire en vous la maladie ou la santé, l'audace ou la peur, la tristesse ou la joie; et nous devenons par elles tantôt un objet de faveur et d'amour, tantôt un objet de haine, d'horreur et d'abomination.

« L'âme humaine tient, de l'essence même de la création, une puissance merveilleuse, quoique singulière-

ment variable en chaque individu. Celui qui en possède le secret peut s'élever dans les sciences aussi haut que son imagination le porte : et c'est à la condition de s'unir étroitement à la force universelle, de s'y souder, de l'épouser ! La vérité, l'avenir même, se rendent alors présents aux yeux de l'âme : et ce qui le démontre, c'est que les choses qu'elle représente se réalisent de la façon dont elle les a perçues. Enfin, le temps et l'espace s'effacent devant elle, et, s'il est un homme sur lequel son attention se porte, elle peut fondre et tomber sur lui, à quelque distance qu'il se trouve ; elle peut plonger en lui, le pénétrer, et donner la preuve que la pensée, que les affections de cet homme ne sont pour elle qu'une ville ouverte au pillage.

« L'âme humaine saisit alors toutes choses et les révèle, grâce à la lumière qui rayonne du sein de cette force universelle, grâce à l'opération de cette intelligence spirituelle qui la domine et qui se saisit d'elle. Il est vrai que ces dons ne sont point accordés à tous les hommes. Mais quiconque veut être disciple de la *vérité* doit savoir obéir à cette puissance nécessaire. *Atque hæc non data omnibus... Et is (cui datur) est idoneus apprehendere et nuntiare omnia per splendorem universalis veritatis, sive intelligentiæ, et apprehensionis spirituales quæ est super ipsum.* » (De occult. philos.)

Telle est la doctrine et tels sont les docteurs du dieu-fluide.

L'AVOCAT. — On ne saurait y mettre plus de sans-façon.

LE THÉOLOGIEEN.—S'il m'était permis, ramassant tous les traits épars que çà et là nous ont jetés de lui ses prophètes, de faire son portrait, j'en composerais aisément deux figures, dont l'une serait celle du vieux panthéisme substantiel d'autrefois, et l'autre celle du panthéisme fluïdique de nos jours. Je me représente l'ancien panthéisme classique, usé, décrépît, comme un monstre marin, — qu'il me pardonne la comparaison, — immense cétacé, dont le corps gigantesque se compose de mille éléments hétérogènes : sa tête est un roc, une île sortant des eaux, et peuplée d'arbres, de bêtes fauves et de venimeux insectes; son ventre est un monde habité; de dégoûtants reptiles forment ses entrailles; ses membres sont censés de véritables animaux, qui vivent de leur vie propre, et qu'il anime néanmoins de la sienne, non moins que ses défenses et son armure; il est tout entier recouvert d'une impénétrable cuirasse, composée d'affreux coquillages, huîtres pour eux-mêmes, écailles pour lui. C'est la figure du vieux panthéisme.

Celle du nouveau en diffère essentiellement, et nous offre, non plus un corps inerte, et n'ayant de mouvement que celui des êtres qui, par leur agrégation, font sa force et sa vie; mais une âme véritable, foyer d'activité, principe fécond, et grand opérateur de toute œuvre. Il est l'infini, et, bien qu'infiniment partagé entre les différentes existences qui ne sont pas lui, et auxquelles il communique le mouvement, il reste l'indivisible unité. Océan d'esprit, de feu et de lumière, il pénètre tout. Nul

être n'est lui, mais il est tout être. Nulle goutte d'eau n'est l'Océan, mais l'Océan est toute goutte d'eau qu'il contient. Ame immense de la nature, toute la création se baigne en lui, et participe à lui, comme à l'unique vie du monde.

D'après son organisation jugez de ses actes. Il en est de deux sortes : ceux de la vie normale et ceux de la vie anormale. Dans la vie normale, il est toujours, bien entendu, l'universelle force du monde : *the mundane force* ; mais ne se communiquant que d'après la nature qui est naturellement départie à chaque créature suivant son essence. Il est la force de l'oiseau et, par lui, l'oiseau vole ; il est la force du poisson, et, par lui, le poisson nage ; il est la force de l'homme, et, par lui, l'homme réfléchit ; il est la force d'un meuble de bois, et, par lui, le meuble se tient dans l'équilibre de sa nature. Tel est l'état normal des choses. Mais il arrive que l'homme vole et que le meuble parle : c'est l'état anormal. En voici la différence : dans l'état normal il communique aux créatures la mesure de leurs forces, dans l'état anormal il y ajoute en partie la mesure des siennes.

L'AVOCAT. — Comment cela ?

LE THÉOLOGIEEN. — Par un engrénage, si je puis m'exprimer de la sorte. Supposons, au bord d'un modeste ruisseau, un petit moulin dont la roue tourne paisiblement sous la pression des flots. Une usine à vapeur élève à côté ses somptueux édifices, où, nuit et jour, fonctionne une puissante machine. Or le propriétaire s'est réservé,

entre cette machine et le mécanisme du moulin, un point de contact; et, quand l'eau baisse, le moulin, saisi par une puissance supérieure à la sienne, débite plus de besogne en un jour qu'il n'est capable de faire en un mois. Que dis-je? Il entre dans le mouvement général de l'usine, et fait, à proprement parler, des prodiges?

Petite roue, la créature tourne habituellement au courant de sa modeste existence, et broie à petit bruit son pain de tous les jours; mais, si elle est saisie par un irrésistible mobile, elle sort de sa sphère; elle est devenue une puissance.

L'AVOCAT. — Et le moyen d'établir ce bienfaisant engrènement?

LE THÉOLOGIEN. — Quoi de plus simple? La chaîne, un médium, le magnétisme. Et, par là, voici un homme dégagé des entraves de sa sphère personnelle, devenu faculté du grand tout, et jouissant de sa puissante activité.

Sur ce pied, il veut faire tourner un table : elle tourne à l'ordre de sa volonté qui participe à l'irrésistible volonté de la force universelle.

La faire parler : la grande âme qui le pénètre, et dont il dispose, parle en elle.

Prédire, voir de loin, improviser en langage inconnu : l'intelligence universelle, devenue la sienne, est son imperturbable oracle.

Faire marcher un homme en l'air : l'infinie puissance, dont il dépend, le soutient aussi aisément qu'elle ferait d'une plume.

Frapper des coups intelligents : belle affaire, en vérité!

Écrire, chanter, faire de la musique : encore une fois, tout ce que le dieu peut, l'homme le fait.

Avouez que tout cela est bien aisé !

L'AVOCAT.— Oui, très-aisé, pourvu que ce soit possible. Sur quelle autorité s'appuient-ils pour affirmer un dogme semblable, et m'imposer tant d'effrayants mystères ? Sur leur imagination et leurs rêves ? J'oserais leur dire que cela ne me suffit pas.

Et j'en reviens à ma théorie, que je tiens pour tout aussi efficace et beaucoup plus autorisée. Elle consiste à nommer ce fluide par son nom : Lucifer. Rien n'est plus simple au monde, ni plus facile. Même M. de Reichenbach peut fort bien l'avoir vu ; il est *d'esprit, de lumière et de feu* ; et remplit, par lui-même et ses affidés, les espaces immenses de la création. Chacun, plus ou moins, peut engrener, hélas ! sa faible roue à son impétuosité de tourbillon, au moyen d'évocations, de formules sacramentelles, qui, comme autant de ressorts, nous jettent dans sa sphère, comme autant de crochets nous rattachent à son dévorant mécanisme.

Alors, et aussi bien, les tables se meuvent, parlent, écrivent, prédisent au simple ordre mental de votre volonté, qui s'adapte à la sienne et la tient à son service.

Alors, il vous soulève de sa main, et vous pouvez grimper contre des murailles.

A votre désir, le sabbat se fait entendre au milieu des plus paisibles appartements, ou les plus suaves mélodies

s'échappent à flots d'instruments que personne ne touche.

Ma théorie offre donc, premièrement, tout au moins la même efficacité, avec moins de mystères, je vous assure.

Secondement, ils peuvent m'en croire, la doctrine en est fort autorisée par l'Ancien et le Nouveau Testament, l'enseignement de l'Église, la tradition des Pères, la croyance catholique, et l'adhésion des plus beaux génies que la terre ait portés.

LE PHILOSOPHE. — Vous nous avez montré la plus odieuse témérité des incrédules, et les anathèmes dont Adolphe la foudroie sont loin d'être immérités. Mais ne serait-il pas sage, puisqu'il y a des abus, et tout en les condamnant, de distinguer entre la science elle-même et les abus qu'on en fait? Le magnétisme existe, pourquoi ne pas l'accorder? On l'a lancé dans d'effrayants écarts, pourquoi en disconvenir? Du Potet y soude la magie; mais Mesmer et de Puységur en ont fait un puissant auxiliaire à l'art médical. De ce que le diable se permettrait quelquefois de chevaucher sur le fil électrique, faudrait-il pour autant réprouver le télégraphe comme engin nuisible et d'invention diabolique?

LE THÉOLOGIEEN. — Nous avons répondu d'avance, en expliquant les phénomènes de la rotation des tables, à cette objection spécieuse; mais j'y reviens volontiers, pour arriver à marquer de notre mieux les limites du naturel et du surhumain dans les œuvres de l'homme et les opérations de notre âme.

Oui, vous avez raison, Jules, une invention bonne et

utile peut devenir, aux mains des méchants, un instrument funeste à l'humanité ; l'esprit du mal peut faire dévier les institutions les plus fécondes en bienfaits, sans que l'abus en soit pourtant la condamnation.

La question revient donc à savoir si le somnambulisme, et tout ce qu'on attribue à l'influence du magnétisme, constitue un état innocent par lui-même, et dont ne ferait que s'emparer subsidiairement le démon, comme il peut le faire des choses les plus saintes et de tout ce qu'il y a de plus respectable au monde.

Or je répons :

Que l'existence même du magnétisme animal est au moins problématique, comme nous l'avons abondamment prouvé ;

Que les effets les moins répréhensibles qu'on lui attribue sont surhumains ;

Qu'ils sont en conséquence diaboliques.

LE PHILOSOPHE. — Quels effets, par exemple, de ceux qui nous sont connus, tenez-vous pour être surhumains ?

LE THÉOLOGIEU. — Les moins affligeants que nous connaissions, d'après les matériaux qui nous sont fournis, sont des faits médicaux, soit des guérisons directes, soit des indications pour les obtenir.

Ainsi, comment, vous, philosophe, imaginez-vous qu'on s'y prenne pour guérir des maladies au moyen du magnétisme ?

LE PHILOSOPHE. — Dame, cela dépend d'abord de quelle maladie il s'agit... .

LE THÉOLOGIEEN. — Bel embarras que la nature du mal ! Peu en importent le nom et la qualité ; le remède en est toujours le même.

LE PHILOSOPHE. — Le remède magnétique, à la bonne heure ; mais le médecin, après avoir étudié les caractères de l'affection organique, compose un médicament spécial, je suppose, et, pour s'acquitter de la cérémonie cabalistique, dit quelques mots de grimoire, et guérit ensuite vaille que vaille.

LE THÉOLOGIEEN. — Point du tout ; il guérit fort bien, il guérit tous les maux, et toujours par le même procédé, le plus simple du monde, vous allez voir.

LE PHILOSOPHE. — Je ne veux rien voir, si la même potion guérit du chaud et du froid.

LE THÉOLOGIEEN. — Il s'agit bien de potion ! Mesmer magnétisait un baquet d'eau ; le marquis de Puységur magnétisait un arbre. Du sein du baquet magique s'échappaient autant de tiges de métal qu'il y avait de malades entourant cette piscine de façon nouvelle ; et chacun d'eux se tenait en communication avec le précieux fluide, au moyen d'un cordon de laine qui, d'un bout, le ceignait par le milieu du corps, et, de l'autre extrémité, se reliait à la tige métallique. Aux branches de l'arbre étaient également suspendus des cordons de laine que tenaient dans leur main les malades rangés en cercle autour du tronc sacré.

LE PHILOSOPHE. — Et puis, après cette comédie ?

LE THÉOLOGIEEN. — Les malades s'en allaient emportant

leurs grabats, et jouant avec leurs béquilles ; la plupart étaient guéris.

LE PHILOSOPHE. — Guéris par l'imagination.

LE THÉOLOGIEEN. — Quelques-uns peut-être ; mais il y avait plus que l'imagination ; tout Paris retentit des cures merveilleuses opérées autour du baquet de Mesmer et sous l'arbre de Puységur.

LE PHILOSOPHE. — Ces messieurs, en vérité, renchérissement sur l'ange de l'Évangile ; qui ne guérissait qu'un malade, le premier plongé dans la fontaine, à chaque fois que l'eau venait d'en être agitée.

LE THÉOLOGIEEN. — Fi donc ! les anges d'alors n'en savaient pas autant que les hommes de maintenant !

LE PHILOSOPHE. — Comment ! j'amène un paralytique, un goutteux, un fou, un épileptique, un phthisique, un hydropique, un aveugle, un sourd, un muet, un apoplectique ; et le miraculeux cordon puise au même baquet chaque guérison particulière ?

LE THÉOLOGIEEN. — Il y en a pour tous.

LE PHILOSOPHE. — L'un dit : J'ai faim ! l'autre : J'ai soif ! l'autre : J'ai chaud ! J'ai froid ! J'ai la jambe cassée ! J'ai le bras rompu ! J'ai la fièvre, ou la migraine ! et le cordon intelligent cueille au même arbre le fruit qui satisfait à tant de besoins différents et contradictoires !

LE THÉOLOGIEEN. — Tout ce qui il y avait de plus illustre à Paris en fut témoin. Ce fut au point que Mesmer, molesté par les savants et les médecins, voulant quitter la France, M. de Maurepas ; alors premier ministre du roi Louis XVI,

fut chargé par le gouvernement de le retenir, en lui offrant une pension annuelle de vingt mille livres, et dix mille livres pour le loyer d'un local convenable à ses expériences, qu'il refusa plutôt que d'avoir à subir encore les violentes oppositions dont il était assailli.

LE PHILOSOPHE. — Cela prouve une vogue extraordinaire.

LE THÉOLOGIEEN. — Qui n'avait pu être établie que par les faits surprenants que nous avons cités, auxquels nulle force humaine, nulle industrie ne saurait être assignée pour cause.

La science que communique le fluide mystérieux est d'une nature non moins surprenante, et le somnambulisme qu'il produit transforme tellement une intelligence, qu'ainsi l'ignorant devient un sage, le simple un voyant, et la paysanne de nos campagnes rendrait des points aux Facultés les plus célèbres et aux Académies. Les médecins, belle affaire que leurs connaissances ! Là où ils sont obligés de prendre leurs lunettes, elle ferme les yeux et lit par l'occiput, pénètre, dans les corps, l'organisme le plus secret, en nomme les parties saines et celles qui seraient viciées par le mal : le mal, elle le découvre, le connaît, et le décrit sans hésitation. Votre malade est-il éloigné ? apportez à la jeune fille une boucle de ses cheveux, et, au simple contact, elle fera le portrait de votre ami ; vous dira s'il souffre du pied, de l'œil ou de la main, et vous prescrira les remèdes convenables qu'on doit appliquer à son mal. Elle sait l'anatomie, la chirurgie, la physiologie, la médecine, et jouit du don de prophétie. Les termes techniques,

hérissés de grec, coulent de ses lèvres comme si dix ans elle eût vécu dans les écoles ou parmi les internes des hôpitaux. Puis, passé le somnambulisme, elle redevient aussi champêtre et ignorante qu'auparavant, sans retenir un mot de son habileté d'emprunt, ni même un souvenir de sa gloire.

LE PHILOSOPHE. — C'est une étonnante transformation.

LE THÉOLOGIEEN. — Et voyez la cause productrice de phénomènes si surprenants : ce sont des passes, lesquelles répandent le fluide magnétique, lequel plonge dans le somnambulisme, lequel dégage l'âme de ses sens grossiers, laquelle, ainsi déagée, voit où elle n'est pas, voit partout, voyage à l'insu de sa personnalité, d'ici à New-York, de New-York à Pékin, sans que le reste d'elle-même, avec son corps, ait seulement la peine de se déranger de son fauteuil.

LE PHILOSOPHE. — Il est des magnétiseurs qui prétendent, avec quelque raison peut-être, que le fluide émis au moyen des passes n'est point la cause productrice, mais seulement occasionnelle, de semblables effets. L'âme posséderait déjà tous ces dons à l'état latent, recouverts d'un voile que soulève le souffle magnétique, et qui retombe quand l'influence bienfaisante a disparu.

LE THÉOLOGIEEN. — Voilà, non plus des idées innées, mais une science médicale toute faite, naissant d'elle-même au fond de l'âme, de par les lois de la nature, armée de grec et de latin, et enrichie de termes arbitraires et barbares venus au monde six mille ans après le jour de la

création! Et n'ai-je pas entendu dire que tout ce butin enrichissait l'intelligence de nos premiers parents — eux qui ne devaient jamais être malades — dans leur état d'innocence? Que les tuniques de peau dont les revêtit plus tard le Seigneur n'auraient été qu'un voile à tous ces talents? Et que le magnétisme seul a su percer à jour le malencontreux vêtement? Les soins du Créateur auraient été inopinément frustrés par la pénétration du magnétisme!

Non, rien de cela n'est sérieux.

Quant à la clairvoyance à travers des bandeaux, par l'occiput, l'épigastre ou le bout du pied, on donne, nous le verrons plus tard, l'explication du mécanisme visuel, applicable à tout autre exercice de nos sens, par un moyen de transmission que supposent bon nombre de philosophes avec Malebranche : ce serait une fibre intermédiaire entre l'âme et le rayon solaire, appelé, je crois, le nerf optique. La plupart des phénomènes, et notamment les hallucinations, s'expliquent de la sorte avec facilité. Toutefois les choses se passent-elles réellement ainsi, et l'âme admet-elle un intermédiaire? Je ne le pense pas. Veuillez croire qu'il n'est pas un muscle de notre corps, un seul atome, qui ne soit *animé*, vivifié par la présence de notre âme, qui en est la forme universelle. Notre âme n'est point, pardonnez-moi la comparaison, comme une araignée siégeant au centre de ses réseaux, avertie ici, avertie là par le mouvement qu'imprime aux fils gluants la mouche prisonnière, non ; elle est dans tout le corps tout entière, et tout entière dans ses plus

petits détails. L'œil n'est pas un organe purement physique, qui reçoit froidement la lumière, à la manière d'une lentille, et la transmet par une sorte de fil électrique jusqu'au quartier général, où trônerait l'âme au milieu du cerveau, non ; mais l'œil est immédiatement animé de la présence vivante de l'âme, qui fonctionne aussi activement que lui dans la perception de la lumière.

Il serait bon de savoir, ou de se souvenir, si on le sait, que l'âme exerce, outre les fonctions de l'intelligence, de la volonté et de l'amour, celles encore de la sensibilité et de la vie. L'âme est sensible ; elle l'est de cinq manières différentes : elle voit, dans l'opération visuelle, par un acte spécifiquement différent de celui du toucher et de l'ouïe, et précisément différent par la différence du sens matériel qu'elle vivifie ; et il ne peut pas en être autrement, car elle n'est, et ne peut être, en cette vie, que l'acte du corps, *actus corporis* ; elle n'est donc et ne peut être voyante que par l'acte de l'œil corporel, *actus oculi*. Et, comme le dit Suárez : *Anima, ex coaptatione ad corpus, specificatur* : l'âme est adaptée au corps, et ne spécifie ses sensations que par la spécification des sens auxquels elle est unie. Elle voit, et sa vue ne diffère de son ouïe que par la différence des organes ; elle entend, et son ouïe ne diffère de son odorat que par la différence qui existe entre l'un et l'autre de ces deux sens extérieurs : elle goûte, elle odore, elle touche, et ne varie ces opérations que par la variété de forme que lui impose la variété des organes. Supposez maintenant l'impossible, c'est-à-dire que, par l'influence

magnétique, l'âme polarisée déserte le cerveau pour se réfugier à l'épigastre, que s'ensuit-il ? Il s'ensuit que l'âme, n'étant plus déterminée à aucun acte spécial, par aucun organe spécial, auquel elle n'est plus adaptée, ne saurait plus ni voir, ni entendre, ni exercer aucune opération, qu'elle n'exerce qu'au moyen de ses sens. Supposez un autre impossible : que la lumière, se faisant jour à travers un corps opaque — ce qui est contradictoire — pénètre par le crâne dans l'intérieur de l'occiput, ou dans la région de l'épigastre par une enveloppe plus grossière encore, cela suffit-il au phénomène de la vision ? Non, car la vie spirituelle qui anime l'occiput et l'épigastre, n'agissant que comme la forme de l'un et de l'autre, ne voit pas plus par ces organes qu'il n'est vrai que ces organes soient des yeux.

Rendons plus accessibles ces raisonnements par une comparaison. La vigie qui, du haut d'un phare élevé sur les rochers qui bordent les côtes de l'Océan, exerce de l'oreille et de l'œil une surveillance attentive sur la plage, les écueils et les brisants qui l'entourent, se tient néanmoins retirée dans un réduit étroit qui l'abrite contre les orages. Du fond de cet asile, rien ne lui échappe : car deux ouvertures y donnent entrée l'une à la lumière et l'autre à l'écho des bruits lointains. A l'une s'adapte un télescope, et toujours son œil s'y fixe ; à l'autre, un mécanisme acoustique, et sans cesse son oreille s'y colle. S'il lui arrive de porter l'oreille à la lunette, elle n'entend pas, comme son œil n'a garde de voir par le canal des sons. L'observatoire

est un corps dont la vigie serait l'âme. Mais, si par le magnétisme ou tout autre moyen on parvenait à polariser cette âme, j'entends la vigie, peut-être n'en discernerait-elle que mieux et le bruit et la lumière. On appelle polariser une âme, la transférer de son siège en un autre. Notre sentinelle ainsi polarisée serait donc tout simplement affaissée au fond de sa guérite, sans pouvoir nullement atteindre, en cet état, aux ouvertures destinées à l'exercice de son emploi. En verra-t-elle mieux de la sorte les signaux de détresse venant du large? Entendra-t-elle plus aisément les coups de canon lointains? Je vous le laisse à juger : pourtant elle est plus dégagée des grossiers organes du corps !

Et telle est la polarisation de l'âme, et le prétendu dégagement de ses sens!

Les phénomènes exécutés sous l'influence magnétique n'ont donc aucune dépendance de nos facultés et de nos organes, ils n'en reçoivent aucune causalité; ils sont donc surhumains.

Mais il s'ensuit évidemment qu'ils sont diaboliques.

LE PHILOSOPHE. — Oui, s'il est vrai que tout ce qui est surhumain soit diabolique.

LE THÉOLOGIEN. — Ou s'il est vrai que tout ce qui est surhumain, avec certains caractères particuliers, soit diabolique. Or ces caractères particuliers qui revêtent précisément les prodiges dont nous nous occupons sont antipathiques aux anges, aux saints et aux divines inspirations, comme :

Le mensonge, car l'ange de Dieu ne se donnerait pas pour le développement d'étonnantes facultés naturelles ensevelies sous de grossiers voiles que déchire le magnétisme ;

La légèreté, une conduite équivoque, des convulsions, des accidents cataleptiques, tels qu'on ne vit jamais rien de semblable dans les voyants animés de l'esprit du Seigneur, mais qu'on retrouve communément dans les possédés et les pythouisses ;

Le défaut total de mémoire, quand la scène est terminée, parce que tout s'est passé en dehors de l'âme et sans sa coopération ;

La nécessité de l'intervention du magnétiseur pour faire tomber dans cet état effrayant, où l'on est et où l'on reste sous la dépendance la plus entière, la plus impersonnelle, la plus immorale, d'un homme qui s'est rendu maître de vos mouvements et de votre honneur ;

La régularité de cette prétendue assistance divine, se prêtant, contre toute habitude des grâces d'en haut, à des passes, à des rites, à des évocations condamnées par les saints livres : ce qui ne s'est jamais vu aux choses de Dieu, et dont on ne relèverait pas un trait dans les annales de l'Église.

Pour l'exercice d'un semblable ministère, quel sacerdoce ne faudrait-il pas créer ? Quelle vertu serait assez angélique pour y suffire ? Et pourtant l'hypothèse que nous réfutons remettrait aussi bien qu'à personne ce redoutable sacerdoce aux mains d'un forçat !

Les effets en apparence les moins répréhensibles qu'on attribue au magnétisme sont donc surhumains et diaboliques.

LE PHILOSOPHE. — C'est de la magie!

L'AVOCAT. — De tous ces caractères, ne pourrait-on pas composer un corps de doctrine qui serait comme le signalement de ces dangereux ennemis?

LE THÉOLOGIEU. — C'est ce que les Pères de la vie spirituelle appellent le *Discernement des esprits*, et je ne regarde pas comme inutile, en effet, d'en faire ici le résumé substantiel.

#### DISCERNEMENT DES ESPRITS.

L'esprit du mal, ne pouvant agir que d'après sa nature, et sa nature angélique étant radicalement viciée, n'a plus, de sa constitution primitive, que son inclination dépravée, une volonté fatalement tournée au mal, et une désastreuse énergie. Ainsi, terrible puissance de l'air, s'il envahit les domaines de l'humanité, ce n'est que pour tendre des pièges aux habitants de la terre plus heureux que lui, et les entraîner dans ses abîmes. Il n'a que cette fin, qu'on prendrait pour une destination si l'on ne savait en reporter la cause à la catastrophe par laquelle il fut dépouillé de toutes ses nobles prérogatives; il ne l'oublie jamais, sans cesse il la poursuit, sans repos il médite des stratagèmes, et sans relâche il dresse des embûches.

Les Pères de l'ascétisme catholique, qui avaient étudié

le monde des esprits et des âmes, comme on étudie maintenant les mathématiques, et tout ce qu'on appelle les sciences ; qui en connaissaient les éléments, la classification et l'essence mieux qu'on ne sait maintenant les amalgames des métaux et la nomenclature des corps chimiques, nous ont au moins laissé le fruit de leurs précieuses recherches et de leur expérience.

Aux esprits eux-mêmes ils ont tracé des lois ; et, d'après leurs habitudes constatées et leurs mœurs bien connues, ils assignent au bon ange, comme au démon tentateur, le mode d'action qui leur est propre, et dévoilent la stratégie particulière qu'ils suivent ordinairement dans leurs opérations. Il est utile de connaître ces règles, qu'ils nous livrent sous le titre de *Discernement des esprits*. Car telle plante vénéneuse peut croître aux bords d'une fontaine limpide, et déployer, aux rayons naissants du matin, une gracieuse corolle : comme aussi le lis de la vallée s'élève plus éclatant de pureté en croissant au milieu d'un buisson d'épines. Il faut, à des indices qui les caractérisent, savoir les distinguer. Tel honnête homme saura moins se prévaloir de ses vertus qu'un audacieux forban ne saura se rendre recommandable par ses vices. A l'œuvre, toutefois, on reconnaît l'ouvrier. Et le démon se plaît à porter sur son front une auréole plus lumineuse que celle qui brille au front des anges. Mais toujours une tache, quelque souillure qui ne vint jamais du ciel, toujours un désordre en dépare la beauté. Il est toutefois plus facile de découvrir dans la fleur des champs une sève empoisonnée

que dans l'homme une volonté perserve ; car celle-ci, dans l'homme, se couvre de louables apparences. Il est néanmoins plus facile de signaler en l'homme une âme corrompue que de saisir en un esprit dégagé de la matière ses funestes dispositions ; car l'esprit n'a pas de corps où, se déployant, il puisse laisser des traces visibles de ses habitudes. Heureusement avons-nous, pour nous diriger en matière si délicate, l'expérience des meilleurs siècles de nos annales, consignée aux écrits des saints.

Toutes les ruses de l'ennemi y sont mises à jour et placées dans une opposition constante avec les soins vigilants des anges protecteurs.

L'action des esprits sur nous est de deux sortes : ou bien elle nous reste comme insensible à nous-mêmes et se confond aisément avec les propres mouvements qu'impriment les organes corporels à notre âme ; ou bien elle nous arrive ostensiblement d'un moteur étranger, et se confond aisément aussi avec tout autre agent de l'ordre naturel.

Premièrement, s'agit-il des mouvements intimes de l'âme et du caractère des impressions les plus subtiles qui viennent s'y mêler, des nuances les moins saisissables, simples émanations de fleurs diverses, baume salutaire ou malfaisante exhalaison ? Nous pouvons tenir pour certain que ces impressions affectent d'une manière différente l'âme qu'elles envahissent, suivant les dispositions différentes qu'elles y rencontrent. Les invisibles

envoyés des deux puissances qui se disputent notre soumission, apportent, sous le pli de leur robe, la paix ou la guerre, des présents flatteurs ou de terribles menaces.

Si l'esprit des abîmes fait son entrée dans un cœur ami, où règne le tumulte des vices, où le péché domine en souverain, où retentit la voix des fêtes et des réjouissances, souriant, il annonce sa bienvenue par des offres séduisantes, revêt des formes voluptueuses, et se mêle avec entrain au tourbillon des plaisirs, dont il double l'impétuosité et les charmes. Triste, au contraire, et plein d'amertume, s'il vient à offrir la tentation à un cœur pur qui lui reste d'airain, il y distille opiniâtrément cette amertume qui l'imprègne en entier lui-même, l'entoure de molestations, et cherche à le déconcerter par les inquiétudes, les scrupules, le découragement et l'ennui.

Changez les rôles, et, dans l'âme corrompue, faites descendre un ange invisible, divin ambassadeur, chargé de célestes bénédictions. La grâce en lui prendra l'aiguillon déchirant du remords, fera sonner à son oreille la terreur des jugements de Dieu, lui versera abondamment le dégoût des créatures, et lui fera vivement sentir le vide des biens périssables. Tandis que, à l'âme fidèle et généreuse, il apportera force et douceur et paix profonde; il sait la pénétrer d'une lumière intime, il sait lui communiquer le repos le plus délicieux, il sait lui faire verser des larmes de dévotion plus délicieuses encore, et, déblayant pour elle le chemin de la perfection, il la pousse à entreprendre des œuvres nouvelles et à pra-

tiquer d'autres vertus parmi d'ineffables consolations.

Consolation, désolation : telle est la baisse ou la hausse où sont alternativement balancées les âmes qui se livrent aux exercices de l'ascétisme.

— Avouez, nous criera-t-on peut-être du sein des sociétés profanes, que l'imagination des femmes, — et combien d'hommes le sont ! — est bien capable, à elle seule, de produire l'œuvre des deux esprits, et de souffler, selon le nuage qui passe, tantôt la joie, tantôt l'ennui.

Il sied bien à notre siècle léger de traiter légèrement une question si mince que l'est celle des âmes ! Qu'est-ce, en effet, que le mouvement qui nous élève au sein de Dieu ou nous plonge au fond de l'abîme, en comparaison de l'intérêt que nous offrent les métaux, les sels, le charbon, le gaz et les métalloïdes ?

Non, l'imagination ne saurait être le mobile de ces deux mouvements, quand ils sont profonds et substantiels. J'appelle consolation profonde et substantielle celle qui nous élève énergiquement à l'amour de notre Créateur et Seigneur, en nous arrachant, par la même efficacité, aux joies des créatures ; celle qui nous fait verser des larmes de vraie compassion au souvenir des douleurs du Calvaire, ou de véritable regret au souvenir de nos propres offenses ; celle qui témoigne en nous d'un accroissement de foi, d'espérance et de charité, nous procure la joie intime et la paix, et nous affectionne aux choses éternelles. Comme j'appelle désolation réelle et sérieuse celle qui provient de l'obscurcissement de la foi, du trouble, de

l'inclination violente aux basses jouissances, de l'inquiétude, de la défiance de Dieu, de la tiédeur, du dégoût et de l'éloignement de son Créateur.

Voilà des mouvements extra-naturels, et produits, dans l'âme, par des agents distincts d'elle-même, et qu'il est important de reconnaître à leur caractère. Il nous suffit d'en décrire un seul; l'autre en sera nécessairement la contre-partie fidèle. Quel est, au combat, dans la tentation, le caractère de l'esprit déchu?

Celui de la femme : faible de forces et forte de désirs. Supposerons-nous, en effet, qu'elle ait à vider quelque démêlé avec un homme? Elle sentira défaillir son courage, à coup sûr, si d'un œil impassible il l'attend, prêt à lui faire payer son audace; mais, s'il est lui-même intimidé par le feu qui brille en son regard, elle en prend avantage, s'anime, l'attaque avec une incroyable ardeur, et sa colère, sa vengeance, sa férocité, ne connaissent plus de bornes. Ainsi en est-il de l'esprit tentateur : le cœur lui manque, si, d'un œil froid accueillant ses avances, on se porte précisément au contraire des sentiments et des œuvres qu'il insinue; tandis que, si le chrétien hésite et chancelle, il n'est pas de bête féroce au monde qui puisse égaler sa malice et son odieuse constance à poursuivre ses desseins.

Faible contre le fort, et fort contre le faible : tel est donc le caractère de son attaque.

Et fort surtout de notre isolement, fort de ses menées ténébreuses, fort si nous sommes assez faibles pour

garder un silence mortel et ne pas appeler le secours d'un protecteur, en dévoilant ses embûches. Aussi, dans la poursuite de son œuvre, préférera-t-il subir vingt échecs partiels plutôt que de s'exposer à voir ses batteries découvertes. Suborneur impudent, il entoure de ses pièges une jeune victime ; mais le plus dangereux est celui de l'amener à fermer la bouche et taire à son père le danger qui la menace ; le plus dangereux est celui d'endormir et l'enfant et le père à la vue de ses dispositions les plus subtiles, qu'ils prennent pour des jeux innocents.

Il est fort contre le faible ; et, quand les défenseurs dorment, il s'introduit dans la place. Une de ses supercheries les plus grandes est donc de cacher son jeu, et d'envoyer dans le monde entier des savants — Dieu me pardonne ! — qui trouvent assez d'électricité quelconque pour se charger de ses méfaits. Semblable à ce poisson de la mer qui, pour se soustraire à la poursuite de son ennemi, sécrète soudain une noire liqueur qui instantanément obscurcit l'eau, sur laquelle, comme dans un nuage, au milieu de la sérénité des flots, il se tient à l'abri de toute atteinte, Satan répand les ténèbres autour de ses œuvres ; et il ne manque pas d'amis dévoués tout prêts à lui créer, pour cela, des fluides, s'il le fallait.

Mais nous empiétons sur les entreprises extérieures qu'il tente contre nous, en laissant à des compères le soin de leur assigner mille causes autres que la véritable.

Secondement, s'agit-il, non plus d'un mouvement

purement interne imprimé à notre âme par le moyen de nos organes physiques, dont le démon s'empare imperceptiblement, mais d'un mouvement tout extérieur, dont il affecte immédiatement nos sens, tout en attribuant la causalité au premier agent naturel qui lui tombe sous la main? Alors, non moins qu'une bête fauve, il a laissé derrière lui des traces tellement marquées de son passage, et, dans ses habitudes, des singularités tellement frappantes et tellement répétées, que nous pouvons à peu de frais en fournir des règles presque invariables, soit que la Providence divine l'y soumette, soit que son instinct l'y entraîne.

C'est un esprit de ténèbres, *potestas tenebrarum*, et, s'il avait une prédilection pour les couleurs, le noir, pour lui, l'emporterait sur le blanc, et la nuit serait préférable au jour; contrairement aux célestes intelligences qui volontiers nous apparaissent vêtues de blanc et couronnées d'une auréole lumineuse : *angeli lucis*.

C'est un esprit grossier, qui ne participe en rien à la distinction, à la dignité, à la délicatesse qui caractérisent les anges, et, s'il lui convient, pour parvenir à ses fins, de figurer dans les scènes qu'il provoque, il sera généralement commun, grotesque et bouffon, et jouera plus au naturel le rôle de bateleur que celui d'un honnête homme.

C'est un esprit effronté et menteur, et, dans les thèses qu'il soutient, celles-mêmes où la bonne foi, au moins apparente, serait le meilleur auxiliaire de la cause qu'il

plaide, il résiste rarement au bonheur de fournir un mensonge et de laisser échapper une série de contradictions.

C'est un esprit bas, abject et sale, et, quand il se revêt d'un corps pour produire ses illusions, il choisit de préférence, parmi les hommes, celui de l'Éthiopien, du faune lascif, d'un cavalier noir, ou d'une sorcière dégoûtante, et, parmi les animaux, celui du serpent, du dragon, d'un chien noir, du corbeau, du bouc impur, du pourceau immonde, du chat perfide ou du crapaud. Car il se complait, dit Porphyre, dans les substances où il trouve des propriétés similaires aux propriétés de sa nature vicieuse et abrutie.

C'est un esprit rampant et servile, et quand, pour ajouter un simple anneau à l'enchaînement de ses projets compliqués, il entre dans ses plans de se constituer, à n'importe quel titre, l'hôte et l'habitué d'un logis, il en accepte les emplois les plus sordides, il y rend les services les plus avilissants, prête son concours aux gains les moins honnêtes, et s'attache à tout ce qu'il y a de déshonorant.

C'est un esprit fier, hautain, arrogant, tumultueux, cruel; aussi, tous ceux dont il se fait le complaisant, le serviteur, l'esprit familier, deviennent bientôt ses esclaves, et souvent ses victimes; tantôt il remplit leur habitation de coups et de frappements bizarres, d'apparitions terribles et de fantômes errants; tantôt il les poursuit de terreurs et de molestations; tantôt même il

s'empare de leur corps, à qui il rend au centuple les humiliations qu'il a subies.

C'est un esprit jaloux et imitateur, marchant sur les traces de Dieu même et des anges. Aussi affecte-t-il de présider aux éléments, de susciter les orages et de diriger la grêle et les tempêtes ; il recherche les fontaines, les bois sacrés, les antres et les hauts lieux, afin d'avoir ses temples, ses pèlerinages et ses sanctuaires privilégiés, où il se plaît à rendre ses oracles et à opérer des prodiges. Il a ses ministres et ses sacrements : ses ministres sont des magiciens, des sorciers et des magnétiseurs ; et ses sacrements, avec leurs bizarres formules de grimoire, sont des pierres, du bois, le laurier, des tables, des trépieds, et des herbes. Il a ses sacrifices, où l'on a vu profaner le corps même de Jésus-Christ, sur d'infâmes autels, par des apostats et des prostituées.

C'est un esprit lutin, qui rit et s'amuse autant qu'il nous plaît d'en rire nous-mêmes et de nous en amuser ; mais, sachant qu'il ne fait rien sans raison, je me demande : quel motif peut donc être assez puissant pour faire jouer et folâtrer un esprit voué à l'éternelle désolation ?

Et telle est, au moral, la physionomie de celui qui, autant que jamais, a droit à la dénomination et au titre de prince de ce siècle ; et tel, au physique, le signalement à peu près complet des masques dont il se couvre, des travestissements sous lesquels il se déguise, et des pièces de rechange, en clinquant ou vieux oripeaux, qui composent sa garde-robe.

Qu'on se garde bien surtout de se laisser prendre à ses perfides insinuations ; car souvent il inspire le dessein d'un bien véritable pour en venir à faire commettre un plus grand mal. C'est ainsi qu'autrefois, nous dit saint Augustin, il se plaisait à faire l'éloge même de Jésus-Christ, pour avoir droit ainsi à la croyance des hommes, quand ensuite il disait du mal de la religion. « Car, comme ils (les démons) sont infiniment malins et artificieux, ils ne se soucient point de la perte qu'ils font à être crus, lorsqu'ils louent Jésus-Christ, pourvu qu'ils aient l'avantage d'être également crus lorsqu'ils disent du mal des chrétiens, et que par conséquent ceux qui ajoutent foi à leurs oracles estiment tellement Jésus-Christ qu'au même temps ils aient horreur du christianisme, et que, ne l'embrassant jamais, ils ne soient aussi jamais délivrés de la tyrannie de ces esprits malins, par le moyen de ce sauveur. D'autant plus qu'ils le louent tellement, que ceux qui le croient tel qu'ils le disent ne seraient jamais véritablement chrétiens, mais hérétiques... Ainsi, ils ne pourront pas être sauvés par son moyen, ni se dégager des filets de ces démons imposteurs. »

## HUITIEME ENTRETIEN

### LE SPIRITISME DOCTRINAL

Encore M. Home. — Son livre des *Révélation*s en une page; scènes fantastiques. — Ses Esprits, Esprits déçus. — Discernement par leur caractère, leurs manières, leurs actes. — Erreurs. — Allan Kardec. — Métempsy-cose; réincarnations. — Peut-on devenir un oiseau, un autre homme, un ange? — Spiritisme païen, déiste, protes-tant. — M. Home et le P. de Ra-vignan. — Danger du livre des *Révélation*s.

LE PHILOSOPHE. — Ne serait-il pas utile de nous arrêter un instant et de reporter en arrière le flambeau de la discussion, pour éclairer un point de notre doctrine enveloppé, pour ma faible intelligence du moins, de quelques ténèbres encore? Il me reste un doute sur la nature et la dénomination des esprits qui nous favorisent de leur intervention. Je me suis procuré un livre précieux et rempli de documents inédits jusqu'à ce jour.

L'AVOCAT. — L'opuscule de M. Home : *Révélation*s sur ma vie surnaturelle; oui, je le reconnais, et je sors de le parcourir en entier.

LE PHILOSOPHE. — Il devra modifier considérablement vos théories tant soit peu exclusives sur les manifesta-tions d'outre-tombe.

L'AVOCAT. — J'hésite à le croire; M. Home; — soit dit

sans offense, — me paraît un aussi mince philosophe qu'il est un puissant médium. Que pensez-vous de cette production ultra-spiritiste, monsieur l'abbé ?

LE THÉOLOGIEN. — C'est demander beaucoup ; j'aimerais mieux n'en rien penser. Le tout, à mon avis, n'est que le récit d'un conte d'Hoffmann élevé, par les enchantements d'une fée, à la réalité de l'existence. Le conte se développe en entier dès les premiers chapitres ; il se renouvelle, à peu de changements près, ensuite, puis ensuite, jusqu'à la conclusion inclusivement, qui est le treizième et dernier chapitre : semblable à ces paysages qui tapissent les salons d'auberge, ou à ces scènes de chasse qui décorent, sur papier peint, le cabinet excentrique de quelque Nemrod moderne, où, vingt fois dans le même panneau, le même cerf effrayé par le cor du même piqueur, fuit haletant la poursuite enragée des mêmes chiens, et succombe enfin sous les coups meurtriers des mêmes chasseurs insensibles à sa détresse.

LE PHILOSOPHE. — Un conte, avez-vous dit ? Est-ce que vous révoquez en doute la bonne foi de l'auteur ?

LE THÉOLOGIEN. — Ni sa bonne foi ni même entièrement sa véracité : je m'impose le silence à cet égard. Je me borne à vous faire observer que ce qu'il a dit une fois, il se permet de le redire cinquante dans le cours aventureux de sa narration. Les prodiges qu'il a faits en Amérique, il les refait en Angleterre, à Florence, à Naples, à Rome et à Paris ; et il les raconte de Paris comme de Rome, de Naples comme de Florence, et d'Angleterre

comme d'Amérique. Faites comme moi, prenez son livre, ouvrez-le au hasard, vous y trouverez invariablement, à toutes les pages, ce qui me tombe sous la main, à la page 248 ; c'est le fragment d'une lettre adressée au rédacteur du *Sunday-Times* par « Un homme franc : »

« Il y a quelques jours qu'une société de sept personnes, y compris M. Home et deux dames, se réunit un soir autour d'une large table ronde. Pendant un certain temps rien d'extraordinaire ne se passa, lorsque tout à coup une brusque secousse fit tressaillir la table, qui commença bientôt à se mouvoir et à osciller légèrement avec grâce, et de temps en temps s'élevait à un pied du sol. Au même instant des frappaient étaient produits de tous côtés dans les murs, le plafond, le parquet et sous la table, où s'était placé un des assistants, sur l'invitation de M. Home, pour s'assurer qu'il n'y avait là aucune supercherie. Après quelques triviales communications, je saisis une sonnette et la tins par-dessous la table, lorsque je vis, un instant après, en dirigeant mes yeux en bas (au moment où toutes les mains étaient sur la table), une toute petite main blanche qui commençait à jouer avec la mienne et la caresser. Dès qu'elle eut sonné une ou deux fois dans ma main, je manifestai le désir que la clochette fût apportée à un monsieur d'en face, et ma demande était à peine formulée, que je sentis l'instrument enlevé à ma main pour aller dans celle de la personne en question. Ceci se répéta plusieurs fois. La main était douce et blanche comme celle d'un enfant, et parfaitement visible sous

la clarté de deux becs de gaz. M. Home prit ensuite un accordéon, qu'il tint suspendu au bord de la table, et nous entendîmes la plus charmante, la plus mélodieuse, la plus doucement triste musique qu'il fût possible d'écouter. Je n'eus pas plutôt exprimé le désir d'entendre *the last Rose of summer* (la Dernière Rose d'été) que ce morceau fut exécuté : l'instrument n'étant plus alors dans la main de M. Home, mais bien sur mon pied, où il était venu se placer. Bientôt nous vîmes successivement paraître des mains qui remuaient çà et là les meubles : une d'entre elles, évidemment douée d'une grande force, toucha l'épaule de M. Home, qui s'écria tout à coup qu'une grande vigueur venait de lui être communiquée. Le fait était vrai, ainsi que nous allons le voir. M. Home se dirigea vers un énorme bloc de bois..., et, l'ayant pris sous son bras comme s'il se fût agi d'un fêtu de paille, il fit ainsi le tour de la chambre, et puis déposa son léger fardeau près de la table. Il semblait n'avoir aucun poids pour lui; mais, lorsque deux messieurs, apparemment doués d'une force respective de beaucoup supérieure à celle de M. Home, voulurent en faire autant, c'est à peine s'ils purent le remuer...

« Une autre main apparut : dès qu'elle toucha M. Home, celui-ci s'écria : « Ils m'enlèvent; ne me regardez pas jusqu'à ce que je sois au-dessus du niveau de la table, car cela pourrait me faire descendre. » Un instant après, M. Home flottait dans l'air, à cinq pieds environ du sol : il effleura en passant une personne du cercle, mais en ar-

rivant près de la croisée, il descendit légèrement à terre. « Leur force, observa-t-il, est à peine suffisante encore, mais dans peu je sais qu'il n'en sera plus de même. » La table, qui depuis quelque temps était immobile, commença bientôt à se mouvoir, à se balancer violemment, et à se diriger vers un sofa placé à l'extrémité de la chambre, nous obligeant ainsi à la suivre dans son voyage. Nous avions à peine repris nos places sur nos chaises, quand notre attention fut attirée vers une petite table qui traversait la pièce, et qui, après beaucoup de difficulté, était parvenue à se lever et à se placer au milieu de celle autour de laquelle nous étions assis. « Moins de lumière terrestre, » fut-il épelé ensuite. Nous éteignîmes aussitôt les deux becs de gaz, laissant aux flammes brillantes du foyer le soin d'éclairer la chambre : ce dont elles s'acquittaient consciencieusement. Tout à coup la petite main d'un *baby* apparut se détachant le long du bras d'un monsieur du cercle, et presque au même instant ce monsieur vit entre M. Home et lui la forme blanche d'un enfant. Étant naturellement très-ami des enfants, il ne pensa pas autre chose sinon que ses goûts étaient devinés : mais, sur la demande de sa femme, si ce n'était pas l'esprit de son petit enfant défunt, une timide réponse fut donnée dans l'affirmative, et une clarté brillante apparut en même temps près du sofa, laquelle s'éteignit peu à peu, et finalement disparut. La petite table, qui, on se le rappelle, était toujours sur la grande, commença alors à se mouvoir, et la même main qui avait communiqué à M. Home une force

si extraordinaire, nous apparut encore se plaçant sur lui. Ses bras furent relevés par-dessus sa tête, ses pieds quittèrent le sol à deux pieds environ de hauteur, et il fut porté ainsi vers la croisée, où il s'éleva jusqu'à près de quarante centimètres du plafond. Après avoir flotté une ou deux minutes, il reprit terre ; mais, en s'approchant de sa chaise, il fut de nouveau soulevé et déposé sur la petite table, toujours placée au milieu de la grande. Une minute après, il s'élevait pour la quatrième fois dans l'air, toujours sur la petite table, à un pied environ au-dessus de la grande, et, après être resté un instant dans cette position, il reprit terre et se plaça au milieu de nous. Tel est, en peu de mots, termine en style aussi américain que toute sa lettre, l'Home franc, le récit de cette infiniment remarquable et satisfaisante séance. »

L'AVOCAT. — Tel est aussi, presque en son entier, l'ouvrage de M. Home. Tout s'y réduit à une table qui s'agite, à des mains qui se montrent, à une clochette qui sonne, à un accordéon qui joue, et à M. Home qui s'élève au plafond d'une chambre, où, porté sur les ailes des Esprits, il plane et se balance de l'air de la plus parfaite béatitude.

LE PHILOSOPHE. — Vous n'y trouvez aucun intérêt.

L'AVOCAT. — Aucun, sinon celui qu'un lecteur inaccoutumé à ces prestiges peut prendre, dans les premiers récits, aux faits exorbitants qui se reproduisent les mêmes jusqu'à la fin. L'auteur raconte avec sentiment : son style ne manque pas de couleur, et, n'étaient de nombreuses offenses faites aux règles de la syntaxe — fautes bien par-

donnables à un étranger — sa prose est assez passable.

LE THÉOLOGIEEN. — Sa doctrine l'est moins.

L'AVOCAT. — Il n'en a point, si je ne me trompe.

LE PHILOSOPHE. — Comment donc ! son livre en déborde, mais naturellement et à son insu, sans plus d'effort que le parfum s'exhale d'une corbeille de fleurs, ou comme les plus suaves mélodies, du sein de la harpe éolienne, s'écoulaient au souffle du vent.

L'AVOCAT. — Ou bien — avec moins de poésie — comme cent variétés de l'air : *Femme sensible et tendre*, se succèdent, se suivent et se ressemblent, exécutées par un orgue de Barbarie.

LE THÉOLOGIEEN. — Exactement. Et pourtant c'est un livre dangereux.

LE PHILOSOPHE. — Quel danger peut offrir un livre pur de toute tache, écrit sans prétention, et rempli des meilleurs sentiments de foi, de religion et de charité chrétienne ?

LE THÉOLOGIEEN. — Il y a de tout cela, j'en conviens, et un œil chaste peut impunément en parcourir les pages ; mais tout cela est loin d'en éloigner le danger, puisque, à l'aide même de cette philosophie douceuse, de ce fade protestantisme, de cette philanthropie énervante, il va à saper toute religion positive, toute révélation divine, toute doctrine évangélique, toute autorité traditionnelle, toute croyance au dogme d'une éternité sérieuse.

LE PHILOSOPHE. — Qu'y a-t-il à dire, après tout, si c'est l'enseignement des Esprits ?

LE THÉOLOGIEEN. — A dire que ce sont des Esprits déchus!

LE PHILOSOPHE. — Non vraiment, ce ne sont pas des Esprits déchus, ne vous déplaie, mais bien de belles et pures intelligences, comme le prouvent leurs actes, de vrais anges de lumière maintenant dépouillés de notre fange terrestre, de bienfaisantes apparitions, les âmes de nos amis, des génies protecteurs et des ombres consolatrices.

LE THÉOLOGIEEN. — Ce sont des Esprits déchus, et je le prouve.

LE PHILOSOPHE. — Cela ne saurait être, puisqu'ils se disent les âmes de nos parents.

LE THÉOLOGIEEN. — Les âmes! jamais la plume de M. Home, rarement celle des autres spirites, n'a laissé tomber cette expression. Ils se disent les esprits d'un père, d'une mère, d'une épouse chérie, d'un enfant bien-aimé, et ils ne sont pas ce qu'ils se disent. Car tous les rêves les plus extatiques de M. Home et de ses semblables ne sauraient anéantir une seule démonstration de saint Thomas, ni la moindre sentence de l'Église; or, nous l'avons vu, saint Thomas dénie aux âmes séparées toute possibilité d'action en dehors d'elles-mêmes, soit sur les esprits, soit sur les corps. Et l'Église catholique a posé le fondement de cette doctrine en définissant, par ses conciles, que l'âme est la forme du corps. Il est donc naturellement impossible aux âmes des trépassés de se mettre d'elles-mêmes en communication avec notre uni-

vers visible. Les Esprits des tables ne sont donc pas ce qu'ils prétendent être.

**L'AVOCAT.** — Puisqu'il est des caractères pour discerner les Esprits, ne saurions-nous classer, d'après ces caractères, ceux qui forment la cour assidue de M. Home ?

**LE THÉOLOGIEN.** — Le caractère divin est inimitable et n'imité point : c'est la raison peut-être pour laquelle le caractère diabolique est tout entier dans l'imitation : imitation de l'inimitable. La dignité vraie est inimitable à la bassesse ; et souvent, néanmoins, le vil esclave copie les manières et chacun des mouvements de son maître. Tels sont auprès des anges du ciel, auprès des saints eux-mêmes, les Esprits déchus de l'enfer. Ceux-ci, d'un vaste génie et d'une immense pénétration pourtant, ont eu le sens faussé par leur révolte contre la vérité et par la souffrance ; ils cherchent à imiter, mais ils exagèrent les poses, ils vont trop loin, ils n'ont plus leur aisance princière d'autrefois, leurs sourires grimacent, leurs caresses sont lourdes, leurs plaisanteries déplacées, et leur dignité théâtrale.

**LE PHILOSOPHE.** — Tout est condamnable avec un parti pris de tout condamner. Il ne vous plait point que les Esprits de M. Home se présentent au son de la musique ; mais oubliez-vous qu'à la naissance du Sauveur les anges chantèrent le cantique de la paix ? Les mains des Esprits ne sont point de votre goût, et n'approuvez-vous pas, néanmoins, celle qui, au milieu d'un festin, écrivit la sentence de Balthazar ? Vous prenez en pitié les ascen-

sions de M. Home : n'est-il pas dit que le juste est soutenu par les mains des anges ?

L'AVOCAT. — Jugez de la différence entre le *Gloria in excelsis Deo* et le *God save the Queen*, entre une voix céleste et un accordéon ! Un ange qui crierait : Vive le roi, en agitant sa casquette en l'air, me paraîtrait bien peu ange, et l'accordéon se mouvant de lui-même est aussi peu angélique.

LE PHILOSOPHE. — Si une casquette ne va pas à un ange, ni un accordéon à un chérubin, ils vont assez bien l'un et l'autre à de simples humains, comme le sont, vous l'avez oublié, les Esprits en question.

L'AVOCAT. — Ces Esprits, tant humains soient-ils, — s'ils pouvaient l'être, — ont été élevés aux convenances divines, je vous prie de le croire ; car, chrétiennement, les âmes bienheureuses sont les seules qui, à toute force et avec la permission de Dieu, pourraient apparaître dans les conditions du délicieux bien-être que vous leur supposez. Comment ! et ces intelligences célestes chantaient : *God save the queen*, ou la *Marseillaise*, ou l'air *Des lampions* ! Il est, encore une fois, des convenances de position qui ne se franchissent jamais... que par ceux qui n'occupent pas cette position : les Esprits de Home ne vous paraissent-ils pas être de cette dernière catégorie ? Sans doute Élie fut transporté par les anges dans un char de feu : c'était un sublime prophète ; sans doute les saints, ravis dans l'ardeur de la contemplation, furent, pour ainsi dire, transportés jusqu'au trône de Dieu :

l'adoration élève l'âme, et il peut se faire quelquefois que les anges prêtent leurs mains au corps pour l'unir à cet élan d'amour : voilà des convenances ; mais M. Home, botté, ganté, frisé, s'élève, au clair de la lune, dans un salon, en disant aux spectateurs : « Regardez, voici que je m'élève ; n'ayez pas l'air d'y faire attention, les Esprits me laisseraient retomber ! » M. Home n'est pas dans les convenances du surnaturel divin. L'ange de la justice trace de sa main contre une muraille l'arrêt de Balthazar : c'est le sublime de la terreur ; mais que me font à moi toutes ces mains fluidiques et gazeuses qui viennent se trémousser sur une table ? Qu'ont à chercher des âmes immortelles, qu'inondent les éternelles délices, sous une table, dans l'obscurité, folâtrant, lutinant, pressant les genoux à celui-ci, les épaules à un autre, et le cou à celle-là ? De telles âmes empruntent leurs manières aux réprouvés ! M. Home me fait, au milieu de ses Esprits, l'effet de quelque honnête gentleman campagnard qui, nourrissant la flatteuse ambition d'être admis familièrement parmi de hauts personnages et dans un aristocratique salon, prendrait pour la perfection du genre le ton et le langage de quelques hardis repris de justice dans un tripot.

LE THÉOLOGIEN. — Vous avez raison de vous indigner, mon cher avocat : les acteurs de M. Home ne sont que des comédiens de bas étage ; ils n'arrivent qu'à la parodie.

L'AVOCAT. — Comment donc ! mais Scarron est plus

près de Virgilé que les œuvres spiritistes ne le sont des mystères chrétiens. Ce ne sont que bouffonneries pures, auxquelles à peine parvient-on à donner la gravité du mélodrame. Dieu ! des saints du ciel, plongés dans un océan d'immortelles délices, se prêteraient aux évocations d'un médium juif, musulman ou hérétique ; et viendraient, pour lui plaire, poser en séance publique, agiter une sonnette, jouer de l'accordéon, tirer les vêtements sous la table, escamoter un mouchoir pour le rendre noué en forme de poupée, et distribuer des fleurs aux dames ! Que tout cela se fasse en certains lieux et dans certaines sociétés, c'est possible ; mais, à coup sûr, on ne s'y respecte pas.

LE PHILOSOPHE. — M. Home n'a pas laissé que d'apercevoir le faible de sa théorie en fait de religion : « Vous demandez, dit-il à un incroyant qui, au sein d'une séance, lui avait sans doute fait quelque-une de nos difficultés ; vous demandez à quoi bon ces triviales manifestations, telles que les frappements et les mouvements des tables... Dieu sait mieux que nous ce qu'il faut à l'humanité ; d'immenses résultats peuvent jaillir de choses triviales. La fumée d'une bouilloire est peu de chose, mais voyez la locomotive ! L'étincelle électrique qui jaillit du dos d'un chat est une petite chose, mais voyez les prodiges de l'électricité ! Les tappings sont des choses insignifiantes, mais leurs conséquences vous conduiront au monde spirituel et à l'éternité ! Comment d'aussi grands résultats jaillissent-ils de si petites causes ? Le Christ naquit dans une étable, il

n'était pas né roi. Si vous me demandez pourquoi il naquit dans une étable, je vous dirai pourquoi ces manifestations, quelque triviales et indignes qu'elles puissent vous paraître, ont été chargées d'apprendre au monde les vérités du spiritualisme. »

LE THÉOLOGIEEN. — Quelles pauvretés ! Jésus-Christ naquit dans une étable ; et vous me conduisez dans un tripot ! il fut charpentier, et vous ne m'offrez que des arlequins !

Les Esprits importés d'Amérique sont donc des Esprits déchus. Rien n'est étonnant, dès lors, de les voir répandre à pleines mains les doctrines équivoques. J'ajoute en conséquence :

Leur enseignement est rempli d'erreurs, et je le prouve.

Lisez Allan Kardec, ou, si vous répugnez à lire un très-méchant ouvrage, croyez-moi sur parole pour nous éviter l'ennui des citations, et vous saurez que les Esprits se donnent communément eux-mêmes pour un évangile vivant et le seul Évangile. Ceux d'Allan Kardec, pontife suprême du spiritisme, sont plus esprits forts et plus déistes ; ceux de Daniel Dunglas Home ont une teinte plus prononcée de protestantisme ; d'autres inclinent plus ostensiblement vers les pratiques du paganisme.

Il est donc trois nuances assez distinctes dans la religion spirite, qui, malgré une certaine divergence, se réunissent pour former un seul foyer de lumière d'où ressort et resplendit la négation de nos principaux dogmes, et spécialement de l'immortalité chrétienne.

Le spiritisme en général, qu'il soit de Paul ou d'Apolon, a de vives tendances à faire prévaloir des croyances peu en harmonie avec les saintes espérances du christianisme, et la crainte salutaire des éternels châtimens. Tantôt l'esprit des tables essaye d'atténuer la rigueur des tourmens de l'autre vie, en nous signalant comme assez supportable le séjour des réprouvés ; tantôt il en nie effrontément l'existence ; et tantôt il leur fixe un terme qui est loin de dépasser les années éternelles : *In æternum et ultra*. Une sorte d'Élysée mi-païen, mi-musulman, et sans Tartare, serait un dogme fort approprié à la religion des esprits.

Telle étant la fin du spiritisme en général, chaque secte néanmoins — et nous ne les connaissons pas toutes — prétend y parvenir par des moyens particuliers. L'une, qui a peut-être à Lyon son foyer, enseigne sans plus de façon la métempsycose ; l'autre, expédiée d'Amérique, sous la raison sociale Home et compagnie, tout en paraissant vouloir étayer, quant à elle, le dogme de notre immortalité, finit par en ruiner le plus solide fondement.

L'AVOCAT. — Le spiritisme lyonnais, dites-vous, enseigne la métempsycose. Eh bien, l'idée en est originale, et, pour être renouvelée des Grecs, elle ne m'en sourit pas moins. Une jolie métempsycose serait loin d'être dépourvue de tout agrément. Va pour la métempsycose !

LE PHILOSOPHE. — On a de la sorte la perspective de se voir un jour cheval de fiacre, pour ne rien dire de moins.

L'AVOCAT. — Avec la confiance, eût-on commencé par être une huître ou un champignon, de devenir quelque important chérubin dans l'Empirée des Esprits. Ajoutez que — je vous en préviens — parvenu à un degré supérieur, on n'est plus exposé à redevenir lichen, polype ou escargot.

LE PHILOSOPHE. — C'est une consolation.

L'AVOCAT. — Cette crainte une fois éloignée, j'aimerais bien autant être un oiseau qu'un médium, et mieux un cheval qu'un incrédule.

LE PHILOSOPHE. — J'aimerais mieux ! j'aimerais mieux ! Souvenez-vous donc, mon jeune ami, qu'on n'aime pas l'impossible, qu'on ne préfère pas l'irréalisable. Si vous étiez un oiseau, ce ne serait pas vous qui seriez un oiseau ; mais vous auriez cessé d'être, quand un volatile aurait paru sur la scène du monde, sans aucune transfusion en lui de votre être, de votre vie ni de vos qualités personnelles. La philosophie regarde en pitié ces ineptes expressions du vulgaire. En devenant petit oiseau, pour parler votre langage, vous ne resteriez plus vous-même, vous dis-je ; vous ne seriez plus homme, plus âme, plus esprit, plus rien ; et vous ne seriez pas l'oiseau auquel on vous supposerait transformé.

L'AVOCAT. — Mon Dieu ! je n'y vois pas tant de difficultés. Les compagnons d'Ulysse eurent un sort moins désirable, et ne s'en trouvèrent pas plus mal pour autant. En devenant oiseau, mon âme ne fait que changer de corps et revêtir des goûts nouveaux.

LE PHILOSOPHE. — Fussiez-vous une pie, vos goûts ne seraient pas nouveaux, et vous ne m'agacerez guère plus les nerfs. Vous prenez l'âme pour l'hôte indifférent de son corps, dont elle peut changer comme vous feriez d'un paletot; mais vous êtes dans une étrange erreur. L'âme n'est pas seulement chez elle, quand elle est dans son corps, mais elle est elle-même complétée par lui et le complète; elle forme avec lui un tout, dont elle n'est qu'une partie, et dont il est l'autre. Tenez-vous à votre idée que le corps soit une maison? vous vous méprenez à croire que l'âme en soit l'hôte; elle n'est que la même maison, complétant et complétée, comme la forme et la substance l'une par l'autre se complètent. Et dans cette maison s'il est un hôte, c'est plutôt la grâce du Saint-Esprit habitant en nous. Les matériaux composent le corps d'une maison, la disposition en fait l'espèce et la forme, et la forme et la matière ensemble en font une habitation. Le corps de la maison tombe; que devient la forme? croyez-vous qu'elle s'envole et aille attendre, en un dépôt de formes, qu'elle soit appliquée à une substance nouvelle?

LE THÉOLOGIEEN. — Cette métaphysique ne serait pas loin d'avoir raison, si l'âme n'était pas une forme substantielle, douée d'une vie propre à elle et séparable du corps. Mais elle est une forme de nature telle, que le corps venant à s'écrouler, elle s'envole précisément, comme vous le dites, et s'en va, dans la région des âmes, attendre une destination ultérieure.

LE PHILOSOPHE. — Et avec tout cela, ma métaphysique

n'a pas tort; car l'âme, tout en étant une substance indépendante, reste essentiellement une forme. Or, si la *forme* est variable, *une forme* ne l'est pas; une *telle forme* déformée ou réformée n'est plus une *telle forme*. La forme en général peut donc être la forme d'un homme ou la forme d'une bête; mais la forme du corps humain ne peut être la forme de celui d'un animal. Par conséquent, puisque l'âme est la forme de notre corps, elle ne peut aucunement devenir l'âme d'une bête.

L'AVOCAT. — Qui s'y oppose?

LE PHILOSOPHE. — L'essence des choses.

L'AVOCAT. — Dieu ne saurait-il le faire?

LE PHILOSOPHE. — Non, Dieu ne saurait faire l'impossible, c'est-à-dire que moi, restant moi, je ne sois plus moi, mais un autre.

L'AVOCAT. — Vous êtes un terrible homme quand il vous arrive d'avoir raison.

LE PHILOSOPHE. — Vous sembleriez dire que cela ne me vient qu'à de rares intervalles?

L'AVOCAT. — Encore est-il qu'en cette occasion même, où vous triomphez, vous ne me paraissez remporter qu'une demi-victoire. Vous prouvez logiquement, je crois, que je n'ai pas d'aptitude à devenir un oiseau; mais ce n'est là qu'une grossière métempsycose, et il me reste la chance, après avoir déposé mon enveloppe matérielle, de passer, par une incarnation nouvelle, au corps d'un homme de génie, d'un philosophe peut-être, et de prendre place plus tard parmi les chœurs des anges.

LE PHILOSOPHE. — Erreur profonde, mon cher ami, profonde erreur ! Erreur qui résulte, il me semble, de deux faux supposés : premièrement que l'âme soit tout nous-mêmes ; secondement qu'elle participe identiquement à la nature des anges. Or, premièrement, l'âme n'est pas plus nous-mêmes toute seule que le corps tout seul n'est nous-mêmes, quoique, dans le composé, elle jouisse d'une dignité supérieure ; si bien que, par nature, sinon par excellence, mon corps est aussi bien moi que mon âme, puisqu'il est aussi bien une partie de moi-même. Et si, par impossible, il se faisait que mon âme pût vivre d'un côté et mon corps d'un autre, mon âme serait moi et mon corps également moi. Mais il y aurait à cela un grave inconvénient dont vous allez convenir : je suppose qu'à votre prochaine incarnation la providence spirite vous destine à animer mon corps après que mon âme l'aura quitté à son tour, ce composé nouveau sera-t-il vous ou sera-t-il moi ? Serez-vous philosophe ou bien serai-je avocat ?

L'AVOCAT. — Parbleu ! nous resterons ce que nous sommes, s'il vous plaît : *Major pars trahit ad se minorem.*

LE PHILOSOPHE. — Ce n'est pas bien sûr, puisque tout à l'heure la plume faisait l'oiseau.

Secondement, notre âme, bien qu'étant un esprit, n'est pas un ange, dont elle diffère essentiellement et spécifiquement ; on ne passe pas ange comme on passe caporal.

LE THÉOLOGIEN. — C'est vrai, parfaitement vrai ; et Jules a raison. Le vulgaire n'est point frappé de cette

impossibilité de destination, de cette confusion d'aptitudes, de cette incompatibilité d'humeurs, tandis que le philosophe chrétien s'y heurte, non-seulement à une contradiction flagrante avec le dogme catholique, mais encore à un amas d'incohérences. Votre âme est moins apte à animer un corps étranger que votre tête à vivre sur les épaules d'un sot.

L'AVOCAT. — Le spiritisme américain se rend-il solidaire de toutes ces aberrations ?

LE THÉOLOGIEN. — Il ne serait donc pas de son pays ! Toutefois M. Home lui prête toute sa bonhomie. Mais les Esprits, plus rusés que leur naïf représentant, supposent, presque à son insu, les mêmes doctrines. Ils font plus, ils les mettent continuellement en scène, et volontiers nous laisseraient croire que la plus haute destinée de l'homme consiste, après avoir fait tourner les tables sur la terre, à les faire tourner encore dans le ciel ; c'est du moins le bonheur suprême de M. Home.

L'AVOCAT. — Qui donc a pu conduire là un homme doué, du reste, de qualités incontestables ?

LE THÉOLOGIEN. — Nous dirions la fatalité, si cette expression pouvait être à l'usage catholique, et si tout chrétien n'avait entre ses mains le moyen de faire fléchir l'*inexorable fatum*. La fatalité en fit un médium dès l'âge le plus tendre, comme il l'avoue lui-même : « Il m'a été dit par ma tante et d'autres personnes, qu'étant enfant, mon berceau était fréquemment balancé, comme si quelque Esprit tutélaire eût veillé sur mon sommeil. »

Mais ce qui l'a conduit plus sûrement encore à ce dévergondage intellectuel, et plus fatalement, c'est le principe protestant dont fut imbue son enfance et tout imprégnée son éducation. Ce principe l'inclinant à se croire à lui-même avant toute autorité, il a suivi cette pente facile et s'est jeté dans un abîme où, pour être balancé sur les ailes des Esprits, sa perte n'en est pas plus incertaine, à moins que, par un suprême effort, il ne se rejette entre les bras de son bon ange, et n'ait recours aux miséricordes du Dieu de l'Évangile.

L'AVOCAT. — Il s'était fait catholique.

LE THÉOLOGIEN. — Par impression, je le crains bien. Voici, du reste, comment il raconte lui-même l'œuvre de sa conversion :

« ..... Nous partîmes pour Rome. Là, en l'absence de mon pouvoir, mon esprit demanda au monde physique cette consolation qu'il avait trouvée jusqu'alors dans le monde spirituel (spirite); mais, celui-ci évanoui, la vie me sembla une page blanche. Je me plongeai avidement dans la lecture de tous les livres que je pus trouver, relatifs aux doctrines de l'Église romaine, et, trouvant en eux des preuves de tant de faits observés dans ma propre expérience, je crus que toutes croyances contraires ou ennemies seraient pour jamais annihilées en moi, si je pouvais être reçu membre de cette Église. Les épreuves de la vie et ses faussetés avaient laissé une trace si profonde en mon âme, surtout depuis mon dernier séjour à Florence, que je résolus de fuir tout ce qui

appartenait à ce monde, et d'entrer dans un monastère.

« Après deux ou trois semaines de sérieuses délibérations de la part des autorités cléricales, il fut décidé que je serais reçu membre de l'Église, et la Confirmation me fut administrée..... Je fus reçu par le Pape avec une bonté extrême, et il me fit des questions sur mon passé. Me montrant un crucifix, qui se trouvait près de nous sur la table, il ajouta : « Mon fils, c'est en ceci que nous plaçons notre foi. » Il me donna ensuite une grande médaille d'argent, que j'ai eu depuis le malheur de perdre.

« En juin 1856 je vins à Paris, et, selon les avis du Pape, je recherchai les conseils du P. de Ravignan, un des hommes les plus instruits et les plus charitables de l'époque. »

L'AVOCAT. — Il n'en eut pas moins maille à partir avec lui ; le P. de Ravignan avait l'humeur peu spiritiste.

LE THÉOLOGIEN. — « Le jour suivant, continue l'auteur, après avoir renoué ses rapports avec les Esprits, j'allai voir le P. de Ravignan, que j'informai de ce qui s'était passé. Il m'exprima son grand mécontentement au sujet des manifestations dont j'étais l'objet, et me dit qu'il ne me donnerait plus l'absolution, à moins que je n'allasse, sans délai, m'enfermer chez moi, où il m'ordonna d'être sourd à quelque bruit que ce fût... J'essayai de raisonner avec lui et de lui expliquer qu'il m'était impossible de m'empêcher d'entendre et de voir ; que, Dieu ayant daigné m'accorder ces deux facultés, il n'était pas en mon pouvoir de les ignorer. »

L'AVOCAT. — Assurément le P. de Ravignan ne lui avait

pas ordonné d'ignorer ses facultés de voir et d'entendre, mais de ne pas se laisser entraîner à ce qu'il entendait et voyait, ce qui est bien différent.

LE THÉOLOGIEN. — « Il refusa de m'écouter, continue l'écrivain, et dit que je n'avais pas à raisonner. « Faites ce que je vous dis, ou autrement supportez-en les conséquences. » Je le quittai tout déconcerté. Je désirais ne pas lui désobéir, et cependant je sentais que Dieu était plus grand que l'homme, et que, puisqu'il m'avait donné le pouvoir de raisonner, je ne voyais pas pourquoi je m'en verrais privé. »

L'AVOCAT. — Comme je ne vois pas pourquoi, Dieu m'ayant donné le pouvoir de parler, je n'en userais pas à tort et à travers.

LE THÉOLOGIEN. — Je continue à lire : « En arrivant chez moi, j'y trouvai un excellent ami, le comte de K... Il remarqua mon émotion et m'en demanda la cause. Je lui expliquai tout, et il me dit : « Venez chez moi, nous enverrons chercher l'abbé de C... et le consulterons. » L'abbé arriva. »

L'AVOCAT. — Avec la fidélité d'un Esprit.

LE THÉOLOGIEN. — « Et dès qu'il eut entendu mon récit, il me dit qu'il vaudrait tout autant me coucher dans ma tombe que d'exécuter les ordres qui m'avaient été prescrits. Puis il ajouta : « Je serais très-curieux d'assister à ces phénomènes étranges. »

L'AVOCAT. — Avec cela cet abbé de C... valait naturellement mieux que le P. de Ravignan.

LE THÉOLOGIEEN. — « Il me conseilla de chercher un autre conseiller spirituel. »

L'AVOCAT. — Et naturellement on suit son conseil de préférence à celui du Pape.

LE THÉOLOGIEEN. — Cet incident me fournit l'occasion de redresser une appréciation du célèbre médium sur le P. de Pontlevoy, auteur de la *Vie du P. de Ravignan*. Vous verrez que les Esprits lui conservent rancune.

L'AVOCAT. — *Tantæne animis cœlestibus iræ?*

LE THÉOLOGIEEN. — « L'extrait que je vais donner, ajouté-il au même endroit, page 157, appartient à la *Vie*, publiée récemment, du grand confesseur, le P. de Ravignan, celui qui m'avait été recommandé par le Pape : je regrette seulement qu'il ne soit plus là pour contredire avec sa plume les faussetés qu'il a plu à son biographe jésuite, le P. de Pontlevoy, de répandre sur mon compte. »

L'AVOCAT. — Voilà de gros mots.

LE THÉOLOGIEEN. — « A la fin du chapitre xxiv, ce personnage... »

L'AVOCAT. — Holà ! cette expression est par trop américaine.

LE THÉOLOGIEEN. — « Ce personnage dit : « Nous ne pouvons clore ce chapitre sans faire mention de ce fameux médium américain, qui eut le triste talent de tourner autres choses que des tables, et d'évoquer les morts pour servir de spectacle aux vivants. Beaucoup a été dit, même dans les journaux, sur ses rapports intimes et religieux avec le P. de Ravignan, et on a semblé désirer, à la fa-

veur d'un nom illustre, introduire et établir en France ces belles découvertes du nouveau monde. Voici la vérité dans toute sa simplicité. Il est certain que ce jeune étranger, après sa conversion en Italie, avait été recommandé de Rome au P. de Ravignan ; mais, à cette époque où il abjura le protestantisme, il répudia aussi toute magie, et il fut accueilli avec cet intérêt qu'un prêtre doit à toute âme rachetée par le sang du Christ, et plus encore peut-être à celle qui vient d'être convertie et amenée au sein de l'Église. A son arrivée à Paris, toutes ses vieilles pratiques lui furent de nouveau absolument interdites. Le P. de Ravignan, suivant tous les principes de la foi qui condamnent la superstition, lui défendit, sous les plus sévères châtimens qu'il pût infliger, d'être l'agent, ou même le témoin de ces scènes dangereuses, qui quelquefois sont criminelles. Un jour, l'infortuné médium, tenté par je ne sais quel mauvais génie, homme ou démon, viola sa promesse. »

L'AVOCAT. — M. l'abbé de C... a-t-il pris cela pour un compliment ?

LE THÉOLOGIEN. — « Il fut repris par un accès d'une violence qui l'accabla. Venant à entrer par hasard, je le vis se rouler par terre, et se tordre comme un ver aux pieds du prêtre saintement indigné. Le père, toutefois, touché par les convulsions de son repentir, le releva, le pardonna et le renvoya, après avoir exigé de lui, cette fois sous serment, une promesse écrite. Mais une rechute éclatante s'ensuivit bientôt, et le serviteur de Dieu, roun-

pant brusquement avec cet esclave des Esprits, lui prescrivit de ne jamais plus paraître en sa présence. »

« Si le reste de l'ouvrage, reprend le médium offensé, n'est pas plus exact que ce qui précède, il ne vaut certainement pas la peine d'être lu. »

L'AVOCAT. — L'Europe catholique l'a lu pourtant et avec édification.

LE THÉOLOGIEN. — « Le bon P. de Ravignan savait bien que je n'étais pas Américain. »

L'AVOCAT. — Le P. de Pontlevoy rétractera cette erreur, s'il le faut.

LE THÉOLOGIEN. — « Il savait aussi que je n'invoquais jamais les Esprits. »

L'AVOCAT. — Aussi ne vous en fait-il pas le reproche.

LE THÉOLOGIEN. — « Il n'est pas et il ne sera jamais nécessaire d'avoir un nom important pour accréditer une vérité qui vient de Dieu, et j'étais trop bien instruit du pouvoir des faits pour penser qu'ils eussent besoin, pour passe-port, même du nom du P. de Ravignan. Son biographe doit avoir reçu une bien pauvre éducation en théologie et en histoire, pour oser écrire que le *spiritualisme*.... »

L'AVOCAT. — Il n'a pas dit le *spiritualisme* ; le peu de théologie qu'on lui suppose le lui interdirait encore.

LE THÉOLOGIEN. — « ..... Que le spiritualisme est une *belle découverte* du nouveau monde... Il est absolument faux que j'abjurai jamais soit magie, soit toute autre pratique, par la raison que je n'ai jamais rien connu de tout

cela ; ce qui rend toute abjuration impossible... Quant à l'histoire du biographe qui entra chez mon confesseur pendant *que je me roulais et me tordais par terre comme un ver*, c'est une fausseté insigne. »

L'AVOCAT. — Eh! monsieur Home, voulez-vous qu'on vous croie sur votre parole contre une affirmation si positive?

LE THÉOLOGIEEN. — Tel est le récit du médium. Mais l'enfant du nouveau monde est bien faible pour s'en prendre à un nom comme celui du P. de Pontlevoy. Le P. de Pontlevoy, non moins que son vénérable ami, le P. de Ravignan, est une colonne que n'ébranlent point de mesquines colères. Il est difficile d'être de taille à jeter un pareil démenti au saint religieux. Et tel, dans son courroux enfantin, le reprend sur la théologie et l'histoire, qui ne fait que se couvrir de ridicule. Je proteste que ce qu'a dit le P. de Pontlevoy, il l'a vu.

LE PHILOSOPHE. — Cela posé, je ne vois pas en quoi le pauvre livre de M. Home peut être dangereux.

LE THÉOLOGIEEN. — Il est dangereux, et je le prouve.

LE PHILOSOPHE. — Un livre n'est pas dangereux quand il ne contient ni souillure contre la morale, ni erreur contre le dogme.

LE THÉOLOGIEEN. — Le livre des *Révélation*s ne contient aucune souillure de ce genre, j'en conviens ; aucune erreur, pas tout à fait, comme nous venons de nous en convaincre. Mais son danger spécial n'est pas dans une doctrine nettement formulée, il est plutôt dans le nua-

geux, le vague, le laisser aller, l'instinct protestant, l'insinuation indirecte, l'absence entière de tout vrai surnaturel, la négation équivalente de l'avenir prêché par l'Évangile, et le semblant de religion sans aucune religion véritable. Le ton du livre, oserai-je le dire ? est une erreur capitale ; l'absence de doctrine, en présence d'actes applaudis, est une périlleuse doctrine. Comment voulez-vous qu'une lecture ne soit pas malsaine pour des enfants, des femmes et une multitude d'hommes qui leur ressemblent, quand ils n'y trouvent qu'une sorte de naturalisme religieux propre à toutes les croyances, ne combattant aucune passion, et réservant également au vice et à la vertu la même couronne au séjour des bienheureux ? Tous les parents défunts des amis qui l'entourent, sans exception, lui apparaissent rayonnants de l'auréole de la gloire, et jouissant de la béatitude angélique. Or ils sont indistinctement, je suppose, ou juifs ou païens, ou schismatiques, ou protestants, ou incroyants, qu'importe ! Sa femme elle-même — pourquoi y regarderions-nous de si près ? — sa femme, modèle de toutes les vertus, tout en étant schismatique russe, tout en ayant l'esprit de Cagliostro pour ange gardien, fut, rapporte M. Home lui-même dans une de ses nombreuses citations, administrée à ses derniers moments par l'évêque de Périgueux, qui pleura comme un enfant, en observant que, « de tous les lits de mort auxquels il avait été appelé durant sa carrière ecclésiastique, celui de cette jeune femme l'avait le plus impressionné. » Et ses funérailles furent conduites

par un vicaire général du diocèse. Heureusement, pour étayer ses doctrines de l'autorité d'un saint prélat, il calomnie sa femme, en taisant son abjuration. Voici pourtant ce qui arriva, nous le tenons de bonne source :

« Monseigneur Baudry fut appelé au château de Laroche, par la sœur de madame Home, quatre jours avant la mort de cette dame, qui le demandait pour mourir catholique. Il reçut son abjuration et lui administra les derniers sacrements ; il fut très-édifié des sentiments qu'elle manifesta dans cette circonstance. Il essaya de profiter de la circonstance pour ramener aussi sa sœur à la religion catholique, et il crut pour cela bien faire en envoyant son secrétaire, qui avait le titre de vicaire général, à l'enterrement de la morte. »

Il y a loin de cela à ce que suggère M. Home, et à ce qu'il dit assez ouvertement du reste : « A ceux qui ne la connaissaient pas (sa femme) ces quelques lignes montreront l'effet de la communion spirituelle (prononcez : des pratiques spiritistes) durant les longues périodes de sa maladie, et la tranquille attente de l'heure suprême pour un être pour qui la sphère radiieuse des Esprits était devenue une vérité consolante, depuis les fréquentes relations qu'il avait entretenues avec les anges bienveillants partis de la terre avant lui. »

Il y a loin de cela, bien loin, à ce qu'il laisse dire, et à ce qu'il rapporte dans son livre : « Les incrédules de la foi spiritualiste (spiritiste) purent, à l'aspect de cette femme si heureusement douée, voir avec étonnement, non-seu-

lement avec quel sang-froid, mais aussi avec quelle gaieté elle regardait la mort... Elle était la personnification vivante de sa propre église, la foi grecque... Toute brève que fut sa vie, rarement le plus vieux et le plus expérimenté chrétien orthodoxe atteignit à un plus haut degré de pénétration religieuse, de clairvoyance pieuse et de confiance en Dieu, que cette jeune et sympathique femme, qui arriva là par les voies et les enseignements que le monde religieux ignore encore et refuse de connaître. »

Le livre de M. Home est donc un livre dangereux sous bien des rapports. Il est loin d'ailleurs de prouver, ce qu'il suppose, que les Esprits des tables soient les âmes des trépassés.

## NEUVIÈME ENTRETEN

### MAGNÉTISME ET MAGIE : IDENTITÉ

Entière similitude. — Cahagnet. — Du Potet. — Singulière révélation. — Effets du miroir magique. — Maison ensorcelée du charbonnier Lerible, à Paris. — Enquête; recherches vaines. — La police à bout de moyens. — Surprenantes inspirations prophétiques: Cazotte, Charles XI.

LE PHILOSOPHE. — C'est la magie! disions-nous; mais, en plein dix-neuvième siècle, est-ce possible?

LE THÉOLOGIEN. — Plus que vous ne le pensez peut-être. Et j'aurais un peu le désir de vous faire voir une aussi parfaite similitude entre la magie et le magnétisme, qu'entre le magnétisme et les tables tournantes.

J'y aurai d'autant moins de peine que les grands cordons de l'Ordre eux-mêmes n'en font plus un mystère et proclament, entre l'un et l'autre, non point seulement une analogie, mais une identité absolue.

« Que m'importe à moi, dit M. Cahagnet dans son traité du magnétisme, que tel nécromancien indien ou égyptien ait le pouvoir d'évoquer les ombres, de fasciner une assemblée entière, guérir telle maladie ou la faire naître?... N'ai-je pas moi-même le pouvoir, par le somnambulisme, d'évoquer ces morts? N'ai-je pas le pou-

voir, par de simples atouchements magnétiques, de guérir les maladies, et mille et un moyens de produire des effets bienfaisants et malfaisants?... Le magnétisme ne rajeunit-il pas nos organes affaiblis?... Ne possède-t-il pas cent remèdes, qui, sans être le remède universel des philosophes hermétiques, n'en sont pas moins des remèdes assurés contre la rage, les fièvres, les dysenteries, les vermines....., remèdes ignorés de la médecine savante?....

« Par l'action du magnétisme humain, peut-on produire l'état cataleptique? — Oui.

« Peut-on soustraire ou tripler les forces d'un sujet magnétique soumis à votre action? — Oui.

« Peut-on opérer sur ce sujet des effets d'attraction que tous les magnétiseurs assurent avoir produits, non-seulement sur les êtres animés, mais sur les corps inanimés? — Oui.

« Peut-on, par le même effet d'attraction, opérer la suspension des corps matériels? — Oui.

« Certains sujets dans l'état magnétique peuvent-ils exécuter des poses gymnastiques, ainsi que des mouvements inadmissibles par les lois de l'anatomie? — Oui.

« Un être dans cet état peut-il atteindre à des hauteurs hors mesure avec ses hauteurs naturelles? — Oui.

« Peut-il voir les yeux clos, soit par la nuque, les plexus ou les talons, à des distances incommensurables, et entendre ce qui s'y dit? — Oui.

« Le lucide peut-il parler plusieurs langues qui lui sont

inconnues, ainsi qu'acquérir une connaissance de sciences qu'il a toujours ignorées? — Oui.

« Peut-il braver l'action du feu et du poison? — Oui.

« Peut-il communiquer avec les morts, leur parler, et connaître d'eux des choses utiles? — Oui.

« Peut-il, à son tour, fasciner son magnétiseur, en se rendant invisible à ses yeux, ou rendre tels quelques objets à sa volonté? — Oui.

« Le magnétiseur peut-il lui-même obséder son sujet par des sons qu'il lui fait entendre à distance, opérer sur lui des effets d'attraction également à distance, lui produire des apparitions d'êtres ou d'objets fantastiques, et le forcer ainsi à faire des choses contre son repos, la morale et l'honneur? — Oui.

« Le magnétiseur peut-il de cette manière rendre idiot, fou, tuer même, sans traces aucunement visibles, la victime soumise à son action? — Oui.

« Peut-il lui donner une maladie quelconque, ou la priver de l'usage d'un membre? — Oui.

« Peut-il lui donner des coups à des distances très-grandes? — Oui.

« L'homme peut-il jeter des pierres dans des lieux éloignés, sans être vu, envoûter des terres, des jardins, des bestiaux et des hommes, comme le disent tous les livres de sorcellerie? — Oui.

« Peut-on agir sur des masses à la fois, leur faire toucher et manger des productions réelles en apparence, mais idéales au fond? — Oui.

« L'homme peut-il avoir des Esprits dégagés de la matière à ses ordres, et recevoir d'eux des services? — Oui.

« L'homme peut-il provoquer des pluies, des vents, de la grêle, et les faire cesser à sa volonté? — Oui. »

L'AVOCAT. — C'est à ne pas y croire!

LE THÉOLOGIEU. — Écoutons M. du Potet :

« Le magnétisme, c'est la magie, dit-il. L'histoire ne nous conserve-t-elle pas le triste exemple qui advint aux générations passées au sujet de la sorcellerie et de la magie? Les faits n'étaient que trop réels, et donnaient lieu à d'affreux abus, à des pratiques monstrueuses... Mais comment ai-je trouvé cet art? Où l'ai-je pris? Dans mes idées? Non, c'est la nature elle-même qui me l'a fait connaître. Comment? En produisant sous mes yeux, sans que je les cherche d'abord, des faits indubitables de sorcellerie et de magie. Et si, dès les premières magnétisations, je ne l'ai pas reconnu, c'est que j'avais un bandeau sur les yeux, comme l'ont encore tous les magnétiseurs. En effet, qu'est-ce que le sommeil somnambulique? Un résultat de la puissance magique. Qu'est-ce que la magnétisation à distance, par la pensée, et sans rapports, si ce n'est encore l'action exercée par les bergers et les sorciers? Car, sachez-le, les effets se produisent sur les animaux comme sur l'homme. Et qui détermine ces attractions, ces penchants subits, ces fureurs, ces antipathies, ces crises, ces convulsions, que l'on peut rendre durables et dangereuses, si ce n'est le principe même employé, l'agent très-certainement connu des hommes du passé?...

Tous les principaux caractères de la magie, cette science divine et diabolique, se trouvent donc écrits dans les phénomènes produits actuellement. Ce que vous appelez fluides nerveux, magnétisme, extase, les anciens l'appelaient puissance occulte de l'âme, sujétion, envoûtement. »

L'AVOCAT. — Rien n'est plus explicite : et l'on ne saurait moins se gêner pour appeler les choses par leur nom.

LE THÉOLOGIEEN. — Il ne renie aucun des faits du moyen âge, ni « ses affreux abus » ni « ses pratiques monstrueuses ; » le magnétisme en fait tout autant. Aussi en admet-il la plus entière solidarité. Et Cahagnet ne le lui cède en rien. Seulement on appelle maintenant « fluide nerveux » ce qu'on nommait alors « démon ; » mais le démon d'alors était le fluide nerveux de maintenant ; et le fluide d'aujourd'hui est bien le démon d'hier. Le champ est vaste. Prenez toutes les scènes étranges que consigne l'Allemand Görres dans sa *Mystique diabolique*, et M. du Potet les reçoit de confiance, sûr qu'il est d'en voir sortir autant de son miroir magique ou du baquet de Mesmer.

Or qu'est-ce que la magie ?

LE PHILOSOPHE. — La magie, il me semble, doit être l'art de produire le merveilleux au moyen de causes occultes. Les anciens en distinguaient de plusieurs sortes : les *charmes*, les *enchantelements*, la *nécromancie*, la *divination*, les *augures*, les *aruspices*, les *maléfices*, la *fascination*, le *sortilège*, les *philtres*, et la *sorcellerie*.

LE THÉOLOGIEEN. — « La magie, écrit M. du Potet, est basée sur l'existence d'un monde mixte, placé en dehors de nous, et avec lequel nous pouvons entrer en communication par l'emploi de certains procédés et de certaines pratiques. »

L'AVOCAT. — Mais M. du Potet, qui croit si dévotement à la magie, ne croit pas au démon, à ce que j'ai ouï dire !

LE THÉOLOGIEEN. — Tantôt oui, tantôt non : il renie quelquefois le nom, mais admet toujours la chose. Et, après avoir défini la magie, il en prouve nettement l'existence par sa propre expérience : « Qu'un élément inconnu de la nature secoue l'homme, dit-il, le torde comme l'ouragan le plus terrible fait du roseau, le lance au loin, le frappe en mille endroits à la fois, sans qu'il lui soit permis d'apercevoir son invisible ennemi, sans qu'aucun abri puisse le garantir ; que cet élément ait ses favoris, et semble pourtant obéir à la pensée, à une voix humaine, à des signes tracés, peut-être à une inspiration, voilà ce qu'on ne peut concevoir, voilà ce que la raison humaine repousse et repoussera longtemps encore, voilà pourtant ce que je crois. Et je le dis résolument, voilà ce que j'ai vu, et qui est pour moi une vérité à jamais démontrée. J'ai senti les étreintes de la redoutable puissance. Un jour, entouré d'un grand nombre de personnes, je faisais des expériences dirigées par des données nouvelles qui m'étaient personnelles ; cette force, un autre dirait ce *démon évoqué*, agita tout mon être, et mon corps, entraîné par une sorte de tourbillon, était, malgré ma vo-

lonté, contraint d'obéir et de fléchir. Le lien était fait, le *pacte consommé*, une puissance occulte venait de me prêter son secours, elle s'était soudée à la force qui m'était propre et me permettait de voir la lumière. C'est ainsi que j'ai découvert le chemin de la vraie magie. Est-ce là tout ce que je sais de l'art ancien ? Non, c'est le commencement de ce que j'ai à en dire, et cela est déjà suffisant pour expliquer et faire comprendre les sorciers, leurs terreurs, les craintes qu'ils avaient du diable, leurs nombreuses contusions et quelquefois leur fin malheureuse. L'exercice de la magie demandait une âme forte, une résolution inébranlable. La poltronnerie n'est point faite pour ces sortes d'opérations ; il ne fallait point craindre les périls ; car si le diable est un mot seulement, il veut dire force, agent, puissance... Tout ce qui se fait ainsi a un caractère surnaturel et l'est véritablement.

« Nous devons affirmer, dit M. de Mirville, que nous-mêmes, sur un simple signe que nous transmettions à un magnétiseur, son somnambule, porté sur nos propres épaules, devenait à notre volonté infiniment plus léger, et nous écrasait de tout son poids ; et que, sur un simple signe de nous à son magnétiseur placé à l'autre extrémité de la chambre, ce somnambule, dont les yeux étaient hermétiquement bandés, se laissait rapidement entraîner, ou bien, obéissant à notre nouvelle intention, demeurait tout à coup si bien cloué sur le parquet, que, courbé horizontalement, et ne reposant plus que sur l'extrémité de la pointe des pieds, tous nos efforts, et nous étions

quatre, ne le faisaient plus avancer d'une seule ligne. Vous attelleriez dessus six chevaux, nous disait le magnétiseur, que vous ne le feriez pas bouger davantage.—Enfin, à notre propre volonté encore, nous le rendions ou complètement sourd, ou complètement aveugle, ou complétement insensible.... Nous n'avions vraiment plus de raison suffisante pour crier au mensonge, lorsque, après avoir vu comme tout le monde, des somnambules soulevés de terre par la volonté de leur magnétiseur, d'autres témoins venaient nous affirmer en avoir vu voler autour des lustres d'un salon.... ce qui nous reportait à Simon le magicien qui volait au-dessus du Forum, et fut précipité par les prières de saint Pierre.... Il nous sera permis ensuite de signaler la puissance de Montius, ce peintre original qui, à l'aide de son magnétisme, mit plus d'une fois en déroute les tribunaux et les corps savants de la Belgique, tournant la tête des présidents d'Académies, des professeurs de physique, des inspecteurs de l'Université, des journalistes.... soit en les rendant somnambules au premier roulement de son tambour, soit en leur faisant apparaître, dans la cuvette d'or de sa montre, tous les êtres vivants ou morts qu'ils désiraient évoquer ou revoir.

« Plus de doute, plus d'incertitude, s'écrie M. du Potet, la magie est retrouvée. Je sépare de moi une force, il y a émission. Cette force est réelle, quoique non visible encore. Déposée sur un corps quelconque, elle s'y fixe comme une essence, puis bientôt elle exerce son action sur ce qui l'environne, et la magie commence, c'est-à-dire

que des phénomènes extraordinaires viennent nous frapper d'étonnement; ce n'est pas ce que nous avons voulu qui se manifeste; non, nous sommes tout à fait étrangers dès lors à ce qui se passe.... N'ayez pas la prétention d'agir par vous-même, cela nuirait à l'expérience et en dénaturerait les résultats... Non, non, il y a quelque chose ici qui dépasse notre raison; le surnaturel se montre lorsque je voudrais en nier l'existence.

« Ai-je bien vu ces étranges choses, les ai-je vues en plein jour offertes à mes regards par des gens qui n'avaient point pris d'opium? Je le certifie, et des centaines de personnes appuieraient, au besoin, mon témoignage. Les sujets soumis aux épreuves sont-ils malades ou en proie à quelque accès de fièvre? Pas le moins du monde, ils se portent parfaitement. Font-ils du moins des études, des recherches sur les choses occultes? Nous pouvons garantir qu'ils sont tout à fait étrangers à ces sortes de travaux. Mais encore, ils ont été soumis à de nombreux accès de somnambulisme magnétique, et le magnétiseur a pu leur inoculer ses idées? Il n'en est rien absolument, aucun précédent, aucune fréquentation, si ce n'est pendant la séance, et je puis affirmer que ce que voient les magnétisés n'est pas dans ma pensée, par une bonne raison, c'est que mon esprit n'a jamais pu croire, jusqu'à ce jour, aux prodiges surhumains de la magie, et que ma surprise égale celle de tout assistant... Un instinct secret, ma conscience, me crie que je fais mal de toucher à ces choses.

« Il me semble entendre des magnétistes me dire : —

Bah ! est-ce que tout n'est pas découvert ? N'avons-nous pas le somnambulisme et l'extase ? Que peut-il y avoir de plus ? — Il y a ce que vous n'avez pas deviné ; car, marchant à tâtons comme des Colins-Maillards, ce qui était à côté de vous, ce qui vous touchait, vous ne le voyiez point. — Mais qu'est-ce donc enfin ? — Je vais livrer ce grand secret à votre pénétration : Par une sorte d'évocation mentale, par un appel mystérieux, l'Esprit que vous évoquez, ayant besoin, pour communiquer avec les mortels, de se servir des organes de ceux-ci, s'empare sans plus de façon de leur domicile, et fait bientôt mouvoir les bras, la main, et celle-ci trace sur le papier, sans que le cerveau soit de la partie, les réponses aux demandes que vous avez adressées. »

L'AVOCAT. — C'est trop fort, et l'on croit rêver.

LE THÉOLOGIEN. — C'est si fort et si concluant, que j'en infère, sans plus de cérémonie, l'identité parfaite du magnétisme et de la magie ; ces citations le prouvent abondamment. Même principe, mêmes instruments, mêmes effets. Un principe qui ne contient aucunement la conséquence : « Je puis affirmer que ce que voient les magnétisés n'est pas dans ma pensée..., ma surprise est égale à celle des assistants... » Des instruments incapables de produire de tels phénomènes : c'est un miroir, ce sont des lignes de craie ou de charbon : et cependant : « J'ai ressenti les atteintes de cette redoutable puissance. » *La redoutable puissance* de la craie et du charbon ! Mais à quoi bon discuter, quand le maître a dit : « L'Esprit que

vous évoquez s'empare, sans plus de façon, de votre domicile? » Citer, ici, c'est fournir une pleine démonstration.

Voulez-vous assister à une expérience de cet étonnant magicien décrite par lui-même? Voici comment il s'exprime :

« Nous prenons un morceau de braise, nous traçons un cercle plein, en ayant soin que toutes ses parties soient noircies. Nos intentions sont bien formulées, aucune hésitation dans nos pensées : nous voulons que les esprits animaux soient fixés dans ce petit espace et y demeurent enfermés; qu'ils y appellent des esprits ambiants et semblables, afin que des communications s'établissent entre eux, et qu'il en résulte une sorte d'alliance. L'expérimenté une fois attiré vers ce point, une pénétration intuitive, due au rapport qui s'établira entre les esprits qui sont en lui et ceux fixés sur le miroir magique, doit avoir lieu; il doit voir les événements et tout ce qui l'intéresse, comme s'il était dans l'extase ou dans le somnambulisme le plus avancé, bien que l'expérimenté soit libre de ses facultés comme de son être, et que rien chez lui ne soit enchaîné. Ce n'est peut-être pas là toute notre pensée, mais nous n'avons point de termes pour l'exprimer autrement.

« L'opérateur doit se tenir à distance, sans qu'aucune influence de sa part vienne désormais s'ajouter, se joindre à ce qui a été fait tout d'abord. Cette expérience est neuve pour nous comme pour toute l'assemblée, qui se compose,

ce jour-là, de quatre-vingts personnes. Tous les yeux sont ouverts, en plein jour, sur un parquet qui n'a aucune préparation, qui n'est revêtu d'aucun enduit que le rond tracé, et le charbon qui a servi est déposé sur la cheminée, où tout le monde est libre de l'examiner. Aucun parfum, aucune parole, enfin rien que ce rond charbonné, et l'occulte puissance qui y a été déposée au moment du tracé, qui a demandé quatre minutes de préparation seulement. Durant ce court espace de temps, des rayons de notre intelligence poussés par d'autres rayons ont formé un foyer invisible mais réel ; nous sentons qu'il existe, au trouble imprévu que nous éprouvons, à l'ébranlement de tout notre être, plus encore à une sorte d'affaissement résultant de la diminution de la somme de nos forces. Voici ce que l'on observe :

« Plein de confiance en lui, sûr de l'impuissance de cette magie, un homme de vingt-cinq à vingt-six ans s'approche du rond fatidique, le considère d'abord avec un regard assuré, en examine les circonvolutions, car il est inégalement tracé, lève la tête, regarde un instant l'assemblée, puis reporte ses regards en bas à ses pieds. C'est alors qu'on aperçoit un commencement d'effet : sa tête se baisse davantage, il devient inquiet de sa personne, tourne autour du cercle sans le perdre un instant de vue : il se penche davantage encore, se relève, recule de quelques pas, avance de nouveau, fronce les sourcils, devient sombre et respire avec violence. On a alors sous les yeux la scène la plus étrange, la plus curieuse : l'expérimenté

voit, à n'en pas douter, des images qui viennent se peindre dans le miroir ; son trouble, son émotion, plus encore ses mouvements inimitables, ses sanglots, ses larmes, sa colère, son désespoir et sa fureur, tout enfin annonce, prouve le trouble, l'émotion de son âme. Ce n'est point un rêve, un cauchemar, les apparitions sont réelles : devant lui se déroule une série d'événements représentés par des figures, des signes qu'il saisit, dont il se repait, tantôt gai, tantôt rempli de tristesse, à mesure que les tableaux de l'avenir passent sous ses yeux. Bientôt même c'est le délire de l'emportement, il veut saisir le signe, il plonge en lui un regard terrible : puis enfin il s'élance et frappe du pied le cercle charbonné, la poussière s'en élève, et l'opérateur s'approche pour mettre fin à ce drame rempli d'émotion et de terreurs. Pour un instant, on craint que le voyant n'exerce sur l'opérateur un acte de violence, car il le saisit brusquement par la tête, et l'entraîne avec force : quelques paroles affectueuses et les procédés magnétiques apaisent, calment l'âme du voyant, et font rentrer dans leur lit ses courants vitaux débordés.

« On entraîne dans une pièce voisine l'expérimenté : mais, avant qu'il ait repris entièrement ses sens, on lui ôte le souvenir de ce qu'il a vu, et l'on achève de le calmer. Il ne lui reste bientôt qu'une douleur dans la partie supérieure du crâne, qui disparaît d'elle-même au bout d'une demi-heure. Malgré tout, il conserve une vague pensée, une préoccupation de l'esprit : il cherche à se rappeler : il sent qu'il s'est passé en lui quelque chose d'étrange ;

mais, quoi qu'il fasse, sa mémoire ne peut lui fournir un trait, une figure de tout ce qu'il a vu : tout est confus en lui, et les interrogations nombreuses qu'il subit n'amènent aucune révélation.

« Révons-nous? sommes-nous nous-même sous le charme d'une illusion? Avons-nous bien vu ce que nous venons de décrire? Oui! oui! nous l'avons vu, saisi, plein de calme et de raison : tout est réel ; et nous restons bien au-dessous de la vérité, ne pouvant entièrement la peindre dans ce récit, car les mots nous manquent, quoique notre mémoire soit fidèle.

« Cette expérience a porté dans tous les esprits la conviction qu'une découverte venait de se révéler, et que le magnétisme allait certainement s'ouvrir une nouvelle route. Les faits déjà si curieux, ouverts par le somnambulisme, sont dépassés, car ici l'homme est éveillé. »

L'AVOCAT. — Où sommes-nous, si des prodiges semblables s'opèrent au milieu de nos sociétés? C'est un autre monde en vérité!

LE PHILOSOPHE. — Vous vous souvenez tous, sans doute, d'un autre fait dont a retenti la France tout entière; je vous demande la permission de vous le rapporter, parce qu'il peut nous fournir des renseignements frappés d'une plus grande singularité encore, si c'est possible.

Le 2 février 1846 on lisait dans *la Gazette des Tribunaux* :

« Un fait des plus singuliers, fait qui se reproduit chaque soir, chaque nuit depuis trois semaines, sans que les

recherches les plus actives, la surveillance la mieux entendue, la plus persistante, aient pu enfin découvrir la cause, met en émoi tout le quartier populeux de la montagne Sainte-Geneviève, de la Sorbonne et de la place Saint-Michel. Voici ce que constate, d'accord avec la clameur publique, la double *enquête judiciaire et administrative*, à laquelle on procède sans désespérer depuis plusieurs jours.

« ... A l'extrémité d'un terrain, où existait autrefois un bal public, se trouve le chantier d'un marchand de bois au poids et de charbon. C'est cette maison (à peu près isolée) qui se trouve chaque soir et toute la nuit assaillie par une grêle de projectiles qui, par leur volume, par la violence avec laquelle ils sont lancés, produisent des dégâts tels qu'elle est percée à jour, que les châssis des fenêtres, les chambranles des portes, sont brisés, réduits en poussière, comme si elle eût subi un siège à l'aide de la catapulte et de la mitraille.

« D'où viennent ces projectiles qui sont des quartiers de pavé, des fragments de démolition, des moellons entiers qui, d'après leur poids et la distance d'où ils proviennent, *ne peuvent évidemment être lancés de main d'homme?* C'est ce qu'il a été jusqu'à présent impossible de découvrir. En vain a-t-on exercé, sous la direction personnelle du commissaire de police et d'agents habiles, une surveillance de jour et de nuit; en vain le chef de service de sûreté s'est-il rendu avec persistance sur les lieux; en vain a-t-on lâché chaque nuit dans les enclos

environnants des chiens de garde, rien n'a pu expliquer le phénomène que, dans sa crédulité, le peuple attribue à des moyens mystérieux ; les projectiles, qui ont continué de pleuvoir avec fracas sur la maison, lancés à une grande hauteur au-dessus de la tête de ceux qui s'étaient placés en observation jusque sur le toit des maisonnettes environnantes, paraissent provenir *d'une très-grande distance*, atteignent leur but avec une *précision en quelque sorte mathématique*, et sans qu'aucun parût dévier, dans sa courbe parabolique, du but invariablement désigné... Déjà l'enquête s'étend sur tout ce qui peut se rattacher, dans ce but, à l'application de l'adage : *Cui prodest is auctor*. Toutefois nous ferons remarquer que, dans des circonstances à peu près analogues, et qui produisirent également quelque sensation dans Paris, lorsque, par exemple, une pluie de pièces de menue monnaie attirait chaque soir les badauds rue Montesquieu, ou lorsque toutes les sonnettes de la rue de Malte étaient mises en mouvement par une main invisible, il a été impossible de parvenir à aucune découverte, de trouver une explication, une cause première quelle qu'elle fût. Espérons que cette fois on arrivera à un résultat plus précis. »

Deux jours après :

« Le fait singulier a continué de se reproduire aujourd'hui encore, malgré la surveillance incessante exercée sur les lieux mêmes. A onze heures, alors que les agents étaient échelonnés sur tous les points avoisinants, une pierre énorme est venue frapper la porte (barricadée) de

la maison. A trois heures, le chef intérimaire du service de sûreté et cinq ou six de ses principaux subordonnés étant occupés à s'enquérir près des maîtres de la maison de différentes circonstances, un quartier de moellon est venu se briser à leurs pieds, comme un éclat de bombe. On se perd en conjectures. Les portes, les fenêtres, sont remplacées par des planches clouées à l'intérieur pour que les habitants de la maison ne puissent pas être atteints, comme l'ont été leurs meubles, et jusqu'à leurs lits, brisés par les projectiles. »

« L'hiver suivant, reprend M. de Mirville, nous trouvant à Paris et voulant en avoir le cœur net, nous allâmes demander quelques renseignements à la police d'abord, et à *la Gazette des Tribunaux* ensuite. La première répondit qu'on avait fini par croire que c'était le propriétaire de la maison lui-même qui, on ne sait trop par quel calcul, avait voulu la discréditer ; la seconde nous affirma que c'était un mauvais plaisant qui jouait ces tours au pauvre homme, et que M. le commissaire de police l'avait pris sur le fait, et fait mettre en prison. Mais comment s'appelait-il ? — On l'ignore. — A quelle prison peut-il être ? — Demandez au commissaire de police, il se fera un vrai plaisir de vous le dire.

« Ces réponses assez divergentes, quoique émanant d'autorités officielles, nous parurent plus que suspectes... Alors nous nous rendîmes dans le quartier ; nous visitâmes la maison, nous causâmes avec le maître charbonnier Lerable, à qui elle appartient. — Mais croiriez-vous bien,

monsieur, qu'ils ont eu la simplicité de m'accuser de tout cela, moi, propriétaire; moi qui ai été plus de trente fois à la police pour la prier de me débarrasser; moi qui ai été trouver le colonel du 24<sup>e</sup> qui m'a envoyé un peloton de ses chasseurs? J'avais beau leur dire: Croyez que c'est moi si ça vous amuse, ça ne change rien à la chose; allez toujours; dites-moi seulement comment je m'y prends, et trouvez-moi l'individu que je fais travailler, puisque vous voyez bien que ce n'est pas moi, qui suis près de vous. Ainsi, que ce soit moi ou que ce soit un autre qui l'emploie, amenez-moi mon particulier, ça vous regarde, et vous n'aurez pas servi un ingrat... Mais bah! monsieur, ils ont bien fait ce qu'ils ont pu, les pauvres diables, mais ils n'ont mis la main sur personne. Et puis, une supposition encore que ce fût moi qui me démollisse, dites donc un peu, est-ce que j'aurais meublé ma maison tout exprès avec de beaux meubles tout neufs, comme je venais de faire un mois auparavant? — Et le pauvre homme nous en montrait tous les fragments...

« ... En l'absence du commissaire de police, son remplaçant me répondit : — M. le commissaire de police vous affirmerait comme moi que, malgré nos infatigables recherches, on n'a jamais pu rien découvrir, et je peux vous assurer à l'avance *qu'on ne découvrira jamais rien.*

« Un détail bien curieux est celui que le propriétaire nous fit admirer : cette chambre était remplie de pierres et de fragments de tuiles longs et plats ; cette forme nous

frappa. Par quel hasard, lui dites-vous...? — Voilà, monsieur : c'est que j'avais fermé mon volet ; et remarquez bien cette fente-là. — Effectivement c'est une fente très-longue et très-étroite. — Eh bien, monsieur, à partir du moment où j'eus fermé mon volet, toutes les pierres eurent cette forme que vous leur voyez, et toutes arrivaient par cette fente, qui a à peu près leur largeur. — Nous restâmes confondu devant l'adresse des jongleurs qui visaient si juste et à une aussi grande distance. C'était à le donner en cent mille aux plus habiles, encore en les plaçant à vingt pas au lieu d'un kilomètre pour le moins. »

L'AVOCAT. — D'où venaient donc ces pierres ?

LE THÉOLOGIEN. — La police n'a pu en découvrir la cause : *la Gazette des Tribunaux* n'en dit pas davantage. Il est vrai qu'on était sur les lieux, pièces en main, et témoin de tout. Mais demandez-le à nos fortes cervelles d'aujourd'hui, rien ne leur sera plus aisé que de fournir mille explications pour une ; et il leur viendra mille expédients auxquels alors on n'avait pas songé !

Mais ce fait, qui nous prépare à d'autres plus importants encore en faveur de notre doctrine, a suspendu nos conclusions : le magnétisme, c'est la magie. Et nous sommes tellement préparés par les merveilles de l'un que les prodiges de l'autre semblent ne pouvoir plus nous offrir rien qui soit capable d'augmenter notre étonnement.

L'AVOCAT. — Avant de passer outre, je soumettrai à votre appréciation, si vous le voulez bien, deux anecdotes tout au moins fort curieuses :

## SURPRENANTES INSPIRATIONS PROPHÉTIQUES.

Ce sont deux faits merveilleux, dont l'un est raconté par la Harpe, l'autre par M. Mérimée, de l'Académie.

« Un jour... — il me semble que c'est hier, et c'était cependant au commencement de 1786, — nous étions à table chez un de nos confrères de l'Académie, grand seigneur et homme d'esprit. La compagnie était nombreuse et de tout état. On avait fait grande chère comme de coutume. Chamfort nous avait lu de ses contes impies et libertins... de là un déluge de plaisanteries sur la religion. L'un citait une tirade de la *Pucelle*, l'autre rappelait ces vers philosophiques de Diderot :

Et des boyaux du dernier prêtre  
Serrez le cou du dernier roi.

« On se répand en admiration sur la révolution qu'avait faite Voltaire, et l'on convient que c'est là le premier titre de sa gloire. Un des convives nous raconte, en pouffant de rire, que son coiffeur lui avait dit : « Voyez-vous, monsieur, quoique je ne sois qu'un misérable carabin, je n'ai pas plus de religion qu'un autre ! » On conclut que la révolution ne tardera pas à se consommer, qu'il faut absolument que la superstition et le fanatisme fassent place à la philosophie, et l'on en est à calculer la probabilité de l'époque et quels seront ceux de la société qui verront le règne de la raison. Les plus vieux se plaignent de ne pou-

voir s'en flatter... On félicitait surtout l'Académie d'avoir préparé le grand-œuvre.

« Un seul de nos convives n'avait point pris part à toute la joie de cette conversation : c'était Cazotte, homme aimable et original, mais malheureusement infatué des rêveries des illuminés. Il prend la parole, et « Messieurs, dit-il, soyez satisfaits, vous verrez tous cette grande et sublime révolution que vous désirez tant. Vous savez que je suis un prophète ; je vous le répète, vous la verrez. » On lui répond par le refrain si connu : Faut pas être sorcier pour ça. — « Soit ; mais peut-être faut-il l'être un peu plus pour ce qui me reste à vous dire. Savez-vous ce qui arrivera de cette révolution ? ce qui en arrivera pour vous tous tant que vous êtes ici ? et ce qui en sera la conséquence bien connue ? » — « Ah ! voyons, dit Condorcet avec son air et son rire sournois et niais, un philosophe n'est pas fâché de rencontrer un prophète. » — « Vous, monsieur de Condorcet, vous expirerez étendu sur le pavé d'un cachot ; vous mourrez du poison que le bonheur de ce temps-là vous forcera de porter toujours sur vous. »

« Grand étonnement d'abord, mais on se rappelle que le bon Cazotte est sujet à rêver tout éveillé.

« — Mais quel diable vous a mis dans la bouche ce cachot et ce poison ? Qu'est-ce que cela peut avoir de commun avec la philosophie et le règne de la raison ? » — « C'est précisément ce que je vous dis ; c'est au nom de la philosophie, de l'humanité, de la liberté ; c'est sous le règne de la raison qu'il vous arrivera de finir ainsi. Et ce

sera le règne de la *Raison*, car alors elle aura des temples, et même il n'y aura plus dans toute la France, en ce temps-là, que des temples de la Raison. » — « Par ma foi ! dit Chamfort, vous ne serez pas un des prêtres de ce temps-là. » — « Je l'espère ; mais vous, monsieur de Chamfort, qui en serez un, et très-digne de l'être, vous vous couperez les veines de vingt-deux coups de rasoir, et pourtant vous n'en mourrez que quelques mois après. » On se regarde — et on rit encore.

« Vous, monsieur Vicq-d'Azyr, vous ne vous ouvrirez pas les veines vous-même, mais vous vous les ferez ouvrir six fois dans un jour au milieu d'un accès de goutte, pour être plus sûr de votre fait, et vous mourrez dans la nuit. Vous, monsieur de Nicolai, vous mourrez sur l'échafaud ; vous, monsieur Bailly, sur l'échafaud ; vous, monsieur de Malesherbes, sur l'échafaud. » — « Oh ! Dieu soit béni ! dit Roucher, il paraît que Monsieur n'en veut qu'à l'Académie. » — « Vous, vous mourrez aussi sur l'échaffaud. » — « Oh ! c'est une gageure, il a juré de tout exterminer. » — « Non, ce n'est pas moi qui l'ai juré. » — « Mais nous serons donc subjugués par les Turcs et les Tartares ? » — « Point du tout, vous serez gouvernés par la seule philosophie, par la seule raison. Ceux qui vous traiteront ainsi seront tous des philosophes, auront à tout moment dans la bouche les mêmes phrases que vous débitez depuis une heure, répéteront toutes vos maximes, citeront tout comme vous les vers de Diderot et de la *Pucelle*. »

« On se disait à l'oreille : « Vous voyez bien qu'il est fou (car il gardait toujours le plus grand sérieux), est-ce que vous ne voyez pas qu'il plaisante ? et vous savez qu'il entre toujours du merveilleux dans ses plaisanteries. » — « Oui, répondit Chamfort, mais son merveilleux n'est pas gai, il est trop patibulaire. Et quand tout cela arrivera-t-il ? » — « Six ans ne se passeront pas que tout ce que je vous dis ne soit accompli. » — « Voilà bien des miracles — et cette fois c'était moi-même qui parlais — et vous ne m'y mettez pour rien ? » — « Vous y serez par un miracle tout au moins aussi extraordinaire : vous serez alors chrétien. » Grandes exclamations. « Ah ! reprit Chamfort, je suis rassuré ; si nous ne devons périr que quand la Harpe sera chrétien, nous sommes immortels. » — « Pour ça, dit alors madame la duchesse X..., nous sommes bienheureuses, nous autres femmes, de n'être pour rien dans les révolutions, quand je dis pour rien, ce n'est pas que nous ne nous en mêlions toujours un peu ; mais il est reçu que l'on ne s'en prend pas à nous ; et notre sexe... » — « Votre sexe, mesdames, ne vous en défendra pas cette fois ; et vous aurez beau ne vous mêler de rien, vous serez traitées tout comme les hommes, sans aucune différence quelconque. » — « Mais qu'est-ce que vous nous dites donc là, monsieur Cazotte ? C'est la fin du monde que vous nous prêchez » — « Je n'en sais rien, mais ce que je sais, c'est que vous, madame la duchesse, vous serez conduite à l'échafaud, vous et d'autres dames avec vous, dans la charrette du bourreau et les

mains liées derrière le dos. » — « Ah ! j'espère que, dans ce cas-là, j'aurai du moins un carrosse drapé de noir. » — « Non, madame ; de plus grandes dames que vous iront comme vous en charrette, et les mains liées comme vous. » — « De plus grandes dames encore ? » Ici se fit un mouvement très-sensible dans toute la compagnie, et la figure du maître se rembrunit, on commençait à trouver que la plaisanterie était forte. Madame X..., pour dissiper le nuage, n'insista pas sur cette réponse, et se contenta de dire du ton le plus léger : « Vous verrez qu'il ne me laissera pas seulement un confesseur. » — « Non, madame, vous n'en aurez pas ; ni vous ni personne. Le dernier supplicié qui en aura un, par grâce, sera... » Il s'arrêta un moment. « — Eh bien, quel est donc l'heureux mortel qui aura cette prérogative ? » — « C'est la seule qui lui restera ; et ce sera le roi de France ! »

« Le maître de la maison se leva brusquement, et tout le monde avec lui. Il alla vers M. de Cazotte et lui dit d'un ton pénétré : « — Mon cher monsieur Cazotte, c'est assez faire durer cette facétie lugubre. Vous la poussez trop loin, et jusqu'à compromettre la société où vous êtes vous-même. » Cazotte ne répondit rien, et se disposait à se retirer, quand M<sup>me</sup> X..., qui voulait toujours éviter le sérieux et ramener la gaieté, s'avança vers lui : « Monsieur le prophète, qui nous dites à tous notre bonne aventure, vous ne dites rien de la vôtre. » Il fut quelque temps en silence, et les yeux baissés. « Madame, avez-vous lu le siège de Jérusalem dans Josèphe ? » — « Oh ! sans doute. »

— « Eh bien, pendant ce siège un homme fit sept jours de suite le tour des remparts, criant incessamment d'une voix sinistre et tonnante : Malheur à Jérusalem ! et le septième jour il cria : Malheur à Jérusalem ! malheur à moi-même ! et dans ce moment une pierre énorme, lancée par les machines ennemies, l'atteignit et le mit en pièces... » Puis M. Cazotte fit la révérence et sortit. »

Cazotte était *illuminé*.

« On se moque des visions et des apparitions surnaturelles, dit M. P. Mérimée ; quelques-unes cependant sont si bien attestées que, si l'on refusait d'y croire, on serait obligé, pour être conséquent, de rejeter en masse toutes les preuves historiques. Un procès-verbal en bonne forme, revêtu des signatures de quatre témoins dignes de foi, voilà ce qui garantit l'authenticité du fait que je vais raconter. J'ajouterai que la prédiction en était connue et citée bien longtemps avant que des événements arrivés de nos jours aient paru l'accomplir.

« Charles XI, père de Charles XII, était l'un des monarques les plus despotiques, mais l'un des plus sages qu'ait eus la Suède. C'était d'ailleurs un homme éclairé, brave, fort attaché à la religion luthérienne ; d'un caractère inflexible, froid, positif, entièrement dépourvu d'imagination.

« Vers la fin d'une soirée d'automne, il était assis en robe de chambre et en pantoufles, dans son cabinet, au palais de Stockholm. Auprès de lui se tenaient son chambellan, le comte de Brahé et le médecin Baumgärten,

qui, — soit dit en passant — tranchait de l'esprit fort, et voulait que l'on doutât de tout, excepté de la médecine. Qui pousse aussi loin la crédulité que les incrédules?

« ... La soirée s'étant quelque peu prolongée, Charles, se levant, s'arrêta devant les fenêtres de la salle des états, qui semblaient en ce moment éclairées d'une vive lumière. Était-ce un incendie? — Non, tout annonçait plutôt une illumination d'apparat. On s'étonne, on se dispose aux enquêtes. « Arrêtez, je veux aller moi-même dans cette salle, » dit le roi.

« On le vit pâlir; et pourtant il sortit d'un pas ferme. Le chambellan et le médecin le suivirent. Le concierge, réveillé, s'habilla fort à la hâte et joignit le roi avec son trousseau de clefs.

« Le roi entra; mais quel fut son étonnement, lorsqu'il vit les murs entièrement tendus de noir! « Qui a donné l'ordre de faire tendre ainsi cette salle? » — « Sire, personne que je sache, répondit le concierge; et la dernière fois que j'ai fait balayer la galerie, elle était lambrissée de chêne, comme toujours. Ces tentures-là ne viennent pas du garde-meuble de Votre Majesté. N'allez pas plus loin, Sire, sur mon âme! il y a de la sorcellerie là-dedans. A cette heure, et depuis la mort de la reine, votre gracieuse épouse..., on dit qu'elle se promène dans cette galerie.. Que Dieu nous protège! »

« Arrêtez, Sire, s'écriait le comte de son côté; n'entendez-vous pas ce bruit étrange qui part de la salle des états? »

« Sire, disait Baumgarten, permettez du moins que j'aie cherché une vingtaine de vos trabans. » — « Entrons, » dit le roi d'une voix ferme; et, avant que sa suite eût pu l'en empêcher, il était entré dans la grande salle, en prononçant ces mots : « Avec l'aide de Dieu. » Ses trois acolytes entrèrent avec lui.

« La grande salle était éclairée par une infinité de flambeaux. Une tenture noire avait remplacé l'antique tapisserie à personnages. Une assemblée immense couvrait les bancs, et les quatre ordres de l'État, siégeaient, chacun à son rang. Tous étaient habillés de noir, et cette multitude de faces humaines, qui paraissaient lumineuses sur un fond sombre, éblouissait tellement les yeux, que, de quatre témoins de cette scène extraordinaire, aucun ne put trouver dans cette foule une figure connue. Mais, en portant leurs regards vers le trône, ils virent un cadavre sanglant, revêtu des insignes de la royauté; à sa droite, un enfant, la couronne en tête; à sa gauche, un homme âgé, ou plutôt un autre fantôme, revêtu du manteau de cérémonie que portaient les anciens administrateurs de la Suède, avant que Wasa en eût fait un royaume. En face du trône, plusieurs personnages portant de longues robes noires, et qui paraissaient être des juges, siégeaient devant une table couverte de grands in-folios et de parchemins. Entre le trône et la salle, il y avait un billot.

« Le roi et les siens n'entendirent d'abord qu'un murmure confus; puis le plus âgé des juges se leva et frappa

trois fois sur un in-folio ouvert devant lui. Il se fit un profond silence. Quelques jeunes gens de bonne mine, habillés richement, et les mains liées derrière le dos, entrèrent alors dans la salle. Ils marchaient la tête haute, et, derrière eux, un homme robuste tenait le bout des cordes. Celui qui marchait le premier s'arrêta devant le billot : et, en même temps, le cadavre parut trembler d'un mouvement convulsif ; un sang frais et vermeil coula des blessures. Le jeune homme s'agenouilla, tendit la tête : la hache brilla dans l'air, et retomba aussitôt avec bruit. Un ruisseau de sang jaillit jusque sur l'estrade, et la tête, bondissant plusieurs fois, roula jusqu'aux pieds de Charles, qu'elle teignit de sang.

« Jusqu'à ce moment, la surprise l'avait rendu muet ; mais, à ce spectacle terrible, s'adressant à la figure revêtue du manteau d'administrateur, il prononça hardiment la formule bien connue : « Si tu es de Dieu, parle ; si tu es de l'autre, laisse-nous en paix. »

« Charles roi ! ce sang ne coulera pas sous ton règne... reprit le fantôme : mais cinq règnes après. Malheur ! malheur au sang de Wasa ! »

« Alors les formes des nombreux personnages de cette assemblée commencèrent à devenir moins nettes, et ne semblaient déjà plus que des ombres colorées ; bientôt elles disparurent tout à fait ; les flambeaux fantastiques s'éteignirent, et ceux de Charles et de sa suite n'éclairèrent plus que les vieilles tapisseries... Tous furent d'accord sur la durée de l'apparition, qu'ils jugèrent avoir

été d'environ dix minutes. Tout avait disparu avec les fantômes, seulement la pantoufle de Charles conserva une tache rouge.

« Rentré dans son cabinet, le roi fit écrire la relation de ce qu'il avait vu, la fit signer par ses compagnons, et la signa lui-même. Elle existe encore, et, jusqu'à présent, personne ne s'est avisé d'élever des doutes sur son authenticité. La fin en est remarquable : « Et si ce que je viens de relater, dit le roi, n'est pas l'exacte vérité, je renonce à tout espoir d'une meilleure vie. »

« Maintenant, si l'on se rappelle la mort de Gustave III, et le jugement d'Ankarstroem, son assassin, on trouvera plus d'un rapport entre cet événement et les circonstances de cette singulière prophétie. Le jeune homme décapité en présence des états aurait désigné Ankarstroem. Le cadavre couronné serait Gustave III. L'enfant, son fils et son successeur, Gustave-Adolphe IV. Le vieillard enfin serait le duc de Sudermanie, oncle de Gustave IV, qui fut régent du royaume, puis enfin roi, après la déposition de son neveu. » (*Revue de Paris*, 1829.)

## DIXIÈME ENTRETIEN

### L'HALLUCINATION N'EXPLIQUE RIEN

La voyante de Prévorst. — Le moulin de Willington. — Homme qui se voit double. — Le chirurgien de Glasgow. — Explication par l'hallucination. — Hallucinations : spontanée, factice, diabolique ; théorie. — Eau changée en eau-de-vie. — Contre-explication.

**LE MÉDECIN.** — Je suis donc obligé d'avoir recours à mes forces de réserve : ce sont les hallucinations. Et, vous l'avouerez, elles sont propres à donner une solution sérieuse à toutes les difficultés qui hérissent le chemin du merveilleux.

**L'AVOCAT.** — Les hallucinations sont, je crois, des erreurs de nos sens, que l'intelligence partage. Admettez-vous cette définition ?

**LE MÉDECIN.** — Pleinement ; et j'en tire l'explication des phénomènes les plus surprenants qu'on ait mis jusqu'ici à la charge du magnétisme. D'après votre définition, dont je m'empare volontiers, celui qui croit voir, sur le rapport erroné de ses sens, un fantôme qui le poursuit et l'obsède est halluciné. La plus grande magicienne connue, voyez-vous, c'est l'imagination. Et par elle, amenée par l'hallucination jusqu'à l'extase, jusqu'au délire, vous

avez la clef de la magie, et vous tenez dans votre main la baguette de Circé.

Par elle tous les faits les plus étonnants se déroulent à l'envi, et révèlent aisément aux regards surpris la cause féconde qui les a engendrés.

Prenons-en au hasard un seulement de ceux que rapporte en si grand nombre le docteur allemand Kerner; et quelques autres d'origine différente :

« La maison où réside le père de mistress H..., la fameuse voyante de Prévorst, dit-il, fait partie d'une ancienne cathédrale. Depuis longtemps une suite de locataires, l'un après l'autre, y entendaient des bruits inexplicables. C'étaient des coups frappés sur les murailles et sur le fût des tonneaux de la cave; c'était une série de notes musicales; ou bien une pluie, une grêle de gravier venait battre le sol, et de temps à autre on rencontrait dans l'intérieur le spectre ambulante d'une femme.

« Dans la chambre de ce malheureux père, l'oreille était fréquemment surprise par le bruit de personnes allant et venant; d'autres fois elle était agacée par je ne sais quel tintement de verres.... Molesté par un animal inconnu qui venait sans façon s'asseoir sur ses épaules, ou s'accroupir sur son pied, le pauvre homme, le père de la voyante, cette fille qui naturellement était un ange de douceur et de bonté, finit par désertir cette chambre maudite. Mais, jour et nuit, l'escalier retentissait d'un bruit de pas marqués par des êtres invisibles; les coups pleuvaient sur la muraille et fatiguaient la cave. Vous ar-

rivait-il de sortir, vous vous disiez en interrogeant les sons : oh ! les coups partent à coup sûr de l'intérieur ! et, si vous rentriez, c'était pour jurer vos grands dieux qu'ils ne pouvaient provenir que du dehors. Avec quelque surcroît de précautions, avec quelque art que la défiance et la peur s'ingéniassent à clôturer la porte de la cuisine, eût-on poussé la prévision jusqu'à la lier avec des cordes, le lendemain matin elle se trouvait ouverte. On se précipitait, afin de surprendre son moteur, aussitôt qu'on l'entendait se fermer ou s'ouvrir, mais tout empressement restait inutile ; l'œil, au milieu de ces évolutions, ne pouvait saisir aucun agent visible. Quelqu'un cependant fendait du bois dans la maison ; quelqu'un frappait sur les différentes pièces de la vaisselle ; quelqu'un faisait petiller et craquer les fagots, qui semblaient s'embraser sur l'âtre du four et le préparer à ses fonctions ; mais, si vivement qu'on se hâtât pour faire usage de ses yeux, ce quelqu'un n'était plus personne :

« En un mot, ces bruits n'affectaient point uniquement l'oreille des habitants de la maison, mais les gens du dehors s'arrêtaient, étonnés de les entendre ; et, pour surcroît de merveilleux, dans l'intérieur, à tout bout de champ, le premier venu se heurtait à la femme-fantôme. »

Une épisode du moulin de Willington :

« Deux jeunes filles ignoraient que cette fatale habitation fût hantée par les Esprits ; elles venaient donc paisiblement de s'y établir... Mais, de prime abord, elles furent surprises par des bruits qui leur donnèrent lieu de

croire à une invasion de malfaiteurs. Bientôt cependant elles se rassurèrent, après avoir constaté par leurs recherches que nul vivant n'avait ouvert ou forcé les clôtures. Et ce fut là leur première journée.

« Une autre fois et de nuit, leur lit, violemment agité, leur interdit le sommeil. Leurs rideaux furent secoués, puis soudainement relevés comme avec une corde ; et, la nuit d'après, ces rideaux ayant été retirés, la chambre, éclairée par une faible lueur, leur permit de discerner une substance vaporeuse et de couleur grise tirant sur le bleu, qui parut sortir de la muraille, vers le côté de la tête du lit. Cette vapeur, traversant le bois de leur couche et se montrant sous forme humaine, s'arrêta, se pencha sur elles. On frissonnerait à moins. Que leur voulait-elle donc ? C'était une femme dont le corps entraînait dans les appartements et en sortait portes closes ; et le visage de cette femme était sans yeux ! Elles le virent, et le virent distinctement.

« D'autres fois, il est vrai, le spectre visiteur apparaissait avec la configuration d'un homme ; mais encore cet homme se présentait invariablement sans tête. A plusieurs reprises on avait clairement vu ce fantôme, imprégné de lumière, comme suspendu et semblant faire une pause au-dessus du puits de la maison.

« Cependant ces apparitions étranges et les molestations qui les accompagnaient avaient cours depuis fort longtemps déjà, mais d'une manière intermittente, et quelquefois d'assez longs intervalles les séparaient.

« Guidé par les anciennes chroniques du voisinage, le propriétaire de la maison, M. Procter, se mit sur la voie des enquêtes et finit par découvrir un vieux registre. Il était consigné sur les pages de cet intéressant volume que, deux cents ans auparavant, les mêmes phénomènes avaient répandu la même épouvante dans une vieille maison, construite sur le même emplacement que le moulin. » (*The night side of nature.*)

Voici un fait d'une autre nature :

« Un personnage, à qui sa position imposait le devoir de donner l'exemple de solides vertus, menait une vie tant soit peu mondaine et dissipée, et chaque jour son âme allait s'éloignant de Dieu.

« Un soir, rentrant à son heure accoutumée, il se dirige vers son escalier, et, jetant les yeux du côté de sa chambre à coucher, il tressaille de surprise en y apercevant la lumière de plusieurs flambeaux. D'une voix mécontente il appelle son domestique, et lui reproche son imprudence. — Jamais on ne vous convaincra, n'est-ce pas, qu'il est possible que le feu prenne à ma maison ? Eh bien, puisque vous y tenez, c'est bon ; continuez, et n'oubliez plus dorénavant d'allumer, comme ce soir, en mon absence. — En votre absence, monsieur ! mais que veut dire monsieur ? Monsieur n'est-il point rentré devant moi tout à l'heure ? Monsieur n'est-il pas, il n'y a qu'un instant, rentré dans sa chambre ? Ne l'y ai-je pas suivi pour allumer ? Ne lui ai-je point parlé ? et, ne pouvant obtenir un mot de réponse, ne suis-je point redescendu tout

étonné? Monsieur sans doute est préoccupé; je pense qu'il oublie...

« Mon personnage, cependant, sent s'échapper le peu de patience dont il dispose. D'une main vive, il ouvre sa porte, et, d'eux-mêmes, ses yeux vont droit à son fauteuil. O surprise nouvelle ! quelqu'un l'occupe, et c'est lui ! Il se voit, il se contemple ; il reconnaît de la manière la plus distincte un autre lui-même, gravement assis à sa place. Que dire et que faire?..... Cependant le taciturne fantôme, dont la physionomie, le costume et l'allure, ont trompé le domestique, qui l'a pris pour son maître, le taciturne fantôme se lève, passe à côté de lui d'un front morne et sévère, franchit lentement le seuil de la porte et disparaît.

« Tout tremblant, notre personnage se tient pour averti. — C'en est fait, se dit-il, je vais mourir!... — Mais il ne mourut point. Tout au contraire, la vie lui revint à l'âme ; il se rapprocha de Dieu. » (*The night side of nature; or Ghosts and ghosts seers.*)

Encore un exemple de ce prodigieux dédoublement de personnes, dont le même auteur anglais de l'ouvrage : *The night side of nature*, garantit la parfaite authenticité.

« Un aide-chirurgien de Glasgow avait entretenu de coupables liaisons avec une jeune servante, et la pauvre fille vint tout à coup à disparaître. Mais le vent n'était point au soupçon : personne ne conçut l'idée d'un crime ; il n'y eut donc à rechercher aucun criminel. On supposa que la pauvre était allée cacher son malheur dans le

lointain favorable de quelque retraite : aucun magistrat n'eût à froncer le sourcil.

« Il est bon de dire que près de quatre-vingts années se sont écoulées depuis l'époque où nous nous plaçons. Cette observation me dispense d'expliquer que la ville de Glasgow ne ressemble plus guère aujourd'hui à ce qu'elle était alors. Le jour du sabbat, — on entend par là le dimanche, — s'y faisait observer, en ce bon vieux temps du protestantisme, avec une rigueur vraiment puritaine. Mal en eût pris, par exemple, aux gens de cette génération, de se laisser voir dans les promenades ou dans les rues, à l'heure du service divin ! Des inspecteurs spéciaux promenaient dans les rues leurs yeux d'Argus ; et, dès qu'un délinquant osait enfreindre la règle pieuse, son nom venait grossir une liste fatale.

« A l'une des extrémités de la ville se déroule une vaste et silencieuse prairie, aboutissant à la berge septentrionale de la rivière : c'est la promenade favorite des rêveurs. On la nomme la pelouse, *the green*.

« Or, par une belle matinée de dimanche, les surveillants de la piété publique, après avoir traversé toute la ville, et poussé leur reconnaissance jusqu'à la limite la plus basse de la pelouse, fermée par un mur à cet endroit, y aperçurent un jeune homme tristement étendu sur l'herbe tendre. C'était l'aide-chirurgien de notre connaissance, et qui leur était parfaitement connu. — Comment, monsieur, mais vous n'ignorez point à quel jour nous en sommes de la semaine, et vous vous exemptez d'aller avec

les saints prier Dieu dans son temple ? Libre à vous, monsieur, libre à vous, mais votre nom doit figurer sur notre liste. — Et le nom d'y prendre place.

« Cependant le jeune homme se garda de proférer un seul mot d'excuse. — Je suis un grand misérable, dit-il en se levant; tenez, là-bas, regardez au fond de l'eau !...

« Traversant aussitôt un tourniquet, qui divisait le mur en deux parties, il atteignit un sentier qui serpente le long de la rivière, et se dirigea vers la route de Rutherglen.

« Les inspecteurs le virent passer de l'autre côté de ce tourniquet; mais, ne comprenant point encore le sens de ses paroles, ils s'acheminèrent vers le bord de l'eau.

« Le cadavre d'une femme y frappa leur vue; et ce ne fut point sans quelque difficulté qu'ils parvinrent à le ramener sur la rive. Quelques personnes accoururent cependant à leur aide; et, portant la morte à bras, on la reconduisit en ville.

« Il était comme une heure après midi. Et, au moment où ce groupe allait traverser les rues, la route leur fut barrée par la foule des fidèles qui descendaient les marches de l'un des principaux temples. Les inspecteurs s'arrêtèrent un moment, afin de livrer passage à ce torrent; mais, en levant les yeux, que virent-ils !

« Ils virent l'aide-chirurgien lui-même, celui qu'ils venaient de voir ailleurs. Ils l'aperçurent environné de la foule, et franchissant avec elle le seuil du lieu sacré, pour en sortir. Le jeune homme se garda bien d'approcher d'eux.

« Cependant un ordre d'enquête ayant réveillé tous les

souvenirs, au sujet de la femme noyée, elle fut promptement reconnue pour être la jeune servante dont la disparition n'avait inquiété personne.

« Elle était grosse, et un instrument de chirurgie, encore embarrassé dans ses vêtements, avait servi à lui porter le coup mortel.

« Les liaisons coupables du jeune homme revenant de toutes parts à l'esprit, les soupçons se formèrent d'eux-mêmes et grossirent. En outre, la parole des inspecteurs ne tarda guère à prêter aux mauvaises dispositions du public le point d'appui le plus formidable : car ils se firent un devoir de rapporter leur rencontre, en plein jour, avec le jeune chirurgien, qui leur était parfaitement connu ; ils répétèrent la douloureuse accusation qu'il avait portée contre lui-même. Le malheureux fut donc arrêté et mis en jugement.

« Cependant, de quelque poids accablant que fussent les préventions, soutenues de l'opinion de la ville entière, l'impartiale sentence du jury le renvoya sain et sauf. Et c'est ici que commença le merveilleux, l'incompréhensible.

« Écoutons bien ; l'enquête venait de démontrer, par de victorieux témoignages, qu'au moment où les inspecteurs conversaient avec l'aide-chirurgien, sur la pelouse, il était présent ailleurs. Des preuves, de telle nature qu'elles dissipèrent la possibilité du doute, constataient que, depuis le commencement du service religieux jusqu'à la fin, l'accusé n'avait cessé de figurer,

à la vue de l'assemblée tout entière, au beau milieu du temple.

« Il fut donc acquitté, je le répète ; mais l'énigme de sa double présence resta sans solution, et fut une cause d'émerveillement universel. Glasgow ne se l'est point expliquée. »

L'AVOCAT. — Veuillez donc bien expliquer, au moyen de l'hallucination, soit ces derniers faits que vous apportez vous-même en confirmation de votre sentiment, soit ceux que nous ont fournis les prétendus procédés de haute magie de M. du Potet.

LE MÉDECIN. — Ceux-ci d'abord. Le magnétisme, du moins dans le début, s'entoure de certains apprêts, d'un matériel singulier, de moyens, avouez-le, qui paraissent plus ou moins cabalistiques, et toujours propres à frapper vivement l'imagination. Ajoutez que la clientèle d'un magnétiseur ne peut guère commencer par se composer sinon de cerveaux faibles, quelquefois détraqués, et qui ont une ardente foi au surnaturel. Quoi de plus capable de faire une profonde impression sur de telles natures que la vue même de l'opérateur, de ses passes, de ses lignes fantastiques ? Tout cela se grave dans le cerveau qui, insensible dès lors au monde extérieur, reste uniquement attentif aux scènes qui l'ont saisi ; et tout a disparu déjà à la vue réelle de son œil, qu'il le voit encore d'une vue presque aussi intense : comme, après avoir fixé notre regard sur le soleil, nous avons beau nous en détourner, nous emportons son image éblouissante jusqu'au sein

de l'obscurité. Les moindres signes maintenant qui le frappent, chaque mouvement autour de lui, toutes les démarches, se transforment en fantômes, moitié réalité, moitié rêve. La personne même du magnétiseur, avec ses différents maintiens, modifiés encore par la bizarrerie des songes, fait le fond du tableau, accomplit le rôle principal de ce drame imaginaire, et se mêle à tout ce que rappellent au patient sa mémoire en démençe et le trouble de ses impressions. Les lignes blanches ou noires, les cercles tracés autour de lui, se décomposent dans son imagination, et parviennent à former des chars, des chevaux, des armées, des fêtes tumultueuses et des danses infernales, qui tournent à ses yeux comme le sang agité sous son front brûlant. Terreurs réelles d'objets qui n'existent point, et qui peuvent aller, comme on le disait, jusqu'à donner la mort.

LE THÉOLOGIEN. — En effet, cette explication est des meilleures qu'on puisse apporter, et trouve raison à tout ce qui est raisonnable, en restant dans les limites du naturel. Aussi admettons-nous les hallucinations spontanées, mais dans une proportion bien autrement restreinte qu'on ne paraît le supposer. Nous sommes loin également de rejeter toutes les hallucinations factices sous l'empire de la fascination et du merveilleux; mais elles ne se produisent que dans des cas extraordinairement rares, et plutôt par surprise qu'en suivant une loi constante et par des moyens prescrits d'avance. Il est donc, on l'avoue, des hallucinations spontanées, il en est de factices.

Et voici, je crois, comment on peut vous montrer tout le déploiement et les évolutions du phénomène.

Ne mettons, si vous le voulez bien, pour plus de simplicité, entre l'âme et les objets extérieurs, qu'une fibre de transmission, le canal des images qui lui sont envoyées par la réalité objective, et tâchons de comprendre l'hallucination dans son état le plus rudimentaire, c'est-à-dire : l'âme qui voit, le conducteur de la lumière, et le soleil qui lance ses rayons. Le soleil, sur lequel on fixe un regard ardent, vigoureux, frappe l'œil, agite avec violence la fibre de transmission, qui, agitée, produit par là dans l'âme le phénomène de la vision, peu importe la manière ! Mais, vivement ébranlée, la fibre, comme une corde sonore qui continue ses vibrations longtemps après que les doigts l'ont pincée, conserve un certain tremblement qui impressionne l'âme dans le même sens que faisait l'objet qui n'agit plus. Toute hallucination est là dans son germe.

Et, pour l'explication des phénomènes les plus complexes, il n'y manque qu'un élément, c'est la part active que l'âme peut y prendre. Nous avons vu son action passive par laquelle, sans objet réel, elle éprouve la sensation de la vue par le seul tressaillement de la fibre visuelle. Sa part active consiste en ce que, terminant la fibre visuelle à l'une de ses extrémités, comme à l'autre l'œil la commence, elle peut rendre à la fibre la commotion qu'elle en reçoit, la fibre agitée réagit sur l'âme qui en est impressionnée, quoique moins vivement, cela se con-

çoit, que si la commotion venait de l'extérieur, et nous avons ainsi le phénomène de l'imagination, qui est une vue sans objet. De là, veuillez y faire attention, sous le coup d'une commotion extra-normale, d'une maladie nerveuse, dans un bouleversement, par une intoxication, l'ivresse, un choc, de là, disons-nous, l'hallucination plus vive et plus entière. Prenons là-dessus les passes, les lignes et les autres rites du magnétiseur. Comme vous l'avez dit, monsieur le docteur, la fibre visuelle a été profondément ébranlée par ce spectacle : l'ébranlement continue par la force même de la commotion, l'âme agitée réagit physiquement, puis dans ce trouble, dans ce sommeil orageux, elle évoque le souvenir de ses sensations comme un panorama désordonné qui passe sous ses yeux, prête à chaque fantôme des formes monstrueuses, et subit des accidents inattendus. Est-ce là ce que vous entendez par les hallucinations ?

LE MÉDECIN. — Complètement, monsieur l'abbé ; vous abondez dans mon sens. Votre solution de ce grand problème me paraît satisfaisante autant que simple et naturelle. Les faits que j'ai cités eux-mêmes en reçoivent un jour favorable et se prêtent le plus aisément à votre manière de voir.

Ainsi, pour ce qui est des faits cités par Kerner, le malheureux père de la voyante de Prévorst n'était malheureux que de sa nature impressionnable, de son imagination vive, de son excès de crédulité, et des récits que lui avaient faits à l'envi les commères du voisinage ; au

point qu'il n'a vu ni entendu, et que rien ne s'est passé dans son habitation que d'après le programme tracé d'avance par ces récits fabuleux et par la chronique des longues veillées d'hiver.

Il en est de même des deux pauvres filles du moulin de Willington. Et je proteste qu'avant d'avoir trouvé au fond de leur imagination la femme sans yeux au visage, et l'homme sans tête sur les épaules, issant d'une muraille sans ouverture, dans leur forme vaporeuse, elles en avaient lu la description détaillée dans les revues contemporaines d'alors.

Quant au personnage qui, en entrant dans sa chambre à coucher, se trouve lui-même déjà tout entré et absorbé dans ses méditations, entre les bras d'un fauteuil, sans aucun doute il avait été vivement frappé de la croyance populaire que de se voir double c'est signe de mort ; il crut se voir gravement assis entre ses deux bougies allumées, et il s'écria : C'en est fait, je vais mourir.

Le barbier de Glasgow ne mérite pas même les frais de l'hallucination. Poursuivi par le souvenir de son crime et le remords, il se transporte instinctivement sur le théâtre de son forfait. Les inspecteurs viennent, il se croit poursuivi et se dénonce. Et pendant ce temps-là, les ardents puritains, ses confrères, étaient si attentifs au prêche du ministre, qu'ils ont cru le jeune pharmacien parmi eux, et ont eu le bon goût de le soutenir en justice.

LE THÉOLOGIEN. — C'est leste, mais peu concluant.

**LE MÉDECIN.** — Vous vous êtes pourtant rangé à ma théorie.

**LE THÉOLOGIEEN.** — Oui, avec trois réserves, dont j'ai déjà indiqué deux, à savoir : les hallucinations spontanées, mais réduites à une échelle infiniment moins étendue que celle des faits qui nous occupent : les hallucinations factices, mais restreintes à des cas extraordinaires qu'on ne saurait ranger sous des lois constantes ni en faire un art, et les hallucinations surhumaines dont je n'ai rien dit.

Car, ne croyez pas, monsieur le docteur, avoir suffisamment répondu à l'une ni à l'autre des deux catégories de phénomènes que vous vous êtes chargé d'inonder de lumière. Vous en seriez quitte à bon marché vraiment, s'il suffisait de dire : hallucination ! Mais l'hallucination ne saurait me suggérer la moindre explication de l'eau-de-vie, ni de l'empoisonnement, ni des prophéties, ni des lignes de craie ou de charbon, ni du don des langues de M. du Potet, ni des effets non moins prodigieux qu'a obtenus M. Rostan lui-même. Avec la meilleure volonté du monde, il est bien rare, mon ami, que l'imagination, tant frappée soit-elle, empoisonne un mortel, et que l'eau de la fontaine parvienne à l'enivrer, surtout quand ce malheureux ne soupçonne nullement la mauvaise plaisanterie qu'on lui prépare, et ne s' imagine pas plus boire du poison que du vin d'Alicante.

Expliquez-moi ceci par l'imagination :

Moi du Potet, je veux, par un ordre mental, que l'eau

pure contenue dans ce verre devienne de l'eau-de-vie ; je le présente à qui que soit sans l'en prévenir, et ce premier venu trouve précisément que c'est du Cognac, quand rien ne peut le laisser conjecturer que j'aie voulu faire ce miracle. Il y a plus, il s'enivre. Je veux que cette eau innocente soit changée en un violent poison : on le boit, et l'on meurt. Mais voilà une imagination plus sorcière que le magicien lui-même, à qui elle enlève la baguette de Circé, — comme vous le disiez fort bien, — pour deviner sa volonté secrète, et y conformer la sienne au point de vouloir bien s'empoisonner, par pure condescendance, en buvant un simple verre d'eau. Je trace une ligne à la craie, seulement à la craie ou au charbon, et je suis sûr, sans en avoir aucunement averti votre imagination, qu'elle aura des visions terribles, et tellement épouvantables que vous pourrez en mourir. Et moi-même, qui sais bien que la craie n'est que de la craie, et le charbon du charbon, moi-même je me laisse saisir par la craie et dominer par le charbon, au point que l'un et l'autre me renversent avec la force d'un ouragan. Je fais une évocation ou une invocation par la pensée, et j'inocule à votre âme une langue que je ne sais pas, et votre âme incontinent me répond en une langue que nous ignorons également tous deux. Voilà qui est plus fort, il faut l'avouer, que les pâtés chauds, venant, à la façon des tulipes, dans le jardin de notre ami Adolphe, et aussi bien qu'eux l'effet de l'hallucination.

Vous vous jouez des embarras, et les citations que vous

avez extraites — après choix — dans le sens de votre théorie, semblent, jusqu'à un certain point, vous donner raison. Mais, à y regarder de plus près, votre doctrine est boiteuse et incapable d'atteindre tous les faits. Ainsi l'infortuné père de la voyante de Prévorst entend des bruits agaçants qui le molestent des années entières : voilà un halluciné, c'est possible ; mais dix mille personnes, tous ceux qui passent là, et qui le veut, les entendent aussi bien que lui : c'est trop, et c'est impossible <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> C'est ce qu'on appelle *hallucination collective*. M. de Caudenberg est loin d'être de notre bord dans la question des Esprits ; toutefois voici comment il s'exprime dans son ouvrage sur le *Monde spirituel* :

« Non-seulement je suis loin d'admettre les hallucinations collectives, mais je les nie formellement, hors dans un seul cas, celui où plusieurs personnes, excitées par un appareil inaccoutumé, par des préparations ou des cérémonies préalables qui frappent l'imagination, sont d'ailleurs toutes prévenues de ce qu'elles doivent voir. (Et encore !) Mais il est contre toutes les règles de la vraisemblance que dix ou vingt individus aperçoivent à la fois un objet qui n'existe pas, ou entendent un même son qui n'a pas retenti, quand d'ailleurs cette manifestation est absolument inattendue pour eux. Il est contraire à toutes les notions de la probabilité et du jugement qu'un nombre plus ou moins grand de personnes, jouissant du plein exercice de leurs facultés, se trompent toutes instantanément et d'une manière identique sur un fait de cette nature.

« J'ignorais, pour ma part, complètement ce fait singulier que rapporte M. de Gasparin (à savoir que, en Suède, les hallucinations de la vue sont perpétuelles ; il n'y a pas de jour où l'on ne voie des fantômes qui hantent certaines maisons, des revenants qui visitent les vivants et qui s'entretiennent avec eux : on les voit si bien, qu'il n'y a pas à en douter). Je le prends tel qu'il est présenté, et je me demande ensuite s'il a pu croire qu'il suffisait d'énoncer ce fait

Il en est de même pour les filles du moulin de Willington. L'une d'elles verrait la femme de gaz bleu sans yeux et l'homme de vapeur grise sans tête ; c'est une hallucination ; mais elles sont deux à contempler les mêmes prodiges dans les mêmes détails et les mêmes conjonctures ; deux hallucinations simultanées, et d'accord, sans entente, sur des objets de pure imagination ; c'est bien difficile. Mais d'avance elles n'avaient été prévenues de rien ; rien ne les avait prédisposées : c'est impossible. Mais, deux cents ans plus tôt, les mêmes hallucinations avaient déjà produit les mêmes merveilles : c'est plus de deux cents fois incroyable.

Le personnage au fauteuil se voit lui-même : c'est une hallucination ; mais son serviteur le voit avant lui, le voit aussi bien que lui, voit en même temps la réalité et le fantôme ; l'hallucination n'est plus possible.

Quant au garçon chirurgien de Glasgow, si le tribunal a pu baser un jugement sur le témoignage de toute l'assemblée qui a vu le jeune homme assister au prêche, nous pouvons bien accepter la valeur du même témoignage. — Oui, mais les inspecteurs n'ont vu qu'une ombre dans la prairie ! — Chose singulière qu'un objet purement imaginaire, leur ayant adressé une parole imaginaire, leur

pour être en droit d'en conclure qu'il y a en Suède des *hallucinations collectives perpétuelles*. Je ne crois pas à un peuple d'hallucinés, et, je le répète, ce n'est pas en rejetant le surnaturel à priori qu'on arrivera jamais à prouver quelque chose contre son existence. »

ait néanmoins révélé un crime réel, et découvert, sur une indication précise, le corps du délit, la plus sûre pièce de conviction, le cadavre même de la personne assassinée.

Le caractère donc le plus extranaturel de l'hallucination est celui-ci : Par elle, connaître l'*inconnu*, l'*inconnaissable*, et le connaître si réellement, qu'on ne se trompe ordinairement pas. Exemple : on veut me montrer un ange ; c'est peu aisé ; mais passons. Mon âme, par le fait de l'hallucination, a l'extrême complaisance de vouloir bien se frapper au point de voir un ange en chair et en os ; elle le voit, elle croit tellement le voir, qu'elle le voit. La vision n'est que subjective, à la vérité, comme disent les philosophes, et sans objet réel, c'est-à-dire vue d'un ange sans qu'il y ait l'ombre d'un ange ; mais enfin le phénomène de la vision se produit, elle le voit ; c'est rare, mais passons. Voici que cet ange, qui n'en est pas un, voici que ce qui n'est rien qu'un jeu de l'imagination prédit l'avenir dans tous ses détails ; et cet avenir, éloigné de temps, éloigné d'espace, répond, lettre pour lettre, à la prédiction par la réalité ! Je crois voir un ange que je ne vois pas ; cet ange, que je crois entendre parler et qui ne parle pas, me dit que dans dix jours telle personne mourra en telles circonstances ; et ce que j'ai cru entendre, quoiqu'on ne me l'ait pas réellement dit, arrive ponctuellement ! Avouez qu'il existe ici une intelligence qui n'est ni celle du magnétiseur ni celle du magnétisé, une intelligence qui connaît l'hébreu

que nous ignorons, lit dans le passé, voit dans le lointain, et emprunte, dans le présent, aux germes de l'avenir, la connaissance d'une grande partie de ses ramifications.

L'AVOCAT. — Il y a là le doigt de qui n'est pas l'homme.

LE THÉOLOGIEEN. — Nous vous avons posé, docteur, un double problème, dont voici l'essence : chercher le moyen de faire parler grec celui qui sait à peine le gascon, et le moyen de faire lire dans l'avenir celui qui sait à peine épeler dans le présent. Et vous vous êtes écrié : Hallucination ! Nous nous sommes bornés à répondre : L'hallucination sait-elle le grec, et serait-elle sorcière ?

Donc, non plus que le magnétisme, l'*hallucination* ne saurait être donnée pour causes aux faits prodigieux dont nous avons entendu l'étonnant récit.

## ONZIÈME ENTRETEN

### LE DÉMON EST L'ÂME DE LA MAGIE

Électricité. — Fille électrique du *Constitutionnel*. — Électricité, masque du démon. — Drame de Cideville : scènes extravagantes ; un sorcier, enquête, jugement, condamnation. — Discussion des faits. — Exemple de dédoublement. — Corps fluïdique. — Explication.

**LE PHILOSOPHE.** — Un docteur, non moins qu'un philosophe, peut être à bout de réponses, mon cher abbé, sans que, pour autant, l'on reste pleinement satisfait. D'où vient que, dans une multitude d'expériences, dont vous tenez pour surnaturels les principaux agents, nous voyons se glisser presque invariablement l'électricité, qui y joue un rôle incontestable, comme d'attirer ou de repousser certains objets, d'après ses habitudes et ses lois bien connues ?

**LE THÉOLOGIEEN.** — L'électricité peut y trouver place ou non, sans le moins du monde infirmer nos conclusions, quel que soit le système qu'on embrasse. Les uns disent que le fluide électrique est le véhicule de l'action diabolique ; les autres jugent plus expédient d'en nier l'existence, puisqu'ils n'en voient pas l'utilité ; et d'autres croiraient aisément que, sans en avoir besoin, l'esprit du mal

s'en accommode volontiers, ou bien en imite l'action, pour nous mieux tromper, en lui laissant la responsabilité de ses œuvres.

LE PHILOSOPHE. — Laissez-moi vous en citer un exemple célèbre et choisi entre mille autres semblables. J'en emprunte le récit au *Constitutionnel* du 5 mars 1849 :

« Il paraît, dit-il, que la population de la commune de Guillonville, canton d'Orgères, est tout en émoi depuis quelques semaines, par suite des prétendus miracles d'une jeune fille électrique. Cette fille, âgée de quatorze ans, domestique de ferme, d'une intelligence bornée, serait douée d'une force d'attraction très-extraordinaire à l'endroit des meubles ou autres objets qui l'entourent. La première fois qu'on a reconnu les effets de cette singulière faculté, la petite paysanne était en train de bercer un des enfants de ses maîtres : tout à coup les deux portes d'une armoire fermée à clef s'ouvrent toutes seules, et le linge qu'elle contenait est jeté à travers la chambre, comme lancé par une main invisible. Au même instant une pelisse, qu'on avait posée sur un lit voisin, enveloppe le berceau, et se fixe sur elle assez fortement pour qu'on ait de la peine à l'enlever.

« A partir de ce jour, les preuves de cette puissance attractive allèrent se multipliant d'une façon merveilleuse, au grand dommage de l'électrique servante : tantôt, en effet, c'est un collier de cheval qui vient se placer sur ses épaules, tantôt des corbeilles de pain qui lui tombent sur la tête, tantôt encore un sac vide qui la

coiffe et la recouvre en entier, et cette tunique de Nessus d'un nouveau genre se colle à son corps sans qu'on puisse la lui arracher. Est-elle dans une chambre, les meubles de danser et de changer de place, ainsi que dans un conte fantastique d'Hoffmann; d'autres fois un peloton de fil va se loger dans son dos, et toutes sortes d'objets, bouts de chandelle, morceaux de viande et boucles d'oreilles de sa maîtresse, se retrouvent dans ses poches, et toujours, à ce qu'on raconte, par la seule influence de son pouvoir d'attraction et par la vertu de l'électro-magnétisme. Une femme de village, esprit fort de l'endroit, se présente à la ferme, hochant la tête d'un air sceptique, et disant d'un ton de défi qu'elle ne croira que ce qu'elle verra; peu de temps après, le chef de la jeune fille de se couvrir d'un plat, sans qu'on puisse deviner d'où lui vient cette coiffure inattendue.»

Telle est la prose du *Constitutionnel*. *L'Abeille*, journal de Chartres, 11 mars 1849, cite cet article et continue :

« ... De tous les faits rapportés par *le Constitutionnel*, un seul est inexact. Il n'est pas vrai de dire que le sac qui coiffait la jeune domestique se collait à son corps sans qu'on pût l'arracher; on l'a toujours enlevé avec beaucoup de facilité. Voici maintenant une lettre de notre correspondant du canton d'Orgères, datée du 28 février :

« Monsieur le Rédacteur, je ne sais si vous avez entendu parler des faits qui, depuis deux mois, se passent dans une commune des environs de ce canton, à Guillonville. Si vous voulez me permettre de les raconter, je le ferai

avec toute l'exactitude qu'exigent des faits si extraordinaires et si inexplicables pour moi. Toutes les populations du canton d'Orgères s'en préoccupent vivement, et en font le sujet continuel de leurs conversations. Voici ces faits :

« Dans le courant du mois de décembre dernier, M. Dolléans, meunier et cultivateur à Gaubert, commune de Guillonville, s'aperçut que, chaque nuit, on lui volait du foin.... Le feu fut mis à son écurie... Un de ses ouvriers, nommé V\*\*\*, fut soupçonné ; il avait été vu, dit-on, rôdant autour de la maison, le soir où le feu éclata, par une jeune domestique de la ferme, âgée de quinze ans, Adolphine Benoit. V\*\*\* fut arrêté.

« Cependant, deux jours après l'arrestation, commença une série de faits extraordinaires, qui durent encore aujourd'hui. Un beau matin, M. Dolléans trouva ouvertes toutes les portes de son étable, de son écurie, de ses granges, et de sa propre habitation ; en même temps, toutes les clefs avaient disparu. Dans la journée, il fit mettre de bons et forts cadenas à toutes les portes ; mais lorsqu'il se leva, le lendemain à cinq heures du matin, tous étaient enlevés, à l'exception de celui qui fermait la porte de la grange. M. Dolléans crut que de hardis voleurs venaient prendre, la nuit, et les clefs et les cadenas. Il s'arma de son fusil, se mit en sentinelle, non loin de sa grange, bien décidé à tirer sur le premier qu'il verrait paraître. Il resta là jusqu'aux premières lueurs du jour, vers sept heures et demie. En ce moment, il détourne un

peu la tête : le cadenas de la grange avait disparu ! Il rentre et raconte à sa femme et à ses gens ce qui vient d'arriver ; tous s'en effrayent...

« On se met à genoux pour faire la prière... A peine la jeune fille s'est-elle agenouillée, qu'elle s'écrie : « Qui donc me tire par la robe ? » Et le cadenas, disparu le matin, apparaît pendu à son dos.

« ... Dès lors, Adolphine Benoit éprouva chaque jour les choses les plus singulières. Tantôt des cordes, des chandelles, des chiffons, des corbeilles à pain, des chopines pleines d'eau, et même de vieilles charognes, se trouvaient subitement transportés sur son dos ou dans ses poches. Tantôt les ustensiles de cuisine, casseroles, poêlons, cuillères à pots... venaient s'accrocher aux cordons de sa jupe ou de son tablier. D'autres fois, entrant dans l'écurie, les harnais des chevaux sautaient sur elle et l'entortillaient de telle façon qu'un secours lui était nécessaire pour s'en délivrer. Un jour, toujours en entrant dans l'écurie, les deux colliers des chevaux vinrent se placer sur ses épaules. Adolphine en devint malade, et fut envoyée à l'hospice de Patay, où elle passa cinq jours sans ressentir aucun des effets de son obsession.

« Elle revint chez ses maîtres. A peine y eut-elle mis le pied, que tout recommença. Les mêmes faits, et quelques autres d'un genre nouveau, vinrent la tourmenter comme auparavant. Plus de vingt fois, deux planches de trois à quatre pieds de longueur, formant étagère, lui tombèrent sur le dos, à l'instant même où elle entra dans la cham-

bre. On a même vu ces deux planches, appuyées sur une seule de leurs extrémités, se tenir en équilibre, malgré les lois de la pesanteur. Souvent, soit en marchant, soit en se tenant debout devant ses maîtres, elle se trouvait tout à coup couverte d'un long sac qui l'enveloppait de la tête aux pieds. D'autres fois, le trépied et la chèvre à scier le bois allaient se placer à califourchon sur son cou. Très-souvent, des cordes, des rubans, venaient tout à coup, au milieu d'une conversation, s'enlacer autour de son cou, et lui serraient la gorge avec tant de force qu'elle en perdait la respiration... Il a été impossible de découvrir la moindre tromperie en cette jeune fille.

« ... Elle fut renvoyée, et recouvra aussitôt sa tranquillité.

« Chez M. Dolléans, tout rentra d'abord dans le calme le plus parfait, et cela dura une quinzaine de jours. Mais, le mercredi des Cendres, des événements tout aussi inexplicables jetèrent de nouveau l'effroi dans cette intéressante famille. Cette fois, ce fut le plus jeune fils de M. Dolléans, enfant de deux ou trois mois, qui en fut l'objet. Un jour, comme sa mère le tenait sur son giron, tout à coup le bonnet de l'enfant fut enlevé, et on ne sait ce qu'il devint. On lui en met un autre; bientôt celui-ci est coupé et enlevé de même, mais remplacé par une énorme cuillère à pot, qui couvre la tête de l'enfant, à la grande frayeur de sa mère. Depuis huit jours, ce pauvre enfant est tourmenté de mille façons, malgré la surveillance assidue de ses parents : à chaque instant, des us-

tensiles de cuisine se précipitent sur lui ou dans son berceau, J'ai vu moi-même les pelles, les pincettes, les réchauds, et une foule d'autres objets, s'y trouver subitement, sans qu'on pût deviner comment tout cela y était transporté. Les objets sacrés, médailles et crucifix, qu'on attachait à son cou, disparaissaient mystérieusement un moment après y avoir été placés. »

Le journal ajoute : « ... Après des exorcismes, tout le désordre a cessé. » Et il cite ensuite cette lettre :

« Monsieur, cen'est pas M. le curé de Guillonville qui s'est chargé de faire les exorcismes pour détruire l'obsession de ces deux personnes, c'est moi, curé de Cormainville, son voisin. Voici ce que j'ai fait : Sans soupçonner ni attaquer personne, après m'être bien assuré, par moi-même, que les faits étaient réels, j'ai conduit des témoins, en nombre suffisant et très-dignes de foi, à nos supérieurs ecclésiastiques de Chartres qui, bien convaincus de la vérité des faits, et sans être nullement étonnés, m'ont excité à faire les exorcismes, et c'est ce que j'ai fait, suivant en tous points ce qui est marqué dans le Rituel, et, le jour même, l'obsession a disparu entièrement, à la grande joie des pauvres fermiers, qui desséchaient de chagrin et de peine. Tout ce qu'il y avait dans le journal *l'Abeille* était parfaitement vrai, et mille autres faits de ce genre. »

« Signé : LEFRANC, desservant de Cormainville.

Il semble donc, monsieur l'abbé, que, dans cet exemple, comme dans mille autres, tous les êtres inanimés qui convergent vers cette pauvre fille, ne font que suivre les lois de l'attraction, déterminée par la présence du fluide magnétique. Et, s'il en est ainsi — j'aime peu les moyens termes — je serais tenté d'attribuer cette série de phénomènes à la mystérieuse puissance de l'électricité.

LE THÉOLOGIEN. — Je vous l'ai dit : l'électricité peut y trouver sa place ou non. Quoi qu'il en soit, c'est une singulière électricité que celle qui attire spécialement les colliers de cheval, et les place sur les épaules d'une jeune fille, qui attire les sacs vides et a l'adresse de l'en coiffer et de l'en recouvrir en entier, qui attire les bouts de chandelles, les pendants d'oreilles, et les vieux chiffons pour les déposer dans sa poche plutôt que partout ailleurs ; qui attire tout, mais recule et s'enfuit devant les exorcismes du Rituel.

L'électricité, si elle y met la main, n'est donc pas seule, et ne sert, au vrai, que d'instrument, ou de prétexte, à plus fort qu'elle. Le plus fort, vous le connaissez.

Qu'elle soit un instrument aux mains du démon, je ne le crois pas ; et je me défie de cet intermédiaire, pour lequel M. de Mirville professe une inclination toute particulière. Saint Thomas enseigne que les anges, bons ou mauvais, agissent, par destination et par nature, immédiatement sur la matière ; ils se passent donc aisément d'un instrument qu'on doit, pour l'utilité de la cause, regarder comme mixte. Un instrument mixte entre l'esprit et la

matière! Mais est-il une notion mixte entre ces deux notions? Et croit-on moins matériel qu'une pierre un fluide qui n'est pas esprit, ou moins spirituel qu'une âme un fluide qui n'est pas corporel? Un instrument! mais si un Esprit, contrairement à la doctrine de saint Thomas et aux données de la foi, ne peut pas me saisir de sa main par la main, comment de sa main saisira-t-il, pour instrument, un fluide? A moins qu'on ne dise qu'il y est uni comme la forme à la matière, comme une âme à son corps : mais l'ange, substance personnelle et complète terminée à elle-même, ne peut devenir l'acte ni la forme d'un corps.

Le démon n'a donc pas besoin d'un fluide pour instrument ou médiateur plastique. En a-t-il besoin pour prétexte, afin de donner à ce fluide, le cas échéant, la responsabilité de ses œuvres? Non, car il lui suffit alors d'en imiter grossièrement les effets, et de se soumettre de loin en loin à ses lois, comme il affecte de le faire dans la plupart des expériences dont j'ai pu connaître le détail.

Encore une fois, je crains qu'on ne soit un peu osé sur cette matière, malgré la réserve qu'on y apporte; je trouve le terrain glissant, et j'hésiterais à y mettre le pied.

LE PHILOSOPHE. — N'avez-vous pas en réserve des faits nouveaux propres à confirmer votre doctrine?

LE THÉOLOGIEN. — Ils vous paraîtront moins incroyables, après ce que vous venez d'entendre; mais, tout incroyables qu'ils puissent rester encore à votre raison, ils sont

aussi certains qu'incompréhensibles, et de plus juridiquement prouvés : il s'agit d'un drame étonnant qui s'est passé au presbytère de Cideville.

C'est un sortilège, messieurs.

L'AVOCAT. — Alors il est une précaution à prendre, c'est de retarder nos montres de huit siècles ; car nous voilà en plein moyen âge.

LE THÉOLOGIEN. — Et un sortilège suppose un sorcier, doué d'une puissance diabolique, qu'il exerce contre une malheureuse victime. Et cela s'est passé en France, dans notre siècle, il y a quelques années à peine. Écoutez le récit de M. de Mirville, témoin juridique en cette affaire :

« Deux enfants sont élevés au presbytère de Cideville : l'un a douze ans, l'autre quatorze ; tous deux se destinent au sacerdoce ; tous deux sont fils d'instituteurs honnêtes, religieux, considérés dans le pays, et paraissent avoir hérité de toutes les bonnes qualités de leurs parents ; tous deux enfin sont une consolation, et peut-être une cause d'aisance pour le curé qui prend soin de les élever, les chérit et se promet bien de les garder le plus longtemps qu'il pourra.

« ... On voit à une vente publique le berger Thorel s'approcher du plus jeune des enfants, qui du reste ne le connaît pas le moins du monde, et, peu d'heures après, les événements commencent.

« Voici maintenant ce qui résulte des dépositions de vingt témoins assignés, interprètes fidèles de beaucoup

d'autres non convoqués, et qui n'eussent pas été moins explicites.

« Tout aussitôt après la rentrée de cet enfant, une espèce de trombe, ou bourrasque violente, vient s'abattre sur le malheureux presbytère ; puis, à la suite de cette bourrasque, des coups semblables à des coups de marteau ne cessent de se faire entendre dans toutes les parties de la maison, sur les planchers, sur les plafonds, sur les lambris. Tantôt ces coups sont faibles, brefs et saccadés, tantôt ils sont d'une force à ébranler la maison, qui paraît vouloir tomber en démence, comme nous entendons le berger le prophétiser en un moment de franchise. Ces coups prennent même une telle extension, qu'on peut les entendre à deux kilomètres de distance, et une grande partie des habitants de Cideville, 150 personnes, a-t-on dit, se rendent au presbytère, l'entourent pendant de longues heures, et l'explorent en tous sens sans pouvoir en découvrir la cause.... Pendant que tous ces bruits mystérieux poursuivent leur incessant concert, ou reproduisent en cadence le rythme exact de tous les airs qu'on leur demande, les carreaux se brisent et tombent en tous sens, les objets s'agitent, les tables se culbutent ou se promènent, les chaises se groupent et restent suspendues dans les airs, les chiens sont jetés à croix ou pile au plafond, les couteaux, les brosses, les bréviaires s'envolent par une fenêtre et rentrent par une fenêtre opposée : les pelles et pincettes quittent le foyer et s'avancent toutes seules dans le salon, les fers à repasser, qui sont devant la cheminée,

reculent, et le feu les poursuit jusqu'au milieu du plancher, des marteaux volent en l'air avec force, et se déposent sur le parquet avec la lenteur et la légèreté qu'une main d'enfant pourrait imprimer à une plume ; tous les ustensiles d'une toilette quittent brusquement le chambranle sur lequel on vient de les déposer et s'y replacent instantanément d'eux-mêmes ; d'énormes pupitres s'entre-choquent et se brisent ; bien plus, un d'entre eux, chargé de livres, arrive violemment et horizontalement jusqu'au front d'un témoin honorable (M. R. de S. V.), et là, sans le toucher et abandonnant brusquement toutes les lois connues de la gravitation, tombe perpendiculairement à ses pieds.

« Madame de Saint-V..., dont il est impossible de suspecter le témoignage, et qui avait été témoin de vingt expériences analogues, se sent un jour tirée par la pointe de sa mante, sans qu'elle puisse apercevoir la main invisible qui la tire. Le maire du village reçoit à son tour un coup violent sur la cuisse, et au cri que cette violence lui arrache on répond par une caresse bienfaisante qui au même instant lui enlève toute douleur.

« Un autre témoin, propriétaire à quatorze lieues de distance, se transporte à Cideville à l'improviste, sans en avoir prévenu qui que ce soit. Après une nuit passée dans la chambre des enfants, il interroge le bruit mystérieux, le fait battre à tous les coins de l'appartement, et pose avec lui toutes les conditions d'un dialogue. Il se fait frapper toutes les lettres qui composent son nom, pré-

noms et ceux de ses enfants, son âge et le leur, par an, mois, jour, le nom de sa commune, etc. ; tout cela se frappe avec tant de justesse et de rapidité, que le témoin se voit obligé lui-même de conjurer l'agent mystérieux d'y apporter plus de lenteur, afin qu'il puisse vérifier tous ses dires, qui se trouvent enfin de la plus complète exactitude. Ce témoin, c'était nous-même.

« Mais voici venir un témoignage contre lequel l'explication des sceptiques sera radicalement impuissante. Un prêtre, un vicaire de Saint-Roch, M. l'abbé L..., se trouvant par hasard en passage à Yvetot, se transporte à Cideville, toujours à l'improviste, et voici qu'aux mêmes questions, posées par son frère, entièrement inconnu comme lui dans le pays, les réponses arrivent avec la même rapidité, la même exactitude, toutefois avec cette particularité curieuse que, cette fois-ci, c'est l'interrogateur qui ignore et ne peut vérifier les détails fournis par les réponses. On lui dit bien et l'âge et les prénoms de sa mère et de son frère, mais il ne les sait plus ou même ne les a jamais sus. N'importe, il en prend note exacte, et, de retour à Paris, il court à la mairie, consulte les registres de l'état civil, et trouve entre eux et les révélations une conformité littérale.

« L'enfant touché par le berger voit toujours derrière lui l'ombre d'un homme en blouse, qu'il dit ne pas connaître, jusqu'au jour où, confronté avec Thorel, il s'écrie : Voilà l'homme ! Au moment où il accuse la présence du fantôme, un des ecclésiastiques présents affirme avoir

aperçu distinctement derrière lui une sorte de colonne grisâtre ou de vapeur fluidique. Les autres avaient vu plusieurs fois cette même vapeur, au moment où ils la poursuivaient, serpenter en tout sens avec une sorte de sifflement très-léger, puis se condenser visiblement, et s'échapper, comme un courant d'air, par les fentes de l'appartement. M. de Saint-V... l'entendait comme le frôlement d'une robe.

« Un autre jour, l'enfant dit voir une main noire descendre par la cheminée, et s'écrie qu'elle lui donne un soufflet. Cette main, personne ne la voit ; mais on entend le bruit du soufflet, on voit la joue devenir et rester longtemps rouge, et, dans sa naïveté, l'enfant s'élançer dehors pour la voir sortir par le haut de la cheminée.

« Quelqu'un déclara avoir lu dans des traités spéciaux que ces ombres mystérieuses redoutaient la pointe du fer ; dès lors on n'hésite plus, et, au risque de glisser un peu dans la superstition, on se met à l'œuvre à l'instant. On se munit de très-longues pointes, et partout où le bruit se fait entendre on les enfonce le plus lestement possible... Pas de résultat apparent... Et l'on va probablement y renoncer, lorsque tout à coup, une d'elles ayant été chassée plus habilement que toutes les autres, une flamme vient à jaillir, et, à la suite de cette flamme, une fumée tellement épaisse, qu'il faut ouvrir toutes les fenêtres, sous peine d'une prompte et complète asphyxie. On reprend les pointes et on enfonce ; un gémissement se fait entendre, redouble... enfin on distingue positive-

ment le mot *pardon* ! — Pardon, oui, mais à une condition ; c'est que, qui que tu sois, tu viennes toi-même demain, en personne, demander pardon à cet enfant. — Nous pardonnent-ils à tous ? — Vous êtes donc plusieurs ? — Nous sommes cinq, y compris le berger.

« Le lendemain, dans l'après-midi, Thorel se présente : son attitude est humble, son langage embarrassé, et il cherche à cacher avec son chapeau des écorchures toutes saignantes qui recouvrent son visage. L'enfant l'aperçoit et s'écrie : Voilà l'homme qui me poursuit depuis quinze jours ! — Que voulez-vous, Thorel ? lui dit M. le curé. — Je viens... je viens de la part de mon maître chercher le petit orgue que vous avez ici. — Non, Thorel, ce n'est pas pour cela que vous venez ; que voulez-vous ? Mais, auparavant, d'où viennent ces blessures ? qui donc vous les a faites ? — Cela ne vous regarde pas ; je ne veux pas le dire. — Soyez franc ; dites que vous venez demander pardon à cet enfant. — Eh bien, pardon ! dit Thorel en tombant à genoux. Et, tout en demandant ce pardon, il se traîne et cherche à saisir l'enfant par sa blouse... Il y parvient, et les témoins constatent que dès ce moment les souffrances de l'enfant et les bruits mystérieux redoublent au presbytère. Toutefois M. le curé engage Thorel à se rendre à la mairie, et là, devant témoins, sans que personne lui dise de le faire, il tombe à genoux trois fois et demande encore pardon.

« — Si M. le curé voulait payer *un café*, dit-il au maire, je le débarrasserais de tout ce qui se passe chez lui.

« Tous ces faits se sont reproduits journellement pendant deux mois et demi, du 26 novembre 1850 au 15 février 1851, époque où, les enfants étant éloignés de Cideville, tout bruit et toute molestation cessèrent. »

Le 4 février 1851 il y eut à Yerville, sur les témoignages que nous venons de rapporter, jugement définitif condamnant Thorel aux dépens.

L'AVOCAT. — Mais ce sont des diableries toutes pures.

LE PHILOSOPHE. — A moins que ce ne soient des jongleries toutes pures.

L'AVOCAT. — Vous n'êtes pas d'entière bonne foi, Jules : la jonglerie, outre qu'elle a été mise hors de cause par Robert Houdin, dans des circonstances où il lui était moins difficile de se glisser qu'ici, est impossible à pratiquer avec des compères tous novices, deux enfants, un assez grand nombre d'ecclésiastiques, le maire, le juge, les témoins, les avocats. La jonglerie, et au profit de qui donc ? Supposez toutefois, si cela vous amuse, comme le disait fort sensément le charbonnier Lerible, que ce soit le curé qui veuille lui-même *se démolir*, et qu'il soit parvenu à faire entrer toute la commune dans son odieux stratagème, ainsi que le voisinage, jusqu'à quatorze lieues à la ronde, séduction de trente lieues de diamètre, expliquez-vous, par ce moyen, un seul détail de ce drame incompréhensible ? Faites-vous danser les meubles, sauter les chaises au plafond pêle-mêle avec les tables et les chiens, voyager, dans une course aérienne, les pupitres et les livres d'une fenêtre à l'autre ? Donnez-vous aux

coups intelligents la connaissance de ce que sait M. de Mirville, et de ce que ne sait pas le vicaire de Saint-Roch ni son frère? Faites-vous jaillir une flamme abondante en frappant l'air avec un tourne-broche? La fumée demande-t-elle pardon? Le berger, à point nommé, obéit-il à la promesse qu'il n'a point faite et qu'il ignore? Se présente-t-il couvert de blessures qu'il n'a point reçues? Si, pour vous complaire, le berger n'est pas un sorcier, disons que le curé est un magicien, doué d'une puissance aussi inexplicable que celle que nous attribuons à Thorel.

LE MÉDECIN. — C'est trop vrai, pour peu qu'on raisonne sur les faits tels qu'ils nous sont présentés.

LE PHILOSOPHE. — Mais ils sont présentés tels que les ont vus et entendus une foule de témoins, qu'entourent tous les attributs propres à rendre un témoignage juridiquement et philosophiquement irrécusable.

LE MÉDECIN. — Non pas médicalement peut-être. La nature même des témoins me les amène à suspicion. C'étaient pour la plupart des prêtres, des personnes fort avancées en dévotion, de simples gens, dont on ne révoque nullement en doute la sincérité; mais auxquels, vu les circonstances, ne fut pas toujours laissée sans doute la plénitude de la clairvoyance et du jugement, entraînés qu'ils furent par un tourbillon fascinateur de faits extraordinaires.

LE PHILOSOPHE. — Faites attention, je vous prie, mon cher docteur : d'après vous *les faits extraordinaires* leur font *tourner la tête*, et la *tête tournée* leur fait témoigner

*des faits extraordinaires* ; nous appelons cela une pétition de principes.

LE MÉDECIN. — Oui, c'est très-vrai, j'avoue que le cercle vicieux s'est glissé dans mes paroles, mais sans aucune intention ; vous me savez d'aussi bonne foi que les bonnes gens de Cideville. Je voulais dire que des soupçons dirigés contre le berger, le dire des enfants, le bruit qu'en fit M. le curé, durent singulièrement impressionner une population simple, vive et crédule. Bientôt les esprits s'exaltent, le flot monte et emporte dans son torrent jusqu'à des hommes instruits, des hommes de la société, et d'une position supérieure, comme d'un caractère loyal et d'un jugement remarquable. J'accuse donc simplement le jeune enfant, M. le curé, les témoins, d'hallucination.

LE THÉOLOGIEN. — Il est aussi facile, mon cher docteur, de supposer l'hallucination que difficile de l'expliquer raisonnablement.

L'enfant de douze ans est donc halluciné, frappée qu'à dû être son imagination par des contes de revenants, et par des faits de haute magie attribués au citoyen Thorel, qu'il n'a peut-être jamais vu, mais dont il conserve sûrement dans sa mémoire un signalement fidèle et détaillé, tracé dans son âme par les relations [des commères ; de là il est poursuivi par son ombre, et je confesse qu'il peut y avoir lieu à une hallucination bien caractérisée. Or, sous l'empire de cette idée fixe, que je veux bien admettre, l'enfant rentre... et soudain une violente bourrasque s'abat sur le presbytère !

LE MÉDECIN. — Un ouragan ordinaire, comme on en voit tous les jours.

LE THÉOLOGIEEN. — Mais qui a le caprice singulier de choisir l'habitation du curé, en négligeant toutes les autres. Mais ce qui n'était pas un ouragan ordinaire, c'est la bourrasque de coups de marteau, que tout le monde entend, et entend si bien, qu'on en a les oreilles assourdies à deux kilomètres de distance. Singulière hallucination, il faut en convenir, que celle qui s'empare d'un enfant, puis d'une maison, puis d'un village, s'étend à une lieue de diamètre, offrant à tous le même objet, sans entente d'une part et sans contradiction de l'autre. Plus de cinquante personnes en sont témoins, et nulle d'elles n'a le bon sens de ne pas entendre des coups de marteau que personne ne frappe ; et cela pendant deux mois et demi ! Mais ce qui n'était pas un ouragan ordinaire, c'est l'affreuse danse macabre, qui faisait sauter, voltiger, se ruer, tourbillonner chaises, livres, pupitres, chiens, pelles et pinces, comme un essaim de guêpes quittant leur gîte pour aller fonder une colonie nouvelle. Mais ce qui n'était pas un ouragan ordinaire, c'est la flamme jaillissant du vide, avec une épaisse fumée, quand l'acier, perçant l'air de ses coups, en fait sortir en même temps la parole et les supplications ! Mais ce qui n'était pas un ouragan ordinaire, c'est la grêle de blessures qui, tombant dans un salon du presbytère, atteignent et couvrent le berger dormant dans son lit.

L'hallucination, frappant du même désordre des sens,

de la même perturbation psychologique cinquante personnes à la fois, avec accord parfait et unité de perception, est absolument impossible.

**LE MÉDECIN.** — Vous admettez le fantôme de l'hallucination dans l'homme en blouse qui poursuit l'enfant de son mauvais vouloir et de ses molestations !

**LE THÉOLOGIEEN.** — J'en avoue la possibilité abstraite, mais que détruit radicalement la concomitance des faits. L'ombre pourrait n'être qu'un fantôme imaginaire, si la réalité du berger ne se rendait solidaire et de ses dires et de ses blessures.

**LE MÉDECIN.** — La main noire qui descend de la cheminée rentre au mieux dans les caractères de l'hallucination.

**LE THÉOLOGIEEN.** — Oui, sans doute, prise isolément ; mais le soufflet réellement donné par elle y rentre peu ; et point du tout si les assistants en entendent le coup ; et moins encore si tout le monde est de ses yeux témoin de la rouge empreinte qu'il laisse à la joue de l'enfant.

**LE MÉDECIN.** — Le juge et les témoins ne se sont pas entourés de toutes les précautions qu'exigeaient les circonstances.

**LE THÉOLOGIEEN.** — Oui, le juge aurait dû faire ceci, et les témoins cela, dit-on gravement du fond de son cabinet. Mais le juge et les témoins ont tout vu de leurs yeux, et vous prétendez plus pertinemment juger qu'eux, vous qui n'avez rien vu ! La critique, dont l'auguste fonction est de veiller aux intérêts de la vérité, quel triste rôle elle s'est

donné de nos jours et que de tombeaux elle a creusés à la vérité ! Il n'est pas un miracle évangélique qui pût tenir devant les précautions hostiles dont on s'entoure pour examiner les faits surnaturels et les faire disparaître de la scène du monde. Le surnaturel est si gênant !

Le berger Thorel est donc en propres termes un sorcier qui, par un pacte avec le démon, est parvenu à exercer, contre un saint ministre des autels, son infernale vengeance. Cette explication répond à tout avec simplicité et vérité ; tandis que la supercherie, aidée de tous les jongleurs de l'Europe, avec tous les hallucinés du monde, ne parviendra jamais à jouer un drame semblable, et constant dans son unité, malgré le nombre des personnages, les degrés de leur intelligence, la variété de leur caractère, la différence de leur éducation et leurs intérêts multiples.

LE MÉDECIN. — Les blessures du berger restent un embarras : amis ou ennemis, nul ne saurait y trouver une explication satisfaisante.

LE THÉOLOGIEEN. — En effet, la difficulté consiste à savoir comment Thorel, qui dormait paisiblement dans son lit, au fond d'une habitation éloignée, assiste à la même heure, et invisible, aux scènes du presbytère, et comment son corps réel et visible, qui est couché et goûte le sommeil, porte ensuite les blessures qu'a reçues son corps invisible en bataillant loin de là.

M. de Mirville a recours à un corps fluïdique. Mais nulle autorité sérieuse ne lui vient prêter son appui ; la

foi me semble gravement y répugner ; le corps spirituel de la résurrection, auquel M. des Mousseaux<sup>1</sup> voudrait assimiler ce corps fluïdique, est au moins très-hasardé ; et la saine philosophie y verrait plus d'inconvénients peut-être qu'on ne saurait y trouver d'avantages.

Ainsi qu'est-ce qu'un corps fluïdique, et par conséquent sans organisation ? Comment se détache-t-il du corps charnel et grossier ? Conçoit-on naturellement une âme l'animant ici, tandis qu'elle anime simultanément l'autre qui est ailleurs ? Quelle pointe sera suffisamment acérée pour blesser un fluide plus mobile que l'air et en faire jaillir la flamme ? Une langue de gaz et de vapeur pourrait-elle articuler un mot et crier miséricorde ? et quels nerfs sauraient la faire mouvoir ? En outre qui me dira la relation assez intime qui existe entre les deux corps pour que la blessure faite à l'un affecte aussi réellement l'autre à deux cents mètres de distance ? Et comment l'autre qui a paisiblement dormi toute la nuit, porte-t-il sur lui les marques sanglantes du combat ? On m'avouera qu'une simple supposition évoque bien des impossibilités ou bien des mystères.

Quant à moi, j'ai déclaré m'en tenir à une puissante hallucination diabolique, telle que l'accepte Görres pour rendre compte du même phénomène dans les sabbats. Dans la plupart des cas en effet d'enlèvement pour être

<sup>1</sup> M. des Mousseaux, dans ses derniers ouvrages, ayant consulté les théologiens sérieux, a renié cette doctrine des corps fluïdiques, soit pour les anges, soit pour les hommes.

transporté au sabbat, il se présente deux états identiques à ceux de notre berger. La malheureuse victime des illusions diaboliques est d'un côté transportée parmi les orgies de ces saturnales de l'enfer, et de l'autre elle reste ordinairement dans son lit endormie d'un sommeil de plomb. Existe-t-il donc en elle un véritable dédoublement, une vraie bilocation? — Non, répond l'auteur de *la Mystique*, il n'y a rien en elle que de purement subjectif, et toutes les jouissances qu'elle goûte, tous les festins auxquels elle assiste, ne sont que des rêves fanatiques profondément gravés dans son imagination par l'esprit du mal.

Or n'en serait-il pas de même à Cideville? Le même esprit, aidé d'une légion de ses confrères, si vous le voulez, joue, sans aucune coopération de la part de Thorel, la double scène en question. D'abord, sans avoir besoin d'aucune présence de Thorel, fluidique ou autre, ne peut-il pas, lui seul, être l'acteur unique et universel de la représentation du presbytère? Et notez qu'il y trouve le double intérêt du mensonge et de laisser à un autre agent la responsabilité de son œuvre. Il feint en conséquence le blessé, il crie pardon, il fait jaillir la flamme, et reproduit, en se donnant pour Thorel invisible, un phénomène identique à celui des tables, où il prend la voix des âmes trépassées. C'est la première scène. Ensuite avec Thorel, Thorel dormant, il joue une autre comédie, pour aider en même temps ses vengeances et les satisfaire : il imprime à son imagination toutes les péripéties

du drame réel; en fait un halluciné au premier chef; et, passant au tragique, il lui inflige en réalité, et de sa main propre, les blessures que le malheureux ne croit recevoir que du fer d'un tourne-broche. A telle enseigne que le lendemain le berger, se croyant coupable des méfaits de son chef, vient demander pardon de son crime, portant sur son front les blessures de la nuit.

LE PHILOSOPHE. — Cette réponse aisée et simple ne fait violence à aucune situation, résout toutes les difficultés, et me paraît entièrement satisfaisante.

## DOUZIÈME ENTRETIEN

### LES FAUX RAISONNEMENTS

Connaissance et sentiment. — Orientation d'impression. — Ne croire qu'après avoir vu, c'est n'être ni chrétien, ni philosophe, ni raisonnable. — Comment, d'après les principes nouveaux, l'on traite nos saints livres. — Explication de la prise de Jéricho. — Bombes fulminantes. — MM. Calmeil, Salvete et Littré. — Hallucination : stéréoscope enchanté.

**LE THÉOLOGIEN.** — De bonne foi, monsieur le docteur, que resterait-il de sacré au monde, si l'on dirigeait contre les motifs de certitude, inébranlables fondements de la vie intellectuelle et morale, les moyens ruineux que vous employez pour renverser notre doctrine ?

Les œuvres qu'exercent parmi nous les habitants d'un autre monde, comme tout ce qui n'est pas terre à terre au niveau de notre intelligence, peuvent bien se plier à la pression d'une démonstration logique, et nous amener de force à confesser l'impossibilité où nous sommes d'en nier l'existence ou de l'attribuer à aucune puissance terrestre et humaine. Tout esprit doué de quelque rectitude est obligé d'en venir là. Mais, vaincu par une évidence froide et toute rationnelle, il conserve à se rendre, je l'avoue, une vive répugnance de sentiment. Rien ne doit

en cela nous surprendre; car telle est la nature même de notre raison que, l'agent surnaturel lui restant insaisissable d'intuition, elle se voit dans la nécessité, pour l'admettre, de s'imposer la violence d'un acte de foi humaine, comme, dans un ordre supérieur, elle n'adhère aux dogmes religieux, tant prouvés métaphysiquement soient-ils, qu'en se faisant violence et en s'y soumettant par un acte de foi divine.

La répugnance instinctive qui nous éloignerait de souscrire à certains faits, en dehors de ceux que nous touchons habituellement de notre main, n'est donc pas un motif d'y refuser notre assentiment et d'en rejeter la croyance. Quand, arrivé pour la première fois dans une ville étrangère, j'ai longuement circulé par le dédale de ses rues, il se fixe enfin des jalons dans ma mémoire, ici une montagne qui domine la cité, là un édifice monumental, plus loin une place, une fontaine, une rivière; et je me fais des points cardinaux de fantaisie et d'impression: voici le sud, et voilà le septentrion. Mais quel n'est pas mon désappointement, lorsque, la nuit venue, je vois la Grande-Ourse grimper sur la montagne, et l'étoile polaire se pointer sur la flèche du clocher, qui m'indiquaient mon midi! « C'est déconcertant, me dis-je; jamais je ne saurais admettre un nord si bizarrement placé! Et pourtant l'étoile polaire doit avoir raison... » Ainsi quelquefois sommes-nous choqués à la vue de certains faits qui, bien qu'incontestables, ne laissent pas que de déconcerter nos instincts et nos habitudes prises.

Cela posé, peut-être amènerons-nous quelques esprits imbus de préjugés, non pas à embrasser tout d'un coup notre doctrine, mais à mettre plus de réserve dans leurs dénégations, en leur faisant voir que les procédés dont on use contre les faits d'intervention diabolique iraient à ébranler toutes les bases de la certitude humaine et du dogme religieux, s'ils étaient appliqués avec aussi peu de ménagement aux relations des sens et au témoignage des hommes.

LE MÉDECIN. — Bien que je sois un de ces esprits imbus de préjugés, ce que j'en dis n'est que pour votre avantage, et vous risqueriez peu à en faire votre profit. Vous êtes trop bon de croire à toutes ces fariboles de l'autre monde et de vous imaginer que le démon prenne un tel souci de nos affaires.

LE THÉOLOGIEN. — Oui, j'y crois, après en avoir fait depuis longtemps l'objet de mes études et de mes veilles; et peut-être feriez-vous aussi bien d'y croire aussi, ou de ne pas nier du moins avec suffisance un ordre d'événements sur lesquels vous arrêtez, à coup sûr, pour la première fois vos idées.

LE MÉDECIN. — Pour croire il faudrait avoir vu.

LE THÉOLOGIEN. — Oui, d'après le principe si éminemment philosophique et chrétien qu'on ne peut croire que ce qu'on a vu de ses yeux! principe qui rend au moins douteuse l'existence de Jérusalem et fort problématique celle de Simon le magicien.

LE MÉDECIN. — Entre nous, n'est-il aucune de ces mer-

veilles que vous puissiez certifier *de visu*? Alors, mais alors seulement, j'amènerai mon pavillon et je me rendrai à l'autorité de votre témoignage.

LE THÉOLOGIEN. — Il en est mille qu'on vous certifiera de la sorte; et vous aurez acquis une inébranlable certitude. Mais je vous prie de prêter l'oreille à une simple réflexion: cette certitude si pleine se corromprait-elle à passer par votre bouche; et ne sauriez-vous la communiquer intacte à un autre de vos amis? N'est-il, au témoignage des hommes, de certitude véritable que la certitude immédiate, et de déposition vraie que celle d'un premier témoin? L'admettre serait en effet ruiner notre système sur l'intervention des esprits, mais ce serait aussi détruire toute vérité sociale et toute religion, qui reposent également sur le témoignage.

LE MÉDECIN. — C'est vrai, et j'hésite néanmoins à me laisser convaincre.

LE THÉOLOGIEN. — Êtes-vous convaincu qu'en général nos témoins aient eu bon œil, bonne oreille, bonne mémoire et quelque sincérité?

LE MÉDECIN. — On ne saurait en disconvenir.

LE THÉOLOGIEN. — Or, placés dans ces conditions, ils ne peuvent pas avoir voulu nous tromper.

LE MÉDECIN. — C'est impossible en vérité; personne n'oserait en concevoir le soupçon; mais...

LE THÉOLOGIEN. — Mais?

LE MÉDECIN. — Mais ils ont pu être trompés eux-mêmes.

LE THÉOLOGIEN. — C'est aussi impossible; ou bien qui

donc ne le sera pas ? Robert Houdin le fut-il dans sa partie d'écarté avec Alexis ? L'Académie des sciences le fut-elle, en admettant, dans son rapport du 28 juin 1831, les faits les plus extraordinaires du magnétisme ? Des milliers de témoins, parmi lesquels on comptait les plus grandes illustrations de l'incrédulité d'alors, le furent-ils en contemplant de leurs yeux les prodiges de Saint-Médard et de Loudun ? Rappelez-vous que la déposition de deux témoins suffit pour faire monter un homme sur l'échafaud.

LE MÉDECIN. — Oui, c'est vrai ; et pourtant je ne suis pas satisfait.

LE THÉOLOGIEN. — Vous êtes homme ?

LE MÉDECIN. — Comme vous voyez.

LE THÉOLOGIEN. — Philosophe ?

LE MÉDECIN. — Je m'en pique.

LE THÉOLOGIEN. — Chrétien ?

LE MÉDECIN. — Oui, par la grâce de Dieu.

LE THÉOLOGIEN. — Ce n'est pas au moins par la grâce de votre manière de raisonner ; car vous n'êtes pas catholique, vous n'êtes pas philosophe, vous n'êtes pas homme. Le catholique croit aux saints livres, et vous n'y croyez pas ; le philosophe croit à la certitude, et vous n'y croyez pas ; l'homme croit aux relations sociales, et vous n'y croyez pas.

Nos livres sacrés ! voulez-vous savoir comment les traitent ceux qui emploient à leur égard le critérium dont vous vous servez avec tant de prédilection à l'endroit

du surnaturel? Ils les dédaignent, il les ravalent : la proportion des faits qu'on y lit n'est plus que celle de faits mythiques et de contes inventés à plaisir. Écoutez plutôt M. Calmeil, médecin de Charenton; quelle peine se donne-t-il à les expliquer? Aucune. On ne taillerait pas avec autant de sans-façon dans les histoires fantastiques des *Mille et une Nuits* qu'à l'aide de son hardi scalpel il disèque les récits bibliques pour en retrancher tout ce qui va à blesser ses scrupules philosophiques, et proscribit notamment les apparitions d'anges. Il y a trop d'anges en vérité dans les livres hébraïques! « Des anges annoncent à Loth la ruine de Sodome... Jacob eut à soutenir une lutte contre un personnage angélique... Un ange fit entendre à Balaam certaines menaces... un démon déguisé en serpent (*déguisé en serpent*, l'expression est choisie de main de maître : ne fallait-il pas laisser tomber un peu de ridicule sur une narration trop naïve?) un démon fit déchoir la première femme de son innocence... Abraham et Loth n'ont pas seulement entendu la voix des êtres surnaturels... qui leur annoncent la naissance d'Isaac et l'embrassement des cités corrompues; mais ils ont pu contempler à loisir les traits des émissaires de Dieu, et les voir satisfaire comme des hommes au besoin de prendre des aliments... L'ange Raphaël, qui se chargea de conduire le jeune Tobie à Ecbatane, offrait les traits d'un bel adolescent, et son compagnon eut tout le temps de les contempler pendant ce long et périlleux voyage... L'Esprit qui apparut aux saintes femmes, et qui leur ap-

prit la résurrection du Christ, portait une tunique blanche, et son visage brillait comme l'éclair.... A tout bout de champ les apôtres du Sauveur parlent des messagers de Dieu, et des bons offices qu'ils en reçoivent; un ange les tire de prison après la mort du Christ, et leur intime l'ordre de répandre la doctrine de leur maître.... Le messager céleste qui ordonne à saint Pierre de se lever, qui fait tomber ses chaînes, qui le conduit à travers les gardes, — les portes de fer roulant spontanément sur leurs gonds pour le laisser passer, — annonce sa présence par une traînée lumineuse...» Que fera de toutes ces apparitions M. le docteur Calmeil, médecin des aliénés à Charenton? — « Il a cru faire preuve, continue-t-il, d'une haute supériorité d'esprit en affirmant que tous ces récits de visions et d'apparitions avaient été *inventés à plaisir*, et qu'ils ne méritaient que la *pitié et le mépris* des vrais philosophes. »

Voilà une sentence bien dogmatique, et faisant bon marché des livres, ne fût-ce que cela, les plus anciens du monde, et vénérés, pendant trois et quatre mille ans, par des intelligences qui égalaient bien peut-être l'esprit supérieur de M. Calmeil ! Et notez qu'il ne nie point d'ailleurs la véracité ni la divinité des saints livres : car M. Calmeil *est croyant, catholique sincère*. Et quoiqu'il ne prenne que pour « un conte fait à plaisir » l'apparition des anges, et leurs discours prophétiques, pour autant « d'hallucinations » de la part des bonnes gens qui croient les entendre, il ne s'embarrasse aucunement de l'accom-

plissement des faits prophétisés par une hallucination. — Les anges annoncent à Abraham qu'il deviendra père, et Sara déjà avancée en âge en sourit. — Hallucination d'Abraham, dit M. Calmeil, hallucination de Sara. — Mais l'hallucination se trouve avoir raison, et Isaac vient au monde, qu'en dites-vous, monsieur Calmeil? — Et M. Calmeil ne s'occupe pas de si peu! « Il a cru faire preuve d'une haute supériorité d'esprit en affirmant que tout cela n'est que conte inventé à plaisir, » voilà tout. Des anges prédisent à Loth, à sa femme et à ses filles l'embrassement de Sodome. — Hallucination, s'écrie M. Calmeil! — Mais précisément une pluie de feu tombe du ciel, et consume les villes coupables! — Dites bravement, monsieur Calmeil, et ne reculez pas devant si peu, dites qu'elles étaient hallucinées, qu'en risquez-vous? et qu'elles ont cru être brûlées quand il n'en était rien! Ou bien, il est une autre ressource, faites preuve d'une plus haute supériorité d'esprit encore — il n'en coûte pas davantage, — en affirmant qu'Abraham, Sara, Isaac, Loth, Sodome et Gomorrhe étaient des personnages et des villes inventés à plaisir, vous n'en serez guère moins bon catholique après qu'avant, je vous en donne l'assurance.

Voilà, mon cher ami, où mène de nos jours le grand critérium universel des hallucinations. Et, en l'employant vous-même, vous pourriez peut-être « faire preuve d'une haute supériorité d'esprit, » mais vous n'en seriez pas meilleur chrétien, vous le voyez.

LE MÉDECIN. — Au moins serai-je philosophe; et vous

l'avez nié. Je serai philosophe ; et si, à ce titre, je n'attribue pas toutes les merveilles du surnaturel à l'illusion des sens dans le spectateur, j'en rendrais volontiers responsable la supercherie des acteurs, des magnétistes, des opérateurs.

LE THÉOLOGIEN. — Vous me rappelez certains philosophes modernes qui usèrent aussi de ce moyen pour attaquer encore les faits bibliques : ce sont M. Littré, de l'Institut, et M. Salverte. Ils déclarent hautement la guerre au surnaturel, et ouvrent la campagne contre.... Gédéon, Gédéon, général des armées d'Israël. Il s'agit de travestir le récit sacré, dont voici le résumé exact :

Gédéon devait attaquer l'innombrable armée des Madianites, et il marchait lui-même à la tête d'une troupe composée de trente-deux mille hommes. D'après l'ordre du Seigneur, il choisit dans ce nombre trois cents soldats des plus aguerris, qui seuls seront admis à l'honneur de remporter sur les infidèles une mémorable victoire. Il s'y prend d'une manière singulière, ne leur donnant pour toute armure qu'une trompette avec un grand vase de terre qui recèle en ses flancs une lampe allumée. Chacun des guerriers s'avance au milieu des ténèbres de la nuit portant soigneusement en sa main cet instrument guerrier d'une façon nouvelle. Arrivés proche des tentes de Madian, et au signal de Gédéon, les trois cents braves brisent les uns contre les autres leurs pots de terre, et font retentir, en sonnant en outre de la trompette, un tumulte épouvantable. « L'épée du Seigneur et de Gédéon ! » s'écrient-ils.

Surprises, les légions ennemies se lèvent, au milieu de l'obscurité, saisissent leurs armes, fondent les unes sur les autres, et répandent dans leurs propres rangs l'épouvante et le carnage.

Telle est la vérité du récit biblique.

M. Salverte n'en juge pas ainsi, et propose une autre version : « Nous sommes induit, dit-il dans son *Traité des sciences occultes*, à transformer en grenades remplies d'une composition pyrotechnique les vases de terre et les lampes qui faciliterent à Gédéon LA PRISE DE JÉRICHO!... » Jéricho! nous avons bien lu; c'est Jéricho, dont les murailles, depuis près de trois cents ans, étaient tombées au son des trompettes de Josué! Mais n'y a-t-il pas de part et d'autre des trompettes? et faut-il donc y regarder de si près? Les grenades se sont aussi inventées plus tard, si je ne me trompe, mais Gédéon pouvait bien en cela être doué de quelque esprit prophétique; et sans doute il n'oublia pas les matières indispensables et des artilleurs de première force pour lancer ces bombes incendiaires contre les murs de Jéricho, éloignés de quarante-cinq milles romains du lieu de ses opérations.

Quant à moi, malgré le piquant dont M. Salverte assaisonne sa narration, je préfère encore la simple mise en scène du livre des Juges, tout en abandonnant avec peine, il est vrai, la *prise de Jéricho* au moyen de *grenades pyrotechniques*!

Oui, M. Salverte, doublé de M. le docteur Littré, de l'Institut, attribue à Gédéon de semblables exploits! Il

fallait à tout prix de la supercherie; il ne s'est pas fait faute d'en trouver. Il a fait mieux; — peut-on mieux faire? — il a fait aussi bien, en cherchant à plaider, en réhabilitation, la cause de Coré, Dathan et Abiron. « C'était peu, dit-il, que d'avoir frappé dans Abiron et Dathan les chefs de l'une des séditions les plus redoutables qu'ait fait éclater la supériorité du législateur. Deux cent cinquante de leurs partisans restaient encore; conduits et animés par Coré, ils exerçaient sur l'esprit du peuple une influence proportionnée à la considération que méritaient leurs vertus. »

Voyez-vous! M. Salverte a su découvrir bien des vertus dans ces excellents insurgés! Moïse était bien cruel! Il leur a tendu un vrai guet-apens! Il leur a creusé une mine odieuse où il les a tous précipités, livrés aux flammes! Le récit du livre des Nombres est loin d'avoir tout avoué! Voici, en résumé, comment il s'exprime :

« En ce temps-là Coré, Dathan et Abiron s'élevaient contre Moïse. Demain matin, leur dit-il, Dieu vous fera connaître quels sont ceux qui lui appartiennent... Demain donc, Coré, prenez vos encensoirs, du feu, des parfums : celui-là sera saint que Dieu lui-même aura choisi. Puis il envoya vers Dathan et Abiron, qui répondirent : Nous n'irons point. Il se rendit alors lui-même chez Dathan et Abiron, en disant au peuple : Éloignez-vous des tentes de ces hommes impies. S'ils meurent d'une mort ordinaire, ce n'est point le Seigneur qui m'a envoyé; mais, si le Seigneur fait que la terre les engloutisse avec ce qui

leur appartient et qu'ils descendent tout vivants dans l'enfer, sachez qu'ils ont blasphémé le Seigneur... Or à peine eut-il parlé, que la terre se rompit sous leurs pieds; elle s'ouvrit et les dévora avec leurs tentes et leurs biens.

« Mais le lendemain tout le peuple se reprit à murmurer. Retirez-vous de cette multitude, dit le Seigneur à Moïse et Aaron; je veux exterminer ces méchants! Moïse dit aussitôt à Aaron : Offrez vite l'encens et la prière pour le peuple, car la colère du Seigneur est déjà sortie, et voilà que sévit le fléau! Aaron, se précipitant vers le peuple, que déjà le fléau dévorait, offrit des parfums, se tenant debout entre les vivants et les morts; il pria pour le peuple, et le fléau s'arrêta. Or le nombre de ceux qui furent consumés par ces flammes fut de quatorze mille sept cents hommes, sans compter ceux qui avaient péri dans la sédition de Coré. »

Telle est la vérité : mais telle n'est pas la version de M. Salverte : Moïse invite donc (les séditeux) à se présenter en même temps qu'Aaron et ses enfants, l'encensoir à la main, devant le tabernacle du Seigneur. » Et, sans dire qu'ils refusèrent de comparaître, il ajoute : « Soudain une flamme miraculeuse les enveloppe; ils périssent, ils disparaissent. Étrangers à la *science occulte* du législateur, à l'instant où ils ont vu fumer l'encens devant l'autel, ils ont, comme Nadab et Abiu, donné le signal de leur mort.

« Plus explicite que l'auteur du livre des Nombres, Josèphe met un jour d'intervalle entre la sédition excitée

par Coré, Dathan et Abiron, et la punition de ces deux derniers. On sait que la terre les engloutit.

« En se ménageant un délai de vingt-quatre heures, — l'autorité de Josèphe est naturellement préférable à celle de l'auteur inspiré qui n'en met que douze, — Moïse prit le temps nécessaire pour pratiquer sous les tentes de ses ennemis *une mine*, telle que celle dont les guerriers européens faisaient usage avant la poudre à canon, c'est-à-dire une profonde excavation, soutenue par des étais que le feu consume à un signal.

« Ce qui ajoute à la probabilité de cette explication, c'est la prolixité du discours que l'historien met dans la bouche de Moïse; c'est l'annonce précise que, dans le livre saint, Moïse fait du genre de mort qui va tout à la fois le venger et prouver la vérité de sa mission... Cependant la difficulté de terminer en une nuit un travail *si considérable...*, le mouvement de la terre ébranlée comme les flots de la mer par un violent orage, le bruit épouvantable qui signale l'ouverture de l'abîme, la promptitude avec laquelle le gouffre se referme sur les victimes qu'il vient de dévorer;... ces circonstances réunies semblent plutôt indiquer l'explosion d'une mine où l'on remplit une excavation d'une composition fulminante. »

Donc M. Salverte, qui trouve plus aisément de l'encre sous sa plume et des expédients dans sa tête, que Moïse des hommes, des engins, voire même de la poudre fulminante, au milieu d'un désert, fournit deux solutions pour une. — J'ai toujours pensé que les gens de lettres se-

raient les meilleurs conseillers des rois. — D'abord il fait creuser à Moïse une mine profonde sous les tentes de Dathan et d'Abiron. Moïse lui aurait dit : Comment voulez-vous, mon cher monsieur Salverte, que je puisse en douze heures pratiquer une semblable excavation ? — On vous en donne vingt-quatre ; c'est à prendre ou à laisser. — Va pour vingt-quatre heures, quand il nous faudrait bien deux mois ! Où croyez-vous qu'il faille creuser cette mine ? — Parbleu ! devant le tabernacle d'alliance, où vous convoquerez Coré, Dathan et Abiron à venir se présenter devant vous, l'encensoir en main. — Et s'ils refusaient de venir ? — C'est une chance à considérer. Alors faisons la mine sous leurs tentes. — Dans ce cas il faudra les mettre du secret, car ils ne failliront point d'entendre le bruit souterrain et de voir transporter les déblais, et ils se rendront à notre invitation. — Je commence à entrevoir la difficulté : douze heures, ou même vingt-quatre, me paraissent un temps à peine suffisant pour un ouvrage si considérable. Nous n'avons pas tous les hommes ni tous les instruments nécessaires. Coré, chef habile, à ce qu'on dit, se défiant de quelque chose, placera exactement ses troupes devant le tabernacle si nous avons creusé sous sa tente, et restera sous sa tente si nous avons dressé notre piège devant le tabernacle. Faisons mieux : préparons une composition fulminante... — Vous appelez cela ? — Une composition fulminante qui vous dévorera tout votre monde en un clin d'œil. — Je ne saurais trop comment m'y prendre, — Soyez tranquille ! Nous autres Fran-

çais... ; ne suis-je pas là avec M. le docteur Littré, de l'Institut? — Il faut que cela engloutisse d'abord les chefs, que cela consume en même temps leurs deux cent cinquante adhérents ; puis, qu'à une nouvelle reprise, quatorze mille sept cents rebelles soient dévorés par une inévitable flamme ! — Nous avons votre fait, comptez sur nous !.

Comptez sur M. Salverte ; c'est un homme de conseils. Qu'importe s'il n'est pas philosophe, et si ses bons avis n'ont ni rime ni raison ! cela ne saurait nuire, il ne les donne qu'après coup ! Non, M. Salverte, non plus que tous ceux qui s'appuient sur de telles bases, n'est pas philosophe !

LE MÉDECIN. — Tout cela, vous en conviendrez, n'est qu'une détestable parodie.

LE THÉOLOGIEEN. — Oui, une parodie qui fait rougir le bon sens, et dont néanmoins on nous a fourni, dont vous nous fournissez vous-même tous les termes et tous les moyens. Oui, j'en conviens, je n'ai fait que reproduire une série de blasphèmes ; mais ce qui est un blasphème contre une vérité sacrée est au moins une détraction odieuse contre une doctrine, quelle qu'elle puisse être. Voltaire surtout abonde en attaques semblables contre la divinité de nos saints livres. Eh bien, je me fais fort, en n'employant d'autres procédés que ceux dont il a usé lui-même, de démontrer par des preuves irréfutables qu'il n'a jamais vécu, que *Zaïre* est l'œuvre d'un obscur comédien, et que *la Pucelle* n'est que le délire d'un clerc cor-

rompu ! Il est facile d'être ainsi philosophe, et de souiller par d'indignes plaisanteries toutes les vérités auxquelles on touche !

Philosophe ! on ne l'est pas ; on n'est pas homme ; on abdique sa raison en raisonnant de la sorte ! Et croyez-vous qu'un homme de simple bon sens trouve plus de probabilité humaine à l'ironique version de M. Salverte, qu'au récit de la Vulgate, si frappant de sincérité ?

On n'est pas homme, dis-je ; car l'homme, pour vivre en société, doit croire à la relation des sens et au témoignage de ses semblables.

Je voudrais avoir vu, disiez-vous tout à l'heure ; je ne croirai de semblables prodiges qu'après les avoir vus de mes yeux. Vous croyez donc à la vérité perçue au moyen des organes ?

LE MÉDECIN. — Oui, les yeux nous ont été donnés pour voir, comme l'intelligence pour comprendre.

LE THÉOLOGIEEN. — L'œil sain voit donc véritablement un homme quand il voit un homme, et véritablement un cheval quand il voit un cheval ?

LE MÉDECIN. — C'est clair comme le jour ; et toutes les fois que l'œil n'est pas vicié, que l'imagination n'est pas lésée, ce qu'on voit, on le voit bien.

LE THÉOLOGIEEN. — Prenons maintenant pour exemple la vision de Charles XI<sup>1</sup>, et supposons que lui, son chancelier, son médecin, et le concierge soient également

<sup>1</sup> Entretien IX.

sains de corps et d'esprit. Je le suppose, entendez-vous ? libre à vous de le nier plus tard, si vous le voulez ; mais c'est possible, et je le suppose.

Donc, en voyant illuminées les vastes fenêtres de la salle des États, les fenêtres étaient illuminées.

Donc, la salle était tendue de noir.

Donc les uns présidaient, les autres jugeaient, les autres assistaient, un cadavre couronné était assis sur un trône, et un jeune homme venait courber sa tête sur un billot, d'où, roulant avec violence, elle souilla de son sang la pantoufle du roi.

LE MÉDECIN. — Oui, tout cela est vrai, s'ils étaient sains de corps et d'esprit.

LE THÉOLOGIEN. — Et tout cela l'est encore si, plus exigeant que moi, vous supposez à peu près l'impossible, c'est-à-dire qu'ils aient eu soudainement lésé le double organe de la vue et de l'ouïe, et l'esprit halluciné.

LE MÉDECIN. — Comment ! vous supposez l'œil et l'esprit viciés, et vous admettez comme incontestable la relation de l'un et de l'autre !

LE THÉOLOGIEN. — Précisément, vous allez en juger vous-même. Trois hommes éclairés, comme le sont un sage monarque, un illustre chancelier, un médecin du roi<sup>1</sup>, avec un concierge sur le tout, voient au même instant les fenêtres d'un appartement illuminées.

LE MÉDECIN. — C'est l'effet de leur hallucination.

<sup>1</sup> Qui, dit-on, doutait de tout, excepté de la médecine.

LE THÉOLOGIEEN. — Singulière hallucination qui, sans entente préalable, sans aucune prédisposition connue, sans aucun motif imaginable, fait voir à quatre hommes, pris au dépourvu, des fenêtres éclairées à *giorno*, là où règne la plus complète obscurité. Sur cette première impression, ils entrent, empressés de découvrir la cause d'un tel phénomène, et chacun d'eux est également frappé de trouver tendue en noir une salle qui, la veille encore, ne présentait que des tapisseries à personnages, encadrées dans le chêne.

LE MÉDECIN. — C'est leur hallucination.

LE THÉOLOGIEEN. — Étonnante hallucination, au moyen de laquelle, tout à l'heure, ils voyaient blanc, et maintenant ils voient noir, et voient en outre, parmi ce lugubre appareil, un cadavre couronné, un enfant tenant le sceptre, un criminel exécuté, une assemblée tout entière attentive aux mêmes paroles qu'ils entendent sortir d'une même bouche.

LE MÉDECIN. — C'est encore leur hallucination.

LE THÉOLOGIEEN. — Voulez-vous me permettre une comparaison? Passant un jour devant l'étalage d'un marchand de bric-à-brac, je m'y arrêtai dans l'espérance d'y découvrir quelque objet curieux. — Je n'ai, en fait d'antiquités, que des stéréoscopes, me dit un industriel, propriétaire du magasin. — Des stéréoscopes antiques? — Disons mieux, des stéréoscopes de rebut, mais que je ne donnerais pas aujourd'hui pour leur pesant d'or. Figurez-vous que, nous venant d'Amérique, ils ont eu la

chance d'être avariés en route. L'un est cassé par ici, l'autre rayé par là, l'autre écorné ailleurs : il n'en est pas un qui jouisse pleinement de ses facultés. Eh bien, ce fut leur fortune, et apparemment la source de la mienne. Car, bons d'ailleurs, et d'un service à l'épreuve, ils ont acquis la propriété de représenter tous invariablement la même scène, quelle que soit la carte qu'on y glisse. On dirait un sort, Dieu me pardonne ! Cette scène est un intérieur du Palais-Bourbon, au moment où y siégeait le corps législatif. — Une scène du Palais-Bourbon venue d'Amérique ! — C'est l'effet de l'avarie. — Mais l'avarie ne saurait être photographe ! — Il le faut bien, puisque cela est. Ne voyez-vous pas le président agitant sa sonnette ? et l'orateur buvant son verre d'eau ? Voici l'extrême droite, et voilà la montagne ! C'est pourtant l'effet de l'avarie. Et notez que tous mes pauvres instruments ont été frappés du même sort et représentent exactement, quoi qu'on fasse, la même scène. — C'est incroyable ! — Eh bien, prenez-vous-en à l'avarie.

Or l'hallucination n'est qu'une avarie de notre imagination ; c'est l'imagination blessée, viciée, écornée. Le verre fêlé d'un stéréoscope peut bien, à toute force, et sans objectif, présenter à l'œil, une forme plus ou moins bizarre, une immuable image ; mais il ne saurait offrir une vivante scène ; à plus forte raison, deux verres, diversement endommagés, à plus forte raison quatre, ne sauraient mettre un drame entier sous l'œil du spectateur ! Et vous voulez que quatre imaginations, tant en-

dommagées soient-elles, se représentent un drame parfaitement enchaîné, une épouvantable tragédie, et que sans entente, sans objet réel, chacune des quatre concorde en tout et en détail avec les trois autres ! C'est absolument impossible !

Donc la vision de Charles XI ne peut être le produit de l'hallucination. Et j'ajouterais : donc elle est véritable, si j'étais également sûr que le récit n'a pu en être faussé par le témoignage.

LE MÉDECIN. — Le témoignage n'est donc pas aussi bien un motif de certitude que la relation des sens ?

LE THÉOLOGIEN. — Aussi bien quand il porte avec lui le caractère du contrôle, qui l'empêche de tomber dans l'erreur.

LE MÉDECIN. — Et qui est ?

LE THÉOLOGIEN. — Le désintéressement.

## TREIZIEME ENTRETEN

### POURQUOI CE DÉCHAINEMENT DES FORCES DE L'ENFER

Puissance du démon sur les corps : philosophie, théologie. — Le moyen âge. Méthode négative d'éviter l'erreur. — Pourquoi ce déploiement de forces? — Ido:âtrie. — Tables divinatoires : Tertullien, Ammien-Marcellin, la Patrie. — Le chabéron de M. Hue. — Le démon aime l'incognito. — Permission de Dieu. — Moyen âge et théologiens. — La critique, mécanisme aveugle. — Le sort de la vérité parmi nous. — Principes qui ne sont pas les principes éternels.

LE PHILOSOPHE. — Nous sommes donc obligés, en bonne philosophie, d'admettre la possibilité d'une intervention surhumaine parmi nous. Mais, en le prenant de plus haut, le démon peut-il, encore en bonne philosophie, exercer sur les hommes une action semblable?

LE THÉOLOGIEEN. — Oui, en bonne philosophie, vous pouvez en avoir la conscience en repos. Nos modernes philosophes se font des difficultés inimaginables, et croient qu'un esprit, un pur esprit, ne peut pas agir sur les corps; comme si notre âme, en tant qu'âme, n'était pas un pur esprit : et notre âme agit bien sur son corps; comme si Dieu surtout n'était pas un pur esprit, et il agit bien sur la matière de l'univers, qu'il a tirée à pleines mains du néant ! Au contraire, et toujours en bonne phi-

losophie, il est de la nature des Esprits de mouvoir les corps; et saint Thomas, se fondant sur un passage de saint Augustin, où il affirme que les anges se servent des semences et des germes, qu'ils trouvent dans la nature, pour en façonner des corps, et sur un mot de saint Denis qui dit que la sagesse divine a toujours réuni le plus bas degré d'un ordre supérieur au plus élevé de l'ordre inférieur : *Divina sapientia conjungit fines primorum principis secundorum*, conclut que les anges peuvent naturellement imprimer un mouvement à la matière, et le doivent par destination : *Natura corporalis nata est moveri immediate a natura spirituali secundum locum*.

LE PHILOSOPHE. — Il me semble que l'Esprit du mal s'empare bien plus encore des âmes que des corps. N'avons-nous pas supposé en principe qu'il manie l'imagination comme de la cire, et qu'il incline à son gré les volontés et les cœurs?

LE THÉOLOGIEEN. — Le gendarme, sans lier l'âme, emmène le corps prisonnier; l'homme, suivant la pensée de saint Augustin, jette à un enfant des noix, et incline sa volonté : *Trahit sua quemque voluptas*. Ainsi le démon, en s'emparant des corps qu'il possède, fait mille avances à l'âme qu'il ne saurait ni pénétrer, ni enchaîner, ni saisir; mais il lui jette les noix de la concupiscence, et, par l'éclat des biens frappant l'œil de l'imagination, et par la séduction des plaisirs flattant l'oreille du cœur, il a mille moyens de nous tromper, et d'incliner, sans qu'il en soit jamais le maître, la volonté à ses stratagèmes. Il agit

donc indirectement sur les âmes et sur les corps immédiatement.

LE PHILOSOPHE. — Vous avez dit : Oui, en bonne philosophie.....

LE THÉOLOGIEN. — Et je dis : Oui, en bonne théologie. Ce que prouvent abondamment tous les exemples de possession rapportés par l'Évangile et les Épîtres de saint Paul, ainsi que notre croyance, les traditions catholiques et toute l'histoire de l'Église. Saint Augustin dit en particulier que l'on parvient à l'aide de la magie à imiter les miracles qu'opèrent les serviteurs de Dieu : *Magicis artibus fiunt miracula plerumque similia miraculis quæ fiunt per servos Dei*. Les Mages de Pharaon, dit saint Thomas, purent par la vertu des démons produire des serpents véritables et des grenouilles ; et tous les fléaux dont Job fut assailli n'étaient point des fantômes de l'imagination, mais de vraies œuvres de Satan. Et il ajoute : Ni les bons ni les mauvais anges ne peuvent transformer la matière à leur gré, de manière à faire, par exemple, et en vérité, du corps d'un homme le corps d'une bête, et à rendre la vie à un mort, mais ils peuvent employer des germes qu'il leur est facile de trouver, *possunt adhibere quædam semina*, semences diverses qu'ils font éclore en un instant et produire des animaux, auxquels ils donnent instantanément aussi leur entière croissance. S'ils paraissent quelquefois transformer les corps, ils ne le font pas en réalité, mais créent des apparences, soit en agissant eux-mêmes sur les sens, soit en se revêtant de corps aériens,

qu'ils disposent à leur gré, soit en les communiquant à d'autres objets qu'ils font ainsi apparaître à nos regards.

Donc il est dévolu aux démons, par nécessité de nature et de destination, une puissance réelle et physique sur les corps, et par conséquent il n'est rien parmi les prodiges de la magie qui puisse dépasser la portée naturelle de leur force.

LE PHILOSOPHE. — Quoique cette prétendue impossibilité, où seraient les esprits, de pouvoir directement agir sur les corps, procure souvent une arme puissante à des ennemis éclairés, et puisse créer des angoisses à nos amis, je ne la tiens pas, quant à moi, pour une sérieuse difficulté, ni ne l'offre pour ma principale objection. Ma principale objection consiste en ce que Satan ne peut avoir aucune raison de renouveler dans notre siècle ces vieilleries du moyen âge.

L'AVOCAT. — Notre siècle et le moyen âge, le moyen âge et notre siècle ! Si nous usions des moyens typographiques pour accentuer ces mots comme ils vivent dans vos sentiments, il faudrait en gigantesques majuscules écrire *notre siècle*, et en timides italiques abaisser tremblant le moyen âge à ses pieds. Que vous a donc fait votre siècle dont le regard est pour vous si fascinateur ? On dirait, Jules, qu'il vous a donné des noix ! Vous en êtes encore à lire l'histoire comme l'écrivent à notre désavantage les matamores de l'incrédulité et les protestants. Il suffit que ce moyen âge, dont le nom appliqué à un siècle serait un affront, ait été la plus brillante époque du christianisme, pour qu'il soit

représenté comme la plus triste de l'humanité. Les protestants l'ont dit; *amen*, répond la philosophie en battant des mains; *amen*, le négoce; *amen*, les chemins de fer; *amen*, le télégraphe; *amen*, le progrès: il y a une telle nuée d'*amen* que le chrétien lui-même finit par dire: Ainsi soit-il. Il a tort s'il est à même d'étudier la question; et, s'il ne le peut pas, il a presque tort aussi; car il est une méthode à peu près infaillible de ne point errer en semblable matière, c'est de prendre diamétralement le contre-pied de ce qu'enseigne l'ennemi de la vérité. Car, si la langue du mensonge affirme quoi que ce soit, l'instinct primitif de l'oreille de la vérité s'en détourne et incline pour le contraire. Prenez, par exemple, l'Inquisition: les sarcasmes que depuis tant de siècles lui jette l'impiété sont autant de poids qui, placés dans la balance, élèvent cette institution à mes yeux; elle est sacrée par l'attaque des méchants. Prenez, au contraire, l'abolition de l'Ordre des Templiers par les Pontifes romains et les rois de la chrétienté; plus la philosophie incrédule en a montré de rage, plus aussi les crimes qu'elle célèbre me paraissent odieux, et mieux je comprends l'urgence des mesures sévères dont ces trop illustres chevaliers devinrent les victimes. Demandez à cette même philosophie, dont le cœur est si tendre pour les causes malheureuses, si elle a versé autant de larmes sur la destruction d'un Ordre, que je puis donner pour autrement précieux à l'Église, celui des enfants de Loyola; non, Dieu merci, jamais de semblables larmes n'ont souillé les

désastres qu'a fait subir à l'Église la pression des monarques et de leurs ministres ! La gloire de Blaise Pascal même en est restée moins pure pour avoir été étayée de tant de suffrages qui auraient mieux fait de lui être hostiles ; et, ne fût-ce que pour cela, les *Provinciales*, prônées avec un si prodigieux accord, devaient se présenter sous leur vrai jour et nous montrer dès l'abord toute leur difformité ; car, si quelques lettres méritent d'être offertes comme modèle de la plus fine satire, les autres ne sont que des factums traînant avec pesanteur le bagage de la calomnie, de la duplicité et de l'ignorance, et sont en tous points indignes de leur auteur, que je n'ose encore soupçonner d'avoir pu fausser lui-même tant de témoignages, tant de citations fournies par ses attaques. Les mêmes voix s'accordent à bafouer le sacerdoce, qui, de la sorte, me semble deux fois béni, et à célébrer l'apothéose des prêtres apostats, dont la défection revêt encore l'odieux de telles louanges. Tout en nous défiant de l'appréciation de nos ennemis, elle peut nous servir de règle.

Notre siècle est donc le siècle des lumières, Jules ! Mais celui où paraîtra l'Antechrist, dont les prodiges, empruntés aux séductions diaboliques, seront capables d'entraîner l'univers, ne devra-t-il pas être, à bien plus forte raison, suivant la doctrine du progrès, un siècle de lumière ?

LE PHILOSOPHE. — Oui, le ciel lumineux des derniers âges du monde sera sillonné par de livides éclairs échap-

pés aux abîmes, parce que cette époque finale est destinée à devenir le crible de l'humanité. Mais aujourd'hui, entre nous, le démon a-t-il besoin de ces moyens extrêmes ? A-t-il besoin de tendre ses grands filets, quand on se bat pour mordre à l'hameçon ? A-t-il besoin d'établir des battues générales et de faire des chasses en règle, quand on s'empresse d'entrer dans ses parcs et de se faire son troupeau familial ?

LE THÉOLOGIEN. — Il peut aisément se créer des illusions jusque dans ses plans les mieux conçus ; et je crois qu'il se trompe. Mais, dans un pays ou un siècle où l'on est le plus docile à ses ordres et le plus revêché au devoir, cette souplesse d'obéissance à ses volontés n'est pas toujours une raison de ne pas s'y poser en Dieu qu'on adore ostensiblement, et y établir ses pratiques infernales. Ainsi, rappelez-vous les anciens peuples idolâtres ; certes ils n'avaient rien à nous envier sous le rapport de la plus honteuse dépravation, ils dépassaient en immoralité les siècles modernes, je crois. Néanmoins l'Esprit ennemi y faisait les frais d'une représentation continuelle et légalement imposée ; il se complaisait à y maintenir ses temples, ses autels, ses prêtres honorés, ses oracles consultés, ses sanctuaires secrets, ses antres cachés, ses bois, ses forêts, ses fontaines, ses pierres, ses arbres, ses guéridons et ses trépieds. Il était chez lui et ne se gênait pas : il paraît que ces pratiques le mettent à l'aise.

Donc, dites-vous, il n'a pas besoin de tout ce luxe de séduction, puisqu'il règne assez souverainement, indé-

pendamment de cela. Il n'en avait pas besoin il y a cent ans, il y a cinquante ans; on était assez mauvais, et le monarque satisfait reposait sur ses domaines un regard de complaisance : on était assez mauvais ! Aujourd'hui on l'est davantage : et pourquoi ne serait-ce pas une raison pour lui, affermi qu'il est sur son trône, de vouloir se mettre à son aise ? Monarque, il en a glorieusement toutes les attributions; mais pourquoi ne serait-il pas Dieu ? Chez les nations infidèles de nos jours, — témoin nos missionnaires et les voyageurs sérieux, — chez les nations infidèles, toutes dévouées à son culte, le commerce avec les Esprits est néanmoins régularisé, pratiqué de tout le monde, fait partie du dogme, et le démon, à qui rien n'est refusé, ne se refuse pas lui-même ni à rendre des oracles, ni à se présenter sous mille formes diverses, ni à affecter ses œuvres privilégiées, qui sont d'inspirer des sibylles, de s'introduire jusqu'au foyer domestique et d'animer les tables.

L'AVOCAT. — Des tables tournantes parmi les peuplades sauvages, sous les yeux de nos missionnaires zélés et de nos savants voyageurs ?

LE THÉOLOGIEN. — Il y en avait bien du temps de Tertullien, qui les appelle tables devineresses : *mensæ divinatoriæ*. Et Ammien Marcellin en parle d'une manière plus explicite encore à l'occasion d'une cause de magie appelée devant les tribunaux : « Nous avons fait, dit le prévenu, avec des morceaux de laurier, à l'imitation du trépied de Delphes, la petite table — *mensulam* — que vous

voyez ici... Nous la posons au milieu de la maison, et plaçons dessus un bassin rond, fait de plusieurs métaux. Alors un homme... tient suspendu, au-dessus du bassin, un anneau en fil de lin... Cet anneau saute successivement, mais sans confusion, sur plusieurs des lettres gravées, s'arrête sur chacune, et forme ainsi des vers parfaitement réguliers, en réponse aux questions qu'on a faites. Nous demandions un jour qui serait le successeur de l'empereur d'alors..., l'anneau donna les deux syllabes *Théo*... Nous ne poussâmes pas plus loin, nous trouvant suffisamment avertis que ce serait Théodore. Les faits démentirent plus tard les magiciens, mais non la prédiction; car ce fut Théodose. » Rien ne doit donc beaucoup nous étonner si nous trouvons, sous une autre latitude et un autre ciel, ce que nous rencontrons dans des temps si reculés.

Voici un document fort curieux, que contient *la Patrie*, n° du 3 juin 1853 : M. Tscherepanoff, savant russe, qui a longtemps vécu dans les Indes-Orientales, répond de la vérité des faits :

« Il faut considérer que les lamas, ou prêtres de la religion bouddhiste, ... ne révèlent pas les mystères de la nature découverts par eux. Ils s'en servent pour entretenir les opinions superstitieuses de la multitude. Le lama, par exemple, sait trouver des choses dérobées par des voleurs, en suivant une *table qui s'envole* devant lui. Pour cela, il s'assied par terre devant une petite table carrée, y pose ses mains devant un livre thibétain. Au

bout d'une demi-heure, il se lève en ôtant aussi la main, de sorte qu'elle conserve la position qu'elle avait eue sur le meuble. Aussitôt celui-ci se lève aussi, suivant la direction de la main. Le lama est enfin debout sur ses jambes, il lève sa main au-dessus de sa tête, et la table se lève au niveau des yeux. Alors le lama fait un mouvement en avant, et elle marche devant lui dans l'air, avec une si rapide augmentation de vitesse que le lama a grand'peine à la suivre. Enfin la table parcourt des directions diverses et finit par tomber par terre. La direction principale choisie par elle indique le côté où il faut chercher la chose perdue.

« On affirme que la table tombe ordinairement juste sur l'endroit où les choses volées se trouvent cachées. Dans le cas où je fus *témoin oculaire*, elle s'envola à la distance d'environ trente mètres, et la chose perdue ne fut pas trouvée tout de suite. Mais, dans la direction choisie par la table, il y avait la chaumière d'un paysan qui se suicida, ayant aperçu l'indication donnée par le meuble. Ce suicide éveilla le soupçon, on fit des recherches, et on trouva les choses perdues, dans sa chaumière. »

L'AVOCAT. — Je m'empresse de citer, pour ne l'oublier point, un trait fort semblable, rapporté par M. Huc, missionnaire au Thibet, dans son intéressant *Voyage aux Indes orientales*.

« Les Tartares, dit-il, croient d'une foi ferme et absolue aux diverses transmigrations. Ils ne se permettraient

jamais d'élever le moindre doute sur l'authenticité de leurs *Chabérons*. Ces Bouddhas vivants sont en grand nombre, et toujours placés à la tête des lamaseries les plus importantes.

« L'élection et l'intronisation des *Bouddhas vivants* se font d'une manière si singulière, qu'elle mérite d'être rapportée. Quand un lama *s'en est allé*, c'est-à-dire quand il est mort, la chose ne devient pas pour la lamaserie un sujet de deuil. On ne s'abandonne ni aux larmes ni aux regrets, car tout le monde sait que le chabéron va bientôt reparaitre. Cette mort apparente n'est que le commencement d'une existence nouvelle, et comme un anneau de plus ajouté à cette chaîne indéfinie et non interrompue de vies successives. C'est tout bonnement une palingénésie. Pendant que le saint est dans un état de chrysalide, ses disciples sont dans la plus grande anxiété, car leur grande affaire, c'est de découvrir l'endroit où leur maître ira reprendre sa vie... Tout le monde se met alors en prière, et, pendant que la lamaserie, veuve de son bouddha, redouble ses jeûnes et ses oraisons, une troupe d'élite se met en route, pour aller consulter le Tchurtchun, ou devin fameux dans la connaissance des choses cachées au commun des hommes. Quand le Tchurtchun a obtenu tous les renseignements nécessaires, il récite quelques prières, ouvre ses livres de divination, et prononce enfin son oracle, pendant que les Tartares qui sont venus le consulter écoutent ses paroles à genoux et dans le plus profond recueillement. — Votre grand lama, leur dit-il,

est revenu à la vie dans le Thibet, à tant de distance de votre lamaserie ; vous le trouverez dans telle famille. — Quand ces pauvres Mongols ont ouï cet oracle, ils s'en retournent pleins de joie annoncer à la lamaserie l'heureuse nouvelle.

« Il arrive souvent que les disciples du défunt n'ont pas besoin de se tourmenter pour découvrir le berceau de leur grand lama. C'est lui-même qui veut bien se donner la peine de les initier au secret de sa transformation. Aussitôt qu'il a opéré sa métamorphose dans le Thibet, il se révèle lui-même en naissant, et à un âge où les enfants ordinaires ne savent encore articuler aucune parole. — C'est moi, dit-il avec l'accent de l'autorité, c'est moi qui suis le grand lama, le bouddha vivant de tel temple. Qu'on me conduise dans mon ancienne lamaserie ; j'en suis le supérieur immortel. — Le prodigieux bambin ayant parlé de la sorte, on se hâte de faire savoir aux lamas du soumé désigné que leur chabéron est né dans tel endroit, et on les somme de sa part de venir le voir.

« Puis viennent les pèlerinages sacrés entrepris par les membres des familles royales, par les mandarins, par la multitude elle-même des croyants, qui tous se font un devoir de franchir ces épouvantables solitudes pour apporter leur encens et leurs hommages à ce nouveau Messie de la superstition.

« Mais le jeune chabéron n'est pourtant pas salué et proclamé grand lama sans un examen préalable. On tient

une séance solennelle où le bouddha vivant est examiné devant tout le monde avec une attention scrupuleuse. On lui demande le nom de la lamaserie dont il prétend être le grand lama, à quelle distance elle est, quel est le nombre des lamas qui y résident. On l'interroge sur les usages et les habitudes du grand lama défunt, et sur les principales circonstances qui ont accompagné sa mort. Après toutes ces questions, on place devant lui divers livres de prières, des meubles de toute espèce, des théières, des tasses, etc. Au milieu de tous ces objets il doit démêler ceux qui lui ont appartenu dans sa vie antérieure.

« Ordinairement cet enfant, âgé tout au plus de cinq ou six ans, sort victorieux de toutes ces épreuves. Il répond avec exactitude à toutes les questions qui lui ont été posées, et fait, sans aucun embarras, l'inventaire de son mobilier. — Voici, dit-il, les livres de prière dont j'avais l'habitude de me servir ; voici l'écuelle vernissée dont j'avais l'usage pour prendre le thé... — Et ainsi du reste.

« Sans aucun doute les Mongols sont plus d'une fois les dupes de la supercherie de ceux qui ont intérêt à faire un grand homme de ce marmot. Nous croyons néanmoins que souvent tout cela se fait de part et d'autre avec simplicité et bonne foi. Nous croyons que le grand menteur qui trompa nos premiers parents poursuit toujours dans le monde son système de mensonge. Celui qui avait la puissance de soutenir dans les airs Simon le Magicien peut bien encore aujourd'hui parler aux hommes

par la bouche d'un enfant, afin d'entretenir la foi de ses adorateurs. »

LE THÉOLOGIEEN. — Nous avons donc pu légitimement avancer que le démon se complait à certaines pratiques, comme il l'a fait dans tous les siècles, et comme il le fait encore chez tous les peuples. L'idolâtrie est son culte, souvenez-vous en bien, et il s'y trouve comme dans son élément.

LE PHILOSOPHE. — Il y perd bien son temps et son huile; personne, aux jours où nous vivons, ne daignera seulement croire en lui.

LE THÉOLOGIEEN. — Et c'est en quoi il ne perd nullement sa peine; parce qu'il aspire nécessairement à deux choses qui concourent également à ses fins; premièrement, à faire les œuvres de Satan; secondement, à les faire plus sûrement en gardant l'incognito. En effet, ne l'avez-vous pas vu toujours et partout se déguiser, jusque sur ses autels du paganisme? Ne le voyez-vous pas ici être tantôt un Esprit de l'enfer, tantôt un ange du paradis, tantôt une âme en peine, se cachant d'habitude sous le couvert de quelque agent naturel à qui l'on puisse, l'occasion s'offrant, attribuer l'odieux de ses actes, comme il revêtit la peau du serpent pour tenter et séduire Ève? Et le fluide magnétique, soit qu'il existe réellement, ou bien qu'il ne soit qu'une de ses mille illusions, n'est que le serpent de nos jours. Il se niera volontiers lui-même; car il lui importe autant qu'on ne croie pas en lui, qu'il lui importe de nous voir renier notre religion et notre Dieu.

LE PHILOSOPHE. — Enfin, quelle peut être la raison de cet enrôlement actuel de toutes les tables et de toutes les cervelles sous la bannière du prince de l'enfer? D'où vient ce déploiement de forces si soudain et si universel?

LE THÉOLOGIEN. — Je pense que, trouvant les esprits suffisamment préparés, la religion de l'or et du progrès régnant partout, le socialisme en tête, l'orgueil dominant le monde, et le pape sur le point d'être renversé de son trône, il a jugé le moment venu et l'occasion favorable de tenter un effort suprême pour couronner le grand panthéisme des nations par le paganisme, en en établissant dès maintenant parmi nous les principaux rites. Ne vous récriez point trop; Satan connaît son siècle, et lui servira une bonne idolâtrie, entée sur le catholicisme par la blessure du protestantisme, de la philosophie, et les ligatures gouvernementales. De quoi voulez-vous qu'on se plaigne? Il ne tient que les ficelles et demeure caché. Une déesse Raison, c'est un peu grossier; mais cette fois on resterait catholique, messieurs, catholique sincère et éclairé: voilà une idolâtrie bien entendue!

LE PHILOSOPHE. — Puisque la bête de l'abîme en conçoit de si amples espérances, il semble que Dieu n'aurait aucune raison de lui laisser les coudées franches, et devrait, au contraire, lui serrer les rênes et la tenir de près. Peut-il donc permettre au démon d'exercer ainsi sur une immense échelle son infernale tactique?

LE THÉOLOGIEN. — Dieu tolère, dans les desseins de sa providence, ce qui, étant de la nature des êtres qu'il a

créés, quoique dégradés par la chute, peut néanmoins concourir à la glorification de ses élus. Il le permet en opposant à l'abondance des ruses de l'ennemi la surabondance des grâces et la triomphante assistance de ses anges.

Et non-seulement il neutralise ainsi l'immense expansion des exhalaisons pestilentielles de l'enfer, mais encore, arrachant notre salut aux efforts que fait l'ennemi pour nous perdre : *salutem ex inimicis nostris*, du poison il fait germer la vie, et de la suprême tentation peut-être qui devait ébranler notre foi, cette même foi il la relève et plus forte et plus inébranlable. Comme vous le disiez, cher ami : montrez-moi seulement la griffe de Satan, et je souscris le symbole de Nicée.

Malgré ses ruses de serpent, Lucifer trahit son incognito, souvent par trop de zèle et d'empressement, ou bien parce que le chérubin puissant qui veille à la garde de notre globe en poursuit l'ennemi de son glaive enflammé, et du choc des coups qu'il lui porte jaillissent des étincelles qui dévoilent sa présence. Oui, il y met trop de zèle : et, lorsque surtout on nous traîne sur le Calvaire du ridicule pour nous faire expier notre moyen âge, dont on nous jette au front la croyance au surnaturel comme une couronne d'épines, en nous criant : Voulez-vous donc nous ramener au moyen âge? lui-même vient et renouvelle précisément les merveilles les plus malsonnantes à une oreille philosophique, et les phénomènes les plus monstrueux qui aient pu marquer les annales de ce même moyen âge. Et nous répondons :

Pourquoi chercherions-nous à vous ramener au moyen âge quand, grâce aux empressements de votre chef, il vous envahit de toutes parts? Voyez plutôt : tous ses prodiges nous environnent ; et il ne faudrait pas être bien sorcier pour trouver des confrères qui, aussi bien que jamais, méritent le fagot. Personne autour de nous, sinon quelques bonnes âmes, qui dès lors sont taxées d'ultramontanisme passionné, personne ne croyait plus à cette sorte d'envahissement de notre monde par un monde surnaturel ; les esprits forts avaient tellement fait la guerre aux Esprits, qu'ils tenaient seuls le haut du pavé, et triomphaient sur toute la ligne ; les chrétiens faibles, toujours prêts à trembler, jetaient un voile discret sur ces faits d'une crédulité par trop naïve, disaient-ils ; les docteurs en Israël eux-mêmes déploraient les jugements, l'ignorance et les bûchers ; et tous d'accord répétaient :

L'arche sainte est muette et ne rend plus d'oracles !

Mais voici que, d'un ton qui domine tout le reste, le chef d'orchestre reprend :

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?

En effet, il n'y a pas plus de dix ans, les théologiens eux-mêmes, — qu'ils me pardonnent de le dire, je parle d'une certaine école — croyant en théorie à la possibilité des manifestations surnaturelles, n'y croyaient point, ne voulaient point y croire dans la pratique, au moins pour notre temps ; et, branche par branche, l'aveugle serpette

de la critique à la main, faisaient tout tomber, tout tomber de l'arbre de nos pieuses croyances, d'abondantes feuilles vertes, des fleurs odorantes, de fort bons fruits, des rameaux tout entiers, n'y laissant que les branches mères des miracles évangéliques, avec défense à elles de germer et de se reproduire d'après leur espèce. Impitoyables critiques ! je leur livre les miracles évangéliques eux-mêmes, et je jure que, n'était le témoignage sacré sur lequel ils reposent, on les mettrait à néant par l'application des moyens dont on use contre les faits surnaturels de nos jours. Cependant les miracles du Seigneur étaient attestés, étaient admis, étaient vrais, étaient humainement incontestables, avant d'être investis du caractère divin de faits évangéliques : oserai-je dire qu'ils n'étaient ni mieux attestés néanmoins, ni plus généralement admis, ni plus vrais, ni plus humainement incontestables peut-être que plusieurs des faits merveilleux qui se produisent au milieu de nous, et auxquels sourient également de dédain deux incrédulités, celle des philosophes et celle de certains théologiens.

Mais la critique est un mécanisme aveugle qui broie et anéantit sous sa dent de fer plus de vérités qu'elle n'immole d'erreurs. La critique, qui serait bonne et louable en des mains prudentes, n'est, en beaucoup d'autres, qu'un instrument d'extermination. La critique, cerbère de la cité du vrai, ne se borne pas à sa mission d'en interdire l'entrée à tout venant qui n'a pas son passe-port en règle, mais elle place là son lit de Procuste, et donne

la mort à tout ce qui ne lui paraît pas s'y accommoder. La critique moderne est très-philosophique, très-protéstante, très-janséniste, et ne saurait être catholique sans abjuration.

L'AVOCAT. — Après tant d'aberrations, il est permis de se demander où en est la vérité parmi nous.

LE THÉOLOGIEN. — La vérité ne saurait avoir attendu le dix-neuvième siècle, ni même le dix-huitième, pour illuminer tout homme qui vient en ce monde. On se le persuaderait volontiers toutefois, et l'on prétend avoir opéré d'importantes conquêtes dans le champ du vrai : on s'est fait des principes !

L'AVOCAT. — C'est ainsi, tout au moins, renier une tradition catholique de deux mille ans, dont on juge pouvoir se débarrasser aussi bien que d'un vêtement usé, et sans plus de cérémonie. C'est de plus, il me semble, chasser de ses domaines le Dieu de la vérité.

LE THÉOLOGIEN. — A quoi bon y regarder de si près ? les dieux ne manqueront pas.

Il existe du reste deux sortes de vérités, dont on respecte l'une et dont on veut réformer l'autre.

L'une, qui est la vérité qui se voit, paraît à notre siècle la seule incontestable ; l'autre, qui est celle qui se pense, la vérité des âmes, semble devoir être mobile, contingente, et soumise au contrôle de la raison humaine.

La première est immuable, on le reconnaît. Les folies de 89 purent bien, pour un temps, transformer les noms des jours et des mois, faire mieux que le Créateur et aug-

menter la semaine en éloignant le jour du repos, elles ne parvinrent point à changer les saisons. Ce sont là des vérités qui résistent ! Il fallut, bon gré mal gré, à l'aurore d'une ère si nouvelle, se contenter du vieux soleil du moyen âge ; on laissa pleuvoir comme autrefois ; et les hommes continuèrent à venir au monde suivant l'ancien usage. Et depuis, quelles qu'aient été les prétentions des réformateurs de l'humanité, chacun a dû se borner aux organes qu'avait octroyés la nature à nos ancêtres ; et il en sera longtemps ainsi.

La vérité matérielle s'impose.

L'AVOCAT. — Aussi n'avons-nous vu nulle puissance encore chercher à niveler la terre, en jetant les montagnes dans les vallées, ce qui semblerait être une amélioration fort désirable. Personne, que je sache, n'a eu l'idée de vouloir dessécher la moindre petite mer, comme serait la Méditerranée, pour en faire le paradis de la Provence, jardin de délices, où l'on cueillerait la grasse olive en abondance, le raisin, le melon savoureux et la pomme d'or. Nul n'a osé tenter, j'en jurerais bien, de redresser la marche du soleil, qui tantôt s'élève outre mesure et prodigue à juillet d'intolérables ardeurs, tantôt s'incline avec excès, et ne laisse à décembre que la glace et les frimas.

LE THÉOLOGIEN. — Non, jamais l'homme n'eut la témérité de porter la main à ce colossal édifice de l'univers. Il ne saurait y atteindre du reste ; il est si petit au pied du gigantesque monument de la création !

L'AVOCAT. — Il y aurait vaste champ à de hautes entreprises pourtant ! Mais le plus fier lauréat de nos Académies hésiterait à tenter de semblables conquêtes. Quel progrès cependant ! et quels avantages n'en découleraient pas sur l'humanité, surtout si les Anglais n'y mettaient pas obstacle, comme au percement de l'isthme de Suez !

LE THÉOLOGIEN. — Mais si la vérité des corps est ainsi rebelle à la réforme, on se rabat sur la vérité des âmes ; c'est là que les bacheliers ont beau jeu. Et tels, qui n'étaient que des pygmées au pied des montagnes de granit, sont ici des géants qui plient l'invisible vérité, l'inclinent à leurs pieds et lui imposent des lois. Dieu tient encore la main à l'ordre physique ; il semble abandonner l'ordre moral au gouvernement des hommes de lettres ; ils en sont les dictateurs. Et, sur ce domaine, abaisser les antiques montagnes pour les jeter pêle-mêle dans les vallées n'est pour eux qu'un amusement : ils dessécheraient les eaux du déluge plus aisément qu'on ne vide un verre de champagne ; et amèneraient le soleil intellectuel à la portée de la main sans plus de façon que si c'était un reverbère.

Et partant, ils nous font une philosophie bourgeoise et une religion plastique.

L'AVOCAT. — Comment donc, dites-vous, traitent-ils la vérité ?

LE THÉOLOGIEN. — Ils se sont fait des principes.

L'AVOCAT. — Qu'est-ce à dire des principes ?

LE THÉOLOGIEEN. — Ce sont des vérités premières et génératrices.

L'AVOCAT. — Ils se sont donc fait des vérités?

LE THÉOLOGIEEN. — Il n'y a que ce moyen d'en avoir de convenables.

L'AVOCAT. — Et s'il arrivait qu'elles ne fussent pas vraies!

LE THÉOLOGIEEN. — On ne fait pas attention à un si menu détail. Ces principes, en matière de foi, consistent à admettre, librement et si l'on veut, un Dieu, qui du reste ne s'occupe pas de nous : c'est la condition qu'on lui impose.

L'AVOCAT. — Une espèce de Pape gardé à vue dans son Vatican.

LE THÉOLOGIEEN. — Précisément ; un Dieu sans autels. Ou bien, si vous aspirez à une religion, vous êtes encore parfaitement libre : on renie alors l'Évangile. Tenez-vous à l'Évangile? on vous en prépare une édition *expurgata* sans miracles et sans prêtres. Des prêtres! il en faut tout juste pour chanter les *Te Deum*.

L'AVOCAT. — Toutefois j'aurais scrupule à de semblables principes ; et, si vous me permettez une comparaison, je prends exactement ces messieurs pour d'honnêtes brigands qui font, à l'insu du roi, un code à leur usage, où l'on se passerait des tribunaux et des gendarmes.

LE THÉOLOGIEEN. — Hé, hé! la comparaison, tout offensive qu'elle est pour une certaine classe de citoyens, ne

manque pas que d'être originale : pourriez-vous développer votre allégorie ?

L'AVOCAT. — Il y avait une troupe de joyeux et francs bandits, faisant, un beau soir, la noce aux frais de quelques passants qu'ils venaient de dévaliser. Il s'agissait, dans ce banquet fraternel, d'initier de jeunes recrues à la vie des camps, et de durcir leurs âmes aux morsures de la syndérèse. Rien ne pouvait mieux convenir à cette opération qu'une fête où le vin coulait à flots.

L'un d'eux restait morose néanmoins au milieu de ses gais compagnons.

« — Vous me semblez peu rassuré, jeune candidat, lui dit le chef de la bande.

« — Le pas que j'hésite à faire est décisif, mon capitaine, et je crains d'avoir à compter plus tard avec la justice du roi.

« — Vous revenez de l'autre monde en vérité, mon jeune ami ! Et depuis quand doutez-vous que la justice ne soit des nôtres ?

« — Mais le code ?...

« — On a changé tout cela : et nous avons des amis parmi les interprètes des lois. »

Ne trouvez-vous pas que ce ne soit, de la part de ce chef, une façon de se faire des principes ?

LE THÉOLOGIEN. — Je serais assez incliné à le croire.

Oui, mille fois, il en est ainsi, et les chevaliers d'industrie politique, philosophique, littéraire, s'étant mis en rupture de ban, ne font simplement que proclamer des

dogmes et des lois qui les protègent. Ils se font véritablement des principes.

Il est, suivant la pensée de Bossuet, des femmes du monde qui, trop amoureuses de leur beauté, de cette fraîcheur qui leur plaît, de cet éclat de jeunesse qu'elles idolâtrèrent, consultent souvent le miroir pour s'assurer qu'elles ne perdent aucun de leurs avantages. Mais si la glace indiscreète redit trop sincèrement la vérité cruelle et l'outrage qu'infligent les années, elles en brisent le cristal, se plâtrèrent, se fardent, et cherchent un miroir qui les flatte.

L'antique vérité est un miroir trop sincère, que contient l'Évangile, que propose la religion, que viennent nous offrir ses ministres. Brisons le miroir, s'écrie-t-on, remanions l'Évangile, laissons la religion à qui la veut, et fermons la bouche aux prêtres ! Et que voyez-vous donc, ô vous si nombreux, à qui le miroir fait horreur, et que volontiers vous feriez voler en éclats, que voyez-vous dans le cristal trop véridique ! Des Pharisiens peut-être et des Judas, des Scribes et des vendeurs, et des Hérodiades. Vous avez raison : brisez le miroir et faites-vous des principes en harmonie avec la vie. Tout ce que j'en retiendrai, c'est que si vous devenez iconoclastes d'une nouvelle sorte, c'est que vous ne vous voyez pas à votre avantage au miroir de la vérité évangélique.

Faites-en donc à votre aise ! Rois, voulez-vous une province ; princes, un royaume ; préfets, une place au sénat ; avocats, un portefeuille de ministre ; gardes champêtres,

voulez-vous être maires ; et, journalistes, ambitionnez-vous d'être députés ? Il y a des principes tout faits : on peut en faire encore.

L'AVOCAT. — Or, pour ce qui revient à la question des Esprits, j'avoue hautement que, en fait de principes favorisant de semblables tendances parmi les monarques et les peuples, le dogme du magnétisme et d'un dieu fluïdique s'y prête beaucoup mieux que la croyance au démon. Et tous les malhonnêtes gens qui s'abandonnent à l'impïété voteraient aussi volontiers la non-intervention du surnaturel en nos affaires que le voleur donnerait de gaieté de cœur son suffrage à l'abolition des gendarmes.

Mais les malhonnêtes gens auront beau faire, ils seront toujours une preuve vivante de celui dont ils nient l'existence. Car, tout nié qu'il est par eux, — Dieu me pardonne ! — il les possède. Oui, quel que soit son nom, et dût-il s'appeler fluide magnétique, le démon les possède ! Est-il en effet croyable que, sans son influence directe, on eût dans le monde entier un goût si prononcé pour tout ce qu'il aime et ce qui est de son règne, avec un dégoût semblable pour tout ce qui lui est hostile et antipathique ? Rien ne peut autant plaire à cet Esprit souillé, par exemple, que de voir jeter la boue à la face immaculée de l'Église, et n'y a-t-il pas des légions d'impurs soldats, sans chefs visibles, toujours prêts à plonger la main dans l'ordure pour s'en faire une arme contre elle ? Rien ne convient mieux à l'Esprit d'erreur que de voir honorer Mahomet, Luther, Calvin, Voltaire, Rousseau, Robespierre, qui que ce soit de

leur espèce, et manque-t-il d'auxiliaires qui les prônent et d'hommes de lettres qui les réhabilitent ? S'il est un événement qui prête à prodiguer l'outrage à la religion, Satan s'en empare avec empressement, c'est son rôle ; mais ce même rôle, cent mille forcenés ne mettent-ils pas le même acharnement à le remplir, en travestissant la Saint-Barthélemy, la révocation de l'édit de Nantes, l'affaire Mortara ? Quant aux noyades révolutionnaires, aux massacres de Syrie, au carnage de Castelfidardo, puisque l'Esprit infernal en est content, il ne reste plus qu'à applaudir, et l'on bat des mains ! Aussi tel journal leur sourit, tel autre les révolte. L'un leur sourit, parce qu'on y distille du poison contre leurs ennemis ; l'autre les révolte, parce qu'un certain Samson, fort peu endurant, saisit une mâchoire d'âne, s'il le faut, et leur en casse la tête. — « Fi donc, disent-ils, quelle indécatesse ! » Ne leur faudrait-il pas des armes courtoises ?...

Le démon fait tourner les tables, disons-nous avec une pleine conviction ; parce que nulle force humaine ne pourrait aller jusque-là ; et l'homme, laissé à lui-même, n'est point capable de tant de froide malice. Eh bien, j'ai la certitude plus ferme encore qu'il ne fait pas moins tourner les presses de certaines publications, de certaines feuilles, parce que nulle effronterie de l'homme ne saurait atteindre les limites qu'on y dépasse.

L'AVOCAT. — Est-ce donc qu'on ne saurait plaire à ses abonnés sans être sorcier ?

LE THÉOLOGIEEN. — Personne en vérité n'accuse certains

rédacteurs d'être sorciers. Un ancien, voyant ses discours applaudis par la canaille, se disait avec inquiétude : « Quelles sottises ai-je donc pu laisser échapper pour plaire à ces marauds ? » J'avoue à mon tour qu'il faut s'en permettre beaucoup pour être lu, dans toute l'Europe, et applaudi d'un certain monde. Tel journal est lu, en un jour, plus que le meilleur en un mois, plus que Bossuet en un an, plus que saint Augustin en un siècle !

Le démon se plaît à fréquenter nos salons, je le sais, et à folâtrer quelquefois de la manière la plus innocente en apparence. Mais croyez-vous qu'il dédaigne de se rendre à certaines réunions occultes ? Je me pose à résoudre ce problème : supposé que, pour la moitié des habitants de notre globe, le plus grand foyer d'attraction soit la collection la plus rare des plus humiliantes extravagances, est-ce possible d'expliquer par là l'enrôlement d'un si grand nombre d'hommes sensés dans les sociétés secrètes ?

Et je réponds : Sachant que, non plus qu'autrefois deux augures, deux frères maçons, maintenant, ne sauraient se voir face à face pavoisés de leurs insignes, sans être vivement égayés de la caricature qu'ils contemplent ; considérant que, pour étendue et variée que soit l'aptitude humaine à produire les plus folles excentricités, le ridicule, dans l'espèce, dépasse toutes les bornes : Non, l'assiduité de tels hommes aux rites maçonniques n'est pas explicable par le seul attrait que peut fournir en lieux semblables la somme des folies humaines, et *l'élec-*

*tricité railleuse* doit y animer certainement l'équerre et la truelle.

Un sujet d'étude fort grave, au temps où nous sommes, serait de savoir quelle pourrait être l'influence d'une assemblée sur chacun des membres qui la composent. Est-ce qu'en vérité l'on y apporte autant de sottes idées, de projets impossibles, de surprenantes utopies qu'on y en trouve? Quel est l'homme isolé, je vous le demande, qui voulût prendre à sa charge certaines motions qui surgissent et planent à la surface des clubs, des cercles de café, des comices agricoles, et d'autres assemblées encore? Et à qui devons-nous alors en attribuer l'initiative, si ce n'est à l'Esprit de vertige qui monte du puits de l'abîme et s'empare, à des époques funestes, des sociétés et des peuples? Serait-ce que, quand plusieurs sont réunis pour des desseins d'impiété et de blasphème, l'Esprit de révolution et de désordre siège au milieu d'eux?

Si l'on se fait des vérités, quel est celui qui les inspire?

## QUATORZIÈME ENTRETIEN

### LE MÊME ESPRIT A LOUDUN

La critique meurtrière de la vérité. — Faits immolés par elle. — Possession de Loudun. — Triple histoire. — Faits garantis. — Discussion des faits. — Monomanie religieuse. — Hallucinations. — Dédoublement de l'âme. — Culte des médecins pour les mots grecs. — Énergumènes suspendus à la voûte d'une église. — Solution : des protestants, des philosophes, des catholiques.

**LE PHILOSOPHE.** — Après la réflexion et le repos, ne rétractez-vous rien, monsieur l'abbé, de votre catilinaire contre la critique, et n'êtes-vous pas disposé à radoucir les notes sévères que vous lui avez appliquées ?

**LE THÉOLOGIEN.** — Elle a tout immolé, vous dis-je, en se donnant au surplus les gants de la modération et de la justice, sacrifiant tous les domaines de la vérité, par amour prétendu de cette même vérité, et la dépouillant outrageusement pour la dégager davantage. La critique du sabre n'en a-t-elle pas fait autant à Rome à la Vérité vivante ? Aussi ramasserions-nous bien des faits immolés de sa main, ayant encore le couteau à la gorge, et dont le front rayonne pourtant d'une lumineuse auréole.

Admettre le prodige de la rotation des tables ? Prodige

est une expression qu'elle a rayée du vocabulaire de sa langue !

Laisser passer les phénomènes du magnétisme ? Comment passeraient-ils, quand l'indéchiffrable caractère du merveilleux les marque au front !

Entendre sans pâlir les mots de sortilège et de magie ? Ne serait-ce pas rétrograder jusqu'au moyen âge ?

— Mais une vérité fût-elle du moyen âge !... — Rien, de tels siècles, n'a droit d'asile dans la cité du vrai.

Écouter sans scandale parler de possession ? Non ! l'Évangile lui-même ne passe qu'en reniant la lettre grossière de semblables doctrines.

— Mais l'Église en accepte la responsabilité ! — L'Église elle-même a trop favorisé le fanatisme !

Eh bien, oui, messieurs, les possessions diaboliques, telle est la grande réalité, et tel le grand fondement des faits humainement inexplicables qui ont saisi d'étonnement tous les siècles, et le nôtre aussi bien que ceux qui l'ont précédé. Compareriez-vous ces faits, tous animés de l'esprit d'un monde étranger, à un arbre, comme nous l'avons déjà fait à un autre point de vue ? Vous allez croire que de la possession, dans son acception la plus large, on en fera le tronc ? Non, la magie en est le tronc, le magnétisme en forme les branches, qui produisent, entre mille feuilles, mille fleurs et mille fruits, la rotation des tables. Les possessions, que seront-elles alors ? Elles seront l'arbre tout entier, qui se compose également de la première racine et de la dernière feuille ; l'arbre tout entier qui em-

## LE MAGNÉTISME, LE SPIRITISME

brasse toutes les fleurs et tous les fruits. Le démon est l'âme vivante de tous ces phénomènes : et la possession diabolique, à différents degrés, est la base obligée de tous les faits prodigieux qui nous occupent.

L'AVOCAT. — Sauriez-vous relever quelques-uns de ces faits, victimes immolées par la critique au dieu du jour, et qu'animait pourtant la vie de la vérité ?

LE THÉOLOGIEN. — Immolés par la critique, repoussés par le rationalisme, abandonnés par l'indifférence, méconnus par certaine théologie qui en rougissait, dénaturés par le protestantisme qu'ils condamnaient, tout en portant sur leur front le signe du vrai, je n'en relèverai que deux, qui vous montreront le dix-septième et le dix-huitième siècle comme les dignes précurseurs du nôtre, soit : La possession de Loudun, et les miracles du diacre Paris.

LE PHILOSOPHE. — A quoi bon remuer encore de vieilles cendres éteintes ?

LE THÉOLOGIEN. — Pour y découvrir et vous montrer l'étincelle du surnaturel, qui y fut ensevelie par vos devanciers les philosophes, semblable à celle qui répand encore maintenant sur le monde une effrayante lumière.

LE PHILOSOPHE. — Est-il facile d'arriver à la vérité pour des faits si compliqués, subordonnés à tant d'agents, et dont il n'est pas possible de découvrir le principe ?

LE THÉOLOGIEN. — Il suffit de la vérité historique, et nous l'avons ; reste à en tirer les conclusions suivant le différent point de vue où l'on se place pour les considérer. La vérité

historique, nous l'avons, puisque le P. Surin, pour Loudun, ayant été le principal acteur, et saint religieux, en a lui-même fait la relation. Les autres dont il est question sont également incontestables comme faits : il ne reste plus qu'à les apprécier. Il est vrai que le plus simple récit en est la meilleure appréciation, tellement le principe s'y fait évidemment reconnaître dans ses effets.

LE PHILOSOPHE. — Je tenais Loudun, que je connais à peine du reste, pour un vaste complot monté par je ne sais quelle coterie, et qui aurait définitivement tourné contre elle.

LE THÉOLOGIEEN. — La possession des Ursulines de Loudun fut une vraie et déplorable possession, dont le récit a été dénaturé par les ennemis de la religion. Il en existe trois histoires ; — je dis trois, elles me suffisent comme démarcation : — l'une catholique, l'autre protestante, l'autre philosophique.

L'AVOCAT. — Si chacun présentait, au moins, les faits principaux, ou à peu près, sous le point de vue de la vérité, vous me feriez plaisir d'emprunter votre récit à celle qui vous paraîtrait la plus hostile à vos conclusions.

LE THÉOLOGIEEN. — Aussi veux-je le faire ; et, abandonnant l'auteur protestant qui n'écrivit que cent ans plus tard, au gré de sa passion, et ne mérite absolument aucune confiance, je suivrai, pour plus d'indépendance, celle du philosophe qui cite assez fidèlement les faits auxquels il peut tant bien que mal assigner une cause naturelle, en se permettant toutefois un silence assez peu loyal sur les circon-

stances qui pourraient créer un embarras à son système.

L'historien protestant est M. Aubin ; le philosophe, M. le docteur Bertrand, de l'Académie des sciences, appuyé, secondé et commenté par M. le docteur Calmeil.

« On a beaucoup écrit, dit M. Bertrand, sur cette malheureuse affaire, cependant je ne crains pas d'avouer que personne jusqu'ici ne l'a considérée avec un esprit entièrement dégagé de préjugés et sous un point de vue philosophique.

« Vers l'an 1632, deux jeunes religieuses, d'une des communautés de la ville de Loudun, ayant été atteintes de violentes convulsions, accompagnées de symptômes bizarres, on les exorcisa, on produisit sur elles l'extase ; et, le prêtre, dans cet état, leur ayant, suivant l'usage, adressé la parole comme s'il parlait au diable lui-même, elles répondirent en conséquence, et les diables, parlant par leur bouche, déclarèrent qu'ils avaient été envoyés par un curé de la ville appelé Urbain Grandier, dont la vie était un scandale pour la plus grande partie des habitants de Loudun... Il n'avait pas craint toutefois de se faire proposer pour remplir les fonctions de directeur auprès de ces religieuses, et avait été refusé à cause de cette mauvaise réputation.

« Le mal ne resta pas renfermé dans la communauté ; plusieurs filles séculières de cette ville tombèrent dans un état semblable, et furent également exorcisées ; la contagion gagna même les villes voisines. Cepen-

dant on continuait les exorcismes, auxquels on donnait la plus grande publicité. Toutes les possédées, sans exception, s'accordèrent à accuser Grandier. Ce fut dans cet état de choses que Laubardemont eut occasion de venir à Loudun. Entrant, à ce qu'il paraît, dans les vues des ennemis de Grandier, il créa pour cet effet une commission de douze juges choisis parmi les plus grands hommes de bien. Le procès dura huit mois, pendant lesquels les religieuses ne cessèrent d'être exorcisées deux fois par jour. Le résultat de tout cela fut la condamnation à mort de l'accusé.

« Il n'y eut pas, sur l'affaire de Grandier, la même unanimité d'opinions dans le public que parmi les juges. Tandis que les catholiques voulaient à tout prix voir des miracles dans ce que faisaient les religieuses, les protestants, qui n'étaient pas comme eux témoins de tous les exorcismes, prétendaient que tout ce qui se passait n'était qu'un jeu pour faire périr le malheureux Grandier, que les juges étaient gagnés, que les exorcistes étaient des scélérats, et que les religieuses ne faisaient que de répéter en public une comédie qu'on leur avait fait étudier longtems à l'avance. Cette dernière opinion est celle qu'on a conservée sur cette malheureuse affaire, surtout depuis la publication de *l'Histoire des diables de Loudun* (par le protestant Aubin). J'ai dit plus haut quelle estime on doit accorder à cette histoire, écrite plus d'un siècle après l'événement, et je crois avoir prouvé combien ses conjectures hasardées sans preuves sont absurdes.

« Que Laubardemont soit entré dans un complot infâme pour faire périr un innocent, je le veux bien ; que les douze juges fussent aussi dans le complot, je l'accorderai encore, quoiqu'il soit bien difficile de concevoir comment douze juges (choisis parmi les plus grands hommes de bien) auraient pu se rendre coupables d'une pareille horreur ; mais que les religieuses soient entrées dans le complot, c'est ce que ma raison se refuse à croire. Jamais on ne me persuadera que, dans une communauté peu nombreuse, on ait trouvé huit femmes, huit jeunes filles, aussi endurcies dans le crime.

« Mais si on consent à ne voir en elles que des filles malades, et s'abusant elles-mêmes sur leur propre état, tout s'explique, tout devient facile à comprendre. »

M. le docteur Calmeil, médecin des aliénés de Charenton, homme de considération, de talent et d'étude, mais incroyant aussi, fait à son tour le récit du drame de Loudun, en acceptant les faits du docteur Bertrand :

« Urbain Grandier, dit-il, était un homme distingué par l'esprit, le talent, les avantages physiques ; éclat des manières, mœurs faciles et galantes, procès scandaleux, alternatives de revers et de fortune, rien n'avait manqué à l'existence tour à tour enviée et tourmentée de cet homme véritablement superbe.

« Non, ce ne fut pas Mignon, directeur des Ursulines, qui leur suggéra l'idée de perdre Grandier. Les malheureuses, en devenant hallucinées (du moment où ce prêtre infâme eut jeté par-dessus les murs du cloître une bran-

che de rosier chargée de fleurs), n'eurent plus sous les yeux d'autre image que la sienne... et elles durent, en raison de leur impuissance à la chasser par leurs macérations, le jeûne et la prière, le considérer comme un redoutable magicien ! »

Trouvez-vous, Adolphe, notre histoire bien favorable au surnaturel ?

L'AVOCAT. — Elle n'en est que plus à ma fantaisie.

LE THÉOLOGIEN. — M. Calmeil continue :

« Quant à ces religieuses elles-mêmes, à la tête desquelles était comme abbesse madame Jeanne de Belfiel, issue de la maison du baron de Cose, on voyait figurer parmi elles, comme simples sœurs, madame Claire de Salsilly, parente de Richelieu ; les deux dames de Barbezieux, de la maison de Nogaret ; les deux dames d'Escoubleau, de la maison de Sourdis. Ces dames ne le cédaient à aucune personne de leur sexe pour la culture de l'esprit, la politesse des manières, le soin qui avait présidé à leur éducation. Toutes se vouaient, en se conformant aux règles de leur ordre, à l'instruction des jeunes filles... Les écrivains protestants ont soutenu que ces religieuses s'entendaient avec les ennemis d'un homme dont on avait décidé la perte, et qu'elles n'avaient jamais éprouvé les symptômes d'une véritable monomanie convulsive. Cette calomnie est réfutée par le seul exposé des faits, quelque défigurés qu'ils soient dans les récits des exorcistes et dans tous les mémoires qui traitent de l'affaire (récits défigurés, qu'Aubin lui-même tient la plu-

part pour être également admis par les réformés et les papistes qui avaient assisté aux exorcismes; récits faits par de pieux exorcistes dont on préconise la parfaite bonne foi).

« Telle religieuse, couchée sur le ventre, les bras tor-  
dus sur le dos, défie de la sorte le prêtre qui la poursuit  
avec le Saint-Sacrement; celle-ci, courbée en arrière,  
pliée en double, affecte de marcher la nuque posée sur  
les talons; celle-là imprime à sa tête des mouvements  
étranges... « — Je vis une chose qui me surprit beaucoup,  
confesse le père Surin, et qui était ordinaire à toutes les  
possédées; c'est qu'étant renversées en arrière, la tête  
leur venait aux talons, et elles marchaient ainsi avec une  
vitesse surprenante et fort longtemps. J'en vis une qui,  
étant relevée, se frappait la poitrine et les épaules avec la  
tête, mais d'une si grande vitesse et si rudement, qu'il  
n'y a au monde personne, quelque agile qu'il soit, qui  
puisse rien faire qui en approche. »

« Puis viennent les hallucinations visuelles qui leur  
font attribuer leur état à la présence et à l'obsession des  
Esprits malveillants... Madame de Belfiel (et notez bien  
qu'elle n'a pas plus que les autres l'ombre de fièvre et de  
folie), tout en répondant aux questions des exorcistes,  
entend parler un être vivant dans son propre corps, se  
figurant qu'une voix étrangère émane de son pharynx...  
Et comment ces démoniaques auraient-elles douté de la  
présence des diables dans leur corps, quand il leur sem-  
blait qu'une voix nettement articulée, en partant de leur

intérieur, affirmait que les mauvais anges avaient pris possession de leur personne, ou quand cette voix allait jusqu'à indiquer le nom, le nombre et le lieu de la résidence des démons ?

« Souvent encore il y avait après la crise oubli complet de tout ce qui avait été dit pendant sa durée, et, comme les exorcistes attestent que le diable endormait quelquefois les religieuses soumises à l'exorcisme, l'état de ces filles ressemblait peut-être par instants à celui des somnambules magnétiques.

« Lorsque la supérieure s'avisa de demander une neuvaine au père Surin, elle venait de faire une dissertation qui avait duré deux heures, ignorant absolument ensuite ce qu'elle avait débité pendant son improvisation.

« Au mois de mai 1655, Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, voulant juger par lui-même de l'état des Ursulines, se rendit à Loudun, et assista à quelques séances des exorcismes (signant de sa main les faits cités et mille autres, comme celui des hosties transportées à commandement, et sans moteur visible, suivant l'ordre donné par le prince et transmis mentalement par les exorcistes, ajoutant verbalement qu'il fallait être fou pour ne pas croire aux possessions). La supérieure, exorcisée par le père Surin, adora d'abord le Saint-Sacrement en donnant tous les signes d'un violent désespoir. Bientôt le père, répétant le commandement qu'il avait déjà fait, mit le corps de la prieure dans une violente convulsion, tirant une langue horriblement difforme, noirâtre et grenée comme

du maroquin sans être pressée des dents. On remarqua, entre autres postures, une telle extension des jambes qu'il y avait sept pieds d'un pied à l'autre. S'étant relevée, il fut commandé encore une fois au démon d'adorer le Saint-Sacrement. Ayant proféré quelques paroles, il devint encore plus forcené, se mordant les bras... Puis l'agitation cessa peu après et la fille revint à elle, n'ayant pas le pouls plus ému que s'il ne se fût passé rien d'extraordinaire. »

(Le père Surin fut lui-même possédé, et l'écrivain protestant convient de la réalité de cette possession, qu'il tient pour vraie, à l'exclusion de toutes les autres.)

« La même religieuse exécuta aussi un ordre que le duc venait de communiquer secrètement à l'exorciste. Dans cent occasions on put croire en effet que les énergumènes lisaient dans la pensée des religieux chargés de combattre les démons. »

L'histoire que nous venons de citer, écrite par M. Calmeil sur les données de M. Bertrand, oublie de rapporter la *suspension en l'air*, et les langues étrangères entendues de toutes ces religieuses et parlées par quelques-unes. J'avoue que de tels faits, aussi incontestables que tous les autres, sont plus faciles à omettre qu'à expliquer au moyen des forces naturelles.

LE MÉDECIN. — Tout s'explique par la monomanie religieuse.

LE THÉOLOGIEN. — Tout, monsieur le docteur ! Mais un mot, fût-il grec, pour avoir été prononcé, fût-ce par un

médecin, n'est pas un oracle qui réponde à tout. Une sainte fille, religieuse instruite et distinguée, se livre à d'horribles blasphèmes; après quoi, interrogée sur les motifs qui l'ont fait agir de la sorte: — Je ne me souviens de rien, dit-elle, sinon que ces paroles sorties de ma bouche semblaient prononcées par un autre. — La monomanie religieuse ne fait rien de semblable, et surtout ne déplace pas la personnalité.

LE MÉDECIN. — C'est encore une hallucination, et des plus caractérisées.

LE PHILOSOPHE. — Ne saurions-nous avoir recours à je ne sais quel dédoublement de l'âme, dont votre déplacement de personnalité me rappelle le souvenir; car je l'ai entendu donner comme moyen de solution à une semblable difficulté?

LE THÉOLOGIEN. — Le dédoublement de l'âme, excusez-moi, Jules, est tout simplement une absurde chimère et deviendrait une énormité dans sa réalisation. Deux âmes indépendantes, comme les exigerait le cas présent, supposent deux intelligences également indépendantes, et deux volontés qui ne le sont pas moins; et, comme sanction à l'une et à l'autre, dans la supposition de crimes et de vertus, le paradis et l'enfer.

L'âme est une substance simple et indivisible, comme tout ce qui est esprit; et la conscience unique et simple aussi de ses opérations intellectuelles est l'essence même constitutive de ces opérations. Je connais d'une connaissance réflexe, c'est-à-dire en ayant la conscience de ce

que je connais; mais, dans le cas d'un dédoublement réel, cette dualité est destructive soit de la personnalité, soit de l'acte intellectuel lui-même.

Ce dédoublement consisterait à jouir d'une âme singulière qui, d'un côté, parle grec, et de l'autre n'en sait pas un mot; comprend et lit le latin, l'hébreu, le sauvage, et ne saurait en déchiffrer une lettre; blasphème et en frémit d'horreur; imprime à son corps des mouvements désordonnés, l'enlève jusqu'à la voûte d'un édifice, et rougit de la moindre infraction aux plus strictes règles de la modestie.

LE MÉDECIN. — L'hallucination, disons-nous, aplanit toutes les difficultés.

LE THÉOLOGIEN. — Vraiment l'hallucination, qui consiste dans une erreur des sens, de l'un des cinq sens ou de tous ensemble, entendez-vous, explique comme quoi je parle grec sans le savoir! Et par quelle erreur le fais-je donc? par l'erreur de quel sens, monsieur le docteur? Le sens du *parler* peut-être? Une erreur des sens fait perdre à mon corps sa pesanteur naturelle, et lui acquiert la faculté de marcher dans les airs! Quel est le sens qui, par une précieuse erreur, fait voler comme un oiseau? Ce sera le sens du *vol*, à n'en pas douter!

Du reste, mon cher docteur, ce n'est pas d'aujourd'hui que les médecins se tirent ainsi d'affaire; et ce n'est pas votre faute non plus si la Faculté a le culte des mots, spécialement grecs. L'illustre M. Calmeil lui-même nous en fournit un exemple qui n'est pas dénué d'inté-

rêt. Il admet loyalement le récit d'un missionnaire qui dit avoir vu en Cochinchine un énergamène parlant latin, sans en avoir la moindre notion. Il y a plus : lui prêtre ordonne au démon de l'enlever et de le tenir suspendu par les pieds à la voûte de l'église ; il obéit, et tient sa victime une demi-heure en cette position. Il lui ordonne ensuite de le laisser tomber sans lui faire aucun mal ; le malheureux tombe, et n'en éprouve pas le moindre malaise. M. Calmeil admet tout cela, et donne cette lumineuse et doctorale explication : — On doit savoir gré au missionnaire de n'avoir pas gardé le silence sur ce prétendu fait de possession, car il a décrit, à son insu, les phénomènes de la monomanie religieuse : il est clair pour tout le monde aujourd'hui qu'il n'a exorcisé qu'un homme en délire.

Oui, il est extrêmement clair que cet homme avait une monomanie religieuse, s'il est clair qu'une monomanie religieuse puisse accorder le don des langues, et s'acquitter des tours de gymnastique semblables à celui qu'on admet sans sourciller et dont on donne une explication si leste et si dégagée. Prenez une épingle, cher docteur, et daignez dégonfler ce mot si puissant de monomanie religieuse. Qu'est-ce que la monomanie religieuse ainsi dégonflée ? car je pense bien que le grec n'y ajoute aucune vertu. — C'est une idée fixe, une folie religieuse, une exaltation, une fureur, — je n'affaiblis pas, je cherche les synonymes les plus énergiques, — c'est un délire religieux. Mais une manie, une fureur — il n'y a que cela —

comment peut-elle d'emblée enseigner le latin? Comment peut-elle une demi-heure tenir un homme suspendu à la voûte d'une église par la simple application des pieds? Si le brochet de nos étangs venait à prendre ce délire, il pourrait se procurer la distraction d'aller dans les airs faire la chasse aux petits oiseaux. Qui osera dire maintenant que la médecine n'est pas bonne à quelque chose? Que sera-ce si, ne se bornant pas à la monomanie et à l'hallucination, le docte corps nous accable de toutes ses forces réunies : la névropathie, la théomanie, l'hystéro-démonopathie, la folie mystique, l'hypocondrie, la fascination, le délire sensorial, l'intoxication spirituelle, l'érotomanie et la nymphomanie? Le moyen maintenant de ne pas parler toutes les langues, et de ne pas marcher les pieds en l'air?

L'AVOCAT. — En résumé le drame de Loudun est historiquement prouvé ; c'est-à-dire que tous ses faits sont admis par les trois classes d'historiens dont nous avons fait mention : la seule différence qui se trouve entre leurs écrits vient du point de vue où ils se sont placés, et de leurs appréciations diverses.

Les faits existent :

Pour les protestants ils sont le résultat d'un affreux complot ;

Pour les philosophes, l'effet de terribles perturbations nerveuses ;

Et pour les catholiques, une possession des démons.

Les philosophes se récrient avec raison contre l'insigne

mauvaise foi de l'écrivain protestant qui, venu un siècle après, fait de la philosophie de l'histoire, c'est-à-dire amène de gré ou de force les faits à se prêter à son plan de dénigration contre l'Église, et forge une conspiration qui, pour infâme autant qu'inexécutable qu'elle soit, n'explique absolument aucun des phénomènes admis. Les philosophes ne les expliquent pas mieux eux-mêmes par l'hallucination et la monomanie religieuse.

LE THÉOLOGIEN. — Ajoutez que ces mêmes faits sont prouvés juridiquement par douze juges choisis — on le constate — parmi les plus grands hommes de bien, au moyen d'enquêtes minutieuses, d'interrogatoires multipliés, d'épreuves incroyables, et motivent contre Grandier la sentence de mort, qui fut exécutée.

## QUINZIÈME ENTRETIEN

### LE MÊME ESPRIT AU TOMBEAU DU DIACRE PARIS

Convulsions de Saint-Médard. — Historique. — Appréciations : hérétique, philosophique, catholique. — Aveux des incrédules. — Convulsions tournantes. — Grands secours. — Crucifiement. — La Salamandre. — Jeanne Moulu. — Singulières explications des médecins. — Le grand lama de Tartarie.

**LE PHILOSOPHE.** — Nous avons laissé bien loin derrière nous, Adolphe, les premières séances de tables tournantes, qui avaient néanmoins si fort impressionné votre imagination !

**L'AVOCAT.** — Bien loin, en vérité ; ce n'étaient que les bagatelles de la porte.

**LE THÉOLOGIEN.** — C'était le même degré de méchanceté sous des formes plus innocentes. Vous l'avez vu, c'est partout le même Esprit ; et sa peau de serpent ne fait, depuis la tentation d'Ève, que varier ses couleurs. Il connaît son monde : il est plus poli.

**L'AVOCAT.** — Vous nous avez annoncé les convulsions de Saint-Médard : peut-on les faire entrer dans la même classification que tous les faits précédemment soumis à notre examen ?

**LE THÉOLOGIEN.** — Exactement ; car nous y trouvons le

même principe, qui n'est autre que l'Esprit du mal ; les moyens sacramentels : là une branche de rosier, ici le marbre d'un tombeau ; et des motifs également odieux : là une vengeance personnelle, ici un auxiliaire à l'hérésie.

LE PHILOSOPHE. — Vous aurez large matière, mon cher Esculape, à exercer votre génie explicateur. Quant à moi, les prodiges sont tels, que je renonce, au nom de la philosophie, à pouvoir y découvrir une cause naturelle. Je vais toutefois vous en citer quelques-uns, si vous le trouvez bon, et puisés aux sources les moins favorables aux interprétations de M. l'abbé, afin qu'il ait plus de mérite à en faire jaillir la vérité au point de vue catholique, s'il peut y parvenir. Comme nous avons fait pour Loudun, je n'emprunterai que le témoignage historique des rationalistes eux-mêmes.

C'était dans la première moitié du dix-huitième siècle. Le diacre Paris, janséniste zélé, vint à mourir, en résistant avec orgueil aux foudres romaines ; et son corps fut enterré dans le cimetière de Saint-Médard, qui devint, dès ce jour, soit le théâtre, soit le foyer de scènes aussi inconcevables que dégoûtantes. Naturellement les savants, la critique, la philosophie, les académiciens, classent ces prodiges parmi les tours de la haute jonglerie ; procédé fort débarrassant, il faut en convenir, puisqu'il dispense de tout examen, et laisse chacun dormir en paix sur son fauteuil académique. Naturellement aussi le jansénisme en fait des miracles de premier ordre. Ce fut de son sein sans doute, et sous le souffle néanmoins d'une in-

spiration légèrement incrédule, que sortit ce méchant dystique, la seule chose qu'en retient, je crois, notre génération mobile :

De par le roi, défense à Dieu  
De faire miracle en ce lieu.

Aussi naturellement l'Église, moins prompte à crier à la jonglerie, et connaissant mieux les ruses du vieux serpent, n'a vu dans tous ces ignobles mystères que les exhalaisons pestilentielles du puits de l'abîme, dont ils reproduisent les caractères.

LE THÉOLOGIEN. — Les *caractères* ; je relève en passant cette expression pour la signaler à votre attention. Il existe un caractère infernal. C'est vrai : les faits diaboliques ont toujours eu leur empreinte caractéristique : les démons parlent couramment, il est vrai, la langue du ciel ; mais ils ont emprunté à leur nouveau séjour *un accent* ; et vous ne prendrez pas plus un de ces Esprits, déguisé de son mieux, pour un ange que vous ne prendriez, sur la place publique, le charlatan galonné, doré, plumeté, enrubané et décoré, pour un maréchal de France.

LE PHILOSOPHE. — J'emprunte à M. de Mirville une partie de ses abondantes autorités :

« Les pathologistes, dit le même M. Calmeil, que nous avons déjà cité (et j'y tiens parce qu'il est incroyant), purent approfondir, avec un intérêt mêlé d'étonnement, la cause des guérisons presque toujours désespérées qui

s'effectuèrent en assez grand nombre sur ce tombeau et sur celui de quelques fervents jansénistes. »

« Plusieurs de ces miracles, dit David Hume (l'incroyance incarnée), furent prouvés immédiatement, sur les lieux, devant des juges d'une intégrité indubitable, et attestés par des témoins accrédités, par des gens de distinction, dans un siècle éclairé, et sur le théâtre le plus brillant qu'il y ait actuellement dans l'univers... Où trouver ailleurs une si prodigieuse quantité de circonstances qui concourent pour la confirmation d'un fait, et qu'opposer à cette nuée de témoins, si ce n'est l'impossibilité absolue de nier la nature miraculeuse des événements qu'ils attestent? »

« La plupart des sujets, continue M. Calmeil, d'après MM. Héquet et Dulaure, que la gravité de leurs maux engageait à se rendre au cimetière de Saint-Médard, avaient à peine senti le contact du marbre de Pâris, que leurs membres étaient agités de mouvements tumultueux. Tantôt le patient en était quitte pour un accès convulsif déterminé par chaque nouveau pèlerinage à Saint-Médard ; tantôt il éprouvait une série d'accès dans l'espace de quelques heures. Le sol du cimetière était disputé par une multitude de filles, de femmes, d'infirmes, d'individus de tout âge qui se débattaient dans leurs convulsions. On rencontrait des convulsionnaires dans les rues voisines du cimetière, dans les cabarets ;... plusieurs femmes éprouvaient ensuite dans leurs familles de nombreux accès de convulsion. Au bout de quelques mois le chiffre connu s'élevait à huit cents.

« Le 20 septembre 1754, la veuve Thévenet, espérant se débarrasser d'une surdit  incompl te, se d cide   boire et boit de l'eau tenant en suspension quelques mol cules terreuses provenant de la fosse de Paris... Elle se sent agit e... elle annonce qu'il se passe en elle des choses  tranges... elle per oit dans toute son organisation une perturbation ind finissable... sa t te commence    tre secou e sans la participation de sa volont ... Un fr re de cette femme, chanoine   Corbeil, s' puise en efforts superflus pour l'emp cher de se frapper... Dans certains moments elle fait des sauts violents comme pour s' lever jusqu'au plafond; le d sordre de ses v tements prouve qu'elle m conna t tous les sentiments de la pudeur... Les mots qu'elle prononce n'appartiennent   aucune langue connue... Elle sort du lit, et se met   sauter, s' levant   peu pr s jusqu'  la hauteur du plancher... et ses deux seins, sortant de son corps, *tournaient d'eux-m mes et s'entortillaient*, comme si quelqu'un les e t tordus avec la main.

« ... Sur les repr sentations de son fr re, elle se confesse... et lui remet le portrait du diacre Paris, deux paquets de terre de son tombeau, un morceau de bois de son lit, qu'on jette au feu; puis elle fait profession de foi   l' glise catholique... *et elle n' prouve* plus ni agitation, ni mouvement convulsif, ne conservant qu'un esprit sain...

« On trouve r unis ici tous les signes de l'hyst rie, de l'extase, de la nymphomanie, de la th omanie, et une partie des accidents propres   la d monopathie.

« La conversion du secrétaire des commandements de Louis XV au jansénisme s'annonça par un singulier genre d'agitation musculaire... Ce personnage nommé Fontaine, très-opposé jusque-là, comme toute la cour, à la cause des appelants, étant à Paris au commencement de 1733, dans une maison où on l'avait invité à dîner avec une grande compagnie, se sentit tout à coup forcé *par une puissance invisible*, à tourner sur un pied avec une vitesse prodigieuse, sans pouvoir se retenir, ce qui dura plus d'une heure sans un seul instant de relâche. Dès le premier instant de cette convulsion si singulière, un *instinct* qui venait d'en haut lui fit demander qu'on lui donnât au plus vite un livre de piété. Celui qu'on lui présenta fut un tome des réflexions morales du père Quesnel, et, quoique Fontainene cessât pas de tourner avec une rapidité éblouissante, il lut tout haut dans ce livre tant que dura sa convulsion. »

L'AVOCAT. — C'est une singulière chose que ces convulsions tournantes.

LE THÉOLOGIEU. — Le démon n'a pas fait, de nos jours, de grands frais d'invention.

LE PHILOSOPHE. — « Cette convulsion continua pendant plus de six mois... Elle lui prenait tous les jours à neuf heures et durait une heure et demie et deux heures de suite... Un grand nombre de personnes ont compté jusqu'à soixante tours par minute. Dans l'après-midi Fontaine se sentait une force et un état de santé parfaits jusqu'au lendemain matin.

« Tous les observateurs s'accordent donc à confesser que le souffle de l'inspiration prophétique gourmande plus d'une fois l'esprit des convulsionnaires jusque dans leurs accès de véritables extases.

« Quelques malades récitaient les prières les plus ordinaires sur le ton de l'inspiration. Une convulsionnaire, dit un auteur, récite le *De profundis* en français avec une piété affectueuse qui édifie, mais, avant que de le réciter, elle veut qu'on lui mette la tête en bas, les pieds en haut, et le corps en l'air.... ce qui représente, déclare-t-elle gravement, que tout est renversé dans l'Église.

« Un convulsionnaire, surnommé l'Invisible, chantait les louanges de Dieu en faisant la culbute.

« Plusieurs théomanes parlaient comme si les lèvres, la langue, tous les organes de la prononciation, eussent été remués par une force étrangère... Quelques-uns entendaient sortir hors de leurs poumons une voix autre que la leur; ils se comparaient à un écho, ou à une personne qui ne dit que ce qu'elle entend dicter... Les convulsionnaires qui entendaient dicter les termes de leurs discours... ressemblaient à la plupart des somnambules ou à nos hallucinés. »

« Quelques convulsionnaires, dit l'historien Dulaure, se firent traverser les pieds et les mains par d'immenses clous de fer, qui allaient ensuite se fixer dans les branches et dans l'arbre de la croix, et, pendant cette espèce de martyre, elles trouvaient la résignation nécessaire pour admonester les assistants. D'autres se faisaient

percer la langue, et larder les chairs avec des épées. »

« Se serait-on résigné, dit M. Calmeil, à croire jamais, si la population tout entière de Paris ne l'eût affirmé, que plus de cinq cents personnes du sexe aient poussé la rage du fanatisme, et la perversion de la sensibilité, au point de s'exposer à l'ardeur du feu, de se faire presser la tête entre des planches, de se faire administrer sur l'abdomen, sur les seins, sur l'épigastre, sur toutes les parties du corps, des coups de bûche, des coups de pied, des coups de pierre, des coups de barre de fer? »

Voici ce que Diderot lui-même (*Pensées philosophiques*) nous assure :

« Nous avons de ces miracles prétendus un vaste recueil qui peut braver l'incrédulité la plus déterminée. L'auteur, Carré de Montgeron, est un magistrat, un homme grave, qui jusque-là faisait profession d'un matérialisme assez mal entendu, il est vrai, mais qui du moins n'attendait pas fortune de sa conversion au jansénisme. Témoin oculaire des faits qu'il raconte, et dont il a pu juger sans prévention et sans intérêt, son témoignage est accompagné de mille autres.

« Tous disent qu'ils ont vu, et leur déposition a toute l'authenticité possible : les actes originaux en sont conservés dans les archives publiques. »

Les faits qu'affirme Carré de Montgeron, et que garantit le *Dictionnaire des sciences médicales*, sont ceux qui suivent :

« Jeanne Moulu, jeune fille de vingt-deux à vingt-trois

ans, étant appuyée contre la muraille, un homme des plus robustes prenait un chenet, pesant, dit-on, de vingt-cinq à trente livres, et lui en déchargeait, de toute sa force, plusieurs coups toujours dans le ventre ; on en a compté quelquefois jusqu'à cent et plus. Un frère, lui en ayant donné un jour soixante, essaya contre un mur, et on assure qu'au vingt-cinquième coup, il fit une ouverture. Ce fut en vain que j'employais tout ce que je pouvais rassembler de forces,..... la convulsionnaire se plaignit que mes coups ne lui procuraient aucun soulagement et m'obligea de remettre le chenet entre les mains d'un grand homme fort vigoureux qui se trouvait parmi les spectateurs. Celui-ci ne ménagea rien. Instruit par l'épreuve que je venais de faire, il lui en *déchargea de si terribles, toujours dans le creux de l'estomac, qu'ils ébranlaient le mur* contre lequel elle était appuyée. La convulsionnaire se fit donner tout de suite les cent coups qu'elle avait demandés d'abord, ne comptant pour rien les soixante qu'elle avait reçus de moi... Je repris et je voulus essayer contre un mur, si mes coups, qu'elle trouvait si faibles, et dont elle se plaignait si amèrement, n'y produiraient aucun effet. Au vingt-cinquième coup, la pierre, sur laquelle je frappais, acheva de se briser. Tout ce qui la retenait tomba de l'autre côté du mur, et y fit une ouverture de plus d'un demi-pied de large. Lorsque le chenet s'enfonçait si avant dans l'estomac de la convulsionnaire, *qu'il paraissait pénétrer jusqu'au dos*, elle s'écriait avec un air de contentement

peint sur son visage : Ah ! que cela est bon !... Ah ! que cela me fait de bien ! Courage, mon frère, redoublez encore de force si vous pouvez... Les coups assommants du chenet frappaient d'abord sur la peau, *mais sans y faire la plus légère meurtrissure.*

« La convulsionnaire se couchait à terre, mettait une énorme planche sur elle, et faisait monter sur cette planche une vingtaine de personnes équivalant au moins à un poids de *quatre milliers*. Elle trouvait encore que cela ne pesait pas assez.

« On déchargeait à tour de bras un caillou de vingt-deux livres, et cent fois de suite, sur le sein de la convulsionnaire. A chaque coup toute la chambre était ébranlée, le plancher tremblait, et les spectateurs ne pouvaient s'empêcher de frémir, en entendant le bruit épouvantable que les coups faisaient sur le sein.

« Quelqu'un ayant fait le récit de ces effroyables secours à un grand physicien, celui-ci soutint que les faits ne pouvaient être vrais, parce qu'ils étaient *physiquement impossibles*.... On lui laissa tranquillement faire ses démonstrations, et à la fin on lui dit : — Venez voir. — Il y court. Saisi d'étonnement, il demande que ce soit lui-même qui administre le secours. On lui met aussitôt dans les mains les instruments de fer les plus forts et les plus assommants. Il ne s'épargne pas ; il frappe avec la dernière violence. Il enfonce dans les chairs l'instrument de fer dont il est armé ; *il le fait pénétrer jusqu'au fond des entrailles*. Cependant la convulsionnaire rit de tous ses vains

efforts. Tous les coups qu'il lui porte ne servent qu'à lui faire du bien, sans laisser la moindre impression, la moindre trace, le moindre vestige, non-seulement dans les chairs, mais *même sur l'épiderme de la peau.*

« La Salamandre (ainsi appelée parce qu'elle se couchait et restait couchée au travers d'un brasier ardent : scène remarquable en ce qu'on voit figurer parmi les nombreux témoins, qui en certifient la réalité, un lord anglais qui en fut si frappé qu'il se convertit, et le frère de Voltaire, Armand Arouet, trésorier de la cour des comptes), la Salamandre se mettait encore en arc renversé, la tête et les pieds posant à terre, et les reins soutenus en l'air par un pieu des plus aigus, puis au moyen d'une poulie, on laissait tomber à plusieurs reprises sur son estomac, et du plafond de l'appartement, *une pierre pesant cinquante livres*, ses reins portant toujours sur la pointe. La peau ni la chair n'ont jamais reçu la moindre atteinte.

« Une autre du bourg de Méru, diocèse de Beauvais, assise à terre, le dos contre un mur, se fait donner, dans le creux de l'estomac, jusqu'à deux milles coups de pied de suite. Elle prend une broche à rôtir, la plus forte qu'elle peut trouver, elle en place la pointe dans le creux de son estomac, ou entre ses fausses côtes ; elle la fait ensuite pousser contre elle par quatre, cinq ou six personnes, de toutes leurs forces, en sorte que ces broches plient souvent ou se faussent... De même à sa gorge, à son front... Enfin, depuis deux mois elle se fait donner des coups d'épée par tout le corps ; quoique sa peau plie sous les

pointes, et qu'il y reste quelquefois une petite marque rouge, néanmoins la chair n'en est jamais percée.»

LE MÉDECIN. — Des faits si extraordinaires sont-ils revêtus de toutes les qualités de tradition qui puissent nous les rendre acceptables? Il est du moins bien des esprits qui les récuse.

LE THÉOLOGIE. — Ils sont appuyés sur des autorités juridiques, qui ne peuvent laisser aucune prise au doute ni à l'hésitation; les attestations les plus sacrées les confirment; et Bayle lui-même déclare indignes de réponse ceux qui oseraient encore les nier.

LE MÉDECIN. — La science, je l'avoue, n'est pas sans s'y heurter à d'énormes difficultés, mais aussi elle fournit avec zèle d'innombrables réponses, qui, pour peu convaincante que puisse paraître chacune en particulier, n'en forment pas moins dans leur ensemble un faisceau imposant dont le poids est capable d'entraîner bien des esprits qui ne seraient pas trop obstinés à n'admettre aucune explication. Ainsi le docteur Bertrand n'y voit qu'une haute exaltation.

« L'homme est susceptible, dit-il, de tomber dans un état particulier que l'on peut désigner sous le nom d'ex-tase. Cet état, le même qui s'observait chez les possédés des siècles précédents, n'est pas une maladie proprement dite : une exaltation morale portée au plus haut degré y prédispose éminemment. »

L'AVOCAT. — Je suis reconnaissant à l'honorable docteur Bertrand de nous avoir appris qu'une exaltation mo-

rale prédispose éminemment soit les corps les plus frêles à devenir invulnérables, soit les glaives les plus acérés à s'é mousser contre le sein d'une jeune fille de vingt ans !

LE MÉDECIN. — Le docteur Montégu attribue cette impassibilité « à l'influence réciproque du moral sur le physique. »

L'AVOCAT. — C'est satisfaisant ! Molière n'a-t-il pas eu raison de rire un peu de la Faculté ? Qu'est-ce que signifie cette influence réciproque du moral sur le physique ? Cela veut dire que le corps agit sur l'âme, je le comprends ; cela veut dire que l'âme agit sur le corps, je le comprends aussi ; mais que de là il résulte que le corps soit invulnérable, c'est ce que je ne comprends pas. Quelle est donc la conséquence qui relie une semblable conclusion à de semblables principes ? Et moi, qui ne suis pas meilleur astronome que bon médecin, n'expliquerais-je pas d'une manière aussi lucide l'apparition des comètes par l'influence réciproque du soleil sur la lune ?

LE MÉDECIN. — Voici l'explication du docteur Héquet.

L'AVOCAT. — A la bonne heure ! Voyons une explication.

LE MÉDECIN. — Cette contagion, dit-il, avait lieu par voie d'ondulations d'une personne à l'autre... (bon Jésus!!!). Ainsi, d'une part, les esprits agités et vivement poussés à l'habitude du corps dans les convulsionnaires vont se heurter contre la peau du spectateur, et par là imprimer dans les esprits qui y sont une sorte de tremoussement.

L'AVOCAT. — Si je vois, je ne vois pas bien clairement. Vous vous moquez, mon cher docteur!

LE MÉDECIN. — Non pas! Écoutez la suite, je vous prie : « L'infatigabilité aux milliers de coups de bûche et de barre de fer assénés par des hercules dans le creux de ces estomacs de jeunes filles, s'explique par le parallélisme des fibres... »

L'AVOCAT. — A merveille cette fois! nous y sommes. Les fibres se trouvant parallèles dans les estomacs de ces jeunes filles, il n'y a rien d'étonnant que les organes les plus délicats de leur corps fussent insensibles à la douleur et aux blessures!... Qu'y a-t-il de plus convaincant, et que ne peut-on pas obtenir par le parallélisme des fibres?

LE MÉDECIN. — Aussi le célèbre médecin Foderé rejette-t-il ces explications : « C'est, dit-il, avoir montré bien peu de critique que d'avoir attribué ce délire de convulsions uniquement à l'érotomanie ou à l'action des jésuites, puisqu'il fut partagé par des personnages graves et éclairés d'ailleurs... Cette explosion gigantesque de névroses pourrait bieu tenir à une maladie du bas-ventre... C'est une altération du sens interne, dont les fausses notions viennent d'une perversion naturelle des milieux mandants et des sens recevants. »

L'AVOCAT. — Que c'est touchant, en vérité! Le moyen de résister aux *milieux mandants* et aux *sens recevants*! et rien peut-il expliquer plus clairement comme quoi une femme, se jetant sur des brasiers ardents, y reste des

heures entières sans éprouver la moindre lésion? Placez-vous hardiment devant la bouche d'un canon rayé, au moment de l'explosion, si vous avez le bonheur de posséder une *altération suffisante du sens interne, avec perversion des milieux mandants et des sens recevants*, soyez tranquille, vous n'avez pas à craindre la plus légère égratignure.

LE MÉDECIN. — La plus légère égratignure? Ne triompez pas si vite; M. Calmeil a découvert, sur le corps de ces prétendues invulnérables, de nombreuses contusions, et jusqu'à vingt fois il y a vu des ecchymoses!

L'AVOCAT. — Des ecchymoses! Oh! M. Calmeil peut dormir en paix; il satisfait aux derniers scrupules de la Faculté! Si quatre mille coups de bûche assénés par les hommes les plus robustes sur les personnes les plus délicates; si la 'décharge dans le creux de leur estomac d'une série de coups de chenet, dont quelques-uns suffiraient pour renverser une muraille; si un caillou de cinquante livres, tombant cent fois de suite sur le sein d'une jeune fille, sont parvenus, dans dix mille expériences, à produire une vingtaine d'ecchymoses, tout s'explique le plus naturellement du monde, surtout quand on se souvient qu'une ecchymose n'est, en français, qu'une légère extravasation du sang qui paraît sous la peau, sans qu'elle en soit meurtrie pour autant. Et dans plus d'une occasion, mon cher docteur, vous pourrez avoir recours à de semblables moyens pour exercer sur vos clients, suivant une de ses expressions non moins précieuses, un *massage salutaire*.

LE MÉDECIN. — La plaisanterie est aisée...

L'AVOCAT. — Et la réponse difficile, pourriez-vous ajouter. Que dis-je? elle est le plus facile du monde, vous venez de le voir, et j'en ajoute un autre exemple fort curieux nous venant d'Amérique; vous avez partout le même aplomb. Voici le fait que tire M. des Mousseaux d'un ouvrage de M. Rogers, intitulé : *Philosophy of mysterious agents*.

« Une femme, ayant été victime de je ne sais quelles opérations magiques, en éprouva une grande altération dans sa santé. Les plus habiles médecins, consultés à ce sujet, déclarent que de tels accidents ne peuvent être que l'effet d'une possession diabolique. Conduite à son évêque, présentée à des prêtres, elle offre tous les caractères des possédés. Elle parle correctement le latin, le grec et l'hébreu, qu'elle ne sait pas le moins du monde; elle découvre et révèle les secrètes pensées des personnes étrangères; elle répond aux questions théologiques les plus sublimes avec autant de clarté que de précision, et se livre à des actes physiques évidemment au-dessus des forces humaines. »

Eh bien! croyez-vous que tout cela puisse offrir une difficulté aux explicateurs à tous prix? Comment donc, dit M. Rogers, une possession! La possession ici n'est autre que l'action spécifique d'une drogue sur le cerveau et le système nerveux; et M. Rogers n'hésite pas à penser que les pharmaciens américains fournissent des spécifiques pour faire parler hébreu, grec et latin.

Vous nous citiez dernièrement, Adolphe, un récit de

M. Huc : le même ouvrage nous en prête un autre qui n'est pas sans analogie avec les étranges convulsions de Saint-Médard. Il s'agit d'un lama qui s'ouvre le ventre sans douleur, avec guérison immédiate de cette épouvantable blessure.

« Ce spectacle, quelque atroce et dégoûtant qu'il soit, est néanmoins très-commun dans les lamaserie de la Tartarie. Le bokte qui doit faire éclater sa puissance se prépare à cet acte formidable par de longs jours de jeûne et de prière... Quand le jour fixé est arrivé, toute la multitude des pèlerins se rend dans la cour de la lamaserie, et un grand autel est élevé sur le devant de la porte du temple. Enfin le bokte parait. Il s'avance gravement au milieu des acclamations de la foule, va s'asseoir sur l'autel, et détache de sa ceinture un grand coutelas qu'il place sur ses genoux ; à ses pieds, de nombreux lamas, rangés en cercle, commencent les terribles invocations de cette affreuse cérémonie. A mesure que la récitation des prières avance, on voit le bokte trembler de tous ses membres, et entrer graduellement dans des convulsions frénétiques. Les lamas ne gardent bientôt plus de mesure, leurs voix s'animent, leur chant se précipite en désordre, et la récitation des prières est enfin remplacée par des cris et des hurlements. Alors le bokte rejette brusquement l'écharpe dont il est enveloppé, détache sa ceinture, et, saisissant le coutelas sacré, s'entr'ouvre le ventre dans toute sa longueur. Pendant que le sang coule de toute part, la multitude se prosterne devant cet horrible spec-

tacle, et on interroge ce frénétique sur les choses cachées, sur les événements à venir, sur les destinées de certains personnages. Le bokte donne à toutes ces questions des réponses qui sont regardées comme des oracles par tout le monde.

« Quand la dévote curiosité des nombreux pèlerins se trouve satisfaite, les lamas reprennent avec calme et gravité la récitation de leurs prières. Le bokte recueille dans sa main droite du sang de sa blessure, le porte à sa bouche, souffle trois fois dessus, et le jette en l'air en poussant une grande clameur. Il passe rapidement la main sur la blessure de son ventre, et tout rentre dans son état primitif, sans qu'il lui reste la moindre trace de cette opération diabolique...

« Ces cérémonies horribles se renouvellent assez souvent dans les grandes lamaserie de la Tartarie et du Thibet. Nous ne pensons nullement qu'on puisse mettre toujours sur le compte de la supercherie tous les faits de ce genre, car, d'après tout ce que nous avons vu et entendu parmi les nations idolâtres, nous sommes persuadé que le démon y joue un grand rôle. Au reste, notre persuasion à cet égard se trouve fortifiée par l'opinion des bouddhistes les plus instruits et les plus probes que nous ayons rencontrés dans les nombreuses lamaserie que nous avons visitées. »

## SEIZIÈME ENTRETIEN

### LE MÊME ESPRIT AUX ORACLES DU PAGANISME — PENSÉE DE L'ÉGLISE

Enseignement théologique. — Le démon n'est-il qu'un être de raison ou la personnification du vice? — Oracles du paganisme. — Les SS. Pères. — Les païens. — Trajan. — M. Jobard. — Un gouverneur de Cilicie. — Supercheries. — Ambiguïté. — Cessation des oracles. — Témoignages des SS. Pères, des philosophes. — Condamnations. — Pensée de l'Église. — Sacrée Pénitencerie. — Exorcisme. — Règles du Rituel. — Application.

**LE PHILOSOPHE.** — Une face importante de la question, monsieur l'abbé, et que vous avez néanmoins jugé à propos de tenir sous le voile, est celle de l'enseignement théologique, et de la pensée de l'Église à l'égard de ces pratiques équivoques de la science occulte.

**LE THÉOLOGIEEN.** — L'enseignement catholique, bien qu'il ne descende pas aisément de la hauteur des principes à l'explication des phénomènes et à la solution de tous les cas particuliers, bien que surtout les lumières de la doctrine n'aient pu encore éclairer des faits qui se produisent incessamment et naissent tous les jours, nous fournit pourtant assez de données pour ne nous laisser aucune hésitation.

**LE PHILOSOPHE.** — Souscrit-il franchement, comme à

une vérité incontestable, à cette intervention surnaturelle, dans les proportions que lui prête la crédulité populaire?

LE THÉOLOGIEN. — Il admet franchement les faits, comme les suppose et les démontre l'autorité de l'Évangile, comme les atteste et les confirme le témoignage des docteurs; et il en condamne la pratique, ainsi que l'a de tout temps condamnée l'Église.

Comment en effet l'enseignement sacré n'embrasserait-il pas sans restriction, ce qui fait, pour ainsi dire, le fond même, la trame et le tissu des traditions catholiques, des croyances les plus universelles, et des livres dépositaires des divines révélations? Les Écritures, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, nous tiennent sans cesse mêlés à ce monde des Esprits; sans cesse nous y voyons la tentation et la grâce, comme un flux et un reflux, agiter notre océan des âmes; et nul souffle comme nulle tempête ne s'y fait sentir qu'ange ou démon n'en ait déchainé les vents.

LE PHILOSOPHE. — Ange ou démon qui me paraît singulièrement être la personnification morale de l'inspiration bonne ou mauvaise naissant au cœur du seul principe de la nature, sans qu'il soit besoin, pour en donner l'explication, de recourir à une intervention étrangère.

LE MÉDECIN. — Démon surtout qui me fait assez l'effet, aux cas de possession rapportés par l'Évangile, d'être simplement la personnification du mal physique, comme serait la rage, le délire, l'épilepsie, dont les habitudes

des énergumènes reproduisent expressément les caractères.

LE THÉOLOGIEN. — Ce fut apparemment la personnification imaginaire de la tentation ou du délire qui, à l'ordre du Sauveur, abandonnant la place, s'empara d'un troupeau tout entier de bêtes immondes et les précipita dans la mer !

LE PHILOSOPHE. — Ne sommes-nous pas encouragés par le texte sacré lui-même soit à ne prendre que pour des maladies ces prétendues possessions qu'il appelle flux de sang, cécité ou mutisme, soit à ne regarder les démons dont il nous parle que comme des êtres de raison, ou simplement des vices, ainsi que l'on dit communément : le démon de la cupidité, et le démon de l'orgueil : *Omnes dii gentium dæmonia* ?

LE THÉOLOGIEN. — Ni les maladies, guéries miraculeusement par Notre-Seigneur, n'étaient de simples infirmités naturelles : car, s'il en eût été ainsi, Jésus-Christ aurait prêté l'appui de sa parole à une erreur déplorable, et par une supercherie indigne de son caractère ; ni les dieux des nations n'étaient simplement des vices, mais les démons eux-mêmes, suivant la doctrine des saints Pères. Démons-dieux, dont les oracles en particulier, et c'est ce qui m'amène à en parler de préférence à tant d'autres pratiques idolâtriques, sembleraient offrir le type et le modèle de tout ce qui se fait aujourd'hui dans nos salons, ou dans les antres de nos sibylles modernes. Telle pytho-nisse, au fond de sa caverne, n'aurait pas cédé un point,

pour l'étrangeté de la tenue et des mouvements, aux énergumènes de Loudun. Les tours gymnastiques inspirés par les exhalaisons qui s'échappaient des lauriers de Delphes et de la forêt de Dodone ressemblaient, à s'y méprendre, à ceux qu'inspirait, par émanations, le tombeau du diacre Pâris. Et le style des oracles d'alors offre une si grande analogie avec celui de nos lucides magnétiques et même de nos tables tournantes, que je jurerais de ne pas me tromper en leur assignant la même source inspiratrice.

LE PHILOSOPHE. — Vous êtes apparemment de ceux qui tiennent que les oracles des païens étaient autant de révélations diaboliques. Vous me permettrez de ne point partager votre avis pour bien des raisons, dont l'une est le silence affecté que gardent à ce sujet les Saintes Écritures, silence que je tiens pour être très-significatif.

LE THÉOLOGIEU. — Vous puisez à des sources protestantes, mon cher philosophe! Eh bien, les livres sacrés dussent-ils se taire, comme vous le prétendez, n'avons-nous pas en outre la direction précieuse des traditions?

Mais encore est-il bien sûr que nulle mention ne soit faite, aux livres sacrés, du rôle d'inspirateur assigné au démon dans les rits idolâtriques? Ne pensez-vous pas qu'ils aient eu l'intention d'en parler quand ils ont dit : Que tous les dieux des gentils sont des démons et que c'est à ces mêmes démons qu'ils immolaient et leurs fils et leurs filles?

LE PHILOSOPHE. — J'entendais hier un prédicateur en

dire autant aux parents qui, sur la place du village, laissent leurs fils et leurs filles se livrer au plaisir de la danse : — N'est-ce pas, disait-il, immoler vos enfants à Moloch ? Or, si son homélie va à l'immortalité, nos neveux auront autant de motifs de croire leurs cruels ancêtres capables de faire la ronde autour de Satan, et de ne se retirer de leurs danses impies qu'après avoir sacrifié un couple de jeunes gens à Teutatès, que vous avez de raison maintenant de croire que c'était au démon que les païens offraient des victimes.

LE THÉOLOGIEN. — Allez à la source des expressions figurées, vous les verrez toujours prendre naissance dans un fait réel : ainsi ne dit-on pas d'une femme curieuse qu'elle ne résiste point à la tentation de mordre dans la pomme, sans pour cela infirmer le récit de la Genèse sur la réalité de la pomme qu'eut le malheur de cueillir notre première mère ? D'ailleurs les pages inspirées sont loin de n'avoir, à ce sujet, que des passages vagues et indécis. Voyez plutôt s'il peut rester un doute en notre âme sur l'Esprit qui anime les oracles, quand nous y lisons en propres termes que le démon adoré à Accaras, et qui y rendait des oracles, était en nom propre Beelzébub, et que nous savons par l'Évangile que ce Beelzébub était prince des démons : *in Beelzebub principe dæmoniorum.*

LE PHILOSOPHE. — Je vous vois solidement assis dans vos convictions, et ce serait pitié de vous troubler le moins du monde au sein de votre profonde paix. Mais oserai-je vous dire qu'il se glisse, à votre insu, une contradiction

notable entre votre doctrine et celle du royal prophète? car il ôte la parole aux dieux de bois et de pierre, tandis que vous vous plaisez à leur faire rendre des oracles. C'est par mégarde sans doute, et vous n'avez pas oublié que David a dit : *Os habent et non loquentur*. Mais il y a loin de ne pas parler à rendre des oracles. Vous feriez mieux de reconnaître, avec la franchise dont vous êtes doué, l'insigne fourberie des prêtres des temples, que de donner la parole aux idoles. Ou bien, si vous y tenez absolument, souvenez-vous que, les idoles étant creuses et cachées dans de sombres souterrains, où l'on n'arrivait que par des labyrinthes, les prêtres y pénétraient inaperçus, et, à l'aide de trompettes retentissantes, prononçaient leurs oracles au milieu du trouble et d'un épouvantable vacarme.

LE THÉOLOGIEEN. — Je vous suis obligé de vos ménagements, ils viennent d'un bon naturel ; mais laissez-moi vous dire que vous triomphez d'un fantôme suscité par votre imagination : ces idoles parlantes ne sont que des mythes, une fantaisie, un caprice de votre esprit, et vous avez ingénument cru que les oracles étaient articulés par la bouche d'une statue de pierre ; malheureusement pour votre gloire la bouche des idoles est toujours restée muette : *Os habent et non loquentur*. Non, non, ni les idoles ne parlaient, ni du fond de leurs poitrines de marbre le prêtre ne faisait résonner une effroyable trompette ; mais le prêtre même, de sa bouche et ostensiblement, prononçait les oracles. Et Théodoret, il y a longtemps, répondait à votre difficulté : « Parce que les

démons, dit-il, qui par le moyen des idoles séduisaient les gentils, et leur rendaient de faux oracles, ne les rendaient pas par ces simulacres inanimés, mais par des hommes capables de raison et par d'autres moyens ; c'est pour cela que David dit que ces idoles ne parlent pas. »

Les prêtres cachés dans les idoles, dites-vous, effrayaient les païens par l'éclat de leurs trompettes ! et d'où vient que ces mêmes trompettes si redoutables, et tant de ruses raffinées, tombent devant les chrétiens ? D'où vient que toute leur éloquence reste muette à la vue des reliques d'un martyr ? Les Pères s'épuisent en défis jetés aux oracles de se produire devant un chrétien.

« Que l'on amène devant vos tribunaux, dit Tertullien, quelqu'un qui soit véritablement possédé du démon ; si quelque chrétien lui commande de parler, cet Esprit malheureux avouera alors aussi véritablement qu'il n'est qu'un démon qu'il dit ailleurs faussement être un dieu. De même, que l'on produise quelqu'un de ceux qui passent pour être inspirés par une divinité, qui la reçoivent en eux par la fumée et l'odeur du sacrifice, qui tirent avec effort les paroles de leur poitrine, qui, haletant, prononcent des oracles. Si cette vierge céleste qui promet des pluies, si cet Esculape qui enseigne des remèdes, et qui a prolongé la vie à trois hommes, qui devaient la perdre quelque temps après : s'ils n'avouent qu'ils sont des démons au chrétien qui les interrogera, parce qu'ils n'oseraient mentir en sa présence, faites mourir sur-le-champ ce chrétien téméraire... »

« Que l'on amène, dit aussi clairement Lactance, un homme véritablement possédé du démon, et en même temps le prêtre d'Apollon de Delphes lui-même. Ils frémiront également l'un et l'autre au nom de Dieu, et Apollon sortira aussi vite de son faux prophète que le démon de ce possédé. Et ce Dieu ainsi conjuré et chassé, son faux prophète deviendra muet, et se taira pour toujours. Donc les démons que les païens ont en exécration sont les mêmes que les dieux qu'ils adorent. »

« La plupart d'entre nous, dit à son tour Minutius Félix, savent que les démons eux-mêmes avouent qu'ils sont les auteurs de toutes ces superstitions (divinations et oracles) toutes les fois que par nos prières nous les chassons des corps qu'ils obsèdent. Saturne lui-même, Sérapis, Jupiter et tous les autres démons que vous adorez, avouent alors ce qu'ils sont... Croyez-les donc, et reconnaissez que ce sont des démons, puisqu'ils en rendent eux-mêmes témoignage. »

« Que celui qui en veut faire l'expérience vienne, ajoute saint Athanase, et qu'au milieu des prestiges des démons, des impostures de leurs oracles et des prodiges de la magie, il se serve de ce signe de la croix, dont les païens se moquent : et il verra comment les démons, effrayés, prennent la fuite, comment les oracles cessent aussitôt, et tous les enchantements de la magie demeurent sans effet. »

LE PHILOSOPHE. — Sans doute on ne saurait nier de si éclatants témoignages. Mais vous avouerez qu'il est

étrange de voir les Pères de l'Église prêter une telle importance à des faits au moins équivoques, regardés comme de pures jongleries par les païens eux-mêmes et les philosophes.

LE THÉOLOGIEU. — Les païens, non; les philosophes, entendons-nous : quelques cyniques, reniant en principe toute philosophie, quelques épicuriens jugeant un souci trop pénible à leurs dieux que de se mêler des affaires des hommes, éloignaient des oracles l'intervention surnaturelle. Mais encore, et veuillez y faire attention, tout en rejetant la possibilité de la divination, en admettaient-ils comme moyen la fourberie? Nullement, mais ils l'attribuaient à la vertu de je ne sais quelles exhalaisons dont s'enivraient les sibylles. Or rappelez-vous que telle est la formule de votre thèse : Prouver dans les oracles la supercherie des prêtres.

LE PHILOSOPHE. — Pardon, je vous prie; mais ce n'est pas formellement cela; mon dessein est de ruiner votre théorie de l'intervention diabolique; or, les philosophes ayant pensé autrement que vous, c'est donc légitimement que je vous les oppose.

LE THÉOLOGIEU. — Veuillez bien m'écouter. Quelques philosophes doivent à leur école de rejeter toute intervention surnaturelle : leur autorité ne vaut donc pas plus, ni pour vous ni contre moi, que ne valent leurs principes. Au surplus, la raison de leur négation est proprement l'affirmation de ce que vous appelez ma théorie : ils nient indirectement toute opération surnaturelle, oui,

mais en attribuant la vertu de la divination à des exhalaisons enivrantes ou à la fumée des sacrifices : c'est donc évidemment qu'ils ne soupçonnent point la fourberie, bien autrement propre à étayer leur système. Comment donc ! eux philosophes, eux présents, eux qui avaient à leur aise exploré les temples et les bois sacrés, qui avaient entendu la voix des prêtres et leurs effrayantes trompettes, ne trouvent que des pauvretés pour appuyer leur doctrine ! C'est une preuve triomphante de l'intervention diabolique, puisque, s'il y eût eu supercherie, comme c'est la première pensée qui vient à tout homme frappé de semblables prodiges, les philosophes auraient eu plus beau jeu à nier les dieux par la jonglerie que par des émanations souterraines.

LE PHILOSOPHE. — Il arrive souvent aux prêtres de falsifier les oracles.

LE THÉOLOGIEU. — Vous n'oseriez pas en tirer une conclusion générale. Et il en est qui, de leur nature, échappent à toute possibilité de falsification, ceux, par exemple, dont la demande était envoyée sous pli cacheté, et à qui la réponse devait être faite sans en briser les sceaux.

Ce fut ainsi que l'empereur Trajan consulta le dieu d'Héliopolis. Ses amis l'exhortaient à s'adresser à cette divinité, pour apprendre d'elle le succès de son expédition contre les Parthes ; et, pour l'y engager, ils lui faisaient le récit des prédictions merveilleuses que ce dieu avait faites. L'empereur, qui n'y avait pas beaucoup de foi, et qui craignait qu'il n'y eût de la fourberie, lui en-

voya une lettre cachetée, à laquelle il demandait réponse. L'oracle, pour toute réponse, commanda qu'on lui renvoyât un papier tout blanc, bien plié et bien cacheté. Les prêtres furent effrayés de ce commandement, parce qu'ils ne savaient pas, dit Macrobe, qui rapporte cette histoire, quelle était la lettre de l'empereur. Mais Trajan, l'ayant reçue, en fut dans l'admiration, en voyant une réponse si semblable à la lettre qu'il avait envoyée, et dans laquelle il savait lui seul qu'il n'avait rien écrit du tout. Ainsi convaincu qu'il n'y avait point de fourberie dans cet oracle, il le consulta sur son expédition, et en eut une réponse telle qu'il la pouvait avoir du démon, c'est-à-dire obscure, ambiguë, et qui pouvait s'accommoder à plusieurs événements tout différents. En effet, le démon, qui présidait à cet oracle, pouvait bien savoir si Trajan avait écrit quelque chose dans sa lettre ou non ; mais il ne pouvait pas savoir si le roi Trajan retournerait heureusement de son expédition, parce qu'il ne peut pas prévoir sûrement l'avenir, qui dépend des causes contingentes. » (P. Baltus, *Sur les Oracles.*)

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rapprocher de ces prodiges le savoir faire de nos oracles modernes :

« J'ai fait, dit M. Jobard, insérer dans les journaux la proposition suivante : Que l'Académie de médecine de Paris envoie à l'Académie de Bruxelles un tube de porcelaine, ou de métal, fait d'une seule pièce, et dans lequel on aura mis un objet quelconque d'une forme déterminée, et dont le nom soit connu. Cet étui sera en outre re-

couvert de cachets, il me sera remis et je le rendrai intact, après avoir désigné ce qu'il renferme. » (Pigeaire, *Magnét. vital.*)

« Voici une boîte : que quelqu'un y écrive lisiblement la phrase qu'il jugera convenable, que cette boîte soit encore ficelée et cachetée par vous ; si demain je vous envoie le tout intact avec la reproduction littérale de votre phrase, croirez-vous ?

« — Oui, sans aucun doute.

« Le lendemain j'écrivis au docteur Frappart : Il y a dans votre boîte : le possible est immense.

« Frappart me répondit : Mon cher ami, votre partie est gagnée, car madame Hortense a réellement lu dans la boîte l'hémistiche de Lamartine, que j'y avais écrit : le possible est immense ; seulement il s'y trouve précédé de celui-ci : le réel est étroit.

« Il est évident qu'il n'y avait rien à objecter à cela ; mais, comme M. Amédée Latour, qui jusqu'alors ne s'était défié que du magnétisme, nous fit l'honneur de se défier de nous (il sait bien que je le lui pardonne), il fallut recommencer l'expérience pour lui. Ce fut donc lui qui cacheta la boîte, après y avoir écrit, sans témoin, cette phrase qu'une dame n'imaginera jamais : l'eau est composée d'hydrogène et d'oxygène. Or, trois jours après, je me rendis chez le docteur Amédée Latour, je lui remis sa boîte ; il l'examina, il reconnut ses cachets. (Et Dieu sait s'il en avait mis !)

« — Eh bien ? me dit-il après cet examen fait.

« — L'eau est composée d'hydrogène et d'oxygène.  
Eh bien ?

« — Vous êtes le diable, s'écria-t-il, ou le magnétisme est une vérité ! »

Revenons aux anciens.

« Un gouverneur de Cilicie, dont parle Plutarque, était un homme incrédule, et qui donnait dans les sentiments des épicuriens, dont il était continuellement environné. Il envoie à l'oracle de Mopsus un de ses domestiques, chargé d'une lettre cachetée, à laquelle il demande une réponse, qui devait se rendre dans un songe. Le domestique eut en effet un songe, dans lequel il lui sembla voir un homme fort bien fait, qui lui dit ce seul mot, *Noir*, qui était la réponse au billet cacheté, dans lequel le gouverneur avait écrit : T'immolerai-je un bœuf blanc ou noir ? » (P. Baltus.)

LE PHILOSOPHE. — Un des caractères les plus frappants du doigt de l'homme dans la comédie des oracles, c'est l'ambiguïté.

Horrendas canit ambages, antroque remugit  
Obscuris vera involvens.

LE THÉOLOGIEEN. — Et pourquoi prétendez-vous que ce soit un si frappant caractère du doigt de l'homme ? Est-ce parce que l'homme est rusé ? son rival l'est bien davantage. Est-ce parce que l'homme ignore l'avenir ? le grand trompeur ne le connaît pas mieux, tout en le conjecturant avec plus de chances de succès. Il entre donc entière-

ment dans le caractère et les desseins de l'ennemi, il est comme de la nécessité de sa nature de rendre des réponses ambiguës. Et il faut convenir qu'il y excelle. L'ambiguïté, dites-vous, est l'inimitable empreinte du doigt de l'homme ; oui, sans doute, et il n'y a que le démon qui puisse en cela le dépasser ; et il le dépasse au point que je tiens pour impossible à l'esprit humain, tout subtil puisse-t-il être, de donner sur-le-champ une réponse, en vers, et tellement conçue qu'elle suffise à prédire cent événements divers qui devront, suivant l'éventualité, être regardés comme son accomplissement.

LE PHILOSOPHE. — Vous m'induiriez à croire que vous chérissiez les oracles autant qu'auraient pu faire les païens eux-mêmes.

LE THÉOLOGIEN. — Je tiens à en déterminer la nature ; parce que, d'après les Pères, leur cessation, à la venue du Christ, est une magnifique preuve de la divinité de notre religion. J'y tiens comme tout ardent catholique doit tenir à la gloire de l'Église et de son Dieu.

LE PHILOSOPHE. — *Amicus Plato, sed magis amica veritas* ; convient-il de tenir plus à la gloire d'une institution qu'à la vérité ?

LE THÉOLOGIEN. — Non, mais autant, quand cette institution est elle-même la grande vérité et la source de toutes les autres.

LE PHILOSOPHE. — Les oracles ont cessé, dites-vous, vers le temps de la venue du Sauveur ; mais, plutôt que d'en attribuer la cause à sa présence, ne serait-il pas d'un es-

prit droit comme le vôtre de faire la part, — je n'ose pas dire la grosse part, — à une influence plus directe et plus sûre, telle que celle des édits des empereurs, du ridicule dont fut étouffée la voix des oracles, et des crimes dont les mystères étaient l'occasion et les temples le théâtre?

LE THÉOLOGIEN. — Les mêmes crimes régnaient, il me semble, avant l'établissement de l'Église, et n'en rendaient que plus florissant le culte idolâtrique; le même ridicule s'attachait aux devins et aux aruspices, mais le métier était assez lucratif pour qu'on ne le laissât pas languir pour si peu. Les empereurs chrétiens portèrent des édits, mais après plusieurs siècles, et quand déjà les autres et les trépieds étaient généralement abandonnés. Et pourquoi, s'il en était ainsi, ni les Pères, dont vous honorez la bonne foi, ni les païens eux-mêmes, n'ont-ils pas eu recours à une explication si facile en même temps et si satisfaisante?

« Autrefois, dit saint Athanase, les oracles de Delphes, de Dodone, de la Béotie, de la Lycie et de l'Égypte étaient remplis des impostures de la magie; la Pythie était admirée de tout le monde: mais, depuis que Jésus-Christ est annoncé partout, cette fureur a cessé, et l'on ne voit plus de ces devins. Autrefois les démons, s'étant emparés des fontaines et des fleuves, des idoles de bois et de pierre, séduisaient les hommes par leurs prestiges. Mais à présent, depuis que le Fils de Dieu a paru, ces illusions ont cessé, parce que, par le seul signe de la croix, on les fait disparaître. »

Saint Cyrille, répondant à Julien l'Apostat, qui avouait que les oracles avaient cessé, mais qui en attribuait la cause, comme la plupart des autres païens, à la longueur du temps et aux changements qu'il apporte, dit ces paroles : « Je loue sa sincérité en ce qu'il avoue que l'inspiration diabolique, dont ses faux prophètes étaient animés, a entièrement cessé. Il ignore néanmoins la véritable cause qui a ainsi fait cesser le mensonge, et qui a réduit au silence les vrais et naturels oracles, ainsi qu'il les appelle. Car c'est depuis que le monde a été éclairé des lumières de Jésus-Christ que l'empire des démons a été ainsi renversé, que toutes leurs illusions, semblables aux amusements des enfants, ont été dissipées, et que ces esprits impurs et malins ont été renfermés dans les enfers.

« Avant que Notre-Seigneur Jésus-Christ, ajoute-t-il, eût paru sur la terre, le démon y avait établi partout sa tyrannie. Tous les hommes étaient plongés dans de profondes ténèbres. On voyait en tous lieux des autels et des temples d'idoles, une multitude innombrable de simulacres et de faux dieux, des enchantements et de faux oracles, des illusions et des impostures des démons, qui feignaient de savoir et de prédire l'avenir, quoiqu'ils ne sussent et ne prédissent rien en effet. Mais, après que la véritable lumière, c'est-à-dire le Fils unique de Dieu, eut éclairé toute la terre par les oracles de son Évangile, après que les ténèbres du péché eurent été dissipées, et que tous les hommes, qui avaient été jusqu'alors dans l'erreur, eurent été appelés à la connaissance de la vérité,

alors toutes les illusions des faux prophètes disparurent..., les merveilles et les prédictions de la fausse divination furent anéanties, les oracles des gentils cessèrent partout, et ces dieux, qui avaient coutume de débiter des mensonges, furent réduits au silence. »

« Avant la venue de Jésus-Christ, dit Théodoret, les démons séduisaient les hommes en mille manières ; mais, depuis que la lumière de la vérité a paru, ils ont pris la fuite et abandonné leurs oracles. »

Le poète Prudens dit de même : « Depuis que le Fils de Dieu s'est incarné, les oracles de Delphes, de Dodone, d'Ammon et tous les autres faux prophètes des gentils ont été réduits au silence. Le Capitole gémit de voir les princes romains devenus chrétiens, et les temples des idoles renversés par leur ordre. Les empereurs se prosternent devant les autels de Jésus-Christ, et adorent l'étendard de sa croix. »

Enfin saint Jérôme dit : « Après la venue du Sauveur du monde, les idoles ont été réduites au silence. Où est à présent l'Apollon de Delphes, de Délos, de Claros et de toutes les autres divinités qui se mêlaient de prédire l'avenir, et qui ont trompé les plus puissants rois ? »

Pour ce qui concerne les aveux des païens, j'évite les citations grecques et latines et je me borne à un passage du P. Baltus, dans sa réponse à M. de Fontenelle :

« Il importe peu, dit-il, que quelques-uns de ces oracles aient duré jusqu'à l'empire de Constantin et même au delà. Bien loin que cette longue durée ruine le senti-

ment des Pères, elle le fait connaître, elle le confirme parfaitement. Il est vrai néanmoins que la plupart avaient cessé avant ce temps-là : et c'est ce que vous ne pouvez nier, puisque, quand vous ne voudriez pas en croire les Pères de l'Église, qui l'assurent et qui le reprochent en face aux païens, les païens eux-mêmes vous en convaincraient. Strabon, qui écrivait peu de temps après Notre-Seigneur, ne dit-il pas en deux mots que de son temps l'oracle de Dodone, ainsi que plusieurs autres, avait cessé? Juvénal ne dit-il pas clairement que de son temps l'oracle de Delphes ne rendait plus de réponses? Stace et Lucain ne disent-ils pas la même chose? Porphyre n'avoue-t-il pas qu'on ne ressentait plus aucun bienfait public des dieux, depuis que le Christ était adoré et qu'Esculape et les autres divinités s'étaient retirés d'entre les hommes? Ne reconnaît-il pas, dans les vers qu'il rapporte, et que vous citez, que la plupart des oracles avaient cessé, par le défaut, à ce qu'il prétend, des vapeurs et des exhalaisons qui causaient l'enthousiasme prophétique? Mais il n'y a rien de plus fort à ce sujet que le témoignage de Plutarque, qui avoue que tous les oracles, à l'exception de deux ou trois, étaient réduits au silence, et que la Béotie surtout, qui en avait été autrefois une source si féconde, n'avait plus que l'oracle de Trophonius qui rendit encore des réponses. C'est cet événement si surprenant qui l'oblige d'en rechercher la cause, et de l'attribuer tantôt à la nature des bienfaits des dieux, qui, à ce qu'il dit, ne sont pas toujours éternels comme les dieux mêmes, tantôt

aux génies qui présidaient aux oracles, et qui, selon lui, sont sujets à la mort : et tantôt enfin au défaut des exhalaisons de la terre, dont les dieux se servent comme d'instruments pour communiquer aux hommes le don de prophétie. »

L'intervention diabolique aux affaires des hommes, et dans des proportions que ne supposerait pas même la plus naïve crédulité de notre siècle, est donc pleinement établie par l'enseignement théologique, appuyé, vous l'avez vu, sur d'abondants témoignages et d'irrécusables autorités.

J'ajoute secondement que la pratique, ou toute relation de curiosité ou d'intérêt avec les puissances de l'enfer, en est rigoureusement condamnée par l'Église.

Il est dit dans l'*Exode* : « Vous ne souffrirez point ceux qui jettent les maléfices, ils méritent la mort. » Et dans le *Lévitique* : « Gardez-vous d'aller interroger les magiciens, et de consulter les devins. » Et encore : « Homme ou femme, qui que ce soit qui aurait l'Esprit de Python ou de divination, sera condamné à mort. » Et dans le *Deutéronome* : « Qu'il ne se trouve au milieu de vous personne qui interroge les devins, qui observe les songes et les augures, qui use de maléfices ou d'enchantements, qui consulte les pythons, ou évoque les morts pour en apprendre l'avenir. »

Et les souverains pontifes, fidèles à leur mission d'exterminer le vice et l'erreur, ont fulminé contre ces pratiques leurs puissants anathèmes. Sans m'arrêter à la constitu-

tion d'Innocent VIII en 1484, ni à la constitution de Grégoire XV *Omnipotentis Dei*, où se trouve pleinement confirmée notre thèse, je me borne à deux lignes de la constitution de Sixte V *Cæli et terræ Creator*, où il condamne ceux qui : « sortilegiis et superstitionibus, non sine dæmonum saltem occulta societate aut tacita pactione, operam dare non verentur... Etiam expressa cum diabolo pactione nefarias magicæ artis incantationes adhibent. »

LE PHILOSOPHE. — Je suis heureux de connaître et le sentiment de l'Église et ses constitutions sur des matières qu'on traite fort légèrement de nos jours, et dont aisément on se permet de douter. Toutefois les faits qui nous occupent ne sont pas atteints par les foudres de la Sainte Écriture et des pontifes. N'existe-t-il pas, à ce sujet, quelques jugements, quelques définitions qui puissent nous faire connaître la pensée de l'Église?

LE THÉOLOGIEN. — L'Église, mon cher ami, étant la plus haute prudence qui soit au monde, puisqu'elle est divine, n'est jamais pressée, que lorsque le danger menace, de prendre la parole et de dire sa pensée; il est donc nécessairement beaucoup de faits sur lesquels elle s'est abstenue de prononcer, n'ayant point, pour le moment, à y intervenir. Toutefois elle fait toujours éclater le soleil de la vérité; et, en droit, on connaît sa doctrine, comme, en fait, elle a même porté sur des cas particuliers un jugement qui nous reste.

LE PHILOSOPHE. — Quel jugement a donc porté l'Église?

LE THÉOLOGIEN. — La Sacrée Pénitencerie, en 1841, interrogée sur certains faits de magnétisme, en a condamné la pratique dans les termes de l'exposé. On lui écrivait :

« Éminentissime Seigneur, vul'insuffisance des réponses données jusqu'à ce jour sur le magnétisme animal, et comme il est grandement à désirer qu'on puisse décider plus sûrement et plus uniformément les cas qui se présentent assez souvent, le soussigné expose ce qui suit à Votre Éminence : Une personne magnétisée (on la choisit d'ordinaire dans le sexe féminin) entre dans un tel état de sommeil ou d'assoupissement, appelé somnambulisme magnétique, que ni le plus grand bruit fait à ses oreilles, ni la violence du fer ou du feu, ne sauraient l'en tirer. Le magnétiseur seul, qui a obtenu son consentement (car le consentement est nécessaire) la fait tomber dans cette espèce d'extase, soit par des attouchements et des gesticulations en divers sens, s'il est auprès d'elle, soit par un simple commandement intérieur, s'il en est éloigné, même de plusieurs lieues.

« Alors, interrogée de vive voix ou mentalement sur sa maladie, et sur celles de personnes absentes, qui lui sont absolument inconnues, cette magnétisée, notoirement ignorante, se trouve à l'instant douée d'une science bien supérieure à celle des médecins : elle donne des descriptions anatomiques d'une parfaite exactitude ; elle indique le siège, la cause, la nature des maladies internes du corps humain les plus difficiles à connaître et à caracté-

riser ; elle en détaille les progrès, les variations et les complications, le tout dans les termes propres ; souvent elle en prédit la durée précise, et en prescrit les remèdes les plus simples et les plus efficaces.

« Si la personne, pour laquelle on consulte la magnétisée, est présente, le magnétiseur la met en rapport avec celle-ci par le contact. Est-elle absente, une boucle de ses cheveux la remplace et suffit. Aussitôt que cette boucle de cheveux est seulement approchée contre la main de la magnétisée, celle-ci dit ce que c'est, sans y regarder, de qui sont ces cheveux, où est actuellement la personne de qui ils viennent, ce qu'elle fait ; sur sa maladie elle donne tous les renseignements énoncés ci-dessus, et cela avec autant d'exactitude que si elle faisait l'autopsie du corps.

« Enfin, la magnétisée ne voit pas par les yeux. On peut les lui bander ; elle lira quoi que ce soit, même sans savoir lire, un livre ou un manuscrit, qu'on aura placé ouvert ou fermé, soit sur sa tête, soit sur son ventre. C'est aussi de cette région que semblent sortir ses paroles. Tirée de cet état, soit par un commandement même intérieur du magnétiseur, soit comme spontanément à l'instant annoncé par elle, elle paraît complètement ignorer tout ce qui lui est arrivé pendant l'accès, quelque long qu'il ait été : ce qu'on lui a demandé, ce qu'elle a répondu, ce qu'elle a souffert, rien de tout cela n'a laissé aucune idée dans son intelligence, ni dans sa mémoire la moindre trace.

« C'est pourquoi l'exposant, voyant de si fortes raisons de douter que de tels effets, produits par une cause occasionnelle manifestement si peu proportionnée, soient purement naturels, supplie très-instamment Votre Éminence de vouloir bien, dans sa sagesse, décider, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand avantage des âmes si chèrement rachetées par Notre-Seigneur Jésus-Christ, si, supposé la vérité des faits énoncés, un confesseur, ou un curé, peut sans danger permettre à ses pénitents ou à ses paroissiens : 1<sup>o</sup> d'exercer le magnétisme animal, ainsi caractérisé, comme s'il était un art auxiliaire et supplémentaire de la médecine ; 2<sup>o</sup> de consentir à être plongés dans cet état de somnambulisme magnétique ; 3<sup>o</sup> de consulter, soit pour eux-mêmes, soit pour d'autres, les personnes ainsi magnétisées ; 4<sup>o</sup> de faire l'une de ces trois choses, avec la précaution préalable de renoncer formellement dans leur cœur à toute pensée diabolique, explicite ou implicite, et même à toute intervention satanique, vu que, nonobstant cela, quelques personnes ont obtenu du magnétisme, ou les mêmes effets, ou du moins quelques-uns.

« Éminentissime Seigneur, de Votre Excellence, par ordre du révérendissime évêque de Lausanne et Genève, le très-humble et très-obéissant serviteur,

« JACQUES-XAVIER FONTANA, chancelier de la chancellerie épiscopale.

La réponse fut conçue en ces termes :

« La Sacrée Pénitencerie, après une mûre délibération, se croit en droit de répondre que l'usage du magnétisme, dans les cas mentionnés par la présente consultation, n'est pas chose licite.

« CASTRACANE, M. P.

« PH. PERNELLA, secrétaire de la Sacrée Pénitencerie.

« A Rome, dans la Sacrée Pénitencerie, le 1<sup>er</sup> juillet 1841. »

LE PHILOSOPHE. — Et quelle saurait être la portée d'un semblable jugement ?

LE THÉOLOGIEN. — Elle est telle, je pense, pour tout catholique, que l'on doit regarder comme illicite l'usage du magnétisme, suivant qu'il a été exposé dans les faits soumis à ce tribunal ; et l'on doit en conclure la condamnation indirecte de tout ce qui, dans l'ordre des phénomènes en question, rentre dans le cadre immense de l'exposition faite par l'évêque de Lausanne.

LE PHILOSOPHE. — N'avez-vous pas dit que l'Église professe à cet égard, et dans la pratique, un droit, une croyance, et des principes d'après lesquels elle se dirige en des circonstances semblables ?

LE THÉOLOGIEN. — Oui, et la réponse de la Sacrée Pénitencerie n'est précisément qu'une application de ce droit, explicitement consigné, du reste, dans le Rituel romain au chapitre des exorcismes, pour guider le prêtre

dans le discernement des esprits, et la conduite à tenir envers les énergumènes.

Quelle que soit l'autorité que l'on attribue au Rituel, et quel que soit le degré de certitude que nous fournissent les caractères assignés à l'intervention diabolique, le Rituel n'en reproduit pas moins la pensée de l'Église et la règle qu'elle impose à ses ministres.

Il y est dit que les signes de l'intervention diabolique sont :

De parler ou d'entendre une langue inconnue ;

De voir ce qui est hors de la portée de la vue, et de découvrir ce qui est caché ;

De faire preuve de forces au-dessus de son âge ou de sa nature.

Le Rituel ajoute que chacun de ces prodiges, pris séparément, non moins que d'autres encore qui peuvent se produire dans le même ordre, fournit une preuve de la présence de l'Esprit infernal.

D'où il résulte, d'après ces enseignements de l'Église, émanant de la direction qu'elle impose à ses ministres, et de sa pratique journalière, qu'il est impossible à l'homme, en toute supposition imaginable, et sans l'auxiliaire d'une puissance surhumaine, de parler une langue inconnue ou de l'entendre : *Ignota lingua loqui pluribus verbis, aut loquentem intelligere.*

Donc la langue qui articule de semblables paroles, non moins que l'oreille qui les entend, n'est et ne peut être que l'instrument d'une intelligence étrangère.

Il en résulte encore, et à plus forte raison, qu'il est impossible à l'homme, par aucun moyen connaturel, de lire dans l'âme d'un autre sa pensée; car, s'il est surhumain de lire les pensées d'une âme sous l'enveloppe d'une langue inconnue, il l'est mille fois davantage de la lire immédiatement, sans l'aide d'aucun signe extérieur, ni d'aucun caractère.

Donc toute personne, comme à Loudun, comme dans plusieurs scènes de magnétisme, parlant ou comprenant une langue qui lui est inconnue, est animée d'un Esprit étranger; tout coup frappé avec intelligence, comme à Cideville, comme aux séances des tables tournantes, révèle l'esprit et la vie dans une muraille, un plancher, un bois mort; tout objet vivant ou inanimé, obéissant à une volition purement intérieure et muette, n'est que l'instrument d'une force étrangère et surhumaine.

Il en résulte de plus qu'il est impossible à l'œil, à l'oreille, à l'esprit de l'homme, de voir, d'entendre, de découvrir ce qui est hors de l'atteinte de ses facultés et de ses organes : *Distantia et occulta patefacere*.

Donc toute personne le faisant, toute table, tout meuble quelconque, et par quelque moyen que ce soit, se livrant à la divination, tout médium ignorant, devenu médecin, anatomiste distingué, physiologiste remarquable, lisant sans savoir lire, lisant par la tête, par le ventre et par les pieds, n'est que l'instrument d'une puissance étrangère et surhumaine.

Il en résulte enfin qu'il est impossible à l'homme de

déployer des forces supérieures à celles de son âge et de sa nature : ce qui revient à dire qu'il est impossible que des forces quelconques puissent jamais être supérieures à elles-mêmes.

Donc toute personne marchant en l'air comme la supérieure des religieuses de Loudun, s'élevant dans les nues comme Simon le Magicien, vivant dans le feu comme la Salamandre de Saint-Médard, recevant d'épouvantables secousses comme les autres convulsionnaires, tout livre, tout fauteuil, tout pupitre, voyageant d'une fenêtre à l'autre comme à Cideville, toute table se trémoussant sous la pression de la main ou de la simple volonté, toute pierre se dirigeant d'elle-même, et, sans manquer jamais son but, parvenant, malgré le dépit de la police, à démolir la maison d'un charbonnier de Paris, n'est que l'instrument d'une puissance étrangère et surhumaine.

LE PHILOSOPHE. — Croyez-vous le conclure, — car je trouve tout cela bien assourdissant; — croyez-vous légitimement le conclure des caractères assignés par le Rituel à l'intervention diabolique ?

LE THÉOLOGIEN. — Si vous n'en êtes pas convaincu, tirez-en les conclusions vous-même. Ainsi, d'après les règles que l'Église nous impose pour le discernement des Esprits — et je serais étonné de voir, à ce sujet, en un seul catholique un moment d'hésitation — on ne saurait

Premièrement parler ou entendre une langue inconnue, c'est-à-dire *savoir ce qu'on ne sait pas*; une sem-

blable proposition brille de toutes les clartés de l'évidence.

Donc, et par l'Église, indication formelle que tout agent qui parle ou comprend une langue qu'il ignore n'est qu'un agent secondaire et subordonné à une intelligence différente de la sienne.

Mais un ignorant qui, au moyen du magnétisme, parle science, médecine, philosophie, religion, anatomie, parle indubitablement une langue qu'il ignore, et professe, avec une science incontestable, ce qu'il ne sait pas.

Donc, et par application des règles de l'Église, une note réelle, quoique indirecte, est infligée au magnétisme, à ses effets les plus communs et à la lucidité de ses médiums.

Mais une table qui danse, fait des signes animés, écrit et parle, à coup sûr parle un langage qu'elle ignore, et enseigne, avec une incontestable science, ce qu'elle ne sait pas.

Donc, et par application de la pensée de l'Église, réprobation jetée à l'intelligente manifestation des tables.

Secondement découvrir les choses cachées, ou bien *voir l'invisible*; rien n'est plus que cette vérité à l'abri de toute contestation.

Donc, à la mesure qui nous est fournie par l'Église, toute divination par le magnétisme, ou au moyen des tables tournantes, par où l'on voit ce qui ne peut se voir, c'est-à-dire *l'invisible*, est un effet qui dépasse la vertu de sa cause, et doit être attribuée à une influence surhumaine.

Mais lire les yeux bandés, lire dans les ténèbres les plus profondes, lire par l'occiput, ou le ventre ou le pied, lire sans savoir lire, lire dans un livre fermé, soigneusement soustrait à tout regard, privé de toute lumière, n'est-ce pas découvrir des choses cachées, *occulta patefacere*? Pénétrer l'organisme invisible du corps humain, à la vue ou au contact d'une simple mèche de cheveux, appartenant à une personne inconnue, éloignée de cinq cents lieues, en faire une description détaillée, savante, technique; ou bien obtenir, à Paris, des révélations d'une table, le journal heure par heure d'un ami résidant à Pékin, n'est-ce pas agir à distance, et encore une fois *voir ainsi l'invisible : distantia patefacere*?

Donc encore, et par les enseignements de l'Église, classification implicite de tous les merveilleux événements de Loudun, de Saint-Médard, du magnétisme et des tables tournantes dans le cadre des œuvres essentiellement diaboliques.

Troisièmement déployer des forces au-dessus de sa nature, c'est-à-dire *plus grandes qu'elles-mêmes*; nulle intelligence ne pourrait, à cet égard, concevoir le moindre doute.

Donc condamnation équivalente, puisée dans la pratique de l'Église, de toute doctrine qui attribuerait à des moyens humains le fait de personnes suspendues sans appui ni soutien aux voûtes d'une église, ou marchant en l'air, ou exécutant des mouvements d'une inexplicable vitesse, ou jouissant avec délices des coups effroyables

qu'on leur porte, ou goûtant la fraîcheur d'un bain au milieu des flammes et des brasiers.

Mais il n'est pas plus naturel aux tables de danser, de parler, d'écrire, d'exprimer volonté et intelligence qu'à un être humain de voler comme un oiseau.

Donc encore condamnation implicite, sinon par l'Église et ses jugements dogmatiques, au moins par l'esprit de ses institutions, de tous les effets de la rotation des tables.

## DIX-SEPTIÈME ENTRETIEN

### RÉSUMÉ DE LA QUESTION

L'AVOCAT. — Nous touchons au terme de nos réunions, et c'est à mon regret; voudriez-vous bien, en résumé, monsieur l'abbé, nous en rappeler les principales conclusions?

LE THÉOLOGIEN. — Volontiers, et les voici :

En résumé, tous les faits dont nous nous sommes entretenus sont *possibles*. Un philosophe, en aucun temps et sous aucune latitude, ne nie pas la possibilité d'un fait, pour embarrassant qu'il soit à ses théories, quand une nuée de témoins en proclament l'existence. Un philosophe ne biffe pas d'un trait de plume l'histoire ancienne et moderne. Un catholique surtout ne saurait avoir recours à ce système de négation absolue, quand nos saints livres, dans les deux Testaments, fournissent une incomparable abondance de faits analogues, sous l'autorité de l'inspiration divine. Un catholique ne nie pas ce qu'affirme la révélation tout entière. Et quelque étranges que soient les phénomènes que nous avons mentionnés, personne ne peut en contester la possibilité. *Ils sont possibles*, et comprennent

soit les convulsions de Saint-Médard, soit les possessions de Loudun, soit le sortilège de Cideville, soit la magie, le magnétisme et les tables tournantes.

LE PHILOSOPHE. — Je ne vois pas, en effet, qu'il puisse arriver à un esprit raisonnable de nier une semblable possibilité.

LE THÉOLOGIEEN. — Allons plus loin. Tous les faits dont nous nous sommes entretenus *sont vrais*. Car, le témoignage qui en dépose étant clairement revêtu de toutes les qualités qui font du témoignage un invincible motif de certitude, on ne peut les récuser sans ébranler du même coup toute certitude historique monumentale et traditionnelle. Il est donc vrai que les scènes désolantes du tombeau de Paris se sont produites comme nous les avons rapportées. Il est vrai que le drame de Loudun, avec ses principales circonstances qui nous ont été détaillées par le récit unanime de trois historiens divisés d'intérêt, et confirmées par une sentence juridique, a longtemps et légitimement épouvanté la France. Il est vrai que Mesmer, de Puységur, du Potet, ont tiré de leur baquet, de leur arbre, de leurs cercles, d'incontestables merveilles, des guérisons, dont témoignent, amis et ennemis, tous leurs contemporains. Il est vrai, très-vrai, incontestable que les tables tournent, dansent, parlent, écrivent et prophétisent.

LE PHILOSOPHE. — Tout cela est incontestable, mon cher ami, on en conviendra fort aisément, mais non pas à votre point de vue. Chacun a coutume de considérer les événe-

ments sous un point de vue favorable à ses opinions.

LE THÉOLOGIEEN. — Aussi me contenterai-je volontiers de la vérité matérielle bien constatée, sans couleur d'opinion, et j'ajoute : ces faits, en restant substantiellement certains, comme phénomènes palpables, appuyés de témoignages qu'entourent toutes les garanties de véracité, sont aussi humainement et naturellement *impossibles*.

LE PHILOSOPHE. — Singulière manière de raisonner ! Vous venez, il n'y a qu'un instant, de déployer toutes les ressources de votre dialectique pour nous démontrer la possibilité de ces phénomènes, et maintenant, oublieux de vos tentatives, vous les prétendez impossibles.

LE THÉOLOGIEEN. — Non ; j'ai dit qu'ils sont possibles ; puisqu'ils existent ; absolument possibles, entendez vous ? quelle qu'en puisse être la cause, au ciel, sur la terre et dans les enfers ; et j'avance actuellement que ce n'est ni humainement, c'est-à-dire de main d'homme, ni naturellement, c'est-à-dire au moyen de toute autre créature terrestre, qu'ils sont possibles et réalisables. La conclusion immédiate en est qu'ils requièrent un principe évidemment surhumain.

LE PHILOSOPHE. — Aussi se récrie-t-on bien fort, et l'on s'empresse de leur fournir infiniment plus de causes qu'il n'en faudrait pour remplir l'univers de semblables merveilles. Moi-même, qui vous parle, j'en compterais bien jusqu'à cinquante, s'il le fallait.

LE THÉOLOGIEEN. — Cinquante témoins de leur impuissance à rien produire qui approche des prodiges que nous

citons. Une place est bien forte, Jules, quand, ne présentant qu'un point par où elle puisse être prenable, elle voit sur cinquante se disséminer l'attaque. L'ennemi a suscité trop de moyens de défense pour ne pas trahir son incontestable faiblesse.

LE PHILOSOPHE. — En effet, l'on invoque, pour expliquer la danse des tables, d'abord la pression musculaire des mains sans participation réflexe de la volonté.

LE THÉOLOGIEEN. — Mais premièrement, cette pression, bien qu'émanant d'une volonté qui n'a pas conscience d'elle-même, conserve néanmoins sa liberté de détermination et son impulsion spontanée soit à droite soit à gauche; et il est alors d'une certitude morale que les forces, prenant une direction contradictoire, à droite les unes, les autres à gauche, se neutralisent, et restent incapables de produire aucun mouvement.

Secondement, passez-leur toutefois, si vous voulez, le mouvement circulaire, encore est-il que les sauts, les bonds, les convulsions, les tressaillements, les pieds levés et l'adhérence au sol, ne sauraient recourir, comme à leur cause spéciale, à un mouvement paisible, uniforme et de simple rotation.

Troisièmement, toute réponse verbale devient surtout impossible; car, sur dix expérimentateurs, que nous supposons fournir à la table une réponse par la pression de leurs mains, il y en aura, je le proteste, huit, neuf ou dix qui lui en prêteront une différente: alors quel parti prendra la table? Demandez-lui — et vous ne le

connaissez pas vous-même — quel fut le jour de la mort de Socrate : nul ne le sachant, il est probable que les sept jours de la semaine viendront s'offrir au meuble divinateur, et qu'il ne rendra pour somme des lettres qui doivent composer son oracle qu'un indéchiffrable galimatias.

LE PHILOSOPHE. — Aussi les partisans de la pression musculaire n'attribuent-ils de semblables réponses qu'à la volonté positive de les obtenir.

LE THÉOLOGIEEN. — Si la volonté positive d'obtenir une réponse laisse encore dans la bonne foi l'ensemble des opérateurs, la même difficulté revient, et ils n'obtiendront aucun résultat. Si l'intention trop prononcée fait disparaître la bonne foi, nous tombons dans la supercherie.

Or la supercherie, j'en donne pour garant l'honneur de l'humanité, doit être exclue de nombre d'expériences, où les acteurs sont tous des personnages dont le caractère éloigne tout soupçon d'artifice.

Supposez-la aux sociétés qui admettent plus de mélange, encore conviendrez-vous qu'elle ne peut guère s'y glisser au plus, il me semble, que dans la proportion de un sur dix, soit un mystificateur sur neuf personnes d'une sincérité garantie. Quels effets parviendra-t-il à produire? Il soulèvera, je l'avoue, avec un peu de bonne volonté de la part de ses dupes, la partie de la table opposée à celle qu'incline la pression de ses mains; mais la même partie sur laquelle il ne fait qu'appuyer ses mains, trouvera-t-il

le moyen de la soulever à l'ordre de ses partenaires? Il ne le saurait, puisque là où l'on réclame un mouvement de bas en haut, il ne peut fournir qu'une pression de haut en bas.

Admettons ensuite quelques réunions où l'amour du gain, la spéculation, convie le charlatanisme. Vous avez affaire à d'habiles jongleurs. Mais il vous est facile, de vos deux yeux et de vos deux mains, de contrôler leurs moyens d'action; et, s'ils font mouvoir un meuble à distance, sans pression ni contact, à l'aide d'une simple volition mentale, que vous aurez vous-même tacitement exprimée au fond de votre conscience, avouez que la subtilité a des bornes, et que le stratagème ne va pas jusque-là.

L'AVOCAT. — On a recours alors, — permettez-moi, Jules, de vous prêter main forte dans un léger embarras que vous suscitent vos antécédents; car vous avez si résolument condamné les forces inconnues que vous n'oseriez pas en faire aujourd'hui une objection à la doctrine que vous attaquez; — on a recours, disais-je, à une force plus ou moins inconnue de la nature, pour achever d'expliquer ce que l'artifice le mieux conçu laisserait encore inexplicable.

LE THÉOLOGIEEN. — Vous passez condamnation sur l'efficacité de la pression musculaire, et, en vérité, elle ne peut pas rendre raison de tout. Quant aux forces inconnues de la nature, s'il ne nous est pas donné de leur assigner toujours une limite précise, il est toujours une ligne déterminée qu'elles ne franchissent en aucune hypo-

thèse : c'est principalement la ligne de démarcation des espèces, qui fait que nulle force inconnue n'amènera jamais le tigre à engendrer l'agneau, ni le poirier à porter des oranges.

LE PHILOSOPHE. — Il reste encore la ressource du magnétisme, qui est maintenant le *Deus ex machina* de la grande comédie des pratiques occultes.

LE THÉOLOGIEN. — Oui, une force inconnue encore, et peut-être la plus inconnue de toutes les forces, mais qui s'inclinera, si elle existe, comme toute puissance terrestre, devant les ordres de son Créateur, et n'agira ni n'exercera aucune influence que d'après les lois générales imposées à l'univers. Or, je le répète, il est une loi inviolable qui détermine le mode de toute génération, et lui assigne la similitude de genre et d'espèce entre le fils et le père, entre l'effet et la cause. Mais, les tables étant douées d'intelligence, le magnétisme, en sa qualité fatale d'agent physique, est, pour produire les phénomènes de la pensée, une cause insuffisante.

Sur ces bases, comparons, si vous voulez, les effets à la cause qu'on leur attribue.

Les prodiges des tables sont les effets, le magnétisme en est censé la cause.

Les tables tournent certainement ; il est au moins douteux que le magnétisme existe.

Les tables parlent certainement ; il est au moins douteux que le magnétisme, s'il existe, puisse leur communiquer ce don.

Les tables tournent certainement sans contact ; il est au moins douteux qu'un fluide, lancé à distance et sans conducteur, puisse saisir une table et la faire tourner.

Les tables écrivent certainement ; il est au moins douteux qu'un fluide, émis par un homme illettré, puisse opérer ce miracle.

Les tables prophétisent certainement ; il est au moins douteux que mon fluide à moi — qui ne suis rien moins que prophète — porte ailleurs une vertu dont je ne ressens jamais les effets.

Que d'incertitudes pour produire tant de certitudes ! et sont-ce là, croyez-vous, les invariables lois de la génération ?

LE PHILOSOPHE. — On insiste, et l'on dit : Le fluide magnétique n'agit pas seul, et seul il ne produit pas la pensée, mais il est comme une prolongation du corps, animée par une sorte de prolongation de l'âme.

LE THÉOLOGIEEN. — Et si cet organe supplémentaire existait aussi sûrement qu'il est sûr qu'il n'existe pas, ce qui serait *comme* la prolongation du corps pourrait peut-être produire *comme* un mouvement ; ce qui serait *une sorte* de prolongation de l'âme susciterait peut-être *une sorte* d'ombre de la pensée. Mais il n'en est rien : un corps fluïdique et vivant ! quelle en serait l'organisation et la force musculaire ? Une âme s'étendant en dehors de ses limites pour le vivifier ! quelle en serait l'action, et quels seraient les instruments de cette action ?

Le magnétisme récuse donc toute compétence à se

prêter pour cause adéquate aux prestiges opérés par les tables.

Mais, d'un autre côté, ni la jonglerie, ni les forces inconnues, ni la pression des mains, ne sont capables de suppléer à ce qu'il lui manque d'efficacité.

Il faut donc avoir recours aux agents surnaturels.

Il en est de trois sortes : les âmes séparées, les bons anges, et les démons.

Ce ne sont pas les âmes : les âmes séparées ne conservent aucune action sur les corps.

Ce ne sont pas les anges : leur dignité répugne à de semblables pratiques.

Ce sont donc les démons, qui se font passer pour les unes et pour les autres.

Du reste, le fluide qui anime les tables n'est qu'une frêle étincelle échappée au foyer du grand magnétisme universel ; ou bien, puisque déjà nous avons tiré une conclusion, ce n'est qu'un démon, détaché des légions infernales qui, depuis le commencement, par violence ou par ruse, font la guerre à l'Église de Jésus-Christ.

Le magnétisme, précurseur des tables tournantes, est plus prononcé dans les phénomènes qu'il produit. Qui pourrait en raconter les merveilles ? ce sont d'étonnantes guérisons, des prestiges surprenants, le don des langues, le don de prophétie, la science infuse, l'action à distance, et la vue sans lumière, à travers des corps opaques, ou exercée par quelque organe que ce soit. Et tous ces prodiges sont attestés par des milliers de témoi-

gnages, qu'investissent toutes les conditions de la certitude.

Or comment les expliquer au moyen du magnétisme ?

Les uns pensent qu'il s'échappe de la personne du magnétiseur, foyer vivant et inépuisable, un fluide qui, en pénétrant dans la substance du magnétisé, lui communique remède, science et force. Mais il est assez difficile de comprendre comment un fluide, dont l'existence est encore problématique, s'échappe à volonté du corps humain, façon de pile voltaïque, et porte en sa course la force, la science et la santé ? Et n'arrive-t-il pas d'ailleurs que le magnétisé reçoive plus de vigueur, de lumière et de vie que n'en avait celui dont la puissance le conforte, l'âme le vivifie, et l'intelligence l'éclaire ?

Les autres croient que le courant magnétique produit dans l'organisme qu'il envahit une heureuse perturbation qui déchire le fatal bandeau de l'ignorance, et l'âme dès lors découvre des horizons inconnus. Mais il est peu aisé de comprendre comment ce bandeau se déchire, et comment, ainsi déchiré, il laisse voir à l'âme l'avenir, avec les abondants trésors d'une science tout acquise. — L'âme plus dégagée des sens, dit-on, jouit d'un regard plus net et plus subtil. — Il faut donc que le fluide omnipotent dégage encore l'âme. Eh bien ! l'âme dégagée de ses organes voit toujours de moins en moins à proportion qu'elle y adhère moins aussi, jusqu'à ce qu'elle en soit complètement séparée, et alors elle ne peut plus exercer aucun acte de la vie sensitive.

D'autres admettent l'intervention d'un fluide universel appelé od, auquel ils confèrent tous les attributs de la divinité mêlés à tous les vices de l'enfer ; mais un tel dieu ne peut être que le prince des démons à la tête de toute sa milice ; et, dans ce sens, ils professent la doctrine la plus orthodoxe qu'on puisse attendre d'eux à l'endroit du magnétisme.

LE PHILOSOPHE. — Le magnétisme, dont le mystère des tables divinatoires n'est qu'un rameau, ne serait donc ainsi lui-même qu'une branche des sciences occultes, une magie déguisée ?

LE THÉOLOGIEN. — Une magie ! Vous avez prononcé le grand mot. Le magnétisme n'est autre chose que la magie, disent les plus avancés dans cet art et les coryphées de l'école.

— La magie ! c'est un scandale au siècle où nous sommes, répondent les philosophes : et la science éclairée n'y voit que la jonglerie et le charlatanisme. — Je ne nie pas qu'il n'y en ait beaucoup ; mais le charlatan suppose le médecin, le physicien a précédé le jongleur, et la vérité des prodiges attribués à la magie a pu seule donner cours à la fausse monnaie des prestiges et à la subtilité des compères.

— La magie ! c'est un outrage à la Faculté, s'écrient les médecins ; et l'expérience n'y constate que l'hallucination. — Mais, l'hallucination n'étant qu'une erreur des sens, je trouve assez singulière l'erreur des sens qui fait qu'une maison soit écrasée sous le coup d'innombrables

projectiles, en dépit de la police qui ne peut, pendant de longues semaines que dure cette grêle de moellons, en découvrir l'origine ; je trouve peu d'erreurs des sens comparables à celle qui communique d'emblée la connaissance du grec et du latin à une femme qui ne savait jusqu'alors que le patois de son village ; et une autre erreur toujours des sens est fort louable aussi, quand elle permet à un homme de marcher les pieds en haut à la voûte d'une église.

**LE PHILOSOPHE.** — La magie ! dirai-je à mon tour ; mais c'est une injure jetée à l'électricité, l'héroïne de notre époque, et peut-être bientôt la souveraine du monde ! L'électricité ! elle paraît jouer le principal rôle dans tous ces cas prétendus de sorcellerie et de maléfices !

**LE THÉOLOGIEEN.** — Veuillez bien nous fournir un seul exemple d'électricité assez forte, assez singulière, assez adroite pour faire ce qu'on lui attribue, qui est de choisir un collier de cheval au milieu de vingt autres objets qu'elle dédaigne, de le transporter et de le placer exactement sur le cou d'une jeune fille. Et cherchez, par son moyen, à expliquer l'effrayant drame de Cideville, où, par suite d'un sortilège, une maison est molestée par d'épouvantables apparitions.

Électricité ! hallucination ! jonglerie ! Oui, électricité qui parle et qui demande pardon ! Hallucination de toute une paroisse, et répandue jusqu'à un rayon de quatorze lieues à la ronde ! Jonglerie d'un pauvre curé et de deux enfants de chœur ! Électricité, hallucination et jonglerie

finissant par une condamnation juridique de celui qui en serait l'objet, la victime et la dupe.

LE PHILOSOPHE. — Nous sommes dès lors en plein règne de Satan !

LE THÉOLOGIEN. — Ce n'est pas sans quelques scrupules de la part de nos adversaires qui nous disent :

— Le démon peut-il agir sur les corps ? — Oui, répondons-nous, avec saint Thomas et toute la révélation.

— Pourquoi se met-il en frais d'un tel déploiement de forces ? — Parce qu'il compte nous servir une bonne idolâtrie tout à fait accommodée à l'inclination de notre siècle.

— Comment Dieu peut-il permettre de si redoutables attaques ? — Parce que, outre que ses élus doivent être purifiés au creuset des épreuves, il leur accorde la protection des anges incomparablement plus puissante que ne l'est l'attaque des Esprits déchus.

Le magnétisme se confond donc évidemment avec la magie : c'est le même principe qui les anime, et ce sont les mêmes œuvres qui en découlent. Mais la magie elle-même ne diffère de la véritable possession que par le degré d'intensité et de persistance dans la présence et l'opération diabolique. L'agent en est le même, et c'est le démon ; seulement dans la possession il découvre ordinairement son jeu, domine tyranniquement le malheureux énergumène, et se donne pour ce qu'il est. Voyez Loudun, dont les faits sont garantis par deux histoires : l'une hérétique, l'autre incrédule, et donnant raison à une

troisième, qui est le simple et fidèle récit du P. Surin. En vain a-t-on recours à la monomanie religieuse, aux hallucinations, à l'érotomanie, la nymphomanie, la démonomanie; les médecins ne parviennent à couvrir le ridicule de leur impuissance que par le ridicule de leur langage et l'invention de mots barbares entièrement inaccessibles à l'oreille du vulgaire.

Nous marchons d'identité en identité, et toujours, à mesure que nous avançons, l'évidence grandit. Sous le bois mort des tables, le démon ne montre que le bout de l'oreille, encore dit-on que c'est une force inconnue, ou le magnétisme. Dans le magnétisme et le somnambulisme, le cœur bat plus fort, les prestiges ont peut-être quelque chose de plus étonnant; le démon y montre et sa tête et sa griffe: nous touchons à la magie. Dans la magie, le démon à découvert se montre tout entier; il prélude, pour ainsi dire, à la terrible possession, où, dominateur de l'homme, il incline son corps à toutes ses volontés par la violence qu'il lui imprime. La possession ne diffère en rien des mystères de Saint-Médard et de l'horrible épidémie de Loudun, sinon en ce que, ordinairement, elle est un fait isolé, tandis qu'à Loudun et au cimetière de Paris la corruption s'échappe d'un foyer, une simple branche d'arbuste ici, là le marbre et la poussière d'un tombeau, et s'empare de tous ceux qui ont le malheur d'y porter la main. En faveur de ces derniers phénomènes, dont la France a retenti, les témoignages sont accablants; aussi personne ne cherche-t-il à les nier que les hommes

sans respect pour eux-mêmes, qui nient tout, toujours, et à tout hasard. Aussi les médecins, trop agités sur ce coussin de la négation, se lèvent, mettent flamberge au vent, et usent de leurs armes les plus redoutables, c'est-à-dire de leurs mots les plus terrifiants : ce n'est que délire et hallucination, monomanie et nymphomanie, érotomanie et démonomanie, enfin toutes les manies jointes à autant de racines grecques qu'ils peuvent en trouver dans leurs livres. Le moyen de résister à leur effrayante logomachie, que nous pourrions aussi bien, à leur exemple, appeler une logomanie !

Nous allons plus loin, et, quoique les oracles du paganisme soient vulgairement moins attribués à l'inspiration diabolique que les prestiges dont nous nous sommes principalement entretenus, comme les saints Pères leur prêtent, dans l'ordre des preuves de la divinité du christianisme, une suprême importance, et qu'ils attestent d'un accord unanime la coopération du démon aux réponses des idoles, nous jugeons ne pouvoir mieux terminer notre ouvrage qu'en le couronnant par la discussion de cette question des oracles que nous devons regarder comme le chef-d'œuvre des inventions de Satan, puisque le paganisme était son règne, et que la voix du pythonisme lui attirait la plus grande vogue et en faisait le principal éclat.

Or, les oracles, ces œuvres privilégiées du démon à la plus triomphante époque de sa domination, ont une étonnante analogie avec les manifestations exécutées jusque

dans nos siècles modernes. Seulement ce ne sont guère plus, en comparaison des temps idolâtriques, que des escarouches, depuis que le gros de l'armée ennemie a été, par le christianisme, refoulé dans l'abîme. Il ne reste plus que quelques tribus nomades, débris vaincus, qui lancent encore de loin leurs traits. Mais on reconnaît à leur poison les mêmes flèches de la grande armée d'autrefois. Tables tournantes, magnétisme et divinations isolées, souvenez-vous-en bien, ne sont que débris des oracles du paganisme !

Enfin l'Église, sans porter contre ces manifestations et ces pratiques une sentence dogmatique, nous a fait assez connaître son esprit et ses tendances, en lançant quelques condamnations particulières, et montre, à qui sait le lire, un livre où se trouve équivalement consigné ce jugement : Toutes ces œuvres sont diaboliques !

L'AVOCAT. — C'est un cauchemar pour Jules : nous voilà ramenés en plein moyen âge.

LE THÉOLOGIEEN. — Où l'Inquisition, les tribunaux et les bûchers, soyez-en sûrs, ont fait moins d'innocentes victimes que, de nos jours, la politique. Oui, nous sommes revenus en plein moyen âge, dont puissions-nous avoir la foi et les œuvres !

LE PHILOSOPHE. — Il n'y a plus qu'à faire rôtir les sorciers, et vous posséderez véritablement alors l'âge d'or du mysticisme. Ce serait si réjouissant de pouvoir se passer de temps en temps la distraction d'un auto-da-fé !

LE THÉOLOGIEEN. — Vous n'êtes pas sérieux, Jules, vous seriez injuste. Je ne vois pas, quant à moi, qu'il y ait plus de mal, en écartant mille autres raisons que je pourrais faire valoir, à condamner un sorcier au fagot, qu'à fusiller, dans une place assiégée, un traître qui entretient des intelligences avec l'ennemi. On est singulièrement dans l'erreur, quand, du haut des tribunes, ou du front des journaux, on proclame impudemment l'athéisme des lois; comme si les gouvernements n'étaient pas pour les nations, les nations pour les âmes, et les âmes pour Dieu; comme si la religion catholique, apostolique et romaine n'était pas l'unique voie qui conduise au terme véritable les sociétés et les hommes!

Il plaît au démon de lutiner, de s'amuser, de folâtrer dans nos salons, et de répondre par des joyusetés et des railleries à mille sornettes qu'on lui adresse; croyez bien que ce sont là uniquement les bagatelles de la porte. Il est fort gentil, le démon des salons; mais il ne fait à droite patte de velours que parce qu'il se sent à gauche une griffe puissante. S'il veut bien nous amuser ainsi, — car il n'y a pas d'amusement pour lui qui brûle au feu éternel, — s'il ne croit point perdre un temps précieux à nous procurer d'innocentes récréations, pensez-vous qu'il dédaigne d'inspirer nos législateurs, et d'ajouter à nos codes... quoi donc? — rien: une pierre d'attente, quelque imperceptible restriction, des points et des virgules. Pensez-vous qu'un esprit puissant qui, tout en étant tourmenté par l'inextinguible flamme, trouve

assez de force pour rire et nous intéresser, et pour animer à pure perte, on le dirait, la table qu'entoure une société frivole et sans influence, n'aura pas la constance d'animer, bien incognito cette fois, la couronne des monarques, le portefeuille des ministres et la tribune des orateurs?

Encore une fois, nous n'avons fait, dans tout notre ouvrage, que le devoir d'une sentinelle avancée, qui est de jeter le cri d'alarme à la vue d'une redoutable invasion. Une armée formidable m'a paru menacer nos domaines. Satan, le vieux chef des ennemis de l'Église et du Christ, bien que mille fois déshonoré par la défaite, mille fois a rallié ses cohortes, et s'élançait toujours avec un nouvel acharnement au combat. Son génie prodigieux, il l'emploie tout entier à méditer ses stratagèmes; son immortelle vie, il la passe à nous dresser des embûches. Il est vrai qu'on s'en moque; comment donc! l'industrie étend ses conquêtes, le négoce multiplie ses opérations, l'ambition élève les trônes ou les abaisse, les peuples se donnent des monarques, et les rois cherchent des peuples; à quelles plus glorieuses destinées peut donc aspirer le genre humain? Pour ce qui est des manifestations hostiles que nous révélons à notre siècle, la philosophie sourit à nos craintes, la théologie hésite à les prendre au sérieux, la science hautaine les dédaigne. Mais, à notre avis, ce n'est pas un des moindres avantages de l'enfer que d'avoir su obtenir l'indifférence et répandre le dédain sur ses manœuvres.

Le démon se complait à nous voir dormir du plus profond sommeil, notre but serait presque atteint si nous étions parvenu à éveiller quelques dormeurs.

## QUELQUES EXEMPLES

### EN CONFIRMATION DE NOTRE DOCTRINE

---

Il va sans dire que nous sommes loin de nous porter garant de la véracité de tous ces faits empruntés à des recueils plus ou moins dignes de foi. Ils portent néanmoins, pour la plupart, le nom de leur auteur ; et dans ce cas l'autorité du nom est l'autorité du fait.

« Mgr l'évêque de Rennes avait cru devoir se livrer, pour son édification personnelle, aux expériences sur les tables, et voici à la suite de quel résultat Sa Grandeur y a renoncé : L'évêque, ses vicaires généraux, ses chanoines, réunis à l'évêché, interrogeaient une table sur le sort et les souffrances d'un jeune et généreux missionnaire récemment martyrisé en Chine. L'évêque avait sur lui, comme relique, un lambeau de la chemise sanglante de ce dévoué et malheureux soldat de la foi. Est-ce ce talisman qui opéra? on ne sait. Mais toujours est-il que la table se mit à raconter en sa langue, avec une fidélité stupéfiante, toute l'histoire des angoisses et des tortures du courageux missionnaire, toutes circonstances

bien connues de la part des assistants. L'évêque pour sa part en fut siffrappé, qu'interrompant l'exercice, il s'écria d'une voix forte : — Pour savoir tout cela, il faut que tu sois le diable. Eh bien ! si tu es le diable, par le Dieu tout-puissant, par Jésus-Christ crucifié, je t'adjure, te somme et t'ordonne de te briser à mes pieds ! Incontinent, la table fit un énorme bond, et, retombant obliquement, vint briser deux de ses pieds devant ceux de Mgr de Rennes. » (*Courrier de Paris.*)

On remarquera le léger ton de persiflage dont le journaliste a cru devoir égayer sa narration.

« Voici un trait, dit M. de Mirville, que nous tenons d'un saint et respectable prêtre (le P. Barrat) longtemps professeur de philosophie chez les Jésuites, et regardé pendant cinquante ans par ceux-ci comme un de leurs théologiens les plus sages et les plus habiles. Et l'on sait qu'ils connaissent la valeur de leurs hommes.

« Eh bien ! dans ce manuscrit signé de lui, et malheureusement incomplet, nous trouvons les deux expériences suivantes. Voulant un jour prouver à plusieurs prêtres, mais surtout à un magnétiseur, que le fluide dont celui-ci se croyait le directeur exclusif écoutait aussi d'autres ordres, il s'en empare mentalement et se propose de le faire obéir contrairement à la pensée de la somnambule de son maître. Comment s'y prend-il ? Auprès de lui se trouvait en ce moment un pan de rideau garni de ses anneaux ; à l'insu de ses deux magiciens, il détache donc

et serre fortement ceux-ci dans ses deux mains..., suspend sa pensée, puis, au moment où on y pense le moins, il émet une simple intention, et voilà que, malgré ses efforts, les anneaux lui sont violemment arrachés et lancés à l'autre extrémité de la chambre... Il émet une autre intention, et voilà que le fauteuil, auquel il commande, se met à tourner, à rouler tout seul sur le parquet, et à parcourir l'appartement, à la grande stupéfaction des témoins, de la somnambule et surtout du magnétiseur, qui se trouvaient dépossédés subitement et de leur propre fluide, et des théories qui faisaient leur orgueil, et dépossédés par qui, par un profane, par un philosophe ennemi du magnétisme, qui ne s'était même pas mis en rapport avec eux, et qui depuis ne s'est jamais retrouvé la moindre puissance magnétique. »

« Nous entrons dans la magie. Nous allons affronter jusque dans son sanctuaire le dieu noir du Sabbat, le bras formidable de Mendès. Ici, ceux qui ont peur doivent fermer le livre, et les personnes sujettes aux impressions nerveuses feront bien de se distraire ou de s'abstenir.... Les évocations de la goétie et de la démonomanie ont-elles donc un résultat? — Oui, certainement, un résultat incontestable et plus terrible que ne peuvent le raconter les légendes. Lorsqu'on appelle le diable avec les cérémonies voulues, le diable vient, et on le voit. » (L'abbé Constant, *Dogme et Rituel de la haute magie.*)

« Je ne suis pas un halluciné, j'en ai donné assez de preuves, je crois, je n'ai jamais eu recours à l'intervention d'aucune puissance surnaturelle pour expliquer tous ces faits ; je me mets moi-même en présence de moi-même, j'expérimente, je raisonne et je constate.

« Quand une table, agitée sous la main de quatre personnes, moi compris, répondant à une question que je lui fais, m'annonce, à l'avance, le nombre de mots et de lettres que contiendra sa réponse, souvent fort longue, et qu'elle ne se trompe ni sur le nombre des mots, ni sur celui des lettres, est-ce ma raison qui fait cela ? Alors, qu'un académicien l'essaye.

« Quand elle me dicte une réponse en plusieurs vers, en commençant par écrire la dernière lettre du dernier mot du dernier vers, et continue en redescendant ainsi jusqu'à la première lettre de la strophe, est-ce ma raison qui fait cela ? Alors qu'un académicien l'essaye.

« Quand je propose à l'être de raison créé dans ma table, l'extraction de cinq racines cubiques de nombres de huit chiffres, et qu'elle me produit ce résultat en trois minutes quand il me faut deux heures, avec une table de logarithmes, pour vérifier l'exactitude de ce calcul instinctif, est-ce encore ma raison qui fait cela ? Alors qu'un académicien l'essaye.

« Or, je dis ceci à tout le monde, je l'affirme sur mon honneur et ma vie, et je le fais imprimer. » (A. A. Morin, *Revue philosophique et religieuse*, mai 1856.)

« Pendant que Luther écrivait, des êtres sans nom ricanaien autour de lui, et il leur jetait son encrier à la figure. Je crois aux esprits frappeurs d'Amérique, attestés par quatorze mille signatures. Nous avons entendu de nos oreilles et vu de nos yeux des tables dicter des pages tellement sublimes, qu'en supposant une mystification, Robert Macaire n'aurait pas suffi, il aurait fallu Dante ! Et Dante lui-même n'aurait pas suffi, Dante n'a pas improvisé son poëme : au lieu que la table dictait dès qu'on voulait, le jour, le soir ; les mains n'avaient qu'à la toucher ; sur une question imprévue, faite par n'importe qui, elle allait, elle causait, elle discutait, elle répliquait aux objections pendant des heures. » (Aug. Vaquerie, *Profils et Grimaces.*)

« Un jour Alexis, chez la reine Christine, s'adressait au duc de Montpensier : Prince, lui disait-il, vous êtes surpris de ce que, les yeux fermés, je lis, sans l'ouvrir et à travers la couverture, les pages au milieu du livre que je tiens entre mes mains ; eh bien ! faisons autre chose : veuillez vous rendre à la bibliothèque de Sa Majesté, et là, prenez un livre, n'importe lequel, fût-il même écrit en langue étrangère, — je n'en sais aucune, — mais du moment que vous en connaîtrez la langue, et que vous en aurez lu quelques lignes, cela suffira pour que, revenant vers moi, je puisse vous dire et vous réciter le passage que vous aurez lu. — Le duc se rendit effectivement à la bibliothèque, ouvrit un volume de Walter Scott, écrit en

anglais, lut quelques lignes en cette langue, qu'il devait être en état de traduire mentalement, et revint vers Alexis, qui l'émerveilla en lui répétant ce qu'il venait de lire, lui duc de Montpensier. » (M. Gentil, *Man. du Magnét.*)

« Existe-t-il une magie, existe-t-il une science occulte qui soit véritablement une puissance et qui opère des prodiges capables de faire concurrence aux miracles des religions autorisées? — Oui, il a existé, et il existe encore une magie puissante et réelle; oui, tout ce que les légendes en ont dit était vrai; ici seulement et contrairement à ce qui arrive d'ordinaire, les exagérations populaires n'étaient pas seulement à côté, mais au-dessous de la vérité... » (*Dogm. et Rit. de la haute magie.*)

« Les Esprits usent de divers moyens pour nous molester : tantôt ce sont des bruits étranges, c'est un vain tumulte, et rien de plus; tantôt aucun fracas ne se fait entendre, mais ils se rendent visibles aux yeux des vivants; ou bien, quelques bruits annoncent leur présence avant qu'ils n'apparaissent. Dans ces circonstances diverses, les Esprits parlent ou gardent le silence. Quelquefois les vivants n'éprouvent de leur part d'autres molestations que l'expérience de ces bruyants phénomènes; mais, de temps en temps, quelques actes plus sensibles s'y ajoutent et les diversifient. C'est ainsi que ces êtres insaisissables arrachent les couvertures de la couche des gens qui goûtent ou espèrent goûter le sommeil; c'est ainsi qu'ils les

tirent et les jettent à bas de leur lit, qu'ils soufflent et éteignent leur lumière, qu'ils bouleversent le mobilier de leur appartement. » (Thyrée.)

« Hespérius qui a passé par le tribunal est auprès de nous. Il a, sur le territoire de Fussoles, une métairie appelée Zubédi. Après s'être assuré que l'influence des malins Esprits répandait la désolation parmi ses esclaves, au milieu de ses troupeaux, et dans tout l'intérieur de sa maison, il vint, en mon absence, supplier mes prêtres que l'un d'eux voulût bien le suivre et conjurer par ses oraisons la puissance ennemie. Un prêtre y alla et offrit la sacrifice du corps de Notre-Seigneur, conjurant le ciel avec les plus ardentes prières de mettre un terme à ces malignes attaques. Tout aussitôt la miséricorde de Dieu les fit cesser.

« Or Hespérius avait reçu d'un ami quelque peu de terre sainte apporté de Jérusalem, où Jésus-Christ, notre Sauveur, après avoir été enseveli, ressuscita le troisième jour. Il avait suspendu cette relique dans sa chambre, afin de se préserver lui-même de tout mal. Mais, ayant obtenu la délivrance de sa maison, il s'inquiéta de ce qu'il aurait à faire de cette poussière sacrée que, par respect, il ne voulait plus conserver auprès de sa couche. Comme le hasard nous faisait passer dans ce voisinage, mon collègue l'évêque de Synite, Maxime et moi, nous allâmes ensemble le trouver. Il nous demanda d'enfourer cette terre en quelque endroit, et d'y établir un lieu où

les chrétiens pussent célébrer les divins mystères. Nous y consentimes : et, dès que la nouvelle s'en fut répandue, un jeune paysan paralytique pria ses parents de le transporter sans retard en ce lieu saint. On s'empressa de le satisfaire, et fort heureusement pour lui ; car à peine y eut-il terminé son oraison, qu'il put se lever et s'en retourner à pied, parfaitement guéri. » (S. Aug., *Cité de Dieu*, liv. VIII, ch. xxii.)

« S. Grégoire de Nysse, dans la Vie de Grégoire de Néocésarée, nomme un certain établissement de thermes où des spectres se livraient aux derniers excès de violence. De tous ceux qui entrèrent de nuit dans ces bains, nul ne sortit vivant, à l'exception du diacre Grégoire.

« Un soir, dit le diacre, j'entrais dans la ville, et, fatigué de la route, je voulais me reposer en prenant un bain. Or un démon, tueur d'hommes, s'était impatronisé dans cet édifice : et, à la nuit tombante, il mettait à mort ceux qui osaient s'y hasarder. Aussi, le soleil une fois couché, l'établissement fermait-il ses portes.

« Lorsque je me présentai, déjà la soirée tirait sur le sombre : je priai le gardien de m'ouvrir. — Ignorez-vous, me dit-il, qu'à une telle heure, nul de ceux qui s'aventurent à passer la ligne de ce seuil ne s'en retourne sain et sauf ? Ils payent cher leur ignorance ou leur audace. Un démon les renverse et les accable. Alors il faut entendre les gémissements et les hurlements qui partent de là ; puis vient le silence, et l'on est mort.

« Mais ce discours ne m'arrêta point, car je voulais entrer. Séduit par l'appât d'un gain modique, et ne courant danger quelconque, le gardien finit par me remettre la clef. Je me dépouillai de mes vêtements, je fis quelques pas. Tout aussitôt d'effrayantes apparitions se dressèrent de toutes parts autour de moi, et je les vis s'enrouler dans des masses de flammes et de fumée. L'aspect et les cris d'hommes et de bêtes féroces, dont les tourbillons m'étourdissaient, frappèrent à la fin mes yeux et mes oreilles.

« M'armant du signe de la croix, j'invoquai le nom du Christ et j'avançai sans éprouver aucun mal. Mais à chaque pas le démon prenait des formes plus terribles, et mon effroi s'accrut avec le danger. L'édifice tremblait sur le sol en convulsion. Une flamme vive s'échappait de la terre, et l'eau vomissait des gerbes d'étincelles. Cependant j'eus encore recours au signe de la croix et au nom du Christ. Il faut ajouter aussi qu'au moment où ces prodiges s'accomplissaient, Grégoire, mon maître, pria pour moi. Grâce à l'à-propos de ce secours, je pus considérer à l'aise le spectacle terrible qui frappait mes yeux. Lorsque pourtant mon bain fut pris, je voulus sortir de ces lieux : mais partout le démon me faisait face, me barrait le passage, et les portes ne cédèrent encore qu'au signe de la croix. Alors l'Esprit homicide, prenant une voix humaine, s'écria : — Garde-toi bien de t'attribuer la vertu qui t'arrache à la mort, car tu ne dois ton salut qu'à la voix qui vient de prier en ta faveur !

« Je sortis, et la vue de ma personne vivante fut une stupeur pour ceux qui étaient préposés à la garde de ces thermes. » (Thyrée.)

« Un jeune guerrier, d'une beauté tout angélique, surprit le cœur d'une malheureuse femme par les insinuan-tes caresses de sa parole. Elle conçut pour cet étranger une affection d'autant plus imprudente qu'elle se trouvait engagée dans les liens du mariage. Un jour son jeune ami lui mit brusquement une main sous les pieds et l'autre sur la tête : elle comprit que c'était là comme le signe d'une alliance qu'elle ne pourrait plus rompre, et bientôt il lui resta démontré que le jeune guerrier n'était qu'un démon. Comment en douter lorsqu'elle le voyait entrer, portés closes, et converser avec elle en présence de son mari, sans que jamais les yeux ou les oreilles de cet homme pussent voir ou entendre le singulier personnage !

« Cette diabolique liaison conserva cependant de la douceur pendant quelques années. Que ne peut la force de l'habitude ? Mais aussi le temps est bien rapide, et l'éternité bien longue ! Accablée bientôt par le poids de cette incomparable pensée, effrayée par l'évidence trop tardivement acquise de sa faute, et redoutant à chaque instant de tomber aux mains de Dieu, cette femme ne parvint à soulager son âme qu'en déposant son terrible secret dans le sein d'un confesseur.

« Ce chef-d'œuvre de bon sens fut son salut ; mais on

ne se dégage point avec le démon aussi facilement que l'on s'engage. Elle se mit en devoir de visiter les sanctuaires, elle implora les saints : prières, aumônes, œuvres pies, elle usa de mille moyens d'une efficacité générale, et ce fut excellent sans doute ; mais du composé de ses pénitences et de ses supplications rien ne sortit. Loin de là ; chaque jour les fatigantes importunités de ce démon redoublaient et la mettaient hors d'elle.

« Tout procède et va de telle sorte que les agitations de cette femme livrent enfin le secret de son énorme imprudence. Le mari l'apprend et la maudit. Que faire ? Qu'imaginer ?

« Précédé de toute la puissance de son renom, saint Bernard venait d'arriver en ce lieu. C'est un trait de lumière pour la malheureuse femme. Elle s'empresse, elle accourt, et se jette tremblante aux pieds de l'homme de Dieu.

« — J'ai suivi les conseils de mon directeur, lui dit-elle, versant toutes les larmes de ses yeux ; mais je l'ai fait inutilement encore. Mon jaloux oppresseur m'a prédit votre arrivée, et n'a pas craint de me dire : Si tu vas vers Bernard, prends-y garde ; car, au lieu de celui qui goûte des charmes en ta compagnie, tu ne verras plus en moi qu'un implacable vengeur.

« — Revenez demain, lui dit le saint.

« — Elle obéit et lui fit le récit des menaces et des blasphèmes que, presque aussitôt son retour, avait vomis la bouche angélique du jeune guerrier.

« — Bon ! méprisez ces menaces, et prenez ce bâton, c'est le mien. Vous le poserez sur un meuble de votre appartement, sur votre lit, par exemple. Si le démon peut quelque chose désormais, qu'il le fasse.

« — Tu me verras... attends ! dit le guerrier courroucé.

« Mais on ne peut se reprendre aussi facilement qu'on se donne. Comme le dimanche approchait, l'homme de Dieu pria l'évêque de convoquer le peuple dans l'Église, où il se fit un concours immense. La pauvre pécheresse y fut amenée... Après la célébration de la messe, le saint, accompagné de Gaufred, évêque de Chartres, et de Briccius, évêque de Nantes, prit place en chaire et donna l'ordre à tous ceux qui assistaient à la cérémonie d'allumer un cierge, qu'ils portaient en main, et d'écouter ses paroles. Alors il révéla les ruses du démon ; puis, s'unissant d'esprit avec tous les fidèles présents, il lança ses anathèmes contre l'Esprit qui avait si cruellement trompé cette femme. Les lumières sacrées furent éteintes, et comme elles s'éteignit toute la puissance du démon. La pénitente reçut les sacrements, et son ennemi fut mis pour jamais en fuite. » (S. Bern.)

« Julien voulut descendre dans un sanctuaire souterrain considéré comme inaccessible à cause des terreurs qui en assiégeaient l'entrée. Il prit pour guide un homme bien digne de pareils repaires, à le juger par son goût pour l'imposture, et par son expérience pour ces sortes de pratiques...

« Julien descend... Des bruits étranges se font aussitôt entendre, d'affreuses émanations se répandent, et je ne sais quelles fantasques visions, quels spectres de feu, frappent ses regards. Des terreurs de plus en plus accablantes se glissent dans son âme et l'envahissent.

« Frappé de l'étrangeté de ce spectacle — car il ne s'était livré qu'assez tard à l'étude de ces mystères, — il a recours à la croix, son ancien préservatif : il s'en signe, et implore comme un auxiliaire celui dont il est devenu le persécuteur.

« Le signe de la croix opère avec sa toute-puissance. Les démons reculent, les spectres sont chassés. Que s'ensuit-il? C'est que le crime reprend haleine. L'audace renaît au cœur de l'apostat ; il revient à la charge, et les mêmes fantômes de le presser encore. Une seconde fois il a recours au signe de la croix, et l'action des démons reste de nouveau suspendue. Le disciple s'arrête et ne sait plus que faire ! Alors son affreux guide, s'attachant à lui, et prétendant lui expliquer la vérité, le raisonne, le persuade, et l'entraîne dans le gouffre de la perdition. En effet du jour où son âme consentit à ces actes criminels, les Esprits infernaux le possédèrent. » (Greg. Naz.)

« Psellus décrit un médium de premier ordre, en retraçant l'histoire de l'initiation du magicien Marcus. Cet homme, qui se convertit par la suite au christianisme, nous dit : — Je fus initié aux œuvres des démons par Aletus Sirius, qui me conduisit de nuit sur le haut d'une

montagne, où il m'ordonna de prendre une herbe. Lorsque je l'eus prise, il me cracha au visage, et me frotta les yeux d'un onguent qui me faisait voir les démons. Bientôt il me sembla qu'un corbeau, déployant ses ailes, m'entraîna dans la bouche ; et, à partir de ce moment, j'eus le don de divination sur toutes sortes de sujets, autant que le voulut l'Esprit qui m'anima. » (Psellus, *de Dæmon.*)

« Un des faits les plus curieux de ce genre est celui que rapporte l'auteur des *Lettres sur la démonologie*.

« Le principal personnage de l'aventure est une pauvre campagnarde écossaise, du nom de Bessie Dunlop. Cette brave femme, un beau jour, en 1576, fait la rencontre d'un beau monsieur, qui converse avec elle, qui la réprimande pour avoir péché contre Dieu par d'indiscrètes prières, et qui l'engage à faire pénitence. Quoi de plus juste que cette exhortation ? Mais, aussitôt qu'elle est terminée, l'interlocuteur disparaît tout d'un coup par un trou de mur trop étroit pour le passage d'un corps humain. Ce ne fut point sans lui avoir adressé plusieurs prédictions importantes qui presque immédiatement se réalisèrent.

« Peu de jours se sont écoulés, lorsque cet Homme-Esprit lui déclare être un certain Thome Reid, bien effectivement tué à la bataille de Pinkie, livrée en 1547. A partir de ce moment, ce saint conseiller de pénitence, qui l'invitait naguère à apaiser la colère de Dieu, s'engage à lui prodiguer la jouissance de tous les biens imaginables

si elle consent à renier sa foi baptismale. Renier Dieu ! le renier en termes formels. Oh ! non ! Bessie aimerait mieux se faire écarteler toute vive.

« Mais Thome Reid, qui sait son monde, renouvelle ses insistances et ses visites, sans que Bessie se figure lui avoir fait de grandes concessions, quoiqu'elle ait accepté ses services. L'Esprit lui apparaît donc avec les privilèges d'un familier, jusque dans la chambre qu'elle habite, et où ni son mari ni les ouvriers qu'il occupe ne peuvent l'apercevoir ou l'entendre lorsqu'elle l'entend ou l'aperçoit. Elle le rencontre en tous lieux, que le public les fréquente ou non. C'est dans un cimetière aujourd'hui ; demain ce sera dans les rues d'Édimbourg, mêlé comme un vivant à la foule, et s'occupant de soins vulgaires, mais sans que personne semble concevoir le soupçon de sa présence. Et, dans ces occasions, elle se garde bien de lui parler ; car il lui a, de sa bouche, intimé l'ordre de ne jamais l'aborder qu'auparavant il n'eût daigné lui adresser la parole.

« L'Esprit n'épargne pas ses visites ; il l'affectionne, il l'assiste de ses conseils, et, si quelqu'un la consulte sur des maladies d'homme ou de bétail, ou sur des objets égarés, perdus ou volés, les révélations infatigables de Thome Reid la mettent en mesure de répondre à toutes ces questions... Il lui donne même de sa main des herbes avec lesquels elle peut opérer des cures.

« Interrogée par ses juges, Bessie avoue... Elle est convaincue et brûlée... » (Des Mousseaux.)

Qui n'a entendu parler des Esprits familiers de Brutus, de Socrate, et nombre d'autres?

« Brutus, se disposant, plein d'espoir, à partir avec toute son armée, voit entrer dans sa tente, au milieu du silence et de l'obscurité de la nuit, un corps étrange et monstrueux qui s'approche de son lit et le considère sans mot dire. — Qui es-tu? dit Brutus d'une voix ferme, et que veux-tu? — Brutus, répond le fantôme, je suis ton mauvais génie, tu me verras bientôt dans les plaines de Philippes. Et le fantôme disparut. Brutus, qui n'était pas un esprit faible, appelle ses esclaves, les interroge; ils n'ont rien vu, rien entendu. Passius, épicurien, lui répond *hallucination...* et Brutus se tranquillise parfaitement... mais seulement jusqu'aux plaines de Philippes, où l'attendait la mort. »

M. le docteur Lelut a consacré tout un livre au *Démon de Socrate*.

« Mais, dit-il après avoir fait un éloge pompeux du grand philosophe, il est une singularité de sa vie, ou plutôt de son intelligence... Cette singularité psychologique est celle de son *Esprit familier*, des inspirations qu'il lui devait, des prophéties qu'elles le mettaient à même de faire, et des actes dont elles le détournaient... Cette extase n'était pas chose isolée dans sa vie; il lui arrivait souvent de s'arrêter brusquement, au milieu d'une promenade ou d'une conversation, en donnant pour raison

qu'il venait d'entendre le Dieu... Il finit par se persuader que, par le fait de cette assistance, il pouvait, à distance, exercer une influence sur les jeunes gens qui le fréquentaient.

« — Je n'ai sur toi qu'un seul avantage, dit Socrate à Alcibiade dans un de ses dialogues.

« ALCIBIADE. — Quel est-il?

« SOCRATE. — C'est que mon tuteur est meilleur et plus sage que le tien.

« ALCIBIADE. — Qui est ce tuteur?

« SOCRATE. — Le Dieu... La faveur céleste m'a accordé un don merveilleux qui ne m'a pas quitté depuis mon enfance : c'est une voix qui, lorsqu'elle se fait entendre, me détourne de ce que je vais faire, et ne m'y pousse jamais. Si un de mes amis me communique un dessein, et que la voix se fasse entendre, c'est une marque sûre qu'elle n'approuve pas ce dessein et qu'elle m'en détourne. Vous pouvez tous demander, si vous le voulez, à Clitomaque, frère de Timarque, ce que lui dit celui-ci lorsqu'il allait mourir pour avoir méprisé l'avertissement fatal. Il vous racontera que Timarque lui dit en propres termes : — Clitomaque, je vais mourir pour n'avoir pas voulu croire Socrate. — Que voulait dire par là Timarque? — Je vais vous l'expliquer. Quand il se leva de table avec Philémon, fils de Philoménide, pour aller tuer Nicias, il n'y avait qu'eux deux dans la conspiration. Il me dit en se levant : — Qu'as-tu, Socrate? — Je lui dis : Ne sors pas, je reçois le signal accoutumé. — Il s'arrêta, mais

quelque temps après il se leva encore et me dit : — Socrate, je m'en vais. — La voix se fit entendre de nouveau, et de nouveau je l'arrêtai... Enfin il sortit, et vit ce qui le conduisit à la mort... J'ai cela de commun avec les sages-femmes, que par moi-même je n'enfante rien en fait de sagesse... Mais c'est l'Esprit qui est avec moi, n'ayant rien à montrer qui soit une production de moi-même. » (M. de Mirville.)

« La prétendue folie, dit l'incrédule M. Calmeil, la prétendue folie des religieuses d'Uvertet, vers l'an 1550, sous le nom de possession des nonnains, causa pendant longtemps un grand étonnement dans le Brandebourg, la Hollande, l'Italie, et principalement en Allemagne. D'abord elles étaient réveillées en sursaut, croyant entendre des gémissements plaintifs... Quelquefois elles se sentaient trainées hors du lit, et glissaient sur le parquet comme si on les eût tirées par les jambes... Les bras, les extrémités inférieures, se tordaient en tous sens... Parfois elles bondissaient en l'air et retombaient avec force sur le sol. Dans les instants où elles paraissaient jouir d'un calme parfait, il leur arrivait de tomber à la renverse, d'être privées de l'usage de la parole. Quelques-unes marchaient sur les genoux... D'autres s'amusaient à grimper en haut des arbres, d'où elles descendaient les pieds en l'air et la tête en bas. Ces attaques commencèrent à perdre de leur intensité après une durée de trois ans. »

« Cette épidémie des nonnains, dit le grand *Diction-*

*naire des Sciences médicales*, s'étendit sur tous les couvents de femmes de l'Allemagne, et en particulier des États de Saxe et de Brandebourg, et gagna jusqu'à la Hollande. Tous les miracles des convulsionnaires ou du magnétisme animal étaient familiers à ces nonnains, que l'on regardait comme possédées. Elles prédisaient, cabriolaient, grimpaient contre les murailles, parlaient des langues étrangères. »

Des phénomènes plus étranges encore se reproduisent vers la fin du dix-septième siècle parmi la secte fanatique des *Camisards* ou *Trembleurs des Cévennes*.

« Quand un élève avait fait des progrès, dit l'abbé Grégoire, et se trouvait suffisamment prévenu contre les *abominations papistes*, un fanatique, nommé Du Serre — celui qui avait reçu la mission des pasteurs protestants — lui soufflait dans la bouche pour lui communiquer le don de prophétie, en l'exhortant à le communiquer à tous ceux qu'il en jugerait véritablement dignes... Les autres disciples, stupéfaits, attendaient avec impatience le moment d'obtenir la même faveur. De là il sortit un essaim d'enthousiastes. Bientôt les prophètes pululèrent de toutes parts; on les comptait par centaines : c'étaient quelquefois des enfants de sept à huit ans... Les fanatiques s'assemblaient dans les bois, les cavernes, les lieux déserts, sur les cimes des montagnes, au nombre de quatre ou cinq cents, quelquefois même de trois à quatre mille. Là ils attendaient l'Esprit d'en haut... Puis

le prophète soufflait dans la bouche des aspirants au don de prophétie en leur disant : Recevez le Saint-Esprit. Alors ils prophétisaient à leur tour, tremblaient, se roulaient, écumaient... Ce fanatisme, réduit en système, comptait quatre grades : l'avertissement, le souffle, la prophétie et le don. Chaque troupe avait un prophète. On pillait, on brûlait les églises, on massacrait les curés. Environ quatre mille catholiques et quatre-vingts prêtres furent égorgés en 1704. Celui de Saint-André de Laneise fut précipité du haut de son clocher. Fléchier, l'illustre et pieux évêque de Nîmes, décrit dans une lettre pastorale tous leurs ravages et leurs massacres, que Villars, Berwick et divers généraux parvinrent enfin à calmer. »

Voici un autre fait qui, pour être isolé, n'en présente pas moins de curieuses circonstances, qui, paraît-il, sont loin d'être peu fréquentes en Angleterre. M. le docteur Briere de Boismont l'emprunte à l'ouvrage d'un médecin anglais, intitulé *Anatomy of suicide*.

« Il y a environ quarante ans, le marquis de Londonderry, le célèbre lord Castlereagh, était allé visiter un gentilhomme de ses amis qui habitait, au nord de l'Irlande, un de ces vieux châteaux que les romanciers choisissent de préférence pour théâtre des apparitions...

« Lord Londonderry, après avoir congédié son valet, se mit au lit. Il venait d'éteindre sa bougie lorsqu'il aperçut un rayon de lumière qui éclairait le ciel de son lit.

Convaincu qu'il n'y avait pas de feu dans la grille, que les rideaux étaient fermés, et que la chambre était quelques minutes avant dans une obscurité complète, il supposa qu'un intrus s'était glissé dans la pièce. Se tournant alors rapidement du côté d'où venait la lumière, il vit à son grand étonnement la figure d'un bel enfant entouré d'un limbe. L'Esprit se tenait à quelque distance de son lit.

« Persuadé de l'intégrité de ses facultés, mais soupçonnant une mystification de la part d'un des nombreux hôtes du château, il s'avança vers l'apparition, qui se retira devant lui. A mesure qu'il approchait, elle reculait, jusqu'à ce qu'enfin, parvenue sous le grand cintre de l'immense cheminée, elle s'abîma dans la terre. Lord Londonderry revint à son lit, mais il ne dormit pas de la nuit, tourmenté de cet événement extraordinaire. Était-il réel, ou devait-il être considéré comme l'effet d'une imagination exaltée? Le mystère n'était pas facile à résoudre..

« Il se détermina à ne faire aucune allusion à ce qui lui était arrivé, jusqu'à ce qu'il eût examiné avec soin les figures de toutes les personnes de la maison, afin de s'assurer s'il avait été l'objet de quelque supercherie. Au déjeuner, le marquis chercha en vain à surprendre sur les figures quelques-uns de ces sourires cachés, de ces regards de connivence, de ces clignements d'yeux, par lesquels se trahissent généralement les auteurs de ces conspirations domestiques. La conversation suivit son tour ordinaire; elle était animée; rien ne révélait une mystifi-

cation ; tout se passa comme de coutume. A la fin le héros de l'aventure ne put résister au désir de raconter ce qu'il avait vu, et il entra dans toutes les particularités de l'apparition. Ce récit excita beaucoup d'intérêt parmi les auditeurs, et donna lieu à des explications fort diverses. Mais le maître du lieu interrompit les commentaires en faisant observer que la relation de lord Londonderry devait en effet paraître fort extraordinaire à ceux qui n'habitaient pas depuis longtemps le château, et qui ne connaissaient pas les légendes de la famille. Alors se retournant vers son hôte : — Vous avez vu l'enfant brillant, lui dit-il, soyez satisfait, c'est le présage d'une grande fortune ; mais j'aurais préféré qu'il n'eût point été question de cette apparition. — Dans une autre circonstance lord Castlereagh vit encore l'enfant brillant à la chambre des communes, et il est très-probable que le jour de son suicide il eut une semblable apparition. »

FIN

# TABLE DES MATIÈRES

---

AVERTISSEMENT. . . . . V

## PREMIER ENTRETEN

LA PRESSION DES MAINS N'EST PAS LE MOBILE DES TABLES TOURNANTES

Croire au démon, croire à Dieu. — Forces inconnues de la nature. — Effet et cause, semblables en espèce. — L'inconnu connu. — Sa limite extrême. — Expériences. — Pression des mains. — Explication des savants. — Résistance des tables. — Réponses verbales. . . . . 1

## DEUXIÈME ENTRETEN

LE MAGNÉTISME NE SAURAIT COMMUNIQUER LE MOUVEMENT AUX TABLES

Sau's et convulsions des tables. — Historique. — Faits américains, européens. — Mouvement au moyen de la chaîne. — Magnétisme animal. — Son existence douteuse. — Moyen de le produire inconnu. — Sa force insuffisante. — Singulier moulin à vent. — Mouvement sans contact. . . . . 19

## TROISIÈME ENTRETEN

LE MAGNÉTISME NE SAURAIT COMMUNIQUER L'INTELLIGENCE

Intelligence des tables. — Fluide animé, inanimé. — Réponse, écho de la pensée. — Lettre d'outre-tombe. — M. Simmons. — Intelligence égale, supérieure. — Action à distance. — Ame inséparable du corps; forme du corps. — Son action sans les organes. — Corps fluïdique. — Prolongation fluïdique. . . . . 40

## QUATRIÈME ENTRETEN

LE MAGNÉTISME, LE BON SENS ET LES SAVANTS

Indifférents et savants : négation des faits par les uns, atténuation par les autres. — Leur certitude. — M. Home et ses prestiges. — Femmes mé-

diums, pourquoi. — Témoignage et surnaturel. — L'Académie; rapport de 1851. — M. de Gasparin; son système. — La science. — Morzine. — Solutions des savants. . . . . 66

### CINQUIÈME ENTRETEN

LES TABLES NE PEUVENT ÊTRE ANIMÉES QUE PAR UN ESPRIT MAUVAIS

Le médium et ses facultés. — Lois de l'intelligence. — L'âme dégagée des sens; grave question. — Solution de saint Thomas et de Suarez. — Vue par l'occiput et clairvoyance. — Ames des trépassés, anges et démons. — Seulement les démons: saint Augustin, Jamblique. — Initiation d'un médium. — L'âme de Saint-Fare. — Scènes fantastiques. — Musique. — Portraits de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge par un médium. . . . 97

### SIXIÈME ENTRETEN

LE MÊME ESPRIT ANIME LE SOMNAMBULISME MAGNÉTIQUE

Faits de transition. — Un médium contrôlé par un somnambule. — Walbins et Jonconrils. — Marche des Esprits. — Identité du somnambulisme avec les tables divinatoires. — Robert Houdin et la partie d'écarté. — Mesmérisme: historique; phénomènes. — M. Rostan. — Rapport de l'Académie. — Mademoiselle Pigeaire — Arbres enchantés. — Somnambulisme naturel, ivresse, sommeil. — Vision par l'occiput. — Polarisation de l'âme. — Système de Görres. — Miroir magique. . . . . 155

### SEPTIÈME ENTRETEN

LE SOMNAMBULISME A DONC POUR PRINCIPE LE DÉMON

Fascination. — Od et fluide odique. — Dieu fluide; esprit-matière. — Od et Lucifer. — Distinguer entre science et abus. — Singulières guérisons magnétiques. — Science médicale innée. — Théorie de l'acte visuel. — La vigie et sa polarisation. — Caractères diaboliques. — Discernement des esprits. . . . . 165

### HUITIÈME ENTRETEN

LE SPIRITISME DOCTRINAL

Encore M. Home. — Son livre des *Révélations* en une page; scènes fantastiques. — Ses Esprits, Esprits déchus. — Discernement par leur caractère, leurs manières, leurs actes. — Erreurs. — Allan Kardec. — Métempsychose; réincarnations. — Peut-on devenir un oiseau, un autre homme, un ange? — Spiritisme païen, déiste, protestant. — M. Home et le P. de Ravignan. — Danger du livre des *Révélations*. . . . . 202

### NEUVIÈME ENTRETEN

MAGNÉTISME ET MAGIE: IDENTITÉ

Entière similitude. — Cahagnet. — Du Potet. — Singulière révélation. — Effets du miroir magique. — Maison ensorcelée du charbonnier Lerable, à

Paris. — Enquête; recherches vaines. — La police à bout de moyens. —  
Surprenantes inspirations prophétiques : Cazotte, Charles XI. . . . . 251

### DIXIÈME ENTRETEN

#### L'HALLUCINATION N'EXPLIQUE RIEN

La voyante de Prévost. — Le moulin de Willington. — Homme qui se voit  
double. — Le chirurgien de Glasgow. — Explication par l'hallucination. —  
Hallucinations : spontanée, factice, diabolique; théorie. — Eau changée  
en eau-de-vie. — Contre-explication. . . . . 260

### ONZIÈME ENTRETEN

#### LE DÉMON EST L'ÂME DE LA MAGIE

Électricité. — Fille électrique du *Constitutionnel*. — Électricité, masque du  
démon. — Drame de Cideville : scènes extravagantes; un sorcier, enquête  
jugement, condamnation. — Discussion des faits. — Exemple de dédoublement.  
— Corps fluide. — Explication. . . . . 280

### DOUZIÈME ENTRETEN

#### LES FAUX RAISONNEMENTS

Connaissance et sentiment. — Orientation d'impression. — Ne croire qu'après  
avoir vu, c'est n'être ni chrétien, ni philosophe, ni raisonnable. — Com-  
ment, d'après les principes nouveaux, l'on traite nos saints livres. — Ex-  
plication de la prise de Jéricho. — Bombes fulminantes. — MM. Calmeil,  
Salverte et Littré. — Hallucination : stéréoscope enchanté. . . . . 504

### TREIZIÈME ENTRETEN

#### POURQUOI CE DÉCHAÎNEMENT DES FORCES DE L'ENFER

Puissance du démon sur les corps : philosophie, théologie. — Le moyen âge.  
Méthode négative d'éviter l'erreur. — Pourquoi ce déploiement de force?  
— Idoâtrie. — Tables divinatoires : Tertullien, Ammien-Marcellin, *la  
Patrie*. — Le chabéron de M. Huc. — Le démon aime l'incognito. — Per-  
mission de Dieu. — Moyen âge et théologiens. — La critique, mécanisme  
aveugle. — Le sort de la vérité parmi nous. — Principes qui ne sont pas  
les principes éternels. . . . . 524

### QUATORZIÈME ENTRETEN

#### LE MÊME ESPRIT A LOUDUN

La critique meurtrière de la vérité. — Faits immolés par elle. — Posses-  
sion de Loudun. — Triple histoire. — Faits garantis. — Discussion des  
faits. — Monomanie religieuse. — Hallucinations. — Dédoublement de  
l'âme. — Culte des médecins pour les mots grecs. — Énergumènes sus-  
pendus à la voûte d'une église. — Solution : des protestants, des philo-  
sophes, des catholiques. . . . . 552

## QUINZIÈME ENTRETEN

## LE MÊME ESPRIT AU TOMBEAU DU DIACRE PARIS

Convulsions de Saint-Médard. — Historique. — Appréciations : hérétique, philosophique, catholique. — Aveux des incrédules. — Convulsions tournantes. — Grands secours. — Crucifiement. — La Salamandre. — Jeanne Moulu. — Singulières explications des médecins. — Le grand lama de Tartarie. . . . .	568
---	-----

## SEIZIÈME ENTRETEN

## LE MÊME ESPRIT AUX ORACLES DU PAGANISME. — PENSÉE DE L'ÉGLISE

Enseignement théologique. — Le démon n'est-il qu'un être de raison ou la personnification du vice? — Oracles du paganisme. — Les SS. Pères. — Les païens. — Trajan. — M. Jobard. — Un gouverneur de Cilicie. — Supercheries. — Ambiguïté. — Cessation des oracles. — Témoignages des SS. Pères, des philosophes. — Condamnations. — Pensée de l'Église. — Sacrée Pénitencerie. — Exorcisme. — Règles du Rituel — Application. . . . .	386
---	-----

## DIX-SEPTIÈME ENTRETEN

RÉSUMÉ DE LA QUESTION. . . . .	416
QUELQUES EXEMPLES EN CONFIRMATION DE NOTRE DOCTRINE. . . . .	433

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

MÊME LIBRAIRIE

OEUVRES

DE M. LE COMTE DE MONTALEMBERT

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

8 beaux volumes in-8 sur papier glacé

CES ŒUVRES SE DIVISENT AINSI :

TOMES I, II ET III

DISCOURS (1831-1852). 3 vol. in-8.

TOMES IV ET V

ŒUVRES POLÉMIQUES ET DIVERSES. 2 vol. in-8.

TOME VI

MÉLANGES D'ART ET DE LITTÉRATURE. 1 vol. in-8.

TOMES VII ET VIII

HISTOIRE DE SAINTE ÉLISABETH DE HONGRIE. 9<sup>e</sup> édition. 2 vol. in-8.

Chaque partie, excepté l'Histoire de Sainte Élisabeth (tomes VII et VIII), se vend séparément

M. le comte de Montalembert a eu l'heureuse inspiration de réunir en volumes la série complète de ses *Œuvres*. Ces *Œuvres*, dont les premières datent déjà de trente années, ont toujours conservé la même actualité, la même jeunesse, la même vie ; les grandes questions de liberté religieuse, de liberté d'enseignement, de liberté politique, qu'il traite avec une souveraine éloquence dans ses discours et dans ses écrits, sont encore pendantes au tribunal de l'opinion, et n'ont rien perdu de leur importance et de leur actualité ; la question de l'*Art religieux*, que M. de Montalembert a eu la gloire de poser le premier en France, pour avoir fait plus de progrès, n'a pas dit son dernier mot, n'a pas atteint l'idéal rêvé par le noble comte.

Du reste, le style de M. de Montalembert est de ceux qui empêchent les livres de vieillir, et les font passer toujours jeunes à la postérité. Dans tout ce qu'il écrit encore aujourd'hui, on sent passer le souffle d'une âme de vingt ans, un souffle de liberté, de cette liberté dont il s'est montré toujours le chevalier fidèle et dévoué, et qui fut « l'idole de son âme. »

Un seul mot nous semble résumer admirablement la vie et les *Œuvres de M. le comte de Montalembert* : c'est l'histoire de trente ans de luttes en faveur de la liberté, et surtout en faveur de la plus précieuse de toutes les libertés, la liberté de l'Eglise, de son Pontife suprême, de ses associations et de son enseignement.

**SOUVENIRS RELIGIEUX ET MILITAIRES DE LA CRIMÉE ;**

par le R. P. de Damas, de la Compagnie de Jésus, aumônier de l'armée d'Orient. 1 beau vol. in-18 Jésus.